Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
15 OCT 66 CS 6287

L'Action

QUEBEC — 63e ANNEE — Numéro 17,953 | SEPT CENTS | QUOTIDIEN CATHOLIQUE | Mardi, 2 mai 1967

Météorologie

Généralement ensoleillé et très chaud aujourd'hui. Nuageux avec averses demain. Maximum et minimum à Québec : 70 et 40.

EXPO : on s'empresse de remédier aux premières anicroches (p. 12)

"Les E.-Unis sont prêts à faire la moitié du chemin"

— Dean Rusk

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, a une fois de plus préconisé une politique de fermeté au Vietnam dans le domaine militaire mais a répété que les Etats-Unis se tenaient toujours prêts à faire "plus de la moitié du chemin" qui mène à la table de conférence.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la 55ème réunion annuelle de la Chambre de commerce américaine, le chef du département d'Etat a brossé un tableau du rôle des Etats-Unis dans les affaires mondiales. Mettant l'accent sur le conflit vietnamien, et les relations est-ouest, il s'est prononcé pour une diminution sincère des tensions internationales en affirmant que, pour leur part, les Etats-Unis ont souscrit à plusieurs accords internationaux au même titre que l'Union soviétique — traité consulaire, accord sur la démilitarisation de l'espace, accord aérien, traité de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires atmosphériques.

PROPOSITIONS REFUSEES

Abordant le problème de la négociation au Vietnam, le secrétaire d'Etat a dressé la liste des propositions constructives formulées par Washington, mais qui ont toutes été systématiquement rejetées par l'"autre camp".

"Ce qu'il importe que vous sachiez, a fait remarquer le chef de la diplomatie américaine, c'est que nous avons dit "oui" à environ 28 propositions de négociations et qu'Hanoi a dit "non".

Enfin, M. Rusk s'est prononcé pour une limitation de la course aux armements nucléaires, en faisant toutefois valoir que cette tâche sera très ardue. De toutes façons, a-t-il dit, elle ne sera pas facile tant que l'Allemagne restera divisée et tant que "certaines puissantes nations se consacreront à la réalisation de ce qu'elles considèrent comme la révolution mondiale — c'est-à-dire la création d'un monde fondamentalement en opposition avec celui qu'envisage la charte des Nations unies. Mais nous ne devons pas relâcher nos efforts".

Dans sa première allocution exclusivement en français

Sharp réitère sa confiance en notre système économique

MONTREAL (P.C.) — Le ministre des Finances estime que quels que soient les amendements et les clarifications que nous apporterons aux responsabilités respectives du gouvernement fédéral et des provinces, nous aurons toujours un besoin essentiel de coopération et de consultations, surtout en matière d'économie et de finances.

Parlant devant le club de Réforme de Montréal, M. Mitchell Sharp a déclaré que "quoiqu'il arrive, le gouvernement fédéral continuera d'exercer la responsabilité principale pour le développement économique en général, pour les relations économiques avec l'étranger et pour égaliser les possibilités entre les diverses régions du pays".

"Tel est notre pays, telle est la conséquence d'un système constitutionnel qui fut conçu pour répondre à nos besoins particuliers. Nous n'avons pas le choix. Nous devons assurer sa réussite. Il est inutile d'espérer qu'un miracle constitutionnel nous fournisse une division claire et propre où les gouvernement fédéral et provinciaux puissent faire leur petit bout de chemin sans se préoccuper les unes des autres."

Prononçant pour la première fois une allocution exclusivement en français, le ministre des Finances a fait porter plusieurs de ses remarques sur le progrès du bilinguisme dans la capitale fédérale.

Noeud du problème

"Lorsqu'un député de Toronto, né et éduqué à Winnipeg juge à propos de s'exprimer en français dans ses discours, c'est que le bilinguisme commence à faire son chemin à Ottawa. Et je ne suis pas une exception. Je crois que chacun des 25 membres du cabinet lit couramment chacune de nos langues officielles et que les trois-quarts du cabinet peuvent comprendre et s'exprimer d'une façon adéquate dans les deux langues."

M. Sharp a répété que le but du gouvernement actuel est de faire en sorte que chaque Canadien puisse s'exprimer et se faire comprendre soit en français soit en anglais lorsqu'il transige avec le gouvernement fédéral.

"J'ai passé plusieurs années dans la fonction publique fédérale et je puis témoigner que cet effort de créer une capitale qui soit vraiment bilingue est un changement radical sur le passé, de grande importance pour notre pays. Pour la première fois, les Canadiens d'expression française pourront faire concurrence, sur un pied d'égalité, aux Canadiens d'expression anglaise."

Le ministre a ajouté que le bilinguisme n'est qu'un instrument de compréhension et de communications.

"Un Ottawa bilingue ouvrira ses portes aux jeunes Canadiens français de talent où ils pourront participer pleinement à la conduite des affaires nationales. C'est là, j'en suis convaincu, le noeud du problème de l'unité nationale au Canada."

Coopération

Abordant le sujet des relations fédérales-provinciales, M. Sharp a dit que "si nous voulons une véritable coopération entre nos deux sociétés, il nous faut observer le principe du fédéralisme aussi rigoureusement que possible. Il est difficile de concevoir une plus forte coopération si les arrangements fédéraux qui s'appliquent au Québec diffèrent substantiellement des arrangements s'appliquant aux autres provinces. A tout le moins il faut s'efforcer de minimiser la différence."

EXPO : OTTAWA APPUIE LE PROJET DU MAIRE DRAPEAU

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement fédéral appuie le projet du maire Jean Drapeau, de Montréal, de faire de la Terre des Hommes dans le fleuve Saint-Laurent une exposition permanente. Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré lundi au cours d'une conférence de presse que M. Drapeau lui a présenté ce projet lors d'un entretien qu'il a eu avec lui environ une semaine avant l'ouverture de l'Exposition universelle de Montréal.

"J'ai offert au maire Drapeau à cette occasion un bon encouragement de poursuivre son projet", a dit M. Pearson.

Le premier ministre a noté que les pavillons de l'Exposition universelle de Montréal ont été aménagés pour atteindre une construction d'un caractère plus permanent que les pavillons des expositions précédentes.

"Du point de vue de la construction, les pavillons pourraient durer", a dit M. Pearson. Il a ajouté que le maire, M. Jean Drapeau, a déjà imaginé la manière dont pourraient servir certains pavillons de l'Expo et dont il a déjà entretenu des représentants des gouvernements étrangers qui ont aménagé ces pavillons.

Le maire Drapeau a fait part au public de son projet de rendre permanente l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, lors de l'ouverture jeudi dernier.

● Le premier des 60 chefs d'Etats attendus au Canada à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal, l'empereur Haïlé Sélassié est arrivé ce matin à Montréal où il restera deux jours avant de poursuivre son voyage à Québec où il est attendu jeudi. L'empereur qui est arrivé dimanche à Ottawa, inspecte ici une garde d'honneur, peu après sa descente d'avion.

l'Action

	Pages
Annonces classées	20
Décès et funérailles	21
Editorial	4
Féminine	6
Finance	19
Horoscope	21
Mots croisés	2
Nouvelles internationales	22
Nouvelles provinciales	12-13-15
Spectacles, T.V.	14
Sport	16-17-18

Corps intermédiaires : nécessité d'une action positive (Lamontagne)

(Par Jean GUILBERT)

SAINTE-FOY — Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déclaré, hier soir, que "les corps intermédiaires doivent cesser d'agir en revendicateurs mais devraient plutôt servir d'éducateurs de la chose publique auprès de la population".

Invité par le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin, à adresser la parole à l'occasion de l'assermentation des membres de l'exécutif de la Ligue des Propriétaires de la cité de Ste-Foy, le maire Lamontagne a demandé aux corps intermédiaires d'entreprendre une action beaucoup plus positive que dans le passé. "Malgré toute l'intelligence que l'on peut supposer aux membres d'un conseil de ville, a déclaré le maire, ils ne peuvent toutefois trouver des solutions à tous les problèmes. C'est alors que les corps intermédiaires peuvent jouer un rôle positif en aidant les conseils de ville à trouver des solutions aux différents problèmes municipaux".

Le premier magistrat de la cité de Québec a par ailleurs invité les corps intermédiaires à bien se renseigner avant de se prononcer, soulignant ainsi que les deux qualités nécessaires à l'efficacité de tels organismes sont précisément "l'information exacte" et "une action positive d'information auprès de la population".

"Il est absolument nécessaire qu'un corps intermédiaire soit très bien renseigné avant de se prononcer. Trop souvent le président de tel ou tel organisme fait des déclarations qui ont de l'effet dans les journaux mais qui auraient pu être tout autre si celui-ci s'était parfaitement renseigné avant de parler".

Le maire Lamontagne est également d'avis que "la partisanerie doit être absente des corps intermédiaire. S'il est un endroit où il ne doit pas y avoir de partisanerie, c'est bien là. Autrement, ces organismes ne sauraient jouer pleinement leur rôle".

Il a finalement souligné l'excellente collaboration qui existe actuellement entre les villes de Ste-Foy et Québec et a assuré le maire Beaudin que la cité de Québec continuerait à collaborer pour assurer un avenir plus prospère à la région métropolitaine de Québec. "Pour faire progresser le Québec métropolitain, a-t-il dit, il est nécessaire que toutes les municipalités qui le composent unissent leurs efforts".

Le maire Lamontagne qui en était à sa première visite officielle aux autorités municipales de Ste-Foy avait été invité avec son épouse à assister à l'assermentation des membres de l'exécutif de la Ligue des Propriétaires. M. Paul Gosselin, le président de la ligue est un fonctionnaire municipal de la cité de Québec.

F. Castro annonce l'abolition de la propriété intellectuelle à Cuba

LA HAVANE (A. F. P.) — M. Fidel Castro a annoncé l'abolition de la propriété intellectuelle à Cuba et proclamé le droit pour son pays de publier tous les livres techniques, notamment américains, qu'il jugerait utiles.

Le premier ministre cubain a précisé que Cuba ne paiera plus de droits d'auteurs ou de copyright, mais qu'il renonce de son côté à demander des droits.

L'empereur d'Éthiopie à l'Expo aujourd'hui

MONTREAL (PC) — L'empereur Haillé Sélassié d'Ethiopie est arrivé à Montréal hier pour couronner sa visite de neuf jours au Canada en présidant la journée nationale de son pays à l'Exposition universelle.

L'empereur âgé de 74 ans, dont la généalogie remonterait 3,000 ans en arrière au roi Salomon lui-même, est venu d'Ottawa, où le gouverneur général Roland Michener l'avait accueilli dimanche.

Sa tournée canadienne a débuté à Vancouver le 26 avril et il quittera le Canada par avion jeudi soir après avoir assisté à un diner officiel offert en son honneur à Québec par le gouvernement provincial.

Le Roi des rois, premier de quelque 60 chefs d'Etat à visiter le Canada durant les six mois de l'Expo, a dû s'astreindre à une longue liste d'obligations attachées à son rang.

Sous la surveillance de policiers de la Gendarmerie fédérale canadienne, le Lion de Judas a été accueilli à sa descente du train, sous l'hôtel Reine-Elizabeth, par un groupe dirigé par l'ambassadeur Lionel Chevrier, commissaire général des visites de chefs d'Etat.

Hier soir, le Négus présidait une réception et un diner avec 70 hôtes à l'hôtel de ville de Montréal.

Aujourd'hui, l'empereur sera officiellement reçu à l'Expo par le commissaire général Pierre Dupuy au début d'une cérémonie tenue sur la Place des Nations, centre des manifestations nationales et culturelles à l'Exposition.

Après une salve de 21 coups de canon, on hissera le drapeau de l'Ethiopie et l'empereur passera en revue une garde d'honneur du 3e bataillon du Royal 22e Régiment.

Plus tard, Haïlé Sélassié et sa suite impériale de 14 personnes visiteront le pavillon éthiopien avant de déjeuner au restaurant Hélène-de-Champlain en compagnie de M. Pierre Dupuy.

Me Roger Thibaudeau :

"Le Barreau veut qu'une justice complète soit rendue au Québec, mais aussi que les droits de l'homme soient respectés"

Par Robert GIROUX

Nous avons pour objectif qu'une saine et complète justice soit rendue dans la province, mais nous ne voulons pas qu'elle soit sacrifiée à l'efficacité. Nous reconnaissons que le rôle de la police est extrêmement important dans notre société, mais nous croyons toujours que les droits de l'homme doivent être en tout temps respectés.

Ainsi s'est exprimé, hier, Me Roger Thibaudeau, bâtonnier sortant de charge du Barreau de Québec, après avoir rappelé que c'est cette Chambre professionnelle qui a été à l'origine de la demande d'enquête royale sur la conduite de la police et sur l'administration de la justice au pénal.

Nous acceptons une critique honnête à l'endroit de notre ordre et de ses membres, mais nous ne pouvons tolérer les insultes non fondées que certains portent malicieusement contre le Barreau.

Me Thibaudeau a déploré que les attaques les plus injustes contre les avocats viennent trop souvent "de quelques confrères assoiffés de publicité".

"Au lieu de toujours salir les autres, ils devraient collaborer loyalement au travail d'épuration en cours et rappeler à l'occasion les oeuvres magnifiques du Barreau", a ajouté le juriste.

Le rôle social du Barreau

Le bâtonnier a rappelé qu'il avait cru s'être efforcé de maintenir la grandeur de l'ordre et, sur ce sujet, il s'est excusé d'avoir peut-être trop souvent fait appel à ses confrères pour qu'ils continuent à jouer le rôle éminemment social que le public attend d'eux.

Vous avez répondu généreusement à l'appel, a-t-il enchaîné, remarquant que sur le seul plan de l'assistance judiciaire plus de 460 dossiers ont été confiés à des confrères du Barreau de Québec et près de 525 entrevues ont été accordées par le Bureau d'assistance judiciaire.

Il a aussi remercié tous ceux qui, parmi ses collègues, ont participé à la "clinique légale" ou ont joué un rôle au sein de divers comités d'étude.

Avant de céder la place à son successeur, Me Sidney Lazarovitz, Me Thibaudeau a exprimé la conviction que son mandat sera fructueux car, dit-il, durant mon terme il a toujours servi généreusement et fut constamment un collaborateur utile et dévoué.

En bref

Londres

LONDRES (A.F.P.) — De la neige est tombée ce matin à Londres, accompagnée de rafales de grêle. On n'avait pas vu cela depuis 1955.

Dans le nord de la Grande-Bretagne et en Ecosse, des chutes de neige parfois abondantes ont été également enregistrées.

Il avait déjà neigé dans certaines régions lundi, ce qui avait permis aux enfants d'y célébrer le premier mai à coups de boules de neige.

Expo

MONTREAL (P.C.) — Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois s'est dit assuré, hier, que la plupart des pavillons de l'Expo '67 resteront sur les îles du Saint-Laurent après la tenue de l'Exposition.

Rencontré sur le toit du pavillon du Québec, le ministre s'est dit entièrement d'accord avec le nombre croissant de gens qui appuient le maire Jean Drapeau dans sa campagne pour faire des terrains de l'Expo l'emplacement d'une cité internationale.

"Ce sera une grande perte que de tout démolir cela", a commenté M. Dozois.

Londres

Les bandits qui se sont emparés hier à Londres d'un fourgon contenant plus de deux tonnes d'or en lingots, d'une valeur de près de $2,250,000, devaient avoir un complice à la banque Rothschild et fils, à qui appartenaient les 140 lingots : telle est l'hypothèse sur laquelle la police travaille actuellement, après le hold-up le plus sensationnel de Grande-Bretagne depuis l'attaque du train postal.

En effet, les bandits, qui étaient six, croit-on, devaient non seulement connaître l'itinéraire du fourgon, qui ne portait aucune marque distinctive mais aussi le signal — deux coups frappés à l'arrière — auquel les convoyeurs ouvraient la porte de l'intérieur.

Détail ahurissant : le "coup" a réussi parce que le personnel du fourgon avait à livrer en route une solution de sels d'argent, valant quelques livres à peine, à un joaillier. C'est à ce moment que le convoyeur chargé de porter cette commande a été détaqué dans la rue.

● A l'instar de nombreux pays européens, la fête du premier mai a, une fois de plus, été l'objet d'un vaste déploiement à Moscou où, toutefois, le célèbre défilé militaire n'a rien offert de neuf aux observateurs étrangers. Fait digne de mention, cependant : l'apparition du maréchal Andrei Grechko, qui a fait son premier discours officiel à titre de ministre de la Défense.

A Québec aujourd'hui

Arts

LA FENIERE — "Oeuvre littéraire ne désireras..." à 9 h. p.m.

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours: peintures et dessins de René Richard — collection Saidye et Samuel Bronfman du musée des Beaux-Arts de Montréal — peintures de Suzanne Bergeron — vues de Québec, estampes des 18e et 19e siècles — sculpture traditionnelle du Québec.

Réélection du maire d'Outremont

MONTREAL. — (P. C.) — M. Bernard Couvrette a été réélu maire d'Outremont et M. Maurice King est devenu premier magistrat de Greenfield Park à l'issue d'élections municipales tenues hier dans les deux villes de banlieue.

Pour M. Couvrette, il s'agit d'un second mandat de trois ans comme premier magistrat d'Outremont. M. King, pour sa part, a été élu pour son premier mandat après que l'ancien maire de Greenfield Park, M. Lawrence Gallette, eut pris sa retraite.

M. Couvrette était seul candidat au scrutin d'Outremont, cependant que M. King a défait son adversaire William Turini par 696 voix contre 592.

La Croix-Rouge prête gratuitement chaque année quelque 55,000 accessoires pour chambre de malade à environ 38,000 personnes retenus à la maison par la maladie.

CITE DE LEVIS

BUREAU DU GREFFIER

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Membres du Bureau de Revision commenceront à siéger à l'Hôtel de Ville de Lévis, Edifice des Postes, 160, rue Commerciale, mardi, le 9 mai 1967, à 7 heures 30 du soir, aux fins d'entendre les plaintes portées aux rôles d'évaluation et de perception pour l'année fiscale 1966-67.

Les parties plaignantes ou leurs procureurs seront entendus par ordre alphabétique et sont priés d'être présents au Bureau de Revision à l'audition des plaintes.

Le Bureau de Revision pourra s'ajourner pour l'examen ou la décision des plaintes faites devant lui, sans autre avis.

LEVIS, le 2 mai 1967.

(signé) **Yvan Dallaire, avocat, Greffier.**

Les reins paresseux peuvent causer des nuits blanches

Si vous êtes en proie à l'insomnie, et que vous vous tournez et retournez toute la nuit, sans savoir vraiment pourquoi — voici quelque chose qui vous aidera peut-être! Cette agitation est peut-être due à des reins paresseux, ce qui peut entraîner une irritation des voies urinaires et des malaises de la vessie, d'où peut-être un mal de dos et un sommeil agité. C'est alors que les Pilules Dodd's pour les Reins peuvent aider à procurer du soulagement. Les Dodd's stimulent les reins et aident à soulager l'état d'irritation qui cause le mal de dos. Prenez des Dodd's — vous vous sentirez mieux et vous dormirez mieux. Depuis 70 ans, des millions de gens en prennent avec succès. Nouveau gros format économique.

Selon un spécialiste du milieu

Comme la littérature, la radiodiffusion ne peut pas produire que des "chefs-d'oeuvre"

CHICOUTIMI (PC) — Autant la littérature n'a pas produit que des chefs-d'oeuvre autant il serait irréaliste d'attendre mieux de la radiodiffusion.

C'est l'opinion qu'a émise hier soir à Chicoutimi M. Jacques Filteau, directeur des relations publiques de l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, conférencier à une rencontre interclubs des Kiwaniens du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Toutefois, le conférencier s'est dit d'avis que le niveau culturel des émissions est appelé à s'élever au fur et à mesure que l'éducation progressera dans la province.

Selon M. Filteau, la radio et la télévision sont à l'image de l'homme et de la société et, par conséquent, on y trouve du bon et du moins bon.

"La radiodiffusion ne crée pas la culture: elle la reflète, elle la diffuse, elle la stimule", a conclu le conférencier.

FAITS DIVERS

Par Guy Baillargeon

L'assassin de la jeune Gisèle Guy est toujours introuvable

Quatre membres de l'Escouade des Homicides de la PP, à Québec, poursuivent leur enquête, à Baie-Comeau, sur le sauvage assassinat d'une jeune fille de 17 ans, Gisele Guy, qui demeurait chez sa soeur, Mme Paul Rondeau.

L'autopsie pratiquée par le Dr Authier a révélé que la jeune fille avait été tuée à coups de couteaux. L'arme a en effet pénétré à plusieurs endroits des membres inférieurs, du thorax, et dans le dos. Le corps portait des morsures et des ecchymoses. Elle a reçu une dizaine de coups de couteaux dans le dos lui perforant ainsi les poumons et le foie.

Le cadavre a été découvert part quatre jeunes garçons qui jouaient dans un dépotoir de Pointe Lebel, localité sise à environ trois milles de Haute-Rive.

L'enquête du policier Derris Lavoie a de plus révélé que le meurtre n'avait pas eu lieu dans le dépotoir. Gisèle Guy a été tuée ailleurs, et l'assassin a voulu cacher le corps.

La dépouille mortelle de la jeune fille a été transportée à Rimouski au cours de la journée hier et des funérailles devaient être chantées ce matin en l'église de Nazareth. La jeune Guy était originaire de Rimouski et fille de M. et Mme Adrien Guy.

Elle était disparue de Haute-Rive depuis le 21 avril dernier. Depuis l'ouverture de l'enquête, plusieurs dizaines d'individus ont été interrogés, mais l'enquête semble difficile. Le meurtrier n'a laissé que peu d'indices.

Un autobus fait une embardée à Beauport

Un autobus est allé s'arrêter contre la maison de M. Rolland Vallé, au 634 de l'avenue Royale, à Beauport, vers 8 h. 10, hier matin, après être entré en collision avec une camionnette dont les freins avaient manqué.

Fort heureusement, il ne se trouvait que quelques personnes dans le lourd véhicule. Personne n'a été blessé, mais les dommages matériels de l'autobus sont très lourds.

Lors de l'impact, M. St-Mars, conducteur de l'autobus a perdu le contrôle de son lourd véhicule qui a fauché une bonne partie de la maison. Le constable Marcel Coulombe de Beauport a procédé aux constatations d'usage.

Danièle Oderra dans un état satisfaisant

Un porte-parole de l'hôpital St-Sacrement a rapporté, hier soir, que la chanteuse Danièle Oderra était dans un état satisfaisant et qu'elle pourrait quitter l'institution sous peu.

Mlle Oderra avait été blessée dimanche soir lorsque l'auto dans laquelle elle circuait a capoté pour ensuite prendre feu sur la route no 9, à St-Apolinaire. Lors de cette tragédie, Maurice Darnell, musicien de Montréal, a perdu la vie.

Le Dr Raymond Lemay, coroner du district de Deschaillons, a ouvert une enquête en rapport avec cet accident. L'enquête a été ajournée sine die afin de permettre aux deux personnes qui circulaient en compagnie de Darnell de se remettent de leurs blessures.

Collision à Sainte-Foy

Mme Paul-Emile Léger, du 3065 de la rue St-Castin, à Ste-Foy, a subi de légères blessures lorsque l'auto qu'elle conduisait a heurté violemment l'arrière d'un camion-remorque à l'angle de la rue Graham-Bell et du boulevard Charest.

L'accident est survenu vers les 4 h., ce matin. La voiture-ambulance de la police de Ste-Foy a conduit Mme Léger à l'hôpital Laval. Le voiture aurait subi de lourds dommages.

Collision entre un autobus et une auto

Deux personnes ont subi de légères contusions lorsque l'automobile dans laquelle elles circulaient est entrée en collision avec un autobus, hier après-midi à Ville-Vanier.

Il s'agit de M. Yvon Lévesque, du boulevard Henri-Bourassa et Richard Laberge de la rue St-Réal, à Québec. La collision a eu lieu à l'angle des rues Proulx et Beaucage. Les deux hommes ont été conduits à l'hôpital du Christ-Roi par les ambulanciers de la police de Ville-Vanier.

Par ailleurs, un jeune garçon a subi de graves blessures, peu avant six heures, hier soir, lorsqu'il a été heurté par une automobile sur la rue Sapinière-Dorion. Il a été conduit à l'Enfant-Jésus.

Ils optent pour la CSN

500 forestiers de Chicoutimi changent d'allégeance syndicale

Chicoutimi (PC) — Quelque 500 des 11,500 forestiers, membres de l'Union catholique des cultivateurs, ont fait savoir hier leur intention de quitter leur syndicat et de s'affilier à la Confédération des syndicats nationaux.

Les forestiers du groupe de Price à Shipshaw, dans la région du Lac-Saint-Jean, se plaignent du fait que, selon eux, les cultivateurs contrôlent tout au conseil d'administration de l'UCC et que les forestiers sont ignorés.

Dans un communiqué remis à la presse, les forestiers annoncent qu'ils entendent s'affilier à la CSN avant que le contrat, signé par l'UCC avec l'usine Price, n'expire le 31 mars 1968.

"Depuis 15 ans, lit-on dans la communication, les forestiers payent une cotisation égale à tout autre syndicat. Et, ce n'est qu'aujourd'hui, à la surprise générale de tous, qu'ils apprennent que les cultivateurs ont en main la reconnaissance syndicale et qu'eux seuls peuvent décider de tout à cause de la faible représentation des forestiers au conseil d'administration de l'UCC".

Les forestiers tiennent responsables le président de l'UCC du Saguenay, M. Joseph Bouchard, et le secrétaire, M. Jean-Marie Couet, d'avoir tenu secret pendant aussi longtemps "cette honteuse et injuste situation" envers les forestiers.

Union avec les ouvriers

Ils profitent également du fait que leurs confrères tiennent aujourd'hui et demain leur congrès annuel à Beauport, en banlieue de Québec, pour les inviter à se joindre à eux et les aider à faire "le bond gigantesque qui sépare les forestiers de l'ouvrier de l'usine".

En conclusion, les forestiers font la mise au point suivante: "Décision finale, nous ne voulons plus de l'UCC en forêt et nous prendrons les moyens nécessaires pour la sortir".

Inauguration à Montréal d'une polyclinique médicale populaire

MONTREAL. (P. A.) — La première "Polyclinique médicale populaire" du Québec, fondée conjointement par la Conseil du travail de Montréal et un groupe de médecins, s'est ouverte lundi dans l'est de Montréal, en plein quartier ouvrier.

La Polyclinique a pour but de dispenser la médecine à un prix modique à toute la population et d'éclairer les malades sur leurs droits aux prestations de l'Etat ou aux bénéfices des assurances.

La première Polyclique, située rue Ste-Catherine est près de la bouche de Métro Papineau et dispose déjà d'une vingtaine de locaux neufs et sobres où seront dispensées, outre la médecine générale, de nombreuses spécialités, la chirurgie dentaire, la pharmacie, etc.

Une vogue significative

Avant même l'inauguration, des malades avaient commencé à se présenter et le téléphone ne cessait de sonner, dans ce quartier où les autorités locales déplorent le manque de médecins.

Souhaitant la bienvenue aux nombreux syndicalistes, dont c'était une première réalisation faisant suite au rapport Gosselin sur la pauvreté à Montréal, aux médecins et autres spécialistes collaborateurs de la Polyclinique, ainsi qu'aux autres invités, le nouveau président du CTM, M. Armand Jolicoeur, n'a pas caché l'intention des initiateurs du projet actuel "d'établir aux quatre coins de la ville de Montréal et même de la région métropolitaine le même service pour la population en général" et les syndiqués de la FTQ en particulier.

Pour sa part, le Dr Benoit Deshaies, vice-président de la Polyclinique, a déploré que l'organisation sociale actuelle laisse sans "services essentiels" le plus grand nombre des personnes du monde ouvrier. Il a dénoncé la situation présente voulant "que l'exercice de la médecine et des professions auxiliaires de la médecine dans les hôpitaux ou les polycliniques attachées aux hôpitaux soit organisé de façon à faire passer la sécurité financière du médecin et de ses adjoints avant le besoin immédiat du patient".

Mouvement à chaine

"Les syndiqués, et avec eux les économiquement faibles, ont pris conscience de la situation alarmante où le système actuel les a acculés", a-t-il dit, et "l'établissement d'un coopératisme avec le monde médical leur est apparu comme le seul moyen efficace, capable de fournir à ce secteur de la population l'aide indispensable à la satisfaction de leurs besoins médicaux".

Le Dr Deshaies a indiqué clairement que ce mouvement était destiné à s'étendre "à toutes les zones défavorisées".

Organisme sans but lucratif, lancé au coût de $50 à $60,000 grâce à des contributions du CTM, de médecins et d'autres collaborateurs, la Polyclinique sera dirigée par un conseil d'administration de sept membres, dont la moitié seront nommés par le CTM et l'autre moitié par le groupe des collaborateurs médicaux.

Qu'en coûtera-t-il aux malades? Pour ceux couverts par une assurance médicale, les règlements de la Polyclinique obligent les médecins à accepter les honoraires de l'assurance; là où l'assurance ne couvre pas le traitement, pour les assistés sociaux et tous les autres cas, les taux seront ceux de la loi d'assistance médicale du Québec; dans les cas d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale par un médecin de la Polyclinique, les mêmes principes s'appliquent.

Sa voiture heurte un tas de pierres

Un jeune homme de Val St-Michel a subi des contusions vers 2 hres 45, la nuit dernière, lorsque son automobile a donné contre un amoncellement de pierres, en bordure du boulevard Pie XI.

Il s'agit de Louis Simard, du 480 du boulevard Pie XI. Il a été conduit à l'hôpital St-Ambroise de Loretteville par les ambulanciers de la maison Bell et Bédard de Loretteville. Son état est satisfaisant.

RIVE-SUD

Congrès régional des jeunes

Lévis-Lauzon, "la Chambre des congrès", surnom qu'elle s'est mérité depuis plusieurs années grâce à la forte participation de ses membres aux congrès de toutes sortes, reçoit cette année ses confrères de la région de Québec.

En effet, Lévis-Lauzon sera la Chambre hôtesse à l'occasion du congrès régional des Jeunes Chambres qui se tiendra à l'école Mgr-Déziel les 13 et 14 mai procnain.

Déjà sur les hauteurs de Lévis, dont la réputation de cordiale hospitalité n'est plus à faire, on se prépare à accueillir les congressistes de la meilleure façon qui soit.

A cette occasion, l'hon. Jean Lesage, chef de l'opposition à l'assemblée législative et conférencier invité entretiendra les congressistes sur: "La jeunesse actuelle face à la politique".

Les membres des Jeunes Chambres qui suivent seront aux congrès: Baie St-Paul; Charlesbourg; La Malbaie, Lévis-Lauzon; Loretteville; Montmorency; Québec; St-Agapit; Ste-Foy; Ville Vanier.

Notons que la Jeune Chambre Lévis-Lauzon célèbre cette année, son 30e anniversaire de fondation et cet événement ne doit pas passer inaperçu.

Entre Saint-Romuald et Saint-David

Entente de principe au sujet de l'utilisation de l'incinérateur

Saint-David — La cité de Saint-Romuald est la première des onze municipalités ayant signé une entente de principe avec ville Saint-David, pour l'utilisation de l'incinérateur de cette ville, à signer une entête formelle couvrant une période d'un an, à compter du 1er juin prochain.

L'entente fixe à $1.25 per capita, le prix d'utilisation de l'usine construite par la ville de Saint-David mais qui aura une utilisation régionale pour les municipalités de l'ouest du comté.

Procédures adoptées

Le conseil a adopté plusieurs résolutions ayant trait à l'utilisation par la ville de la cour municipale de Sainte-Foy. Ces procédures ont trait notamment aux amendes et tarifs, à la remise des amendes, etc.

Selon une déclaration du maire Albert Demers, l'affiliation de la ville à la cour de Sainte-Foy deviendra en force trente jours après un avis à cet effet, dans La Gazette officiel de Québec.

Adhésion

La ville a donné son adhésion à l'Union des Municipalités du Québec. Cette question était à l'étude depuis quelques temps.

C'est officiel

Elections prévues à la mairie de Lauzon

Lauzon — C'est officiel, il y aura élection à la mairie de Lauzon. M. Robert Guay, directeur pour le compte de la commission scolaire de Bienville a en effet annoncé sa candidature, hier après-midi.

Depuis quelques jours, il était question de cette candidature.

Jeudi soir, à 7 heures, il y aura présentation officielle du candidat à la population, en la salle de l'hôtel de ville.

M. Guay profitera de la circonstance pour faire connaitre son programme.

On nous informe que bon nombre d'électeurs ont déjà signé le bulletin de présentation de M. Guay.

Il y aura par conséquent deux candidats en lice puisque l'échevin J.-A. Roy a décidé de briguer les suffrages e remplacement du Dr L.-P. Guay qui quitte l'arène municipale après 17 ans comme premier magistrat.

Mesures sévères du Barreau de Montréal

MONTREAL (P.C.) — Le rapport annuel du barreau de la ville de Montréal, a été rendu public, hier, par le bâtonnier sortant, M. A. J. Campbell, et dévoile que 13 avocats du district de Montréal ont reçu des semonces disciplinaires en 1966 après que le Barreau eut reçu 52 plaintes contre eux.

Une des treize a été chassé du Barreau avec un dossier de 11 plaintes pendant que quatre autres ont reçu des suspensions d'une période variable, alors que les 8 derniers n'ont reçu qu'un avertissement.

"Il doit être souligné, a déclaré M. Campbell, que l'un des moyens les plus sûrs pour que le public ait confiance en nous, est de démontrer que le Barreau prend un vif intérêt à ce que la conduite de ses membres soit juste et honnête."

M. K. C. Lacroix a été élu bâtonnier pour la période 1967-68.

Important vol dans une boite de dépôt

MONTREAL (P.C.) — La police a rapporté hier qu'un montant approximatif de $25,000 a été volé dans une boite de dépôts d'une succursale de la Banque de Commerce, dans Saint-Michel, par des bandits qui ont utilisé de la dynamite pour faire sauter la boite.

CALENDRIER

MARDI, 2 MAI 1967
Rogations

Demain :
Rogations

SOLEIL: Lever: 4.46 Coucher: 7.08
LUNE: Lever: 2.56 Coucher: s. 1.07

Les marées de mardi le 2 mai
Hautes: 1.40 a.m. — 1.55 p.m.
Basses: 9.50 a.m. — 8.31 p.m.
Les marées de mercredi le 3
Hautes: 2.53 a.m. — 3.09 p.m.
Basses: 9.59 a.m. — 9.52 p.m.

PHASES DE LA LUNE DE MAI
Dernier quartier le 1er à 5 h. 32 a.m.
Nouvelle lune le 9 à 9 h. 55 a.m.
Premier quartier le 17 à 0 h. 18 a.m.
Pleine lune le 23 à 3 h. 22 p.m.
Dernier quartier le 30 à 2 h. 52 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
REFRIGERATEURS, CONGELATEURS
Aussi pièces en mains
Beatty
BUREAU J.-G. COUTURE
43, Ave Bégin, Lévis - 837-5393
67475 1-4 (mar. j. s. au 27-5) C.L.

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES des meilleures marques neufs $59.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience. Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
67534 10-4 (1 ms) 60 C.L.

Commerce à vendre

POSTE DE COMMERCE à vendre, 49, St-Joseph, Lauzon. Pour informations; Tél.: 837-5656.
67332 27-4 (6 fs) 66 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE
COURS DE COUTURE complet, théorie, pratique jour, soir. Inscrivez-vous maintenant à nos cours d'été et de septembre. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, avenue Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824 ou 837-0111. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
67533 13-4 (1 ms) 81 C.L.

Logements à louer

3 APPARTEMENTS, chambre de bain, chauffé, "220". Pour informations; Tél.: 837-8824 ou 837-0111 ou 837-6598.
67953 20-4 (1 ms) 118 C.L.

ST-ROMUALD, logement à louer, 3 et 7 pièces, plus chambre de bain, libre le 1er mai. Pour informations, tél.: 524-3516 ou 839-8642.
67990 21-4 (12 fs) 118 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA", "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
67459 3-4 (1 ms) 120-A C.L.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant
J.-M.-L. VERRET
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID, Qué.
Tél.: 837-4152

abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

MOTS CROISES

PROBLEME No 90

HORIZONTAL

1—Apercevoir — Sorte de fable présentant une vérité morale.
2—Difficile à entamer — Enlevé.
3—Fils de Jacob — Ile de la côte de Yougoslavie — Prénom féminin.
4—Conjonction — Unité de travail — Oignon à odeur très forte.
5—Ancienne ville d'Italie — Marmite de cuisine — Bison d'Europe — Chemin de halage.
6—Thymus du veau — Matelot placé en observation dans la mature — Chef-lieu d'arr. (Vaucluse).
7—Négation — Liqueur exprimée des plantes — Mammifère carnivore.
8—Plus mal — Négation.
9—Qui finit, termine — Fatigué — Pronom personnel.
10—Cou — Saison — Durillon.
11—Interjection — Pillage d'une ville — Trois fois — Femelle du sanglier.
12—Embarrassé, confus — Ecorce du chêne — Du verbe rire.
13—Ministre de la religion musulmane — Ce qui forme une limite, une séparation — Fruit d'une plante d'Arable.
14—Grande ouverte — Point cardinal.
15—Qui donne un revenu suffisant — Roseau dont les Anciens se servaient pour écrire.

VERTICAL

1—Espèce de nerprun d'Europe — Dernière poche de l'estomac des oiseaux.
2—Epaissi — Interjection.
3—Oasis du Hoggar — Oiseau grimpeur — Département français.
4—En qui l'on peut se fier — Cyclade.
5—Conjugaison — Rivière de France — Symbole chimique.
6—Pierre d'un bleu d'azur — Compagnon de Josué.
7—Embarcation légère marchant à la pagaie — Commune de Belgique.
8—Habitude ridicule — Tout lieu où l'on peut s'étendre.
9—Grave, sérieux — Excavation naturelle vaste et profonde.
10—Ville du Japon — Suite, succession.
11—Article — Petit corps sphérique — Adj. possessif.
12—Ville d'Angleterre — Sans valeur.
13—Grande fête, généralement de caractère officiel — Adj. possessif — Variété de pomme de reinette.
14—Massue de gymnastique — Singe américain.
15—Exposer en vente — Qui attaque la santé, la vie.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 89

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	P	A	T	H	I	E	■	H	A	C	H	E	■
2	I	D	I	E	■	A	I	N	■	D	■	H	O	I	R
3	L	■	D	R	U	■	C	D	I	A	■	M	E	G	■
4	O	D	E	S	S	A	■	P	E	N	N	E	■	R	C
5	N	■	R	E	A	■	S	E	I	D	E	■	C	■	T
6	■	M	■	E	■	S	O	R	T	E	■	L	O	R	I
7	S	O	L	■	P	I	N	C	E	■	C	O	R	S	■
8	A	N	A	S	■	S	■	E	■	E	■	F	A	I	M
9	L	■	P	U	R	■	A	M	A	N	T	■	N	N	E
10	O	S	E	R	■	L	I	E	G	E	■	S	■	O	■
11	P	■	R	■	B	O	R	N	E	■	P	A	F	■	C
12	E	R	■	F	O	R	E	T	■	T	E	L	E	G	A
13	T	I	R	■	N	I	E	■	D	■	C	A	R	M	■
14	T	O	I	T	■	S	■	C	A	S	■	D	I	E	U
15	E	N	T	E	R	■	G	E	M	I	N	E	R	■	S

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1							■								
2		■					■								
3		■					■								
4		■					■								
5		■					■								
6															
7		■					■								
8		■					■								
9	■	■					■								
10		■					■								
11		■					■								
12		■					■								
13		■					■								
14		■					■								
15		■					■								

LES ECHECS

PIEGES USUELS

Dans le Gambit Dame, les noirs se voient offrir un pion dès le deuxième mouvement : 1 d4, d5; 2 c4... Ils peuvent le prendre sans danger, temporairement, mais le rendre dès que les blancs manifestent le désir de le reprendre. Autrement, ils compromettent leur développement, s'ils s'attachent à ce pion. Ils ne doivent tenter de le conserver que si les blancs attendent trop longtemps pour le reprendre. Qu'arrive-t-il lorsque les noirs veulent à tout prix conserver le pion du gambit? Ceci, par exemple : 1 d4, d5; 2 c4, dxc4; 3 e3, b5; 4 a4, c6 (Sur 4..., a6, il suivrait 5 axb5, et les noirs ne pourraient pas reprendre par axb5, qui perd la Tour à a8.) 5 axb5, cxb5; 6 Df3... Maintenant, les noirs perdent au moins le Cavalier : 6..., Cc6; 7 Dxc6+, Fd7... Et la Dame blanche peut se retirer à e4, pour joindre c2. Les noirs ont une pièce en moins, sans compensation dans la position. Leur partie est perdue.

N.010567 PHN

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTO' — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

Un organisme grouperait toutes les ligues de propriétaires de la région

SAINTE-FOY (J. G.) — Le nouveau président de la Ligue des propriétaires de Ste-Foy, M. Paul Gosselin, a annoncé hier soir, le projet de formation d'un organisme qui grouperait toutes les ligues de propriétaires de la région de Québec.

Adressant la parole à l'occasion de son assermentation comme président de cet organisme par le maire Roland Beaudin, M. Gosselin a signalé que des contacts avaient déjà été faits avec différentes ligues de propriétaires des villes du Québec Métropolitain et que ceux-ci permettaient d'entrevoir la formation prochaine d'un organisme qui représenterait tous les propriétaires de la région métropolitaine de Québec. Le nouveau président a souligné qu'un semblable organisme existait dans la région de Montréal et que devant l'efficacité de celui-ci, on pouvait espérer obtenir de bons résultats d'une association du genre dans la région de Québec.

C'est d'ailleurs devant l'ampleur et l'importance des problèmes métropolitains de la région de Québec que les ligues de propriétaires songent à s'unir. M. Gosselin a souligné que des problèmes comme ceux du transport en commun, de la régionalisation municipale, de la taxe scolaire, appelaient des études qui dépassent les limites de chacune des municipalités.

Soulignant de récentes rencontres entre les maires Lamontagne de Québec et Beaudin de Ste-Foy, M. Gosselin a félicité les deux maires pour ces initiatives et a souhaité d'autres rencontres entre les maires des différentes municipalités de la région métropolitaine de Québec.

Parlant de sa nomination comme président de la Ligue des Propriétaires, M. Gosselin a déclaré que ce mouvement allait prendre une orientation nouvelle au cours des prochains mois. "Nous voulons être beaucoup plus positif", a-t-il dit. Nous voulons aider le conseil et le supporter dans ses efforts pour trouver des solutions aux problèmes municipaux. Nous sommes prêts à collaborer".

Pour sa part, le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin, a souligné l'excellent rôle que peut jouer une ligue de propriétaires. "Il est nécessaire que vous manifestiez", a-t-il dit. "Il est souhaitable que vous vous occupiez de la chose publique".

Me Lazarovitch bâtonnier du Barreau de Québec

Me Sidney Lazarovitz a accédé, hier, au poste de bâtonnier du Barreau de Québec, et Me Guy Dorion a été élu dauphin. Le bâtonnier de l'an dernier, Me Roger Thibodeau, agira comme deuxième conseiller, cette année. Le syndic de l'an dernier, Me Louis Fortin, a été réélu et Mtres Pierre Choquette et Louis Tardif ont respectivement été élus secrétaire et trésorier du Barreau.

Les conseillers aux sièges nos trois, quatre et cinq sont Mtres Gilles Rivard et René Dionne, du Jeune Barreau, et Gaston Savard, de la fonction publique. Mtres Raymond Boily, J.-Maurice Cantin et Jacques Marquis agissent également comme conseillers.

● Le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, a effectué sa première visite officielle aux autorités municipales de Sainte-Foy, hier soir, à l'occasion de l'assermentation des membres de l'exécutif de la Ligue des Propriétaires de cette municipalité. M. Lamontagne avait été invité par le nouveau président de la Ligue, M. Paul Gosselin qui est fonctionnaire municipal à Québec. Sur la photo, prise alors que M. Gosselin signe le document de son assermentation, nous remarquons, de gauche à droite, le maire Lamontagne, le maire Roland Beaudin, de Sainte-Foy et Mme Gilles Lamontagnge.

Avez-vous lu ça?

Les hommes d'affaires américains sont vraiment en mauvaise posture. Quand ils arrivent avec un produit nouveau sur le marché, les Russes l'inventent un mois plus tard et les Japonais le fabriquent à meilleur marché.

— oOo —

Suggestion pour un cadeau de noces: une douzaine de linges à vaisselle dont six marqués LUI et six marqués ELLE.

— oOo —

Avant d'aller à l'Expo, j'ai pris soin de me faire vacciner contre la ...tentation de trop dépenser. C'est parce que, comme bien d'autres, mes yeux sont trop grands et deviennent allergiques à mon portefeuille.

— oOo —

Le ministre Jean-Noël Tremblay parle parfois avec... ardeur! Mais quand il nous rappelle qu'il ne faut jamais oublier que ce sont les provinces qui ont donné naissance au pouvoir central et ont permis la Confédération, je suis prêt à répéter ces paroles après lui.

— oOo —

A mon avis, notre rédacteur en chef a raison d'affirmer que le problème du transport urbain dans le Québec métropolitain dépasse le niveau du seul transport par autobus. Je crains que l'enquête en cours soit trop longue, étant retardée par des délais qu'on devrait éviter.

— oOo —

Le 29 mars, je relatais ici l'inquiétude de Georgette Durand sur le sort d'un ex-détenu qui a retrouvé son honnêteté après avoir "payé sa dette à la société" et qui ne trouve pas d'emploi. Nombre de réponses reçues pour lui venir en aide: zéro.

— oOo —

Les deux grandes maladies de notre époque sont le cancer et le mal de "se prendre pour un autre". La recherche est nécessaire dans les deux cas.

Jean Napran

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans

par Pierre Chaloult

N.D.L.R. — Dans cette chronique qui paraît quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chaloult fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naître la Confédération canadienne.

L'Université, fille de l'Eglise

JEUDI, LE 2 MAI 1867

LE JOURNAL DE QUEBEC d'aujourd'hui abonde dans le sens du COURRIER DU CANADA d'hier à l'égard de Monseigneur Langevin, frère de M. Langevin, ministre dans le gouvernement de la province du Canada.

Voici les termes mêmes du JOURNAL DE QUEBEC :

"Ceux qui ont eu, comme nous, la bonne fortune d'assister, hier, à l'imposante cérémonie du sacre de Mgr de Rimouski et d'être présents à la belle soirée donnée à l'Université Laval, peuvent dire, avec un empereur romain, qu'ils n'ont pas perdu leurs vingt-quatre heures. Jamais, au double point de vue de l'instruction religieuse et du plaisir, journée n'a été mieux remplie.

"La séance d'hier soir a été aussi satisfaisante que nous pouvions le désirer; rien n'a manqué à l'éclat de cette fête. Tour-à-tour l'oreille était flattée par les belles paroles de plusieurs jeunes orateurs et par les flots d'harmonie qui nous venaient du magnifique corps de musique des élèves du Petit Séminaire de Québec, aidés du puissant concours de nos meilleurs artistes.

"Une assemblée d'élite remplissait la salle et Nos Seigneurs les Evêques de Tloa, de Rimouski, d'Anthédon, de Saint-Hyacinthe, de Kinston, d'Outaouais, de Toronto, honoraient la réunion de leur présence, ainsi qu'un bon nombre de laïques parmi lesquels nous avons remarqué l'honorable maitre-général des Posies, M. Langevin, l'hon. M. Tessier, le capt. Knox, de l'artillerie.

LA PUISSANCE DE LA MELODIE

"La séance fut ouverte par un brillant morceau de Mohr, intitulé Corbeille d'Oranges. Le corps de musique du séminaire a parfaitement rendu les beautés de cette composition; les jeunes musiciens ont prouvé, en commençant, qu'ils savaient comprendre les plus difficiles morceaux de musique et les interpréter heureusement.

"M. I. Belleau parut ensuite sur la scène et fit, dans un discours aussi bien pensé que bien écrit, l'éloge du grand prélat, Mgr de Laval-Montmorency, l'illustre fondateur du Séminaire de Québec. M. Belleau a été bien inspiré et a eu l'heureuse idée de mettre en relief deux traits dans l'ombre de la grande figure de Mgr de Laval : sa charité et son humilité. Nous étions accoutumé à entendre louer le côté voyant de son caractère, l'énergie déployée par M. de Pétrée dans ses démêlés avec le pouvoir civil, M. Belleau nous a initiés au mystère de sa vie intime, et désormais, le grand évêque nous apparaitra le front ceint de la double couronne de l'apôtre et de l'homme politique.

"Le discours de M. Belleau se résume dans ces deux mots : religion et patrie, qui rappellent le nom du premier évêque du Canada. Le jeune orateur sut ménager un éloge aux évêques présents, et nous nous joignons à lui pour dire que les vertus de Mgr de Laval revivent dans nos évêques, se transmettent comme un héritage dans la maison chargée de continuer son oeuvre pour le plus grand bien du pays et de la religion.

"MM. Legendre et Plamondon nous ont fait connaître la PUISSANCE DE LA MELODIE, en captivant l'attention de l'auditoire au plus haut degré. Ce morceau a été fort goûté, et ce n'est que justice. Il est rare de trouver deux voix qui se marient aussi bien que celle de nos deux amateurs distingués. Ils ont bien mérité les bravos répétés de l'assemblée.

"Nous ne pouvons plus suivre le programme, et nous avons hâte de parler du discours de M. L. Turcotte, élève en droit à l'Université Laval. Le nom du jeune orateur rappelle une de nos gloires parlementaires, notre ancien tribun, que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. La renommée du père faisait bien augurer des talents du fils, et, disons-le de suite, l'attente n'a pas été déçue. M. Turcotte avait à s'exercer sur un beau sujet : la vocation de la nationalité canadienne française.

CERTAINES IDEES UN PEU EXAGEREES

"Il a montré le lien qui nous unissait à la France, il nous a incorporé et identifié à ce grand pays de nos ancêtres et a montré que nous étions appelés à répéter en Amérique le rôle que la France joue en Europe. Son discours a été plein d'aperçus nouveaux. Il a bien fait voir l'influence de la France sur l'Europe qui tourne à droite ou à gauche, se plonge dans l'abime de l'anarchie ou revient sur les hauteurs de l'ordre, suivant l'impulsion de la France, du soldat armé de la civilisation. M. Turcotte parle avec conviction, il parle pour ainsi dire avec son âme, aussi, comme il sent vivement et avec quelle force, quel feu il traduit les sentiments qui le dominent ! quelle vivacité de langage, quel beaux mouvements !

"Nous ne pouvons approuver certaines idées, suivant nous, un peu exagérées, mais cette petite restriction ne peut nous empêcher de dire que le style, l'action et la voix sympahique du jeune orateur révèlent une nature servie par de beaux talents cultivés avec intelligence et succès.

"La soirée était bien avancée quand M. Gingras commença son discours, ce qui était un désavantage pour lui. Néanmoins il s'est acquitté on ne peut mieux de sa tâche et a montré qu'un élève de rhétorique peut quelque fois laisser le champ des fleurs pour aborder des sujets plus graves et demandant des études sérieuses. M. Gingras avait pris pour sujet de son discours l'influence de l'Episcopat sur la civilisation et la nation canadienne, c'est-à-dire qu'il a embrassé d'un coup l'histoire de notre pays. La religion, par l'épiscopat, nous a fait ce que nous sommes, et a porté au point où nous la voyons, la prospérité intellectuelle et morale des Canadiens.

"La cantate de Mgr de Laval a été enlevée, comme toujours, avec un entrain magnifique et la musique si vive et si entraînante de Rossini, a été couverte d'applaudissements prolongés. Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans féliciter ceux qui ont organisé le concert d'hier soir, de leur beau succès.

"Somme toute, la soirée a laissé tous ceux qui y ont assisté sous l'empire des plus agréables émotions".

J'ai tenu à reproduire en entier ce premier-Québec, dans le JOURNAL, sur le même sujet que celui d'hier dans le COURRIER DU CANADA. Je crois que ces deux éditoriaux se complètent l'un l'autre. Ils reflètent deux aspects de la grande manifestation d'hier l'aspect religieux et l'aspect culturel. Monsieur le Principal Langevin, devenu Monseigneur Langevin, est la vivante image de "notre" Bas-Canada resté catholique et français même après la conquête par les Anglo-protestants. Peut-être faudrait-il dire : demeuré français PARCE QUE demeuré catholique, et en sens inverse : demeuré catholique PARCE QUE demeuré français.

Plusieurs manifestations marqueront la Semaine de la France à Québec

Par Pierre POURCHELLE

La Semaine de la France à Québec, qui débutera jeudi, promet une série de manifestations auxquelles les Québécois ne pourront pas rester insensibles.

Elle débutera avec des fleurs, par la Journée du Muguet, du beau muguet de France tout frais expédié par avion de la ville de Bordeaux qui l'a offert à la Société française de Bienfaisance. Il doit en arriver 5,000 brins. Le même jour, nous aurons la visite des pompons rouges de l'aviso-escorteur "Commandant Bourdais" qui restera dans le port jusqu'à lundi.

Jeudi également, on procédera à l'ouverture des expositions : d'artisanat, aux Galeries Saint-Jean; d'émaux de Limoges, chez Paquet, à Saint-Roch; de science et d'industrie et de revues techniques, à la Place Fleur-de-Lys; de jouets de livres et de disques pour enfants, au Centre Sainte-Foy; des Antilles françaises, chez Pollack, à Ste-Foy; de l'art de la table au Centre Laurier. On inaugurera au Musée du Québec des expositions d'archives, de médailles et de philatélie.

Vendredi, on inaugurera l'exposition des Jeux olympiques d'hiver à Lévis, l'exposition pédagogique au Centre audio-visuel de la C.E.C.Q., rue Bourlamaque, l'exposition d'affiches "Connaissance de la France" à l'Université Laval, au Pavillon des sciences de l'administration et du commerce et la rétrospective du cinéma français au théâtre de l'Estoc.

En l'honneur des marins français, on a organisé le "Bal des pompons rouges", Place Fleur-de-Lys, sous les auspices de la Société française de Bienfaisance, du Club Optimiste et de la Société Saint-Jean-Baptiste, samedi soir.

On retrouvera les pompons rouges le dimanche à la fête de Jeanne d'Arc, au parc des Champs de bataille; la messe officielle aura lieu à l'église Saint-Coeur de Marie. Le soir, à l'Académie de Québec, ce sera la première canadienne du grand film français "Le Voleur" de Louis Malle.

Le "Commandant Bourdais" nous quittera lundi matin pour se rendre à Chicoutimi, alors qu'on ouvrira la Journée de l'Aquitaine au Centre Laurier. Il y aura dans la matinée une réception à l'hôtel de ville pour la délégation de la ville de Bordeaux, ville jumelle de Québec. Le soir, ce sera une présentation de modes "prêt à porter" à la presse et aux acheteurs. A 9h. M. André Panel, attaché culturel à Québec, donnera une conférence sur Delacroix à l'Institut Canadien.

Tout le monde sait déjà que mardi le 9 mai, ce sera l'arrivée du paquebot "France" à Québec. C'est à lui seul tout un programme et l'on n'a pas prévu d'autre manifestation pour cette journée.

Une autre présentation de modes au lieu au Patro Roc-Amadour sous l'égide du TLNF mercredi soir et le jeudi, ce sera la Journée de la presse française au Palais Montcalm. A bord du "France" on donnera une soirée de gala dont de nombreux Québécois se sont montrés friands. Le vendredi, ce sera la Journée des Antilles françaises chez Pollack, à Ste-Foy, et la visite du "France" par les agents de voyage. Le "France" nous quittera le samedi à 6h. du soir et l'on terminera la Semaine de la France par un grand bal. N'est-ce pas un programme substantiel et attrayant ?

Ste-Foy aura-t-elle un amphithéâtre municipal?

(Par Jean GUILBERT)

SAINTE-FOY — La ville de Ste-Foy aura-t-elle son amphithéâtre municipal dans un avenir prochain? D'après les brides de conversations entendues, hier soir, lors de l'assemblée régulière du conseil de ville, il est évident que les autorités municipales étudient le projet très sérieusement.

Un membre du conseil a déclaré, entre autres choses, qu'il se rendrait prochainement dans la ville de Donnacona pour étudier le projet d'arena réalisé dans cette municipalité. On visiterait également d'autres édifices du genre qui ont été construits récemment dans la province.

Le problème le plus important auquel les autorités municipales ont à faire face pour réaliser ce projet est évidemment celui du financement. Un échevin a déclaré, pour sa part, qu'il fallait nécessairement songer à organiser une souscription populaire puisque la municipalité ne pouvait se permettre d'investir de $150,000 à $200,000 dans un tel projet. On a d'ailleurs laissé entendre que des souscripteurs anonymes ont déjà manifesté le désir d'apporter leur contribution.

Il semble bien d'autre part que le conseil a abandonné le projet d'un centre civique tel que préconise par le service municipal des loisirs dans son rapport de 1966. Ce centre civique aurait compris en plus d'un amphithéâtre, une piscine intérieure et différents locaux pour l'organisation des loisirs.

De récents contacts avec les autorités scolaires auraient permis au conseil d'apprendre que certaines réalisations prévues dans le projet du centre civique seront réalisées par elles. La ville n'aurait donc pas à s'en occuper.

Construction à la hausse

Par Jean Guilbert

SAINTE-FOY — Contrairement à la plupart des municipalités du Canada, la ville de Sainte-Foy n'a pas souffert d'une baisse dans le domaine de la construction au cours des quatre premiers mois de l'année 67.

Un récent rapport sur le permis de construction remis aux membres du conseil de ville et qui a été rendu public lors de la séance d'hier soir révèle en effet un investissement de $5,241,619 en valeur déclarée depuis le premier janvier dernier comparativement à $4,326,387 pour la même période l'an dernier. C'est donc près d'un million de dollars de plus qui a été investi dans la construction à Sainte-Foy en 1967.

Si le rapport révèle qu'il s'est construit 123 maisons uni familiales d'une valeur totale déclarée de $2,405,650 au cours des quatre premiers mois de 1966, comparativement à 100 maisons du même genre pour une valeur de $2,180,200, en 1967, il s'est par contre construit 14 édifices totalisant 175 logements au cours des quatre premiers mois de 1967 comparativement à seulement 12 édifices totalisant 108 logements pour la même période de 1966.

La comparaison des valeurs déclarées s'établit alors à $1,532,590 pour 1967 contre $726,000 pour 1966. C'est donc dire que les maisons à logements multiples deviennent de plus en plus populaires dans la ville de Sainte-Foy.

La section commerce et industrie a accusé par contre une légère baisse en 1967. Les quatre premiers mois de 1966 révèlent un investissement de $959,500 comparativement à $586,000 pour la même période de 1967.

Il s'est finalement construit deux édifices non imposable totalisant une valeur de $230,000 depuis janvier 1967.

$50,000 à l'U. Laval

SAINTE-FOY (J.G.) — La ville de Sainte-Foy a souscrit $50,000 au fonds d'aide à l'Université Laval. C'est son honneur le maire Roland Beaudin qui a remis le chèque, hier soir, à M. Henri Béique, le président de la campagne de souscription en faveur de l'Université Laval. L'objectif est de $35 millions. Cette souscription de $50,000 est versée à raison de $5,000 par année pendant une période de 10 ans.

En remettant le premier versement au président de la campagne de souscription, le maire Beaudin a souligné que la ville de Sainte-Foy se devait de donner l'exemple puisque la Cité universitaire se trouve dans les limites de la municipalité.

"Notre ville est la première à bénéficier de l'Université, "de déclarer le premier magistrat" puisqu'un grand nombre des étudiants logent dans les familles de nos contribuables. L'Université Laval est également le plus gros employeur de Sainte-Foy et elle verse près de $8 millions en salaires par année."

Le président de la campagne a souligné pour sa part que cette souscription ne s'adressait pas particulièrement à la population en général mais plutôt aux grosses entreprises, aux maisons d'affaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu permettait de fournir une bonne contribution à cette institution.

UN SYNDICAT DES EMPLOYES MUNICIPAUX A MONTMORENCY

MONTMORENCY (F. D.) — Le conseil de ville de Montmorency a pris connaissance hier soir d'une lettre du Service des relations du travail du ministère du Travail les avisant que les employés municipaux de Montmorency ont demandé l'accréditation de leur syndicat qui serait vraisemblablement affilié à la CSN. Les membres du conseil de ville n'ont posé aucune objection à cette demande.

Une semaine d'embellissement

Par ailleurs, dans la ligne des décisions de plusieurs autres municipalités, le conseil de ville de Montmorency a décrété la tenue d'une semaine du nettoyage et de l'embellissement du 15 au 21 juin sous le patronage de la Jeune Chambre de la municipalité qui se chargera de la publicité auprès des citoyens.

2 ans sans accident mortel

D'un autre côté, le chef de police de Montmorency, M. Litle Simard, a été autorisé à recevoir le 10 mai un certificat de sécurité routière, rendant hommage au fait que cette municipalité n'a été le témoin d'aucun accident mortel depuis deux ans.

Courville veut emprunter $293,000

COURVILLE (F. D.) — Le conseil de ville de Courville a décidé hier soir d'aller sur le marché des obligations pour un montant de $293,000.00. Depuis 3 ans, en effet, la municipalité qui a réalisé des dépenses pour quelque $1,200,000. avait dû équilibrer son budget à l'aide d'emprunts temporaires.

Cette émission d'obligations, en plus de récents emprunts de l'ordre de $475,000. dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur l'aide aux municipalités, permettrait selon le maire de la ville, M. Paul-Emile Giroux, d'équilibrer le budget, des emprunts temporaires ayant dû être contractés en raison des restrictions du crédit dont toutes les municipalités ont eu à souffrir ces derniers temps.

Tout sera fait

MONTREAL — "L'Association canadienne des fabricants de produits d'épicerie, fera tout en son pouvoir pour aider ses membres à se conformer au nouveau règlement du gouvernement du Québec concernant l'usage du français sur les étiquettes des produits alimentaires vendus dans la province de Québec", a déclaré récemment M. G. C. Clarke, président du Conseil de l'association.

M. Clarke ajoutait. "Nous n'avons pas encore pris connaissance des termes exacts de l'édit, mais nous l'étudierons à fond lorsque nous le recevrons".

"Notre association tient à assurer les consommateurs de langue française que tous les renseignements nécessaires apparaissent en français sur les étiquettes de produits alimentaires.

"Depuis plusieurs années, la majorité des fabricants de produits d'épicerie du Canada ont eu pour ligne de conduite d'avoir des inscriptions bilingues.

A la lumière de cet édit, cette politique prendra encore plus d'ampleur", a-t-il dit.

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

—"Qu'est-ce qui vous a inspiré votre chronique si originale ?" me demande quelqu'un.

—"C'est que, me suis-je dit, si le mal et les crimes ont comme un effet magique destructeur auprès de tant de ceux qui en sont sursaturés de tant de façons, ... pourquoi le bien, tellement plus séduisant, n'aurait-il pas sa propre puissance constructive d'attraction ou d'imitation ?

Imaginez, par exemple, que toutes les publications les plus honteusement exploiteuses du sexe se transforment tout à coup ... pour replacer la sexualité dans le plan du Créateur et la présenter avec tout le respect que commande sa relation avec le vrai bel amour ... ! Quelle puissance d'épanouissement pour la société d'aujourd'hui et de demain !

"Si, au lieu d'un joyau ou d'une fleur, a écrit Geo. MacDonald, on pouvait faire le cadeau d'une belle pensée au coeur d'un ami, voilà qui serait donner comme seuls les anges peuvent donner" !

Voilà qui veut caractériser notre petite chronique. J'ai cru que ce fait de donner la place d'honneur à un beau geste vécu laisserait chaque soir à plus d'un ami une pensée exaltante capable de cultiver en lui le meilleur de l'homme, pour son bonheur comme pour celui des autres.

Le bon vieux Montaigne le disait : "Les plus plaisantes choses au monde sont les pensées plaisantes : le grand art de la vie, c'est d'en avoir le plus possible".

R. GAILLARD

Pour favoriser le développement de la partie nord de Beauport

BEAUPORT (F.D.) — Le conseil de ville de Beauport a étudié hier soir le projet d'élargissement de la rue Seigneuriale préparé par l'ingénieur municipal, M. M. Gravel. Il s'agirait de faire de la rue Seigneuriale qui traverse Beauport du sud au nord un "quatre-voies" qui permettrait de faciliter le développement du secteur de Beauport récemment acquis par l'annexion de Beauport-Ouest.

Cet élargissement de la voie presque centenaire s'étendrait de l'avenue Royale à l'avenue Ste-Thérèse, voie-frontière avec la municipalité de St-Dunstan du Lac Beauport. Selon les octrois obtenus, la rue Seigneuriale deviendrait un trois ou un quatre-voies.

On sait que cette rue Seigneuriale élargie traversera le futur boulevard Provincial (la voie de ceinture du Québec métropolitain qui doit être construite prochainement), qu'elle traversera aussi le boulevard intermunicipal (vraisemblablement le long de la ligne de transmission de l'Hydro-Québec) qui doit relier le nord des quatre municipalités suivantes : Giffard, Beauport, Villeneuve et Courville et qu'elle sera parallèle au boulevard Industriel qui doit relier le futur parc industriel de Beauport au boulevard des Chutes vraisemblablement au niveau du boulevard Vallée.

PROJET D'UN FONDS INDUSTRIEL

Par ailleurs, le conseil de Beauport a aussi procédé à l'étude de la création d'un fonds industriel municipal qui favoriserait le développement du parc industriel projeté. Et ceci, à la lumière de diverses formes de fonds industriel déjà existants dont celui de Ville Vanier qui s'élève à un montant d'un demi-million.

Inspection annuelle du H.M.C.S. Montcalm

Au cours de la soirée du 1er mai, le Capitaine J.-L. Neveu, C.D. M.R.C., Chef d'état major du Commandant des Divisions Navales, a procédé à l'inspection annuelle du H.M.C.S. MONTCALM.

L'inspection des officiers, des officiers-cadets de la division universitaire d'instruction navale, des marins et auxiliaires féminins a été suivie par une cérémonie de Divisions au Manège Militaire.

Les effectifs du H.M.C.S. MONTCALM, unité de réserve navale de Québec, se composent de 250 officiers, marins et auxiliaires féminins, et de 35 cadets. L'inspection annuelle fait partie d'une compétition nationale entre les divisions navales afin d'évaluer le rendement de la formation et de l'administration des unités de réserves navales du Canada. En 1966, le Quartier-Général des Forces Canadiennes a décerné le trophée Malahat au H.M.C.S. MONTCALM, cette Division s'étant classée au deuxième rang au Canada.

Le H.M.C.S. MONTCALM est commandé par le Commandant Jean-Paul Jobin. Le H.M.C.S. MONTCALM se spécialise dans les communications-radio et dans l'entraînement de manoeuvres et matelotage. Les exercices d'entraînement ont lieu tous les lundis de septembre à la mi-juin à la Division Navale sur l'avenue Laurier.

Quelques cent marins et auxiliaires féminins du H.M.C.S. MONTCALM quitteront Québec dans le cours du mois de juin pour Halifax, N. E., et Victoria, C. B., afin d'y suivre un cours avec les forces navales canadiennes régulières, tandis que 75 officiers et marins présenteront, à l'occasion du Centenaire, une série de démonstrations d'exercices dans quelques villes de l'est du Québec.

Au Séminaire spiritain

Des hommes d'affaires et des professionnels de Québec et des environs st rendront au Séminaire spiritain, mercredi le 3 mai, à la sortie des bureaux, pour offrir leur encouragement et leur aide aux futurs missionnaires spiritains. Depuis quelques années, sous forme de réception qu'ils organisent au Séminaire même des Quatre-Bourgeois, les Amis des Pères du Saint-Esprit se retrouvent dans une atmosphère de calme et de chaude cordialité pour rencontrer les missionnaires "de la Terre des Hommes".

Cette année, cette réception sera présidée conjointement par un évêque missionnaire spiritain, S. E. Mgr Auguste Delisle, de Nigéria et M. le maire de Ste-Foy, M. Roland Beaudin. C'est sur le territoire de la cité de Ste-Foy que se trouve érigé le Séminaire spiritain.

l'Action éditoriale

A 42 ans, elle commence à radoter !

Depuis 1925, le Québec soumet ses films et ceux des autres à une loi des "vues animées". En raison des développements survenus depuis, la loi comporte évidemment certains inconvénients mineurs (!) : à l'époque, les films étaient muets, ce qui dispensait le censeur de se tracasser à propos des histoires salées... En 1967, nous subissons encore la même loi et nous la trouvons forcément muette.

Depuis cinq ans, à vrai dire, on commence à entrevoir que peut-être un jour il deviendra concevable que nous puissions en arriver à envisager la possibilité d'apporter éventuellement des amendements à cette bonne vieille loi. Ouf ! Ce n'est pas par de telles velléités qu'on dote Québec d'une politique intelligente en matière de cinéma, qu'on donne à une adolescence la protection nécessaire et à l'adulte une latitude réfléchie. Ce qui étonne, c'est que des éclairs d'espoir ont surgi périodiquement : M. Lapalme semblait sur le point de donner suite à diverses recommandations; le gouvernement actuel avait laissé entendre qu'il proposerait une refonte complète de la loi du cinéma. Jusqu'à maintenant, peu de choses ont changé.

On s'étonne d'ailleurs que les principaux aspects de cette refonte indispensable soient justement ceux dont on retarde l'étude. La présence de l'Expo 67 exige assurément qu'on se préoccupe des films qui y seront présentés et des ciné-parcs qu'on voudrait y adjoindre, mais on ne doit pas remettre constamment à plus tard la rédaction d'une véritable loi-cadre du cinéma.

A l'heure actuelle, l'adulte se plaint des limitations de la censure, mais n'importe qui entre dans n'importe quelle salle de cinéma. Même ceux qui aiment à se montrer larges sursautent en constatant que n'importe quel enfant de douze ans peut pénétrer dans une salle de cinéma et goûter longuement les pires films d'horreur. La solution ? Etablir des paliers d'âge; sélectionner les films qui conviennent à chaque groupe : tel film convient aux seuls adultes, tel autre convient également aux adolescents... Cette compartimentation ne vaudra pourtant que si elle s'appuie sur une carte d'identité. Aujourd'hui, l'Office catholique national des techniques de diffusion effectue une classification des films, mais rien n'interdit aux adolescents d'assister à la présentation des films réservés aux adultes. Le législateur devra enfin faire montre de courage et exiger une identification sans laquelle toutes les classifications ne seront jamais que du verbiage.

Le Québec ne peut même pas s'occuper de ciné-parcs et des films à l'Expo sans définir d'abord sa politique générale de cinéma. Les permissions qu'on accorderait pour une circonstance particulière ne devront tout de même pas contredire les directives générales d'une loi-cadre. Si le gouvernement s'occupe des films à l'Expo avant de définir ses volontés globales, comment pourra-t-il tantôt faire marche arrière ?

A l'âge de 42 ans, notre loi du cinéma commence à radoter. Cela, tout le monde le sait. Il faut des paliers d'âge et une politique générale ? Cela aussi, on le sait. Il semble pourtant qu'on veuille encore régler certains problèmes précis avant de fixer les cadres. Il semble pourtant qu'on veuille encore prendre des décisions particulières avant d'avoir défini des barèmes généraux. S'occuper des problèmes particuliers ressemble à de l'inconséquence et à de l'imprévoyance; ne pas s'occuper du problème dans son ensemble ressemble, après toutes ces années, à de l'inconscience.

Laurent Laplante

Un comité exécutif pour les villes de 40,000 âmes et plus

BLOC NOTES

Il y aura bientôt quatre ans, débutaient les travaux de la Commission Sylvestre chargée par le gouvernement Lesage d'étudier le système administratif de la Ville de Québec et formuler des recommandations. Ce ne sont point les mémoires qui firent défaut à l'organisme précité.

Sur un point, entre autres, certains des documents présentés aux commissaires disent : Il faut à la Ville un exécutif, groupe plutôt restreint d'administrateurs, formé du maire et de quelques échevins, qui constituera une manière de gouvernement, de ministère. Puis, il y aura le Conseil qui, lui, tiendra lieu d'Assemblée, de Chambre législative. Pour leur part, en des termes différents, la Chambre de Commerce de Québec, le Progrès civique et l'échevin Isidore Deschênes énoncèrent des suggestions en ce sens.

La Commission Sylvestre, c'est-à-dire, feu le juge C.-A. Sylvestre, et ses collègues, Me Pierre Letarte et Guy Fortier, C.A., et le secrétaire, Me Louis Vézina, retinrent l'idée : La deuxième de leurs 25 recommandations principales émet le voeu que l'on amende la charte de la Ville, de façon à créer un exécutif municipal, formé du maire, de deux conseillers et du gérant.

Subséquemment, les autorités du Québec convinrent de mettre sur pied ledit exécutif. Au lieu de deux conseillers, il y en aurait trois, un par district. Peu après la présentation du rapport Sylvestre, le premier ministre du temps, M. Jean Lesage et M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales déclarèrent que le document pourrait servir comme de "charte" à d'autres villes, notamment à celles de 50,000 âmes et plus.

X X X

Le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Paul Dozois, lui, ouvre la porte encore plus large. Au comité des "bills" privés, il déclarait, de fait, le 20 avril, que c'est l'intention du gouvernement d'autoriser les villes de 40,000 âmes et plus à se donner un exécutif. On amendera la loi dites des "cités et villes", car cette dernière ne renferme rien à cet égard. Présentement, les villes qui désirent avoir un exécutif municipal doivent présenter une requête à la Législature. Dorénavant, aura donc un exécutif toute ville d'une population de 40,000 habitants et plus qui désirera en avoir un.

Une bonne chose ? Sûrement, pas une mauvaise chose en soi. Le gouvernement municipal est affaire complexe, pas toujours aisée, loin de là. Les problèmes sont nombreux. La formule de l'exécutif est efficace. Elle a sûrement ses avantages. Comme toute chose humaine, elle a, hélas ! aussi ses inconvénients. L'exécutif est, plus ou moins — et sans donner ici une acceptation péjorative aux termes — une "chambre noire". Par la force même des choses, pourrait-on dire, les conseillers non-membres de l'exécutif, surtout, va de soi, s'ils n'adhèrent point au parti en selle à l'hôtel de ville, peuvent, à tort ou à à raison, prétendre qu'ils sont un peu de seconde zone.

Les avantages de la formule, au demeurant, l'emportent-ils sur les inconvénients ? On peut le penser, tout en s'efforçant de faire en sorte que le jeu démocratique ait, le plus possible, droit de cité. En résumé, un exécutif pour toute ville de 40,000 âmes et plus ? Pas mauvaise idée, à la condition que TOUS les élus du peuple, membres ou non de l'exécutif municipal, aient bien le sentiment d'exister, d'être sérieusement consultés, d'avoir authentiquement l'occasion d'y aller, le cas échéant, de leurs remarques et de leurs suggestions.

C'est déjà le cas, dira-t-on, puisqu'existe telle chose que le Conseil municipal lui-même, où tout le monde peut parler, émettre des opinions et des vues. Reste que le ou les conseillers, non-membres du parti au pouvoir, n'assistent point aux caucus. C'est dans les règles du jeu parlementaire, répliqueront d'aucuns. En un sens, ils ont raison. Par ailleurs certains pourront leur répondre : Précisément, l'ont n'est pas au parlement, mais bien à l'hôtel de ville. Est-ce, en définitive, si bonne chose que s'instaure en ce lieu le régime des partis ? On peut dire oui; on peut dire non. C'est discutable.

X X X

Au fait, comment procéder au juste, lors de la formation de l'exécutif municipal ? En juillet 1965, l'actuel et l'ancien ministres des Affaires municipalles, MM. Dozois et Laporte, se sont affrontés sur le sujet. En bref, M. Dozois estimait ceci : Il n'est pas indiqué de confier au maire seul le soin de former le comité exécutif. Il peut arriver, disait-il, que le maire fasse son choix, quitte à être subséquemment en lutte avec une opposition au conseil de ville. M. Dozois estimait que la motion du maire désignant les membres du futur exécutif devrait être soumise au Conseil, pour approbation. M. Laporte, alors ministre, disait, lui : Certes, il peut arriver que le maire et les membres de l'exécutif choisis par lui aient à affronter de l'opposition au conseil. Mieux encore vaudrait cet éventuel état de choses qu'un désaccord au sein même de l'exécutif. Advenant un tel choc, une administration municipale pourrait être "bloquée".

Où l'on voit qu'il y a, ici et là, des vues différentes au sujet, du moins, de la formation des exécutifs municipaux. Y en aura-t-il beaucoup sur l'idée, lancée tant par M. Dozois que par M. Laporte, d'autoriser toute ville de quelques dizaines de milliers d'âmes et plus à se donner un exécutif? La chose n'est peut-être pas tellement à prévoir. Quant aux modalité, aux attribution, etc., puisse-t-on prévoir et instaurer un mode d'administration municipale qui sache concilier efficacité et respect du jeu de la démocratie !

Odilon ARTEAU

L'explication de M. Robichaud

BLOC NOTES

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, se laissait interroger par des journalistes, à l'émission télévisée "Conférence de presse", dimanche soir. Les représentants de la presse l'ont particulièrement harcelé avec des questions sur le biculturalisme.

Le gouvernement de M. Robichaud a refusé récemment, d'approuver une résolution proposée par l'opposition et visant à reconnaitre un statut officiel à la langue française dans cette province. Selon le député de Kent, le gouvernement n'aurait pu adopter cette résolution sans commettre une injustice envers les contribuables de langue anglaise, du fait que l'anglais lui-même ne possède pas de statut officiel au Nouveau-Brunswick.

On a l'impression que certaines considérations politiques entrent en ligne de compte dans cette histoire, bien que le premier ministre le nie formellement. Il y aura des élections générales au Nouveau-Brunswick d'ici un an. Or on sait que plus de 60 pour cent de la population est composée d'Anglophones. Cela veut dire trois électeurs sur cinq dont il faut ménager la susceptibilité S'il faut en croire les observateurs politiques, M. Robichaud devra prendre toutes les mesures pour ne pas trop échapper de votes, car déjà, le principal homme d'affaires et principal financier du Nouveau-Brunswick, M. T. C. Irvink aurait perdu une grande partie de l'intérêt qu'il accordait aux libéraux de cette province.

Mais la décision du gouvernement libéral de rejeter la résolution proposée par l'opposition place le gouvernement dans une situation particulière à l'égard des francophones dont il a dû essuyer certains reproches. Et maintenant, il doit aussi chercher des mesures pour atténuer les effets de sa décision. Il ne manque pas d'imagination sur ce plan. Il veut même faire pour le bilinguisme et le biculturalisme, plus que tout ce qui a pu être fait jusqu'à maintenant dans les autres provinces. Il songe à doter l'Assemblée législative d'un système de traduction simultanée, il fera imprimer tous les documents officiels dans les deux langues, et le reste.

Pour les Canadiens français du Québec et des autres provinces, aucune raison de s'inquiéter de la pensée de M. Robichaud concernant la constitution. Il croit à la nécessité de la reviser en accordant un statut particulier au Québec et en prévoyant la sauvegarde des droits de toutes les minorités. Il aurait causé de tous ces projets avec M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario, lors de l'inauguration de l'Exposition universelle la semaine dernière, mais, affirme-t-il lui-même, il n'a pas eu l'occasion de rencontrer le premier ministre Daniel Johnson pour le mettre au courant de ses projets.

En attendant tout ce renouveau, le Nouveau-Brunswick a manqué une belle occasion de se donner au moins une langue officielle, et il demeure multilingue. Et qu'arriverait-il de tous ces beaux projets si M. Robichaud devait perdre ses élections ? Il serait humiliant qu'un autre premier ministre de langue anglaise accorde le statut de langue officiel au français. Si le statut de la langue anglaise était reconnu avant celui de la langue française, il y aurait là de quoi faire regretter l'occasion qu'on vient de laisser échapper.

Roger BRUNEAU

La parole est aux lecteurs

Dr Jykell ou Mr Hyde ? (2)

Roger-J. Bédard

Dans l'affaire du Labrador, la justice n'était aveugle que d'un oeil. L'autre était bien ouvert sur les intérêts britanniques. Le parrallèle avec le coup de Cecil Rhodes (1896-97) est trop frappant pour ne pas être évoqué de nouveau.

Les pièces du casse-tête sont maintenant assez connues pour que nous soyons en mesure de commencer à les placer en ordre.

Des ressources forestières pour deux grandes pulperies

Les frères Harmsworth (Lord Northcliffe et Lord Rothermere) publiaient à cette époque plus d'une trentaine de quotidiens. Une chaîne de journaux de cette dimension consomme des quantités absolument énormes de papier.

Lord Northcliffe a fondé Anglo-Newfoundland Development Co. qui a ouvert à Grand Falls, T.N., en 1910 une grande usine de papier-journal. Quelques années plus tard, son frère, Lord Rothermere, a pris dans la Cie W.V. Bowater & Sons des participations très considérables (1).

Une filiale de Bowater Corp. — Newfoudland Power & Paper Co — incorporée en juillet 1923 a construit à Corner Brook T.N. la plus gigantesque usine de papier du monde.

Très tôt, les frères Harmsworth se sont intéressés aux réserves forestières du bassin Hamilton. Et pour cause. L'épinette noire du Labrador est un bois à fibre de haute densité sans égal pour la fabrication du papier.

Durant la première moitié du XXe siècle, la famille Harmsworth a signé avec la colonie de Terre-Neuve une multitude de contrats concernant les richesses naturelles de cette province.

Mieux. Pendant que la cause de la frontière Québec-Terre-Neuve était entendue par les lords de Sa Majesté, des journaux Rothermere ont battu campagne pour que les ressources du Labrador soient placées "sous une juridiction dont la loyauté n'est pas sujette à caution".

Quelques années après le jugement, une revue a résumé en cette phrase les méthodes d'affaires du vicomte de Rothermere : "He has got the power and knows how to apply it to get results" (2)

W.V. BOWATER & Sons Ltd

L'autre grande entreprise de pâte et papier — Bowaters Corporation — a procédé à des transactions de même farine. Nous avons parlé plus haut de la création de l'usine de Corner Brooke.

La Compagnie W.V. Bowater & Sons Ltd a été fondée en 1884 par William Vansitart Bowater. Ses trois fils Thomas V., Frank H. et Frederick W. ont été très actifs dans l'entreprise familiale.

A l'époque du procès du Labrador, Sir Eric Vansitart Bowater était président de la Cie. Son père, lord Frederick William et son oncle, lord Frank Henry Bowater occupaient tous deux des fauteuils à la Chambre des lords de Londres. Le dernier était lord-maire de Londres.

Les liens de famille et d'affaires entre les Bowaters et les Harmsworth étaient extrêmement denses. Par exemple en 1926, ces deux grandes familles ont construit une usine de transformation de la pâte en papier à Northfleet dans le Kent.

L'espace nous manque pour expliquer tout ce réseau de liens entre les milieux du journalisme britannique, la grande industrie papetière et la haute politique de l'empire sur lequel le soleil ne se couche jamais. Nous y reviendrons.

Des ressources minières de la région

Rio Tinto Co. Ltd, rachetée de l'Espagne en 1893 fut l'une des plus remarquables créations industrielles de la banque de Rothschild.

Juste avant la première Grande Guerre, Tilt Cove Copper Mine Ltd dans l'Ile de Terre-Neuve était la plus importante mine de cuivre de l'Empire. Rio Tinto détenait des participations dans Tilt Cove Copper.

Très tôt, les éclaireurs de Rio Tinto ont traversé le détroit de Belle Ile et se sont avancés dans le Labrador. Ils connaissaient déjà en 1920 les immenses ressources du sous-sol labradorien.

Durant les premières années '20, M. Vere Brabazon Ponsonby, 9e comte de Bessborough est entré au conseil d'administration de Rio Tinto Co Ltd, de DeBeers Consolidated, etc., toutes des sociétés du groupe Rothschild.

A l'époque du procès (automne 1926), Lord Bessborough et lord Rothschild lui-même étaient déjà les agents de liaison entre les hautes sphères de la politique britannique et les compagnies rothschildiennes.

Discrètes et effacées à l'époque du procès, les interventions du comte de Bessborough dans l'affaire du Labrador deviendront beaucoup plus directes durant son séjour comme gouverneur général du Canada. Il opposera un non-recevoir catégorique à des représentations pour rouvrir le dossier Labrador.

Le comte de Bessborough sera même à l'automne de 1952 l'un des architectes de la British Newfoundland Corporation Ltd.

Conclusion

En résumé, nous trouvons dans la Chambre des Lords à l'époque du procès des messieurs qui s'appellent : Lord Rothermere, Lord Bessborough, Lord Rothschild, Lord Bowater, etc. Tous sont les porte-parole, les managers des entreprises directement intéressées aux ressources du Labrador.

Nous retrouvons ces mêmes personnes ou leurs délégués immédiats sur le conseil d'administration de la British Newfoundland Corporation.

Une masse d'évidence énorme indique qu'il n'y a rien de fortuit entre ces deux évènements.

Le transfert de juridiction sur le bassin du fleuve Hamilton et sur le Labrador doit être étudié en fonction de cet ensemble de circonstance qui, répétons-le n'ont rien de fortuit. Le cercle d'évidence se resserre inexorablement.

Demain : Cinq documents pour le dossier Labrador.

(1) "Lord Rothermere", **Pulp & Paper Magazine of Canada**, 6 nov. 1930, p. 530-31

(2) ibid. p. 530

Roger-J. Bédard

Mesdames, vous n'êtes pas choquées ?

Oui, M. Lital,

Je suis plus que choquée, je suis angloissée non seulement de voir les "déshabillées" étalées dans nos journaux, magazines et TV, mais surtout de voir les robes de plus en plus écourtichées !...

Quand je songe à l'été qui s'en vient et aux manteaux qui vont s'enlever et que nous verrons non seulement les genoux (passe encore) mais les cuisses, pour ne pas dire plus, étalées au grand jour ! Vont-elles avoir le toupet de se rendre à l'église dans cet accoutrement ? A la Table Sainte (où il y a en a encore une !) ?..

Mes demoiselles, vous ne savez franchement pas ce que vous faites ! Et je devrais dire, mesdames, car on en voit des plus âgées qui ne se gênent pas pour montrer toutes les courbes de l'anatomie féminine ! Ce n'est pas du tout joli, vous savez, de voir les rotules et les cuisses ! D'abord c'est de mauvais goût, ce n'est pas distingué du tout et ce n'est ni modeste... ni décent. Vous ne portez pas en-dessous de ces "mini-jupes" ou micro-jupes ou encore panta-courts, les bons "bloomers" d'autrefois qui nous préservaient du vent. Ah ! Dieu non ! Vous portez des vêtements de dessous ouverts à tout vent !... Alors, c'est du joli lorsque vous êtes en haut de l'escalier automatique du "métro" de Montréal ! Tout le temps que vous descendez, les hommes en bas peuvent se rincer l'oeil avec plaisir...

Voyons, revenons au bon sens. Il y a une marge entre les robes de nos grand'mères qui balayaient les rues... et la "mini-jupe".

Je suis aussi choquée des nudités ou indécences qu'on verra malheureusement à notre Expo qui promettait d'être si belle ! Pourquoi l'avoir gâtée avec... les "bunnies" — on dit que dans les bars, non de chez-nous, mais des autres pays, des "barmaids" seront en costume de bain — peut-être "topless" ou "bottom - less". D'ailleurs, les "bunnies" sont quasiment "bottomless" !...

Si on ne brûle pas comme Sodôme après cela, ce sera un miracle de la volonté divine ! Comment voulez-vous qu'avec un tel étalage de chair humaine, les filles ne soient pas obligées de prendre des "pilules" pour sauvegarder le peu d'apparence de dignité qu'elles veulent bien conserver !

Mettons-nous donc à l'oeuvre et rallongeons les jupes; épurons les journaux, tous les journaux de ces annonces épicées qu'on nous sert tous les jours ! C'est facile il me semble de refuser telle ou telle annonce parce qu'elle n'est pas morale? Tout le monde sait que nous portons des gaines ou brassières. Pas besoin de les étaler jusqu'au plus profond des plis les plus intimes... Quelle honte ! Mon Dieu pardon. Notre-Dame de Fatima, Vous toujours si modeste, aidez-nous à sortir de la fange dans laquelle on se vautre plus profondément de jour en jour !

J'en pleure.

Carrefour de la fraternité universelle

Plus que la reine de Saba s'acheminant vers le plus opulent des princes, et trainant à sa suite une montagne de pierreries et d'or, plus qu'elle, la parade des nations déverse-t-elle cette année sur Montréal sa hotte de merveilles. Car c'est elle l'élue ! Celle qui fut choisie entre toutes pour devenir le site de la grande foire des peuples ! Tant de l'Orient que de l'Occident.

Dressant sa tente selon le génie qui lui est propre, dans un style de renouveau inégalé, chaque nation apportera ainsi une présence authentique d'elle-même. Alors, l'île Ste-Hélène, méconnaissable à force d'être belle, parée comme une reine, se présentera-t-elle à nous comme un immense vaisseau amiral battant à la fois tous les pavillons du monde. Au milieu des eaux canadiennes, la grande nacelle dira dans sa langue à elle qui est celle de tout le monde, son désir de fraterniser à l'échelle humaine. La langue de l'Expo sera sans doute le principal véhicule de la pensée des hommes. Mais que faisons-nous de l'entr'aide pleine de ces sourires qui jetteront les ponts de l'amitié fraternelle par milliers d'un océan à l'autre, d'un continent à l'autre ?

Ainsi, après tant d'échanges, de colloques et de pain partagé ensemble, lorsque les peuples auront enfin appris à s'aimer, parce que se connaissant mieux, ce peut-il que subsiste encore une haine à assouvir, une vengeance à exercer? Pourrait-on encore sur cette TERRE DES HOMMES, trouver une seule épée et un seul bras pour la brandir ?

D.L. Gagnon

Québec.

Félicitations

Je viens de nouveau m'adresser à vous, MESSIEURS de RADIO CANADA et des autres postes privés et de la TELEVISION . . . . J'imaginais bien que mes remarques vous importeraient peut ! En tous cas peut-être s'est-il passé de meilleurs vues en moi, mais aujourd'hui je viens vous rendre ce qui vous est dû, c'est-a-dire des FELICITATIONS pour l'amélioration que vous avez apportée à vos programmes. Je me surprends souvent maintenant assise devant le petit écran jouissant de ce qui se présente.

Le SPECTACLE DU CENTENAIRE que vous avez donné mercredi le 19 avril était on ne peut plus épatant ! Notre admiration pour chaque artiste était telle, qu'instinctivement nous frappions des mains à leur succès, applaudissements qu'ils n'entendaient malheureusement pas, mais qui rendaient bien heureux, j'en suis sure, CELUI qui leur a donné de si beaux talents et qu'ils ont su mettre à profit pour intéresser leurs nombreux auditeurs de la T.V.

J'aime à croire que grâce à cette merveilleuse INVENTION vous donnerez une chance à ceux qui ne pourront se rendre à Montréal, et je m'attends bien à être de ce nombre pour admirer toutes les beautés de l'EXPO 67 qu'on a préparé par un travail minitieux depuis au moins trois ans si ce n'est plus; peut-être aurons nous nous aussi l'avantage de faire "un petit tour du monde" tout simplement assis devant la TELEVISION.

J'ose espérer aussi que nous pourrons jouir des beaux spectacles qui seront manifestés à l'occasion du CENTENAIRE DE LA CONFEDERATION.

De toutes façons je viens vous féliciter bien sincèrement pour le changement opéré, continuez ainsi et vos auditeurs augmenteront et se plairont à dire : "As-tu vu si c'était beau et amusant à tel poste de la T.V. "ou encore" ne manque pas tel programme c'est vraiment très bien."

ENCORE UNE FOIS FELICITATIONS ET MERCI . . . .

Marcelle MAINGUY.

"Perquisition sans mandat"

Auschwitz laisse dans la mémoire un souvenir brûlant et indélébile

Par John BEST

AUSCHWITZ. — (P. C.) — Une visite à Auschwitz est une expérience extraordinaire. Le spectacle des chambres à gaz et des fours crématoires, seuls monuments qui restent à la mémoire des 4,000,000 de personnes, des Juifs pour la plupart, qui ont péri dans ces camps de la mort, laisse dans la mémoire un souvenir brûlant et indélébile.

Les Polonais tiennent à ce qu'il en soit ainsi. Ils ne veulent pas oublier ce que fut Auschwitz.

Un groupe de Canadiens, après une visite récente au camp en compagnie du ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, discutait de l'opportunité de conserver ce triste témoin des horreurs d'Auschwitz.

M. Martin, au cours d'une brève allocution qu'il prononçait à Krakow à cette occasion s'est exprimé en ces termes :

"Malgré son horreur, il est juste que vous conserviez ce monument, a-t-il déclaré à ses hôtes polonais, afin que tous se souviennent jusqu'à quelles extrémités l'homme peut aller lorsqu'il est emporté par l'intolérance, la haine et le fanatisme."

A leur arrivée au camp, que les Polonais appellent un "musée", on fait tourner un film devant les visiteurs, montrant dans tous leurs détails les atrocités allemandes envers les détenus. Ce film a été tourné par des cameramen soviétiques, et est accompagné d'un commentaire en langue anglaise, rédigé de façon à raviver la vieille haine des Allemands.

STUPEUR

Malgré son pouvoir de choc incontestable, cependant, Auschwitz ne réussit pas à émouvoir, mais laisse plutôt une impression générale de stupeur.

En effet, l'esprit se refuse à comprendre l'énormité du crime commis à Auschwitz. Les 4,000,000 de victimes demeurent des statistiques, tout comme les montagnes de cheveux humains, les articles personnels enlevés aux victimes — bottes, souliers, lunettes. — Tout cela demeure de la statistique.

ANNE FRANK

Par pure coïncidence, j'avais visité, deux semaines avant de me rendre à Auschwitz, la maison, datant du 17ème siècle, où Anne Frank a vécu pendant deux ans en réclusion pendant l'occupation allemande, pour être ensuite trahie et envoyée à Auschwitz, avec sa famille.

Il est intéressant de noter le contraste entre l'esprit qui anime la vieille maison d'Amsterdam et celui d'Auschwitz.

Une fondation a été établie pour honorer cette jeune fille de 16 ans, d'une précocité étonnante, qui pouvait écrire, au milieu des atrocités qui l'entouraient : "En depit de tout, je continue de croire que les gens sont bons dans le fond de leur coeur."

Une visite à la maison d'Anne Frank fait revivre toute la tragédie de la campagne hitlérienne contre les Juifs, mais elle laisse malgré tout un message d'espoir dans une prochaine réconciliation.

A Auschwitz, au contraire, le message pourrait être ainsi conçu : "Souviens-toi dans la colère."

Aden

ADEN (A. F. P.) — La Brande-Bretagne doit lancer mardi un pont aérien géant qui pendant 13 semaines évacuera 8,000 femmes et enfants britanniques d'Aden où la situation est toujours tendue.

La date de l'évacuation, fixée par le gouvernement britannique il y a plus d'un an, fait partie du calendrier du retrait militaire et n'a pas été imposée par le terrorisme, a souligné un porte-parole de l'armée. A la fin du mois de juillet, il n'y aura plus une seule femme de fonctionnaire britannique à Aden et la colonie grillée par le soleil ne sera plus qu'un enclos d'ennui pour des milliers de célibataires.

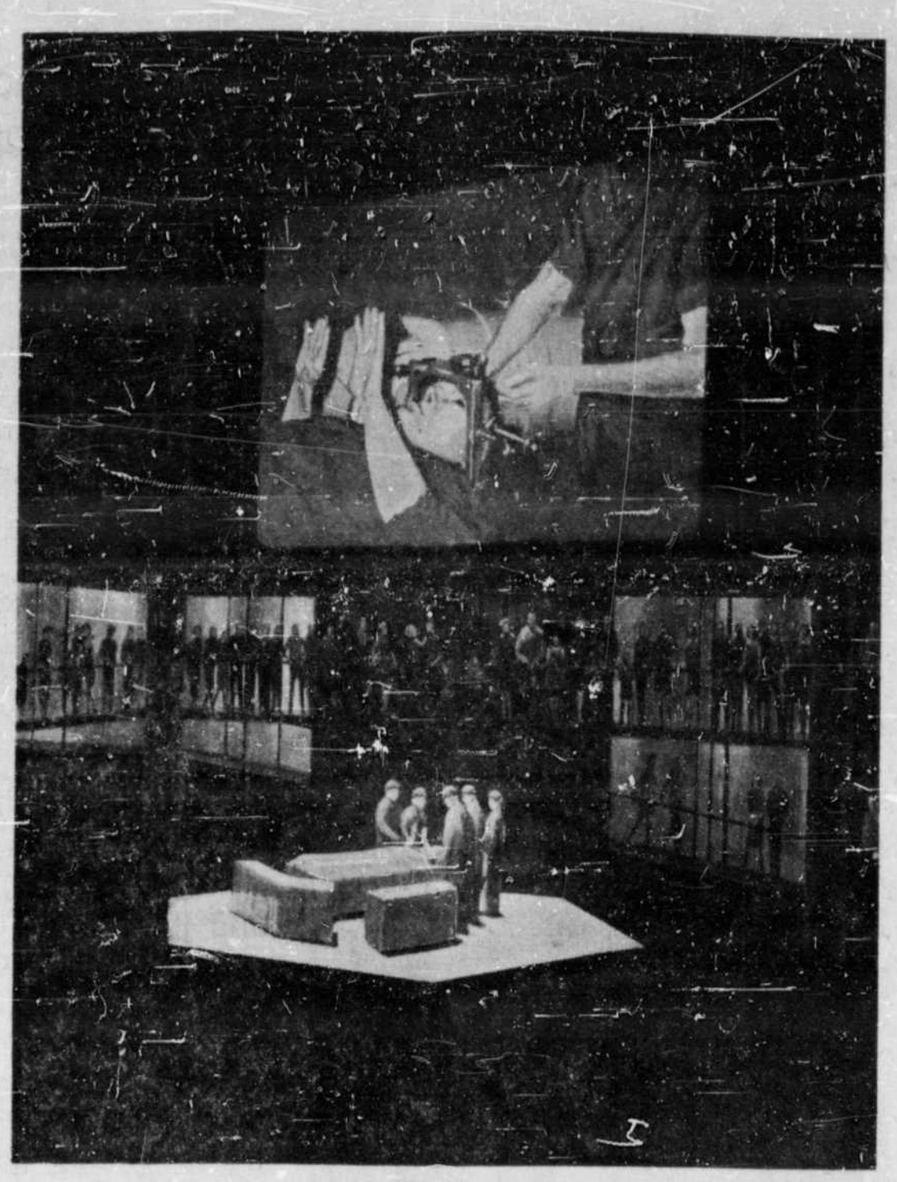

Un tableau inspiré du Méditheâtre au coeur du pavillon de "l'Homme et la Santé" à l'Expo 67

Les dangers du saut en parachute

MANASSAS, Virginie (P.A.) — Il avait à peine 11 ans; mais il avait déjà réussi huit sauts depuis l'été dernier ... son neuvième fut le dernier : son parachute a fait une torche au lieu de s'ouvrir normalement.

Le parachutiste en herbe, Dana Carlton Rutledge était le fils du président du club de parachutiste qui, de la terre, a été témoin du plongeon mortel.

L'enfant avait sauté d'un monomoteur qui survolait la ferme familiale à une hauteur de 3,200 pieds.

Le père, M. Carl Rutledge, a relaté que son fils a tiré la corde de son parachute immédiatement après avoir sauté de l'avion.

Le parachute principal s'est déplié à une altitude de 3,000 pieds, mais il ne s'est pas ouvert correctement. Dana aurait dû actionner une corde d'urgence à une altitude de 2,000 pieds. Même s'il ne l'avait pas fait, un dispositif électrique aurait dû délencher une charge explosive pour ouvrir un parachute de réserve à une altitude de 1,000 pieds, a expliqué M. Rutledge.

En fait, le parachute de réserve s'est ouvert, mais à une altitude trop basse. M. Rutledge ne s'explique pas comment cela a pu se produire.

"Dana a tout fait ce qu'il devait faire. Il avait lui-même plié son parachute ce matin, comme il l'avait fait pour les 300 derniers sauts que j'ai fait moi-même".

Malgré le malheur qui l'afflige, M. Rutledge qui a déjà effectué environ un millier de sauts, est résolu à continuer de faire du parachutisme.

"Le danger d'un accident est très minime ... il y a un cas sur un million", a-t-il affirmé.

Autres accidents

Pourtant ... encore la semaine dernière, un autre membre du club, M. O.L. Gates, de Rockville, un médecin de 36 ans, s'est tué dans un accident semblable.

Un autre fils de M. Rutledge, Mark âgé de 13 ans, est disparu mystérieusement de chez lui depuis une quinzaine sans donner de nouvelle. Après son premier saut le mois dernier, il avait dit à son père qu'il ne voulait plus jamais sauter de nouveau. Aujourd'hui son père admet que sa disparition avait peut-être rapport avec sa première expérience de parachutiste.

Une autre expérience malheureuse de parachutisme à Andover, en Angleterre cette fois : un jeune de 22 ans, Kenneth Smith, qui était entré dans un club de parachutiste dimanche, a plongé vers la mort en faisant son premier saut. Son parachute ne s'est pas ouvert.

Lancé dans la vie avec un salaire de $28 par semaine

M. Bertram Loeb est aujourd'hui à la tête d'une vaste entreprise d'alimentation en gros

Par Marilyn ARGUE

OTTAWA. (P.C.) — M. Bertram Loeb est président de la plus importante entreprise canadienne du commerce en gros de produits alimentaires mais il ne prise pas d'être qualifié de grossiste. "Cela ressemble trop au commerçant de barils de vinaigre et de poches de sucre".

M. Loeb et Co. est, selon son expression, une entreprise de distribution de produits alimentaires. Mais quel que soit son nom, cette société qui a introduit au Canada les franchises de marchés alimentaires, devrait cette année réaliser un chiffre d'affaires de $250,000,000.

M. Loeb signifie IGA — Independant Grocers Alliance Ltd — une chaîne de 450 magasins et de 4,000 petits épiciers ainsi que 30 entrepôts "cash and carry" qui sont en quelque sorte des supermarchés spécialement destinés aux petits commerçants. M. Loeb and Co. signifie également National Drug and Chemical Company, le plus important grossiste canadien de produits pharmaceutiques, et Loeb-City Products.

La compagnie-mère inclut également Horne and Pitfield Ltd., qui deviendra sous peu le pourvoyeur de IGA en Alberta. La société M. Loeb détient également une option sur IGA de Chicago, laquelle société dispose des droits de franchise pour une région englobant trois Etats et dont la population est supérieure à celle du Canada tout entier.

La presse financière, qui parfois semble en amour avec M. Loeb — "ça devient même embarrassant" — attribue à l'administration dynamique et agressive de Bertram Loeb le fait que le chiffre d'affaires de la compagnie soit passé de $5,600,000 en 1951 à un chiffre record probable de $250,000,000 en 1966. M. Loeb s'attend à atteindre le cap des $400,000,000 en 1970.

Il devient rabbin

Agé de 50 ans, Bertram Loeb est un homme corpulent et court et très affable. Avec ses rares cheveux grisonnants, ses yeux bleus et sa figure ronde, il inspire confiance tout comme un bon médecin de famille. Le second d'une famille de six garçons, son père, M. Moses Loeb, projetait d'en faire un rabbin. Il a étudié simultanément au Séminaire théologique juif et à l'université de New York, faisant ses études théologiques le jour et ses études universitaire le soir — une vraie dose concentrée d'études académiques", dira-t-il.

Ordonné rabbin en 1928, il a obtenu la même année son baccalauréat de l'université de New York. Cependant, au lieu de se consacrer à la théologie, le jeune Bert a obtenu un emploi dans l'entreprise dirigée par son père. "J'ai fait mes débuts au salaire de $28 par semaine ce qui était une vraie bonne affaire".

Diversification

L'entreprise familiale d'Ottawa avait débuté humblement en 1912 alors que Moses Loeb s'était lancé dans le commerce en gros de bonbons et de tabac. Après la mort du fondateur, en 1951, les quatre fils Loeb demeurés à l'emploi de la société familiale ont décidé de diversifier l'entreprise. Les trois autres frères ont confié à Bert le domaine alimentaire.

"J'avais toujours été le vagabond de la famille. N'ayant aucune expérience de l'industrie alimentaire, je n'avais rien à désapprendre. Et il n'y avait personne dans mon entourage pour me dire quoi ne pas faire".

L'idée d'octroyer une franchise à un épicier avait été tentée à quelques reprises mais elle avait toujours échouée. M. Bert Loeb a donné à ce projet une nouvelle orientation en aidant le détaillant à vendre les produits après que ceux-ci étaient livrés au magasin. Cela est acompli en fournissant aux détaillants disposant d'une franchise IGA des conseils sur l'administration, le marketing, la publicité, la disposition des comptoirs et l'architecture.

L'art de vendre

"Avant cela, les grossistes étaient uniquement intéressés à livrer la marchandise par la porte arrière et à se faire payer rubis sur l'ongle. Aujourd'hui, nous aidons le détaillant à faire sodtir la marchandise par la porte d'en avant tout en réalisant des profits. Vous obtenez dons de cette façon un client heureux. En dernière analyse, que peut-il y avoir de mieux que cela ?"

Les magasins Loeb ne se préoccupent pas de "sculpture, d'oeuvres d'art et de poignées de portes en or parce que quelqu'un doit payer pour ces extravagances". "Et quand il s'agit d'acheter des produits alimentaires, même les femmes portant un paletot de vison et d'énormes diamants n'hésiteront pas à faire un détour de plusieurs milles en automobile pour épargner un cent sur l'achat d'une canne de fèves au lard".

Ses talents d'expert en marketing l'ont conduit il y a déjà plusieurs années jusqu'en Israël où, en compagnie de plusieurs autres éminents hommes d'affaires canadiens, il a collaboré à fonder la première chaine de supermarchés dans ce pays — Supersol.

La politique municipale

Il a également été mêlé de près à la politique municipale à une époque où les destinées de la capitale fédérale étaient dirigées par Charlotte Whitton. Cependant, après deux ans à la présidence de la Commission municipale de stationnement, "il en a eu marre de la politique, prenant la décision d'y renoncer pour toujours".

"J'ai pris mon travail au sérieux, mais peu importait ce que je proposasi, c'était inmanquablement jugé irrecevable ou inconstitutionnel. Deux ans plus tard, tout ce que j'avais proposé, comme les parcomètres et les parcs de stationnement, avaient été adoptées".

Offre d'un demi-million

Néanmoins, "désireux de partager une partie de sa bonne fortune" avec la population d'Ottawa, il s'est montré philantrophe. De nouveau Charlotte Whitton est intervenue en mettant des bâtons dans les roues. La famille Loeb avait en effet offert en 1964 de consacrer une somme de $500,000 pour la construction d'un centre de recherche médicale devant perpétuer le nom de la famille Loeb. D'après les conditions de la famille, la ville d'Ottawa devait se charger de l'entretien du centre une fois celui-ci terminé.

"Elle a prétendu que la ville ne pouvait se permettre ces dépenses d'entretien tandis que le conseil municipal était d'avis contraire. Quand vous êtes disposé à offrir un demi-million, vous ne voulez pas que votre geste provoque une controverse".

Des armes contre le cancer des enfants

Un bébé atteint de cancer? L'idée révolte. Même les médecins ne parviennent pas à s'y faire. Et pourtant sur ce continent le cancer est bien la maladie qui tue le plus d'enfants. C'est parce qu'on ne s'attend pas à cette maladie, qu'elle est si meurtrière. Les parents doivent savoir qu'il existe maintenant des moyens de triompher du mal dans des cas naguère considérés désespérés. Tous devraient lire cet article dans Sélection du Reader's Digest de mai!

Paquet

Enregistrez votre maman à notre

CONCOURS

"La Maman Chanceuse de l'année"

GRAND PRIX:

un lave-vaisselle

Kitchen Aid

la Porte St-Jean ainsi qu'un souper à

Inscrivez le nom de maman, l'adresse et le numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés datés du 1er au 13 mai incl. Déposez-les dans des boîtes placées à cet effet dans nos magasins de St-Roch et Place Laurier.

100 mamans seront choisies et invitées à assister à notre programme "La maman chanceuse de l'année". Ce programme sera enregistré samedi le 13 mai à 2h.30 à notre salle de spectacle, 3e étage et sera radiodiffusé le même jour à CJLR.

100 autres prix:

- 1 radio Admiral
- Appareils électriques Sunbeam
- Appareils électriques General Electric
- Appareils électriques Westinghouse
- Appareils électriques Philips
- 13 cosmétiques et parfums
- 1 miroir
- 8 ustensiles de cuisine
- 2 paires de pantoufles
- 11 gilets et blouses
- 9 bourses
- 12 paires de bas
- Foulards et parapluies
- 12 bijoux
- 6 boîtes de chocolats
- 15 cadeaux de lingerie de maison
- 3 paires de gants
- 10 vêtements de base
- 13 vêtements de nuit

l'Action féminine

Me Bhérer parle des changements scolaires

"Nos écoles seront catholiques"

Lors d'une réunion de parents tenue hier soir à l'école Cardinal Roy, Me Wilbrod Bhérer, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, a prononcé une causerie d'information sur le nouveau système scolaire qui prévaudra très bientôt dans nos écoles.

Il y aura l'école paroissiale dont le rôle sera de recevoir les garçons et filles pour le cours élémentaire et qui comprendra la maternelle et les six premières années. Le cours secondaire comprendra les classes de 7ième jusqu'à la 11ième années. Ainsi, le cours qui est présentement d'une durée de 13 ans se fera en 12 ans. Le système optionnel sera de rigueur. Si un jeune se sent fortement attiré par les sciences, il suivra des cours de chimie, de physique et de mathématiques. Si au contraire les lettres le fascinent, il choisira les langues vivantes, l'histoire et la géographie. Une fois son cours terminé, les portes de l'université lui seront grandes ouvertes et ses études le qualifieront dans la branche qu'il aura choisi. "Mais cela demande un meilleur système d'orientation, de poursuivre Me Bhérer. Cette dernière se fera par un comité à l'intérieur de l'école, selon l'avis de l'enfant, des parents et des professeurs. C'est un travail fait en commun, pour le bien commun. Ce réaménagement des études permettra à chaque enfant d'atteindre le maximum de ses capacités.

ECOLE D'INITIATION AU TRAVAIL

Pour abolir le problème des élèves qui ne peuvent pas continuer leurs études après le niveau élémentaire, à cause d'un manque d'aptitudes dans certaines matières, un nouveau genre d'école sera fondé. En effet, il y aura maintenant une école d'initiation au travail, un des terrains du Parc Victocette dernière sera située sur ria. L'élève pourra y apprendre un métier de son choix et être ainsi prêt à entrer dans le monde du travail. De cette façon, on aura développé les aptitudes propres à chaque élève.

LES ECOLES DEMEURERONT CATHOLIQUES

Rappelant les questions soulevées depuis 5 ans à propos des différents genres d'écoles, Me Bhérer a affirmé que nos écoles ne seront ni confessionnelles, ni multiconfessionnelles, ni neutres, mais bien catholiques. "Il nous faut des écoles les parents sont catholiques, catholiques pour les élèves dont a-t-il conclu. Ce sera des catholiques qui les dirigeront et les professeurs devront penser et agir en catholiques. L'école doit être à l'image des parents et du foyer. C'est pourquoi les parents doivent participer davantage à la vie de l'école. On a besoin de leur collaboration car c'est grâce à cette dernière que nous réussirons à donner à nos enfants une éducation qui leur servira à vivre pleinement leur vie."

Pour vous...

et les malades mentaux

Compréhension et indulgence pour ceux qui sont atteints, générosité pour ceux qui s'en occupent, physiquement et moralement, telle est l'invitation lancée au seuil de la grande Semaine Nationale pour la Santé mentale. Que la maladie mentale soit la résultante de l'hérédité ou de l'adversité n'est pas notre problème : il ne nous est pas demandé de juger, mais de protéger, de secourir. Et comme la pléiade des oeuvres de toutes sortes qui se consacrent à freiner la ronde des misères humaines, l'Association canadienne pour la Santé mentale (1305, chemin Ste-Foy) a besoin de bénévoles et de fonds. C'est pourquoi elle recourt au coeur et à la charité publique, et nous souhaitons que son appel soit entendu!

XXX

La vulgarisation de la médecine, les campagnes de publicité, les entrevue, les rubriques qui tendent à renseigner le grand public sur les aspects des maladies dont chacun de nous pourrait être tributaire ont éclairé notre lanterne quant aux catégories de malades mentaux. Pour n'avoir pas été frappé dans ses proches, lequel d'entre nous oserait se montrer parfaitement détaché du problème des handicapés de l'esprit? Qui donc peut se croire immunisé contre les variantes sournoises de la dépression, un mal qui est dans le vent même chez les jeunes surmenés de vingt ans?

XXX

Ce n'est plus en retranchant systématiquement tous les malades mentaux du monde des vivants qu'on soigne le système nerveux. La modification profonde de la thérapeutique des maladies mentales redonne à la famille, à la société, une responsabilité plus grande. Or, la société, n'est-ce pas nous? Nous que l'Association Canadienne pour la Santé mentale invite à plus de générosité, et aussi à y voir plus clair, à se renseigner, à se libérer de certains préjugés au cours de cette semaine d'information. "La collectivité ne peut demeurer indifférente aux problèmes particuliers de cette maladie qui est le souci numéro un, actuellement, dans le domaine de la santé publique."

Franeaire L. Roy

Ne laissez pas les commérages affecter votre bonheur!

Ce qu'on disait de l'épilation permanente au temps de nos grand-mères est aussi "vieux jeu" que les modes de l'époque.

C'est un fait que ces électrolyses étaient lentes, douloureuses et terriblement coûteuses.

La thermolyse Gregory évite ces trois fautes. Elle est si rapide, si confortable et si peu coûteuse que, dans quatre pays, des femmes élégantes font enlever chez Gregory les poils trop visibles sur leurs bras et leurs jambes... et certaines d'entre elles sommeillent ou lisent pendant le traitement.

Soyez à la page! Renseignez-vous au sujet de l'épilation moderne, professionnelle.

Venez demain faire un essai gratuit de la thermolyse telle qu'administrée par les techniciennes de carrière Gregory grâce à l'équipement et aux procédés exclusifs Gregory.

Fixez un rendez-vous par téléphone ou arrêtez en passant.

gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE

Heures: 10h. a.m. à 7h. p.m. - Samedis: 10 à 9
Ville de Québec 695 est, boul. Charest
Suite 2, Edifice Morisset — Tél.: 529-1879

DES EMISSIONS POUR MADAME

MARDI

RADIO

CBV :
"LE MATIN D AUJOURD'HUI" 9.30 à 9.55 heures a.m.

"EN PLEINE AIR" 10.30 à 10.45 heures a.m.

Voyage à travers la Belle Province.

Cuisine en pleine air.
"Un HOMME VOUS ECOUTE" 10.45 à 11.00 heures a.m.

"D'UNE CERTAINE MANIERE" 11.15 à 11.30 heures a.m. Boris Vian.
"LE PERE LEGAULT ECOUTE" 1.30 à 2.00 heures p.m.
"PLACE AUX FEMMES" 2.32 à 3.30 heures p.m.
Enquête : Les hommes savent-ils s'habiller ?

CJLR :
"10 MINUTES AVEC VOUS MADAME" 10.30 à 10.40 heures a.m. (suite sur les produits nettoyant.
Conseils d'un voleur pour rendre plus sûre sa maison quant on part en voyage.
"POUR OU CONTRE" 11.00 à 12.00 heures p.m.
Gager aux courses.
Le port des shorts en ville.
3.00 à 4.00 heures p.m.
"FACE A VOTRE MIROIR" 11.15 à 11.20 heures a.m.
Animatrice : Mme Jacqueline Sterna, directrice de l'institut Edith Serei de Montréal.
Sujet : Quelques conseils de beauté.
Réponses aux auditrices.

CHRC :
"BLOC-NOTES" 9.30, 10.15, 10.45, 11.45 et 11.45 heures a.m.
Animatrice : Madame Lucille Després.
"A COEUR OUVERT" 2.00 à 2.55 heures p.m.
Animatrice : Mme Françoise Larochele-Roy.

CKCV :
"LES VAINQUEURS" 10.00 à 12.00 heures p.m.
Le chef-cuisiner Cauffopé du restaurant "Le Savoy" donnera des conseils d'art culinaire et de nouvelles recettes.

TELEVISION

CBVT :
"FEMMES D'AUJOURD'HUI" 3.00 à 4.00 heures p.m.
Jurisprudence, avec Me Pierrette Moisan.
Cuisine, mode et décoration intérieure.
Transformations d'intérieurs.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

• Après la baignade, vous serez heureuse de porter cette petite robe d'une fraîcheur exquise. A noter le jeu des rayures et des pois, rehaussés d'un collet blanc à longues pointes. C'est la toilette idéale des jours de vacances.

Centre pour divertir l'enfant et développer son esprit créateur

MONTREAL. (PC). — Le Centre d'activité créatrice pour enfants, situé à proximité du kiosque aux renseignements du Pavillon du Canada, comporte une maternelle modèle, une salle de musique, une salle d'art dramatique, un atelier d'art et un terrain de jeux.

Un personnel spécialisé y fait la démonstration des méthodes actives visant à stimuler la faculté d'invention des enfants de 3 à 11 ans.

Au sous-sol de l'Arbre des Canadiens, un couloir garni de glaces à sens unique, permet de voir ce qui se passe dans les classes. Ces démonstrations offrent un intérêt particulier pour les éducateurs et les parents.

Le Centre reçoit les enfants gratuitement de dix heures du matin à six heures du soir, tous les jours.

On peut inscrire les enfants de 3, 4 et 5 ans à la maternelle en tout temps durant les heures d'activité. Les classes ne sont pas tenues à un emploi rigide du temps. L'effectif maximum de chaque classe est de 25 enfants. Lorsque le nombre est atteint, les nouveaux venus doivent attendre leur tour. La maternelle est dotée de deux locaux, à l'intérieur et en plein air. On a prévu une jardinière pour cinq enfants inscrits.

On peut inscrire les enfants de 6 à 11 ans pour l'une ou l'autre des activités suivantes: arts plastiques, art dramatique et musique. Une journée au Centre d'activité créatrice comprend six classes de musique et six classes d'art dramatique de 50 minutes chacune, et trois classes de 90 minutes, chacune consacrée aux arts plastiques.

L'enfant peut s'amuser sur le terrain de jeux avant ou après sa classe.

Quelque 70 spécialistes de l'enseignement, recrutés dans toutes les provinces du Canada, ont concrétisé ce projet dont le but est non seulement de divertir l'enfant, mais aussi d'éveiller son esprit et d'évaluer ses ressources d'imagination pour réaliser une oeuvre créatrice.

Une institutrice survolera le monde

WICHITA, Kansas. (P.A.) — Il y a 30 ans, l'aviatrice Amelia Earhart était partie pour survoler le monde.

Le 1er juin, une institutrice de Saline, au Michigan, commencera une expédition aérienne comme vol anniversaire autour du globe, en suivant la même route qu'avait empruntée Amelia Earhart.

Cette institutrice, Mme Ann Pellegreno, pilotera un avion modèle 1967, mais de même type que le véhicule utilisé autrefois par Mlle Earhart.

Le récent modèle est équipé de réservoirs supplémentaires pour l'essence et d'un système perfectionné de transmission.

La seule différence de construction entre l'avion que pilotait Amelia Earhart, et celui de Mme Pellegrino, c'est que l'ancien modèle comportait des moteurs de plus grandes dimension.

"Miss International Beauty"

LONG BEACH. — (P. A.) — Une jeune fille de Buenos Aires, mannequin de profession, a remporté samedi soir les honneurs du concours "Miss International Beauty", à Long Beach, Californie.

Mirta Teresita Massa, 19 ans, qui représentait l'Argentine, a été choisie parmi 82 candidates à ce titre, qui venaient de tous les pays du monde. Mlle Massa, avec le titre, gagne un premier prix de $10,000.

Miss Israel, Yaffa Sharir, 21 ans, une étudiante de Haifa, s'est classée deuxième, alors que la troisième place revient à Pamela Elfast, 19 ans, d'East Orange, New Jersey, qui représentait les Etats-Unis.

Miss Pérou, Martha Quimper, 19 ans, de Lima, et Miss Hong-Kong, Gisella Ma Wai Kit, 19 ans, se classent respectivement en quatrième et cinquième places.

Marjorie Schofield, 19 ans, candidate du Canada, ne participait pas à la dernière épreuve avec les 15 finalistes. Cette jeune Ontarienne d'Ancaster, est mannequin.

Eva Gabor et Eddie Albert, vedettes de la série d'émissions télévisées Green Acres, étaient animateurs à cette cérémonie de la remise des prix, transmise sur les réseaux de télévision.

Comment nettoyer et entretenir ses bijoux

Bijoux de fantaisie : Recouvrez-les de craie de Briançon; massez cette craie sur le bijou avec une brosse douce, puis enlevez-la, également à la brosse. Polissez à la peau de chamois.

Camées, (en cas de chute ces pierres se brisent facilement) : Faites bouillir le camée dans une casserole contenant de l'ammoniaque de ménage, pendant une dizaine de minutes, afin de détacher la pellicule de saletés huileuses. Lavez ensuite au savon et à l'eau chaude. Rincez et faites sécher. Ne vous servez jamais d'une brosse dure.

Diamants et autres pierres : Ajoutez un peu d'ammoniaque à de l'eau bouillante. Nettoyez la monture et essuyez bien Evitez de "jouer au terrassier" avec la monture d'une pierre précieuse.

Perles : Examiner le cordon pour y découvrir les signes d'usure et renfilez au moins une fois l'an. Lavez-les dans une savonnée tiède faite de savon doux, et employez une brosse douce. Frottez-les de temps à autre avec une peau de chamois. Disposez-les à plat dans l'écrin.

Verroterie : Après chaque perle que vous aurez enfilée, faites un noeud ordinaire, insérez une épingle dans le noeud (non encore serré), et ramenez l'épingle jusqu'au bord de la perle. Retirez l'épingle, serrez le noeud, et placez la perle suivante tout contre lui.

Argent : Employez un produit à polir l'argent, et un linge doux et propre. Faites une application et laissez sécher. Ne vous servez pas d'un abrasif à grains grossiers. Employez une brosse pour les parties ouvragées et le filigrane. Après séchage, éliminez toute trace de poudre à la brosse ou lavez à la savonnée chaude. Que votre brosse ne soit jamais trop rude. Polissez avec un chiffon.

Doublé or : Frottez avec une peau de chamois. Si cela ne sufit pas, essayez avec un produit très doux à polir l'argent et frottez légèrement afin d'éviter de percer le doublage. Autant que possible, ne pas exposer à la transpiration ou à l'action du sel les objets en doublé or. Vous éviterez qu'ils se ternissent. Ne laissez jamais l'humidité imprégner une surface doublé or.

Dorure : Nettoyez à l'eau savonneuse. Pour éviter les ternissures faites une application de laque incolore ou de vernis à ongles. Ne laissez jamais ce métal entrer en contact avec des parfums, car le fini disparaîtrait.

Boucles en acier : Pour enlevez les ternissures, employez bicarbonate de soude et frottez bien.

Perles d'ambre : Frottez-les avec de la flanelle ou une peau de chamois trempée légèrement dans de l'huile d'olive.

Platine : Faites tremper, pendant 30 minutes, dans une solution d'un produit de blanchiment pour lessive et d'eau.

Règle générale : Pour éviter la décoloration des bijoux sur les vêtements ou sur la peau, on les enduira d'une fine couche de vernis à ongles incolore.

• Pour faire des promenades à bicyclette, voici la tenue idéale : un pantalon à rayures horizontales, accompagné d'une petite veste qui s'arrête juste sous le buste. Ces ensemble a l'avantage de laisser libre cours aux mouvements variés de la sportive.

Pour demi-grandeurs

9140 SIZES 12½—22½

Marian Martin

Choisissez cet ensemble robe-costume pour cet été; il vous donnera une silhouette svelte. Ces pattes entrecroisées ajoutent une note flatteuse à l'intérêt que vous porterez à cet ensemble.

Le patron 9140 se vend grandeurs : 12½, 14½, 16½, 18½, 20½ et 22½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Pour celle qui a tout... ce que les autres désirent.

Le soutien-gorge Sarong* rehausse admirablement la poitrine grâce à sa célèbre forme croisée. Les insertions en Lycra* sous les bras effacent les bourrelets disgracieux. Les bretelles ne serrent jamais. Ce ravissant soutien-gorge, fait de Cordtex* léger et de dentelle de nylon, a un dos très décolleté. 32-36A, 32-38B, 32-40C et D. Bretelles réglables. Sarong* #2308, blanc $6.00, noir #2309 $7.00.

Cette gaine est légère comme une plume mais supporte admirablement. Faite de Lycra, elle a un panneau avant en dentelle de nylon qui contrôle l'abdomen. Hanches moyennes ou fortes. Tailles 26-38 (sauf 37) Blanche. Sarong #5262 $15.00.

sarong*
*MARQUE DÉPOSÉE
LA CIE LTEE DOMINION CORSET
Québec, Montréal, Toronto, Vancouver.

Du 3 au 6 mai inclusivement

Les ensembles *Lady Galt*

● Serviettes avec motifs Jacquard

En ratine spongieuse de modèle réversible avec motifs fleuris. Choix de bleu, vert, rose, jaune, tan. Offrez-en un ensemble à la fiancée ou à la mariée.

Serviette de bain. Dimensions : 24 x 45 **Valeur de 2.98** **1.50**

Serviette d'invité. Dimensions : 16 x 28 **Valeur de 1.49** **.75**

Débarbouillette. Dimensions : 12 x 12 **Valeur de .69** **.35**

● Serviettes avec fines rayures Lady Galt

En ratine spongieuse de qualité. Choix de bleu, vert, jaune, rouge. Profitez de ce grand spécial pour renouveler votre lingerie de maison.

Serviette de bain. Dimensions : 22 x 42 **Valeur de 1.50** **.75**

Serviette d'invité. Dimensions : 16 x 28 **Valeur de 1.00** **.50**

Débarbouillette. Dimensions : 12 x 12 **Valeur de .50** **.20**

● Couvre-lits Empress et Petite de Lady Galt

Réalisés dans le style tapisserie, ces couvre-lits aux motifs nouveaux sont contournés d'une frange noire. Motifs en bleu ou vert sur fond blanc.

Pour lit simple ou double – Valeur de 24.95 . . . . . **13.00**

ST-ROCH, 5e ETAGE TEL.: 529-7351. — PLACE LAURIER TEL.: 656-1530.
PAR LA POSTE, ECRIVEZ C. P. 1217, QUEBEC 2.

Indispensable ensemble de sept nouveaux Corning Ware garanti au chaud et au froid

Pour compléter votre table, ensemble enjolivé de motifs en bleu : 1 casserole de 48 onces, 1 casserole de 56 onces, 1 casserole de 80 onces, 1 couvercle, 1 plat gradué, 1 poignée, 1 théière de 6 tasses, 1 cafétière de 9 tasses.

Valeur de 51.20 pour seulement **39.95**

SOUS-SOL TEL.: 529-7351. — PLACE LAURIER TEL.: 656-1530.

Pour vos vêtements, housses en plastique matelassé de première qualité...

Des valeurs jusqu'à 9.95

2.60 ch.

Assortiment de housses en plastique matelassé contenant 12 ou 16 vêtements. C'est un solde de manufacturier. Dimensions : régulier, grand ou très grand. Hauteurs de 54 ou 57 pouces.

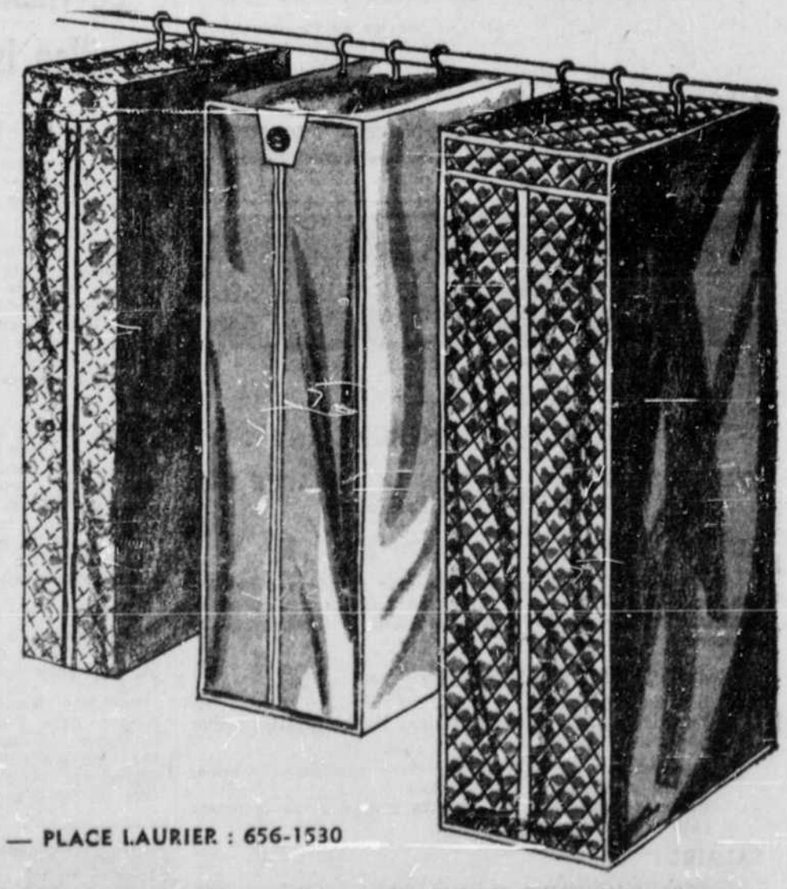

REZ-DE-CHAUSSEE : 529-7351 — PLACE LAURIER : 656-1530

Pavillon de l'Allemagne

Un siècle de réalisations scientifiques et artistiques

Par JACK TRACY

MONTREAL (PC) — L'édifice qui abrite la participation de l'Allemagne de l'Ouest à l'Exposition universelle a été conçu par un architecte qui aimait faire des bulles de savon. Le pavillon étale des spécimens des réalisations scientifiques et artistiques de l'Allemagne sur une période de plus d'un siècle.

Le toit, semblable à une tente du pavillon, fait de mailles d'acier, recouvre une enveloppe plastique suspendue à huit mâts géants, dont le plus haut s'élève sur l'équivalent de 15 étages. La structure couvre 110,000 pieds, soit la valeur d'un pâté de maisons.

L'édifice a été conçu par M. Frei Otto, Berlinois de 41 ans qui, à l'aide d'expériences sur le gonflement des bulles de savon, en est venu à développer le procédé utilisé pour le toit-tente révolutionnaire. Les mailles d'acier de ce qu'on a baptisé la Technostructure couvrent la paroi de matière plastique qui préserve des intempéries et ne peut donner prise aux fortes pressions du vent.

Sous le toit, conformément au thème de l'Expo, "Terre des Hommes", les Allemands présentent quelques réalisations humaines. Dans une section, le visiteur peut voir l'appareil original avec lequel Wilhelm Roentgen a fait la découverte des rayons-X en 1895. Plus loin est exposée la table sur laquelle Otto Hahn travaillait en 1938 lorsqu'il découvrit la fission de l'atome d'uranium.

Evolution mécanique

La première automobile construite par Daimler - Benz voisine, ailleurs, le nouveau moteur automobile sans pistons de la firme Wankel.

Le commissaire général de la participation ouest - allemande à l'Expo, le Dr Pieter von Siemens, a décrit l'édifice de $5,500,000 en parlant d'"architecture actuelle et future".

Avec la présentation des pavillons de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Australie et de l'Italie, la plupart des contributions principales à l'Expo ont été inaugurées pour le bénéfice d'un nombre restreint de visiteurs quelques jours avant l'inauguration officielle de l'Exposition.

● DANS LA COUR D'UNE EGLISE — Maniant un outil tranchant très fermement du bras droit, un "Marine" des Etats-Unis s'affaire à construire un trou où il se cachera durant la nuit dans la cour d'une église près du Quang Tri au Vietnam du sud. Le "Marine" est un membre du bataillon d'appui engagé dans l'opération "Beau Diddley" qui se déroule à 21 milles au sud de la zone démilitarisée dans la guerre au Vietnam. (Téléphoto UPI)

Progrès de l'évangélisation

ROME (AIF) — L'actuel diocèse de Lokoja (nom qu'il porte depuis le 5 mai 1965) est situé à peu près au centre de la Nigérie et englobe le confluent du Niger et de la Bénoué. Il a été érigé en diocèse, sous le nom de Kabba, le 6 juillet 1964, et est dirigé par, un évêque canadien, Son Exc. Mgr Auguste Delisle, c.s.sp.

Aujourd'hui, sur une population globale de 1,300,000 habitants, ce diocèse, confié aux Pères du Saint-Esprit de la province canadienne, compte près de 22,000 catholiques, alors qu'il en avait 17,000 en 1961. Entre ces deux dates (1961 et 1966), les Spiritains ont passé de 25 à 41, les prêtres séculiers autochtones de 0 à 4, les grands séminaristes de 3 à 4 et les petits de 25 environ à 62.

Quant aux écoles pendant ce même laps de temps, dans l'enseignement primaire les élèves ont passé de 10,772 à 16,168; dans l'enseignement secondaire de 125 garçons à 398 et les filles de 0 à 125; dans les écoles normales, les garçons ont passé de 105 à 330 et les filles de 35 à 150.

Le premier ministre de l'Ile Maurice, 2e chef d'Etat à visiter le Canada

OTTAWA. — (P. C.). — Le premier ministre de l'Ile Maurice, sir Seewoosagur Ramgoolam, sera le deuxième des chefs d'Etat à visiter le Canada à occasion du centenaire de la Confédération canadienne.

Le premier est l'empereur d'Ethiopie, Hailé Sélassié.

M. Ramgoolam et son épouse arriveront à Ottawa le 2 mai, venant de Londres. La cérémonie d'accueil se déroulera le jour même sur la colline parlementaire, en présence du premier ministre, M. Lester B. Pearson.

Les visiteurs se rendront à l'Expo universelle le 3 mai. Ils y seront accueillis par le commissaire général aux visites d'Etat, M. Lionel Chevrier, le maire Jean Drapeau et un représentant du gouvernement du Québec.

La journée nationale de l'île Maurice à l'Expo aura lieu le 4 mai.

Le lendemain, les visiteurs seront reçus par le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe, et le premier ministre, M. Daniel Johnson.

Le 6 mai, sir Seewoosagur et lady Ramgoolam se rendront à Charlottetown avant de revenir à Montréal le 7 mai pour s'embarquer à bord de l'appareil qui les conduira à Paris.

Pavillon Cominco-CP

On a mis l'accent sur la participation du visiteur

MONTREAL. — (P. C.). — Dans leur pavillon érigé à l'Expo au coût de $4 millions et présenté en avant-première à la presse hier, la société Canadien Pacifique et Cominco ont mis l'accent sur la participation totale des visiteurs.

Les cinq sens sont stimulés à l'activité pendant un voyage à travers un théâtre de 12 côtés et un édifice séparé qui contient l'une des expériences les plus inusitées à l'Expo.

Dans le cinéma de 600 places, un film de 20 minutes intitulé "We Are Young" — "Nous sommes jeunes" — est projeté tantôt sur six écrans, tantôt sur un seul, toutes les demi-heures.

Le film raconte les 21 premières années d'un Canadien et ce, en éblouissantes couleurs, avec des effets sonores tonitruants et de brefs commentaires en français et en anglais.

Les dernières séquences du film proviennent de six projecteurs différents et constituent les résidus de 100,000 pieds de film montrés d'un océan à l'autre durant 35 semaines.

Le pavillon est la présentation conjointe de la société ferroviaire Canadien Pacifique et la compagnie minière associée, Cominco.

Les 12 côtés du cinéma sont recouverts de feuilles d'acier revêtues de couches de zinc.

PAVILLON DES SENS

Quant à l'autre édifice présenté par CP et Cominco, il consiste en un voyage continu à travers différentes sections qui font appel aux cinq sens. Le complexe a été conçu par Alfred Neuwald, de New York.

Dans une zone, le visiteur touche des plaques de métal pour faire la différence entre le chaud et le froid ou pose la main sur deux sphères pour deviner laquelle se meut.

Dans le secteur du sens gustatif, on distribue des friandises présentant quatre goûts distincts.

La zone visuelle n'est pas encore tout à fait au point.

Dans la section de l'ouïe, des haut-parleurs accompagnent de divers bruits les images montrées dans des boîtes à trois côtés : dans l'une, le visiteur regarde un oeuf pendant qu'un coq chante; dans une autre, un enregistrement de la voix revient en écho à celui qui vient de parler dans un miroir; dans une troisième, le bourdonnement d'une abeille semble entrer par une oreille et sortir par l'autre.

La zone olfactive consiste en un groupe d'objets qui ont l'air de tuyaux d'orgue, coupés dans leur milieu de dessins colorés à l'intérieur de rayons de miel, d'arbres, de roses, de champs de blé. Quand on met le nez dans l'un des tuyaux, au milieu de l'image, il en sort le parfum authentique de l'objet illustré.

● L'HOMME ET LA SANTE — Sur cette photo, la pavillon l'Homme et la Santé, à l'arrière-gauche, situé dans la cité du Havre à l'Expo. Le Médithéâtre constitue le coeur de ce pavillon. Dans l'enceinte périphérique qui l'encercle, se trouvent divers exhibits sur les problèmes de la santé à travers le monde et des efforts de l'homme pour les solutionner. Les compagnies d'assurance-vie au Canada sont les principaux commanditaires de ce pavillon. A droite, l'on peut voir le pavillon l'Homme dans la Cité.

Le thème du pavillon israélite

MONTREAL (PC) — Le thème du pavillon israélite à l'Expo 67, "La renaissance d'une nation", est présenté sous forme d'une double dimension: le temps et l'espace.

Israël offrait hier une avant-première de son pavillon, un immeuble à deux étages, construit au coût de $1.5 million, constituant un ensemble de cubes esthétiquement agencés, et contenant entre autres le fameux manuscrit du prophète Habakkuk, découvert à la Mer Morte.

Le pavillon, situé sur la berge de l'île Notre-Dame, est entouré d'un jardin rappelant certains paysages bibliques. Dès l'entrée, on respire l'atmosphère des temps anciens. On a d'ailleurs voulu reconstituer l'ambiance des lieux et monuments décrits dans la Bible.

Incidemment, les nombreuses inscriptions explicatives que l'on trouve dans ce pavillon sont entièrement bilingues.

Sur une frise se déroule, comme dans l'histoire sainte en images, la destinée du peuple juif: son exil, son attente, tourné vers Sion et le voyage vers la Terre promise.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY
sollicite des candidatures aux postes suivants :

● principale d'une école de filles au niveau des 10e, 11e et 12e années.

Qualifications minimales :
brevet d'enseignement;
16 années de scolarité;
5 années d'expérience dans l'enseignement.

● directeur de l'initiation au travail.

Qualifications minimales :
études universitaires en psycho-pédagogie;
expérience dans le domaine de l'enfance exceptionnelle.

Faire parvenir "curriculum vitae" et références d'ici le 13 mai 1967 à :

Maurice MARLEAU,
Directeur général des Ecoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield.

REPRÉSENTANT

Maison d'importation de conserves alimentaires et de spécialités pharmaceutiques bien connus demande un représentant pour l'est de la province de Québec, surtout Trois-Rivières, Québec, Saguenay-Lac St-Jean et tout le Bas du fleuve. Le postulant doit avoir de 30 à 50 ans, être bilingue et être bien connu des marchands et hôteliers. Il doit aussi posséder une voiture. Toutes les demandes seront assurées de la plus stricte discrétion. Elles doivent contenir un curriculum vitae complet et être adressée à :

—

AGENCE CANADIENNE DE PUBLICITE, LTEE
A/S M. Donald Morency,
630 Ouest, Sherbrooke, Montréal 2, Québec

Université Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL
DE L'UNIVERSITE LAVAL
est à la recherche

DE STENOGRAPHES CLASSES 2 et 3.
(Bilingues)

Salaire de $3,000 à $4,425, selon les qualifications et l'expérience des candidates.

QUALIFICATIONS :

Diplôme de 11ième année commerciale.
2 ans d'expérience (minimum).
Une scolarité plus avancée pourra compenser pour une partie de l'expérience.

Les Candidates intéressées doivent s'adresser par écrit

à: Le Service du Personnel,
Cité Universitaire,
Québec 10e, P.Q.

Cité universitaire, Québec 10e

Université Laval

L'UNIVERSITE LAVAL
EST A LA RECHERCHE :

D'UN ASSISTANT-GERANT DE LA LIBRAIRIE DES PRESSES DE L'UNIVERSITE

RESPONSABILITES :

Assiste le gérant de la librairie dans l'étude des besoins des facultés en manuels et livres de références et dans la gérance d'un commerce de gros et de détail de livres, papeterie et accessoires et fournitures.

FORMATION ET EXPERIENCE :

B.A. ou l'équivalent;
Expérience d'au moins 3 ans dans l'administration d'une librairie.

Connaissance du marché du livre canadien, français, anglais et américain.
Bonne connaissance des langues françaises et anglaises parlées et écrites.

SALAIRE :

Selon la compétence et l'expérience.

Pour s'inscrire,
les intéressés peuvent écrire à l'adresse suivante :

Le Service du Personnel,
Cité Universitaire,
Québec 10e.

ou Téléphoner au No 656-2483

Cité universitaire, Québec 10e

Vous désirez acheter un cheval?

Le moyen: un prêt spécial de la Banque de Commerce.

Ou bien rêvez-vous d'un téléviseur couleur? Ou d'un congélateur, d'une automobile ou d'un bateau à voiles? Comblez vos désirs grâce à un prêt bancaire Commerce adapté à vos besoins. Téléphonez ou rendez-vous au Service des prêts personnels de toute succursale de la Banque de Commerce.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Aux Etats-Unis

Libre circulation des nouvelles relatives aux forces armées

WASHINGTON. — (A.F.P.). — M. Robert McNamara, secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a interdit hier aux services officiels d'information desservant les forces armées de censurer les nouvelles, même si elles présentent un caractère défavorable pour l'armée.

Dans un mémoire adressé aux services et agences de la défense, M. McNamara affirme que les membres des forces armées ont droit, tout autant que les autres citoyens à bénéficier du maximum d'information et que toute interférence tendant à empêcher les militaires d'avoir accès à toutes les informations possibles est interdite.

M. McNamara a particulièrement cité comme organisations devant se plier à cette mesure, les services de radio et télévision des forces armées et Star and Stripes, un journal destiné aux militaires. Ce dernier avait notamment censuré en mars dernier une information annonçant l'arrestation du fils de l'ambassadeur des Etats-Unis à Bonn.

Le nombre des prêtres augmente au Congo

KINSHASA (D.I.A.) — Selon les plus récentes statistiques, le nombre des prêtres diocésains congolais s'élève à 575. Au moment où le pays devint indépendant il y en avait 319. En 7 ans, on compte une augmentation de 256 unités. Parmi ces prêtres, 17 ont accédé à la dignité épiscopale. En 1960, il n'y avait encore que 4 évêques congolais.

Les premières années après l'indépendance, une baisse assez marquée des entrées au Grand Séminaire est à noter. De 1960 à 1963, il y eut une moyenne de 35 nouveaux candidats. La reprise se manifeste dès 1964, année où 53 rhétoriciens sont entrés au Grand Séminaire; en 1965, il y en eut 72 et en 1966 on notait 96 entrées.

Cependant le nombre actuel des grands séminaristes, 264, n'atteint pas encore celui de 1960 qui était de 313. Les petits séminaristes sont très nombreux; 3,757 en 1967 contre 2,922, il y a sept ans. On signale que le nombre et la qualité des élèves dans les classes supérieures des petits séminaires ouvrent les meilleures perspectives.

Impressionnants besoins médicaux au Rwanda

KIGALI — (D. I. A.) — Récemment, a été posée la première pierre de la nouvelle école d'infirmières, "l'Institut Président Kayibanda", de Rwamagana, au Rwanda.

Cette école, dirigée par les Soeurs Bernardines, existe déjà depuis plusieurs années dans des locaux provisoires. Bientôt, grâce à l'aide du Grand Duché de Luxembourg, les élèves jouiront de vastes locaux, mieux adaptés à la formation qu'elles doivent recevoir.

Plusieurs personnalités, parmi lesquelles M. le Président de l'Assemblée, les ministres, le Préfet de Kibungo entouraient M. Kayibanda, président de la République du Rwanda qui a posé la première pierre de l'Institut. De nombreux discours exaltèrent l'oeuvre des Dames Bernardines et le rôle qu'elles ont joué dans la réalisation de ce projet.

M. le Président, s'adressant en particulier aux élèves de l'Institut, leur demanda deux choses : être compétentes dans leurs fonctions et soigner tous les malades sans distinction aucune.

Le ministre Butera, dans son discours, fit remarquer le manque impressionnant de personnel à la Santé Publique. Sur une population de 3,000,000 d'habitants, le pays dispose à peine de 10 infirmières diplômées autoch. Il souligna la gravité du problème en énumérant les différents fléauv auxquels le Rwanda doit faire face. Une enquête récente montre que la mortalité infantile au-dessous de l'âge de 5 ans est d'environ 250 pour 1,000 c'est-à-dire qu'un enfant rwandais sur 4 est condamné à la mort. Plus de 50,000 Rwandais souffrent de tuberculose pulmonaire. A ce tableau il faut ajouter que le Rwanda ne compte qu'un médecin pour 95,000 habitants et un assistant médical pour 70,000.

Après avoir exprimé sa vive reconnaissance à la Congrégation des Soeurs Bernardines, le ministre résuma en ces mots le but de l'école : "L'objectif que nous nous sommes fixé d'atteindre, n'est pas seulement celui de former des infirmières, mais aussi nous voulons faire de bonnes épouses, des filles dignes, vouées au service de la société humaine, et même des religieuses. Pourquoi pas ? . . .

Il est donc demandé à chacun de vous de faire son possible pour faire son devoir; le reste vous viendra par surcroît".

Cinquante millions d'auditeurs à une émission religieuse

DAR-ES-SALAAM. — (D. I. A.) — Le siège central de la Radio "Voice of the Gospel" (La Voix de l'Evangile) est établi à Addis-Abeba, en Ethiopie. Les stations auxiliaires, dispersées à travers toute l'Afrique et toute l'Asie, envoient à ce centre leurs propres programmes, enregistrés sur bandes.

On compte 14 de ces succursales qui ont chaque jour leur émission à heure fixe.

La station de Moshi (Tanzanie) a développé ses installations et lance ses programmes en swahili à travers toute l'Afrique orientale et centrale. Elle collabore avec la Radio CODAC de Bujumbura et l'U.F.A.C. du Katanga. Les programmes en swahili sont transmis pendant une demi-heure dans la matinée, et pendant 45 minutes le soir. Soixante-dix pour cent des programmes sont consacrés à l'éducation et à la culture et 30% à des sujets religieux. On estime à 50,000,000 le nombre d'auditeurs de "la Voix de l'Evangile". Elle diffuse sans discontinuer 16 heures par jour.

Regards dans l'annuaire du Nigéria

LAGOS (D.I.A.) — L'annuaire catholique officiel du Nigéria (édition 1967) vient d'être publié et contient 130 pages de renseignements, de tableaux statistiques et de répertoires alphabétiques. Il donne un aperçu complet de tout le personnel actuel, des activités et institutions de l'Eglise catholique du Nigéria. Edité par les soins du Secrétariat de la Presse catholique, l'annuaire cite, par ordre de diocèse, les adresses des stations de missions, des instituts d'enseignement, des hôpitaux, de même que les noms de leur personnel. Une carte géographique avec les circonscriptions ecclésiastiques y est insérée.

L'étude des différentes statistiques révèle que l'Eglise emploie à son service 25,155 instituteurs dans l'enseignement primaire et qu'on enregistre plus de 1,000,000 d'élèves dans les écoles catholiques. Il y a 44 hôpitaux, qui disposent de 4,000 lits. Annuellement, près de 2,000,000 de malades y subissent un traitement médical. Parmi le clergé autochtone, il y a 8 évêques et 175 prêtres nigériens. Dans les 2 grands séminaires, il y a en tout 256 grands séminaristes.

UN SIÈCLE DE SERVICE 1863-1963

Décès de S. E. Mgr Emile Blanchet ancien évêque de Saint-Dié

Une figure de l'Episcopat français, bien sympathique aux Québécois, spécialement à la famille Blanchet, vient de disparaître dans la Ville Lumière, Son Exc. Mgr Emile Blanchet.

S.E. Mgr Emile Blanchet

Aux fêtes du Centenaire de l'Université Laval, en 1952, Mgr Blanchet avait fait un long séjour au Québec. Le regretté Recteur de Laval, Mgr Vandry l'avait désigné pour être le prédicateur de circonstance à la messe solennelle d'actions de grâces, célébrée dans l'église de Saint-Roch de Québec. Après les fêtes de Laval, Mgr Blanchet, fut, durant plus d'une semaine l'hôte du si hospitalier curé de Saint-Roch, Mgr Ferland, promu en cette circonstances aux rangs de Prélat Domestique et de l'abbé J. Noël Blanchet, alors vicaire en cette paroisse et président des Familles Blanchet de l'Amérique du Nord.

Mgr Blanchet avait accepté, un dimanche d'être le vicaire du "curé de la Crypte Saint-Roch", dont l'abbé Noël Blanchet avait charge. Par suite, l'Association des Familles Blanchet l'avait reçu à un grand dîner, groupant quelques quatre cents Blanchet, à la salle des Chevaliers de Colomb, Chemin Sainte-Foy.

Diverses excursions organisées par les Blanchet de Québec, l'avait favorisé de visiter la campagne québécoise, et rencontrer ses lointains cousins; au Eboulements, le Docteur et Mme Frève, l'avait reçu à l'Hôtel de Nos Aïeux, en compagnie de Mgr Savard et à Québec, même chez M. et Mme Maurice Renaud ,secrétaire de l'Association, Mme N.-A. Fournier (Lyne Blanchet). Il a également tenu à se rendre à Saint-Pierre de Montmagny, à la Maison ancestrale du premier Blanchet établi au Québec, ferme occupée, aujourd'hui par M. Lionel Blanchet. De là, il s'était rendu à Saint-Pamphile de l'Islet, à une réunion familiale chez le père du président de l'Association, M. Joseph-R. Blanchet.

Il présidait la réception donnée au collège de Saint-Anne de la Pocatière, en honneur des recteurs des Universités Françaises. Mgr Emile Blanchet, a gardé de précieuses relations au Québec, spécialement avec la grande famille Blanchet. La nouvelle de son décès a été communiqué personnellement à M. l'abbé J. Noël Blanchet, curé de Buckland, par la bienveillante entremise de Son Excellence Mgr Lionel Audet, Auxiliaire à Québec, qui avait coïoyé Mgr Blanchet au cours du récent Concile II du Vatican. Il nous plaît de reproduire l'article élogieux de Son Excellence Monseigneur Pierre Veuillot, Archevêque de Paris, paru dans la Semaine Religieuse de Paris ces jours derniers et qu'ils nous a été possible d'obtenir gracieusement de Mgr Audet et du curé Blanchet, de Buckland.

In Memoriam : Son Excellence Monseigneur Emile Blanchet

Dieu vient de rappeler à Lui, Mgr Emile Blanchet, ancien Recteur de l'Institut Catholique de Paris. Originaire de Normandie, où il exerça tout son ministère sacerdotal c'est pourtant des marches de l'Est, qu'il gagnait Paris en 1946, quand il quitta, au prix d'un grand sacrifice, son diocèse de Saint-Dié pour prendre la direction de notre Institut Catholique.

Depuis vingt ans, il était des nôtres dans la Capitale, et, à l'expiration de son deuxième décennat, c'est à la Maison de retraite de clergé parisien qu'il demanda à se retirer. Il venait à peine de s'y installer qu'une opération s'imposa, dont il ne devait pas se relever.

Educateur dans l'âme, il admirait le Cardinal Petit de Julleville qui fut son archevêque à Rouen en même temps que son maître dans l'art de former l'esprit et le coeur de la jeunesse. Et quand il assuma la charge de l'Institut Catholique, il fut heureux de mettre au service du monde étudiant la longue expérience qu'il avait acquise à la tête du Collège Saint-Joseph du Havre. Prêtre et humaniste, il s'était donné pour tâche d'ouvrir les jeunes aux mystères du savoir et à l'intelligence de la foi: il avait en haute estime les valeurs de la culture et du caractère, et il en parlait volontiers et avec bonheur; ceux enfin qui le connurent comme maître spirituel où bénéficièrent des nombreuses retraites qu'il prêcha savent bien qu'elles furent aussi la profondeur et la fermeté de sa pensée religieuse.

Le diocèse est reconnaissant à Mgr Blanchet, de ce long service de la jeunesse étudiante parisienne; il n'oubliera pas qu'il le servit en prêtre, de toute son âme et que, jusqu'en sa vieillesse, il s'appliqua à la comprendre et à la respecter, car il l'aimait.

L'Institut Catholique est pour les jeunes; et c'est à ce premier titre que j'ai voulu saluer la mémoire du Recteur défunt. Il est aussi une institution d'enseignement supérieur, riche en fondations diverses; et son rayonnement s'étend largement au-delà de nos frontières.

Les vingt ans de rectorat de Mgr Blanchet marqueront une étape importante dans l'histoire, presque séculaire, de l'Institut. Et si celui-ci peut aujourd'hui poursuivre sa marche en avant, c'est grâce au labeur persévérant et aux constantes initiatives du prélat qui le dirigeait et l'animait. Les tâches multiples du Recteur — et notamment les trois Carêmes qu'il prêcha naguère à Notre-Dame de Paris — ne le détournèrent jamais de l'attention, pleine de sollicitude, qu'il portait à la Maison dont il avait la responsabilité. Il y connut des heures de peine; il n'échappa pas aux lourdes préoccupations financiaires inhérentes à sa charge; il s'interrogea souvent sur les graves problèmes de l'Enseignement Supérieur Catholique. Mais il croyait en sa mission: ce fut sa force et sa joie.

Ses collaborateurs immédiats et le corps professoral se souviendront longtemps de leur ancien Recteur. Il avait l'abord réservé; il ne se livrait pas facilement. Mais son amitié était fidèle. Vite, on devinait le coeur de l'homme et du prêtre. Et quand cette amitié se doublait d'estime pour la valeur du maître, ou d'admiration pour son détachement, Mgr Blanchet avait, pour rendre hommage aux membres du Corps professoral de l'Institut Catholique, des accents de ferveur émue qui révélaient l'intensité et la délicatesse de ses sentiments.

Je me souviens encore de la joie et de la fierté avec lesquelles il reportait sur l'Institut qu'il servait, les marques d'estime qu'il recevait au Concile, en sa qualité de Recteur, de la part de nombreux évêques étrangers, anciens élèves de l'Institut Catholique de Paris.

A l'heure où le deuil de sa mort nous atteint douloureusement, je tenais à évoquer ces quelques traits de la personnalité de Mgr Blanchet, tel que nous le connûmes à Paris. Il nous a quittés discrètement avec une grande sérénité spirituelle, comme il avait quitté il y a six mois sa charge de Recteur. Mais la fidélité de notre prière l'accompagne; c'est une lourde responsabilité d'être évêque et la gratitude que nous lui devons nous fait un devoir en ce temps pascal de prier pour que le Christ ressuscité lui donne en plénitude sa vie, sa joie, et sa paix.

Pierre Veuillot,
Archevêque de Paris,
Chancelier de l'Institut Catholique de Paris.

Un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Blanchet, a eu lieu le vendredi, 14 avril à 11 h. 30, en l'église de l'Institut Catholique de Paris.

participez a notre campagne "anti-vibration"

Vous désirez réduire les temps morts dans la production . . . augmenter la vie des coussinets et des tampons de plus de 25% . . . multiplier la durée de vie de vos appareils ?

Confier l'analyse et la correction des excès de la vibration à un atelier spécialisé qui combat activement la hausse des coûts d'entretien et de production dans l'industrie manufacturière.

ROBERGE inc.

241, St-Vallier est, Québec 2.
Tél: (418) 529-6191. Telex: 011-3453
Distributeur d'équipement industriel, électrique et mécanique depuis 39 ans.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DACTYLOGRAPHES ET STENOS-DACTYLOGRAPHES

jusqu'à $3,945.

— Dactylographes : 10e année d'études
Concours permanent 2-11.50
— Sténos-dactylographes : 11e année d'études
Concours permanent 2-11.10

Un supplément de $600 ou $700 s'ajoute à ce traitement pour les sténos-dactylographes exerçant leurs attributions à Montréal.

S'inscrire immédiatement. **Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.**

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Jusqu'à $12,300 selon la compétence
Divers ministères — Québec et Montréal

— Etude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
— Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
— Concours permanent 0-Y9.36. S'inscrire immédiatement.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

DU PERSONNEL

Ingénieurs
— Ministère de l'Education. Postes à Québec.
1. Ingénieur en acheminement critique — Traitement initial jusqu'à $14,375. — Etudes des opérations; coordination des activités et élaboration des tracés critiques (projets de constructions scolaires). — Plusieurs années de pratique dans la construction et dans l'acheminement critique des projets.
2. Ingénieur de projets — Traitement initial jusqu'à $12,300. — Responsabilité complète de la réalisation d'un projet à partir de sa conception jusqu'à l'acceptation finale de la construction. — Environ 5 ans d'expérience comme ingénieur de projets à un niveau senior. Bonnes notions des services mécaniques et électriques des édifices. — Préférence à l'ingénieur en mécanique ou en électricité.
3. Ingénieur en construction — Traitement initial jusqu'à $12,300. — Diriger les inspecteurs, élaborer le travail d'inspection de chaque projet et faire la coordination avec les ingénieurs de projets du Service de Construction. — Environ 10 ans d'expérience dans la construction de projet industriels.

— Concours permanent 0-02.02. S'inscrire immédiatement. Le candidat doit être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

Ingénieurs de la normalisation
— Traitement initial jusqu'à $14,375 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes à Québec.
— Préparer des spécifications normalisées pour les produits à être utilisés par le Gouvernement.
— Diplôme universitaire en sciences pures ou en génie civil, mécanique, électrique ou physique. Avoir au moins 5 ans d'expérience en rapport avec la fonction.
— Concours 67S-1219. S'inscrire immédiatement.

Techniciens de la normalisation
— Traitement initial jusqu'à $8,200 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce.
— Collaborer aux travaux des ingénieurs de la normalisation. Trois postes à pourvoir : appareils et accessoires électriques; conception et fabrication des meubles; textiles.
— Diplômé d'institut de technologie ou formation équivalente. Avoir au moins cinq ans d'expérience en rapport avec la fonction.
— Concours 67S-1220. S'inscrire immédiatement.

Comptables-vérificateurs
— Traitement initial jusqu'à $11,500 selon la compétence. Divers ministères: Québec et Montréal.
— Agents de budget au ministère des Finances.
— Contrôleur-adjoint à la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (vérification comptable des placements)
— Licence en sciences commerciales (option comptabilité); être membre d'une association reconnue de comptables professionnels. A la Caisse de Dépôt et Placement: comptable agréé et plusieurs années d'expérience de la vérification d'institutions financières.
— Concours permanent 0-Y1.10. S'inscrire immédiatement.

Conseiller (Enseignement agricole)
— Traitement initial jusqu'à $11,000 selon la compétence. Ministère de l'Education.
— Préparation de devis pédagogiques d'enseignement agricole. Intégration de cet enseignement au système général d'éducation de la province au niveau secondaire.
— Diplôme en sciences agricoles ou en pédagogie, ou formation équivalente. 8 ans d'expérience en enseignement professionnel agricole.
— Concours 67S-1216. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Agents d'action régionale
— Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Conseil d'orientation économique du Québec.
— Liaison entre les conseils régionaux et le C.O.E.Q.
— Diplôme en sciences de l'homme ou formation équivalente et plusieurs années d'expérience dont 2 au moins en estimation sociale.
— Concours 67S-1218. S'inscrire avant le 2 juin 1967.

Techniciens de la faune
— Traitement initial jusqu'à $5,535 selon la compétence. Divers ministères.
— Assister les biologistes dans l'aménagement de la faune aquatique et terrestre.
— Avoir réussi 2 ans d'études post-secondaires avec matières dominantes en biologie ou en chimie; ou 11e année et 4 ans d'expérience pertinente.
— Concours permanent 67P-5448. S'inscrire immédiatement.

Agents forestiers
— Traitement initial jusqu'à $5,235 selon la compétence. Ministère des Terres et Forêts.
— Mise en valeur, exploitation et protection du domaine boisé de l'Etat.
— 10e année d'études . Diplôme de garde-forestier et permis de mesureur de bois.
— Concours permanent 67P-5405. S'inscrire immédiatement.

Agents de la protection contre les incendies
— Traitement initial jusqu'à $7,900 selon la compétence. Ministère des Affaires Municipales .
— 11e année d'études. 10 années d'expérience dont 7 reliées aux activités de l'agent.
— Concours permanent 67P-5407. S'inscrire avant le 31 mai pour la prochaine séance d'examen.

Responsable de la formation (Service de protection contre les incendies)
— Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales.
— Elaboration de programmes de formation à l'intention des pompiers.
— Connaissance des méthodes de protection contre les incendies. Compétence éprouvée dans le domaine; plusieurs années d'expérience.
— Concours 67S-1215. S'inscrire immédiatement.

Registrateur de la division d'enregistrement de Montréal
— Traitement initial jusqu'à $13,980 selon la compétence. Ministère de la Justice.
— Diplôme en droit et au moins 10 ans d'expérience pertinente.
— Concours 67S-5439. S'inscrire immédiatement.

Inspecteurs d'établissements hôteliers et touristiques
— Traitement initial jusqu'à $6,365 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.
— Inspection des établissements hôteliers et touristiques à des fins d'enquête et de recommandation.
— 11e année d'études et 9 années d'expérience dont quelques-unes reliées à ce secteur d'activités. Age minimum : 26 ans.
— Concours permanent 67 P-5426. S'inscrire immédiatement.

Magasiniers
— Traitement initial jusqu'à $5,225 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Montréal, Valleyfield, Amos, Sorel, Sherbrooke, Hull, Hauterive, Montmagny, Thetford-Mines, La Tuque, Trois-Rivières et Matane.
— 11e année d'études de préférence avec option dans des cours de métiers. Trois ans d'expérience pertinente.
— Concours permanent 2-99.54. S'inscrire immédiatement.

Inspecteurs à la Régie de l'électricité et du gaz
— Traitement initial de $4,250 à $6,350 selon la compétence. Ministère des Richesses Naturelles.
— Inspecter les systèmes de distribution du gaz.
— Diplôme d'un institut de technologie; ou trois années d'études post-secondaires avec matières dominantes en sciences ou en mathématiques; ou 11e année d'études et six ans d'expérience pertinente.
— Concours permanent 7-55.40 S'inscrire immédiatement.

Inspecteurs de colonisation
— Traitement initial de $3,570 à $4,670 selon la compétence. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.
— 10e année d'études. Cinq ans d'expérience pertinente.
— Concours permanent 4-01.95. S'inscrire avant le 12 mai pour la prochaine séance d'examen.

Surveillants routiers
— Traitement initial de $4,440 à $5,860 selon la compétence. Ministère des Transports et Communications. Postes dans la région administrative du Saguenay — Lac St-Jean.
— 11e année d'études, de préférence quelques années d'expérience pertinente. Taille minimum: 5 pieds et 7 pouces. Age: 23 à 40 ans.
— Concours permanent 6-61.60. S'inscrire avant le 8 mai 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Acheteurs
— Traitement jusqu'à $7,380. Service Général des Achats: Québec.
— Chargés de l'achat des marchandises requises par les ministères et certains organismes gouvernementaux.
— 11e année d'études et 10 années d'expérience dont quatre dans un travail relié à la fonction.
— Concours permanent 3-01.30. S'inscrire avant le 8 mai 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Greffier et greffiers-adjoints de la Cour du Bien-Etre social
— Ministère de la Justice.
GREFFIER : Traitement initial jusqu'à $7,380 selon la compétence. Poste à Hauterive.
— Voir à l'administration de la Cour et servir d'intermédiaire au juge.
— Diplôme de 11e année et neuf années d'expérience dans un travail de bureau.
GREFFIERS-ADJOINTS : Traitement initial jusqu'à $4,920 selon la compétence. Postes à Hauterive, Montréal, Rouyn, St-Hyacinthe, St-Joseph de Beauce, Thetford-Mines, Trois-Rivières et Valleyfield.
— Participer à l'administration de la Cour et remplacer le greffier lorsque les circonstances l'exigent.
— Diplôme de 11e année et trois années d'expérience dans un travail de bureau.
— Concours permanent 2-99.36. S'inscrire immédiatement.

Protonotaires-adjoints
— Traitement initial jusqu'à $6,350 selon la compétence. Ministère de la Justice : Québec et Montréal.
— Assister et remplacer au besoin le protonotaire qui est responsable du greffe de la Cour supérieure tant au point de vue juridique qu'au point de vue administratif.
— Diplôme de 11e année et six années d'expérience dans un travail de bureau, de préférence dans le greffe d'une Cour de justice.
— Concours permanent 2-99.37. S'inscrire immédiatement.

Shérif du district judiciaire de Québec
— Traitement initial jusqu'à $12,600 selon la compétence. Ministère de la Justice.
— Faire respecter les règlements et les dispositions de la loi concernant les prisons et les prisonniers.
— Diplôme en droit. Dix ans d'expérience juridique et administrative.
— Concours 67 - 1213. S'inscrire immédiatement.

Auxiliaires en réadaptation sociale (moniteurs et monitrices)
— Traitement initial de $3,830 à $5,230 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social, Centre Berthelet, Montréal.
— Diplôme de 11e année. Quatre années d'expérience de travail suffisamment relié à la fonction. Limite d'âge : 21 à 35 ans. Une scolarité plus avancée peut compenser pour une partie de l'expérience exigée.
— Concours permanent 9-09.50. S'inscrire immédiatement.

Des avis de concours plus complets sont disponibles, sur demande, à la Commission de la fonction publique du Québec. On peut aussi les consulter dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées.

DES OFFRES

MINISTERE DE LA VOIRIE
Projet 8000-67
CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE
au centre de Voirie, dans la ville de Victoriaville, comté d'Arthabaska.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.

Un versement de $10.00 à l'ordre du Ministre des Finances, remboursable aux soumissionnaires seulement, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,300.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.) mercredi, le 24 mai 1967.

Projet 9202-67
ENSEMENCEMENT ET TOURBAGE le long de l'autoroute No 15, dans diverses municipalités, comté de Laprairie, Napierville et Saint-Jean.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $9,000.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.) mercredi, le 24 mai 1967.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le sous-ministre,
Eddy Monette, Ing.

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet No 2273
Mobilier d'Ecole
Ministère de l'Education
Montréal
Clôture des soumissions :
15 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2274
Papier Hygiénique
Ministère des Travaux Publics
Montréal
Clôture des soumissions :
15 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2275
Contrat d'Impression pour 50,000 exemplaires
"Document d'Education # 2"
Ministère de l'Education
Québec.
Clôture des soumissions :
12 mai 1967, 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2276
Fournitures de laboratoire
Agriculture & Colonisation
St-Hyacinthe.
Clôture des soumissions :
16 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2277
850—Feuilles de contre-plaqué et planches murales.
Ministère des Travaux Publics,
Ville de Duberger.
Clôture des soumissions :
12 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2278
1—Marteau — Bélier à l'air et double action avec accessoires.
Ministère des Travaux Publics
Clôture des soumissions :
Ville de Duberger.
12 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2279
220—Chaloupes en contre-plaqué et à fond plat.
Ministère Tourisme,
Chasse et Pêche,
Parc des Laurentides
Clôture des soumissions :
16 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2280
Pneus.
Ministère de la Voirie,
Roberval.
Sont admis à soumissionner, les marchands de pneus et chambres à air et reconnus comme distributeur autorisés de manufacturier de pneus et chambres d'affaires dans le comté de: à air et ayant leur place ROBERVAL.
Clôture des soumissions :
16 mai 1967, 4.00 p.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2281
3,000 P. LI Glissières de sécurité en aluminium
Ministère de la Voirie,
Amos
Clôture des soumissions :
16 mai 1967, 11.00 a.m.
(Temps réglementaire)

Projet No 2282
Tuyaux d'acier ondulé et galvanisé
Ministère de la Voirie
Waterloo.
Clôture des soumissions :
12 mai 1967, 4.00 p.m.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'Offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.

Le directeur général,
Georges Bussières.

Le LSD: Les autorités du Canada inquiètes à ce sujet

Premier de deux articles publiable dans les journaux d'après-midi du 25 avril, relevé trans-canadien de la Presse Canadienne.

Les autorités, dans plusieurs parties du Canada, s'inquiètent de l'usage de plus en plus répandu de la drogue hallucinogène, le LSD. Cet article, basé sur des rapports venant de tous les coins du pays, traite de la nature du LSD et de l'expérience vécut par quelques personnes qui l'ont employé.

Par JOHN LEBLANC
de la Presse Canadienne

Un drogué pleure, mais d'un oeil seulement. Un autre décide de se jeter en bas d'un balcon. Un autre encore comprendra soudainement les théories obscures du philosophe Marshall McLuhan. D'autres enfin ressentent de la joie, de la terreur, de l'excitation, l'envie de se suicider, une émotion artistique.

Si l'on peut prédire une chose au sujet d'un "voyage" LSD dans l'inconnu, c'est justement l'impossibilité d'en prévoir quoi que ce soit.

Un relevé trans-canadien par la Presse Canadienne, comprenant des entrevues avec des habitués de la drogue, démontre une variété extraordinaire d'expérience.

"L'usage sans contrôle de la drogue est dangereux", déclare le Dr Abram Hoffer, psychiatre, expert en matière de LSD. C'est, selon lui, un bienfait pour l'humanité et un jouet dangereux dans les mains de personnes non averties.

Ainsi, un poète "beatnik", après avoir absorbé du LSD, se jeta en bas d'un pont de Toronto, en janvier dernier. En mars, un autre étudiant de Toronto, qui faisait usage de la drogue, fut trouvé mort sous un viaduc.

Avantages du LSD

Mais il y a l'autre c-té de la médaille. Ainsi Kyo Izumi, l'architecte qui a dessiné le centre psychiatrique de Yorkton, Sask. l'a imaginé avec le secours de traitements au LSD, contrôlés par des experts. Ces traitements avaient pour résultat de faire fonctionner son intelligence, de façon temporaire, comme celle d'un malade mental. C'est ainsi qu'il put découvrir plusieurs éléments, dans une institution normale, qui sont susceptibles de déranger les patients. Comme résultat, le centre qu'il a créé est considéré comme l'un des plus avancés du continent.

LSD est l'abréviation de "acide diethylamide lysergique", composé synthétique créé en 1938 par un chimiste suisse, qui le découvrit d'abord dans un champignon vénéneux qui poussait sur le blé. Le LSD fait partie de drogues hallucinogènes qui peuvent causer un état mental bizarre, semblable à un schizophrénie.

C'est pour cette raison que des médecins ont fait des expériences à partir du LSD, comme moyen d'étudier les maladies mentales. On s'en est également servie au Canada, sur une base expérimentale, pour le traitement de l'alcoolisme. Jusqu'à présent, on n'a pas obtenu de résultats concluants.

Plus enthousiastes sont les adeptes libres de la drogue. L'un des apôtres internationaux du LSD est un professeur de Harvard qui a été congédié pour avoir expérimenté la drogue sur ses élèves, Richard Albert. Ce dernier a déclaré à Toronto que le LSD est un moyen valide d'accroitre la conscience humaine, et qui pourrait bien être un pas vers l'évolution. Les grands-prêtres du culte décrivent l'expérience avec le LSD comme étant psychédélique, c'est-à-dire propre à accroitre les capacités de l'intelligence.

Le LSD est l'une des plus puissantes drogues humainement connues. Il est tellement puissant que la posologie est mesurée au microgramme. Un "voyage" psychédélique peut nécessiter entre 200 et 400 microgrammes.

Contrebande facile

A l'exception d'une petite quantité fabriquée aux fins de recherches à l'Université de Toronto, la drogue utilisée au Canada est entièrement un produit de contrebande. La quantité suffisante pour un "voyage" peut coûter entre $3 et $20. A cause de son volume microscopique, la drogue est relativement facile à transporter clandestinement.

Un "voyage" psychédélique peut prendre des myriades de formes, toujours nouvelles. Le résultat dépend de certains facteurs, comme la personnalité du sujet, son état d'esprit du moment, ainsi que la quantité et la pureté du produit. Le "voyage" peut durer entre plusieurs heures et plusieurs jours.

Un sujet de Vancouver, qui déclare prendre du LSD depuis quatre ans, a dit au reporter Jack Moore :

"Jusqu'à présent, je n'ai eu qu'un mauvais "voyage". Mais les bons sont fantastiques. Ils sont indescriptibles."

Un habitué de Montréal, âgé de 20 ans, décrit ainsi son "voyage" : "Je suis resté couché sur le plancher et j'ai ri pendant la première heure et demie, puis j'ai écouté du jazz pendant les 6 heures qui ont suivi. J'avais l'impression d'être à l'intérieur de la musique, et pendant que j'écoutais, des dessins abstraits colorés passaient devant mes yeux."

Un autre sujet, une jeune fille, a déclaré avoir pris du LSD avec une de ses amies.

"La meilleure chose que vous ressenter, c'est que toutes vos petites personnalités tombent, et votre vrai moi émerge", dit-elle.

Un jeune homme de Toronto a raconté avoir expérimenté un "voyage" terrifiant, apparemment parce qu'il avait absorbé une dose trop forte de LSD. "J'ai expérimenté ce qui semblait être une véritable mort physique et mentale. J'étais desorienté. J'ai atteint un état de non-être. J'étais effrayé".

Visions de squelettes

Un groupe de jeunes gens de Kitchener, Ont., où le LSD est rare, ont raconté avoir entrepris un "voyage" ensemble. L'un deux a vu des squelettes. Un autre avait l'impression qu'il tombait d'un rocher. Le troisième essayait de fuir un tourbillon, mais y était continuellement ramené malgré lui.

Le professeur de philosophie Charles Banley, de l'Université de Toronto, déclare avoir connu un ancien élève de mathématiques qui a perdu complètement la raison à cause du LSD. La drogue a tué sa personnalité, et il est maintenant dans un hôpital pour malades mentaux.

Un informateur, étudiant à l'Université McGill, raconte qu'il a vu un de ses camarades sous l'influence du LSD, sauter d'un balcon, tandis qu'un autre tentait d'arrêter la circulation, en se tenant devant les automobiles. En effet, il est reconnu que le LSD a pour effet, entre autres, de donner au sujet une confiance exagérée dans ses capacités physiques.

John E. Sampson, avocat de la Couronne pour le comté de Frontenac, Ont., s'exprime ainsi au sujet du LSD :

"C'est de la dynamite. Cette drogue vous coupe complètement de la réalité et rend une personne insensée pendant une certaine période de temps. Les gens insensés commettent dese crimes; c'est pouquoi nous ne voulons pas de gens insensés en liberté dans nos rues."

C'est à New York qu'a été prise une des décisions qui a le plus affecté le secteur industriel canadien

Par la Presse Canadienne

Au risque d'agacer les nerfs des nationalistes en cette année du Centenaire, il faut reconnaître que l'une des décisions qui a le plus affecté le potentiel industriel du Canada au cours des 100 dernières années a été prise à New York.

En effet, des hommes d'affaires importants de Montréal, Toronto et Hamilton, réunis dans un appartement du Waldorf-Astoria, convinrent entre eux d'amalgamer quatre compagnies indépendantes et d'en faire la Steel Company of Canada.

Ces hommes mirent 10 jours à prendre cette décision, mais Stelco devint rapidement la première usine d'acier canadienne pleinement intégrée, ouvrant ainsi la voie à la croissance future de cette section importante de l'économie moderne.

Aujourd'hui, Stelco, avec les trois autres grandes compagnies d'acier — Algoma, Dominion Foundries et Dominion Steel and Coal — est à la base de l'industrie manufacturière du Canada.

Au cours de l'année dernière, Stelco a produit 10,000,000 de tonnes d'acier, plus qu'il n'en faudrait pour faire trois fois le tour du monde. Le chiffre en dollars atteint presque 1,200,000,000.

INDUSTRIE-CLE

La compagnie emploie environ 50,000 hommes, et les économistes estiment qu'un ouvrier sur six au Canada doit son emploi directement ou indirectement aux aciéries.

Plus importants encore, cependant, sont les cercles qui se sont agrandis à partir des aciéries de Hamilton, de Saut-Ste-Marie et de Sydney, N.-E. L'industrie de l'automobile, par exemple, consomme plus de 700,000 tonnes d'acier canadien chaque année.

Les aciéries ont directement influencé la croissance économique dans des domaines divers, également, à mesure que les intérêts des compagnies se sont étendus des hauts fournaux aux mines de fer, au transport, aux laboratoires et autres complexités de l'industrie intégrée.

Avec les Etats-Unis, elles avaient intérêt à développer les énormes richesses de mineral de fer du nord du Québec et du Labrador.

Ce qui se passe actuellement est fort éloigné de la simple forge qui commença à opérer dans la région du St-Maurice en 1737, et qui fabriquait des ustensiles de cuisine, des instruments aratoires ou d'autres outils très simples pour les premiers colons.

Les débuts de l'industrie canadienne de l'acier remontent, dit-on, à un modeste atelier de Montréal, où, vers 1790, un homme nommé John Bigelow commença à fabriquer des clous.

Aux environs de la Confédération, une quantité de petites forges fonctionnaient dans les Maritimes, dans le Québec et dans l'Ontario. Mais il se produisit en 1868 un événement qui devait conduire à la consolidation rapide des usines, et, éventuellement, à leur croissance encore plus rapide. Un groupe d'industriels montréalais fonda la Montreal Rolling Mills Limited.

La première année, les ventes se chiffrèrent par $250,000, mais, en l'espace de 25 ans, elles avaient atteint $1,500,000, malgré la dépression qui marqua la fin du siècle.

C'est ainsi que, peu après 1900, la base de l'industrie de l'acier au Canada était établie. Les premières assises de Dominion Steel étaient posées à Sydney, et les capitaux américains avaient mis sur pied Algoma Steel à Sault-Ste-Marie. Dominion Foundries avait été fondée à Hamilton en 1912 par la famille Sherman, qui dirige toujours cette compagnie.

Dans les débuts, les industries naissantes semblèrent recevoir un souffle de vie de Sir John A. Macdonald et de sa fameuse politique nationale de protectionnisme.

Abritée par un mur de tarifs, l'industrie de l'acier grandit rapidement, mais de façon inégale. Au cours de la première guerre mondiale, elle fit cependant preuve de souplesse, alors que les aciéries accélérèrent leur production pour fabriquer des obus pour les Alliés.

CROISSANCE RAPIDE

A peu près ignorées au commencement du conflit, les industries de l'acier produisaient, à la fin de la guerre, plus de 30 pour cent des obus dirigés contre les Allemands.

Deux ans plus tard, cependant, Algoma et le précurseur de Dosco étaient en difficultés financières.

En 1928, Sir Hubert Holt amena un groupe d'hommes d'affaires canadiens à prendre la direction de la British Empire Steel Corp., et à changer son nom en celui de Dominion Steel and Coal, tout en revitalisant sa structure financière.

De son côté, Sir James Dunn, qui avait tranquillement acheté des actions d'Algoma pendant 20 ans, avant sa faillite de 1932, fut nommé directeur de la compagnie et réussit à la remettre sur pied.

Depuis la guerre de 1939, les mots d'ordre de l'industrie de l'acier ont été : modernisation des usines et diversification des produits.

Le succès dû à ces mots d'ordre se reflète dans les rapports d'importation de l'industrie.

A la Confédération, près de 90 pour cent de l'acier canadien devait être importé. Aujourd'hui, 85 pour cent des besoins domestiques sont satisfaits par les producteurs canadiens, et environ 500,000 tonnes d'acier sont exportées annuellement.

● *MAI, MOIS DU DEMENAGEMENT — Chaque année à Québec comme dans les autres villes le début de mai est la période habituelle du déménagement. Des scènes comme celle-ci se répéteront tout au long de la semaine. Les Québécois changeront locataires mèneront leurs effets personnels dans le nouveau logis. Les citoyens de tous les quartiers de la ville verront passer les lourds camions chargés de meubles. C'est la période du déménagement.*

Pour les amateurs de sensations fortes

Une invitation au vol supersonique

MONTREAL. — (P. C.). — Les Russes invitent les Canadiens à effectuer un vol supersonique grâce aux premiers avions commerciaux a circuler plus vite que le son.

Cette invitation est faite en français et en anglais par un message enregistré que le visiteur peut entendre au troisième palier du pavilion de l'URSS à l'Expo '67.

Dans un coin isolé, les techniciens soviétiques ont monté une version, longue de 40 pieds, de leur appareil supersonique qui transportera les passagers réguliers par la voie des airs.

En mettant l'oreille à l'un des 20 téléphones installés près de la maquette géante, le visiteur reçoit l'invitation de se rendre à Moscou et d'en revenir à bord de l'avion russe, nommé Tupolev-144.

Des rumeurs qui circulent dans les milieux de l'aéronautique internationale indiquent que le paquebot volant des lignes soviétiques pourrait bien être le premier avion supersonique en service commercial, avant même le projet franco-britannique Concorde et les projets américains.

La compagnie soviétique Aeroflot est liée bilatéralement par contrat avec Air Canada et en vertu de cette entente, la compagnie canadienne effectue un vol hebdomadaire par DC-8 réacté de Montréal à Copenhague et Moscou et retour, tandis qu'Aeroflot assure la liaison Moscou-Montréal par ses appareils TU-114 turbopropulsés.

Le message enregistré au pavillon russe dit que les passagers pourront quitter Moscou à midi pour atteindre Montréal à 9 heures du soir le même jour, à une vitesse atteignant parfois 1,500 milles à l'heure.

Le temps de l'envolée entre les deux villes serait alors de cinq heures, et il faut tenir compte du décalage horaire entre Moscou et Montréal.

Dans le message enregistré, on annonce que le Tupolev-144 disposera de 18 sièges de première classe et 80 de classe économique.

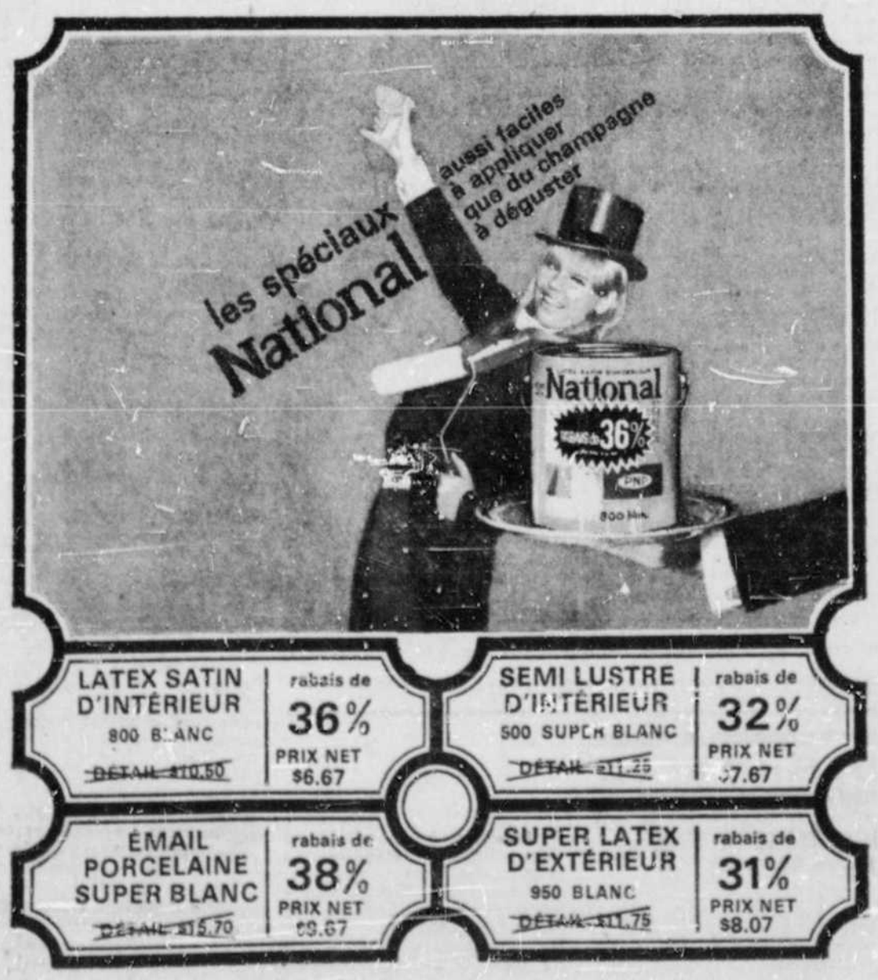

Bien sûr, un Compte d'Epargne Véritable à 4½%

rapporte un intérêt accru de 50%... mais ce n'est pas tout!

Votre argent vous rapporte 4½% à compter du jour du premier dépôt.

Pour vous rapporter le maximum, l'intérêt est calculé sur le solde mensuel minimum.

L'intérêt est porté à votre crédit tous les six mois.

Votre argent est toujours à votre disposition.

Vous pouvez opérer retraits — et virements d'argent à d'autres comptes — tous les mois, sans frais.

CHÈQUES:

Si vous le désirez, vous pouvez transférer des fonds à un compte de chèques, sans frais.

Pour tirer des chèques, rien ne vous empêche de conserver de l'argent dans un compte de chèques personnels ou dans un compte d'épargne ordinaire.

Renseignez-vous sur le Compte d'Épargne Véritable dans une succursale de la Banque de Montréal. Si vous êtes en quête d'intérêts élevés, en gardant vos épargnes à portée de la main, c'est la formule la plus sûre, la plus avantageuse, en un mot . . . idéale.

LA PREMIÈRE BANQUE AU CANADA · 1817 1967 · 150e ANNIVERSAIRE

Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

Après 44 ans de vie missionnaire:

Une religieuse des Franciscaines de Marie visite enfin sa famille

Une missionnaire de Marie de retour dans sa famille après 44 ans.

"Même si je me suis jamais sentie seule en pays étranger parce que j'avais les membres de ma communauté qui me servaient de famille, je ne peux décrire la joie que j'ai éprouvée lorsque j'ai atterri en sol canadien".

C'est en ces termes que nous a expliqué ce qu'a ressenti Soeur Marie-Eustase, de la Congrégation des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, lors de son arrivée au Québec après 44 ans d'absence.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis le départ de la missionnaire pour la Belgique puis pour le Japon. Pendant ces longues années, Soeur Marie Eustase n'a jamais eu l'occasion de revoir ses frères et soeurs et ses parents, maintenant décédés.

La religieuse qui a maintenant 72 ans et dont le nom de famille était Bertha Létourneau faisant parti d'une famille de 12 enfants. Le père, Omer Létourneau, était entrepreneur de pompes funèbre a St-Joseph de Beauce.

Soeur Marie Eustase était entrée en religion en 1917. Le 14 juillet 1923, elle quittait le Canada pour la Belgique, puis quatre ans plus tard, elle laissait la Belgique pour le Japon.

Elle fut envoyée à Sapporo, capitale du Hokkaide. Cette petite île qui ne mesure que 78,664 kmg a une population de 5,300,000 habitants.

"Au début, nous raconte Soeur Marie-Eustase, la tâche ne fut pas facile; nous étions 14 religieuses dont une Japonaise. Aujourd'hui, il y a 78 religieuses dont 69 Japonaises."

La Franciscaine missionnaire a été la fondatrice et la directrice de l'imprimerie de Sopporo qui emploie plusieurs dizaines d'infirmes. Elle a dû apprendre les quelque 4,000 caractères de la langue japonaise. Elle parle maintenant aussi bien le japonais que le français.

Fait marquant, en décembre 1958, Soeur Marie Eustasse était décorée des mains de l'empereur Hirohito pour services rendus au pays dans les oeuvres sociales.

Le travail des religieuses n'est pas de tout repos au Hokkaido. Selon la missionnaire, il n'y a que 16,000 catholiques pour la population de 5,300,000 habitants. Il y a 66 églises, 41 prêtres du pays et 62 étrangers. A Sapporo même, il y a six églises et 6,650 catholiques.

Même si sa raison de vivre est au Japon, la religieuse a connu certaines périodes tristes. C'est ainsi que de 1942 à 1945 elle a été internée dans un camp de concentration à Tokyo. "Nous étions cependant très bien traités." a-t-elle dit.

A la suite de certaines résolutions du Concile, Soeur Marie Eustase a revu son pays natal. Elle est descendue d'avion à Dorval le 7 avril dernier pour une visite de quelques mois.

A Québec, la religieuse n'a pas caché sa surprise de pouvoir serrer dans ses bras sa soeur Annette, Soeur St-Philippe de Syrie, des Soeurs de la Charité de Québec, ainsi que son frère, M. Louis-Philippe Létourneau, de Limoilou.

La vie future de la missionnaire se résume en quelques mots: "Je retourne au Japon... si dans dix ans j'ai encore la santé, je reviendrai au Canada."

● DE RETOUR APRES 44 ANS — Soeur Marie-Eustase (Bertha Létourneau), de la Congrégation des Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, est de retour au Canada après une absence de 44 ans. La religieuse, qui a passé sa vie à Sapporo, au Japon, est ici photographiée en compagnie de son frère, M. Louis-Philippe Létourneau, ainsi que de ses soeurs, Soeur St-Philippe-de-Syrie, des Soeurs de la Charité, et Mme Claire Poulin, de Québec.

La santé à l'Expo '67

Les visiteurs indisposés peuvent être soignés immédiatement sur place

OTTAWA. — (P. C.) — Les visiteurs qui a l'Expo souffriront d'indispositions passagères peuvent être soignés sur les lieux. C'est ce qu'a déclaré hier, le Dr Benoit Bundock, devant les membres de l'Association canadienne de la Santé publique.

Le Dr Bundock, médecin en chef du ministère de la Santé, faisait allusion surtout aux personnes qui auront fait des abus dans les restaurants de l'Expo. Le conférencier a aussi fait état des inspections auxquelles seront sujets les aliments qui seront servis.

Il a divulgué qu'on avait prévu l'évacuation par métro et par hélicoptères des personnes qui pourraient être blessées dans un grave accident. Ces mesures seront efficaces, a-t-il dit, même s'il faut évacuer jusqu'à 500 personnes en même temps..

Le ministre de la Santé, M. MacEachen, a souhaité la bienvenue aux 600 délégués de toutes les parties du Canada, venus à Ottawa pour assister à la réunion qui durera trois jours.

Carrière bien remplie au service de la sécurité

OTTAWA. (P. C.) — George Brinton McClellan a passé presque toute sa vie d'adulte au service de la sécurité du Canada.

Cet été, il quittera la Gendarmerie royale pour commencer une carrière entièrement nouvelle comme ombudsman de l'Alberta. Ses fonctions le conduiront à s'occuper des plaintes du public concernant les injustices de l'administration.

McClellan se retirera le 10 août, après 35 années passées dans la célèbre Gendarmerie. Né à Moose Jaw, Sask., il aura 59 ans le 13 août. "La seule chose que je veux dire au sujet de la Gendarmerie est celle-ci, déclare McClellan un peu amèrement. Si vous gagnez, vous ne pouvez pas en parler; mais on se souvient toujours de vos échecs".

La Gendarmerie royale maintient l'ordre dans environ 130 villes et villages et dans toutes les provinces à l'exception du Québec et de l'Ontario. Sa juridiction s'étend à l'Arctique, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest.

Elle patrouille également plusieurs grandes routes importantes et s'occupent de toutes les affaires de narcotiques.

Le commissaire McClellan considère la circulation au Canada comme un problème plus urgent que les narcotiques ou le crime organisé, ce qui est assez étonnant.

"La situation en ce qui concerne les narcotiques est meilleure qu'elle ne l'a jamais été", dit-il.

"Quant au crime organisé, ... des mesures vigoureuses et efficaces ont été prises à tous les niveaux".

M. McClellan réagit vigoureusement contre les gens qui prétendent que la Gandarmerie royale devrait laisser à d'autres le rôle ingrat de patrouiller les routes pour les fins de la sécurité.

"Il me semble que dans un pays où 5,000 à 6,000 personnes chaque année sont tuées dans des accidents de la route, on ne peut accorder trop d'importance à l'application stricte des lois, dit-il. C'est un de nos problèmes les plus sérieux".

McClellan, qui mesure six pieds et pèse 210 livres, est entré dans la Gendarmerie royale le 15 août 1932, et est devenu commissaire le 1er novembre 1963. Il reçoit un traitement de $24,840.

Il est également président d'Interpol, qui représente l'organisation internationale de la police en Amérique.

Le futur ombudsman possède une personnalité impressionnante, qui se nuance d'humour et de patience au cours de la conversation.

Malgré sa modestie, Ken Thomson n'en est pas moins à la tête d'un vaste empire de l'édition anglo-américaine

Par John LEBLANC

TORONTO. (P.C.) —Bien que Ken Thomson déteste les feux de la rampe et les mondanités, il y sera bientôt plongé jusqu'au cou.

Héritier de la baronie et du fief de l'édition légués par Lord Thomson, cet homme, de 43 ans, qui cumule les publications, est un homme affable et réservé, dont les goûts personnels sont surtout dirigés vers la peinture et la sculpture, qu'il collectionne pour son plaisir.

Jusqu'à maintenant, il a travaillé et vécu discrètement à Toronto, sa ville natale, où il dirige l'opération nord-américaine lancée par son père.

Tout cela va changer lorsqu'en septembre prochain il s'embarquera pour l'Angleterre où il prendra la direction d'un groupe de journaux, revues, livres, émissions radiophoniques et diverses autres entreprises.

Il sera connu en Angleterre sous le nom de l'Honorable Kenneth, titre qui lui revient depuis 1964, mais qu'il a écarté fermement alors qu'il vivait au Canada. Il deviendra également vice-président de la nouvelle compagnie qui dirigera les destinées du "Times" et du "Sunday Times". Dans trois ans, il sera devenu le premier non-Britannique à diriger ces institutions.

Ajustement nécessaire

Le futur pair est un homme robuste de six pieds un pouce, qui a hérité de son père un menton proéminent et un teint coloré. S'il n'a pas tout à fait la personnalité extrovertie du baron et sa joie imperturbable à attirer journaux, argent et attention du public sur sa personne, il a cependant acquis une compétence indéniable dans le domaine de l'édition, et beaucoup de l'énergie de son père pour faire grandir ses entreprises. Il a passé une vingtaine d'années à l'extrémité nord-américaine du réseau Thomson.

"C'est peut-être présomptueux de ma part, dit Ken Thomson, mais j'espère, dans ces nouvelles fonctions, apporter quelque chose de positif, en relation directe avec le travail que j'ai accompli au Canada".

"Je suis certainement très content d'être lié de près à la production de deux grands journaux, et j'espère apprendre beaucoup d'eux".

Ken Thomson est actuellement président de Thompson Newspaper Limited. Jusqu'à présent, de ce côté-ci de l'Atlantique, le groupe Thomson consiste en 76 journaux. Au Canada seulement, il comprend 27 quotidiens et 14 journaux qui publient plus rarement. Aux Etats-Unis, le groupe dirige 16 quotidiens et 13 journaux intermittents. Certains de ces journaux sont également publiés aux Antilles britanniques.

"Evidemment, nous devons non seulement les acheter, mais, aussi les faire fonctionner, mais nous sommes décidés à grandir continuellement".

Vie peu commune d'un pilote d'essai canadien en Allemagne

Par BOB TRIMBEE

DEUX-PONTS, Allemagne de l'Ouest, P.C. — Le lieutenant d'aviation Bob Ayres se faufila adroitement dans la circulation dense d'un samedi après-midi, à la base de l'aviation royale canadienne, et se rangea dans une zone de sécurité.

Derrière la grille, 28 Starfighters, en rangs, attendaient d'être utilisés. Environ un mille plus loin, plusieurs CF-104 brillaient au soleil, sous des hangars, chacun d'eux muni de son chargement nucléaire.

Dans le même enclos se tenait un groupe d'aviateurs, très décontractés, en uniforme de vol. En quelques secondes, ils étaient prêts à sauter à bord des bombardiers et à filer en direction de cibles choisies à l'avance.

Mais Ayres était surtout préoccupé par un troisième groupe, moins considérable, de Starfighters, qui ,dans un autre hangar, étaient en voie de réparations.

Se tournant vers les deux visiteurs, et indiquant le CF-104, il dit: "Voilà une vraie Cadillac, là-bas; nous y avons installé un moteur plus puissant, un siège éjecteur propulsé par fusée, et des instruments perfectionnés, qui en font un avion supérieur au modèle original. C'est vraiment un Super-Starfighter".

Ayres possède une connaissance intime des réactés et de ce qu'ils peuvent accomplir. Il est pilote d'essai, membre-clé de l'équipe qui a contribué à faire de l'aviation royale canadienne la plus sûre des compagnies d'aviation utilisant les 104.

Pour chaque heure de vol d'un CF-104, il a fallu 75 heures de travail par les équipes de terre. Même si les pilotes n'ont pu détecter aucun symtôme inquiétant, chaque appareil subit des vérifications obligatoires à des intervalles réguliers.

Rôle peu spectaculaire

Le rôle que joue Ayres est bien loin de l'image légendaire des pilotes d'essai par les livres d'histoires. Ses heures de travail sont irrégulières, et il doit se concentrer sur les moindres détails. Souvent ses essais se résument en une vérification d'un système de radar.

Il était naturel que Ayres, fils d'un aviateur chevronné, de découvrir un amour passionné pour l'aviation et s'enrôle à 17 ans, en 1942. Au cours de la guerre, il a travaillé comme instructeur-pilote.

Après la guerre, il a passé deux années à l'université, dans le but de devenir ingénieur. Faute d'argent, il dut quitter l'école pour devenir pilote de brousse.

En 1948, Ayres retourna dans les rangs de l'Aviation royale canadienne, et y fut instructeur des pilotes de l'OTAN. Quatre ans plus tard, il était transféré à Deux-Ponts et pilotait le premier Sabre stationné en Europe. Son ambition fut dès lors d'entrer à l'Empire Test Pilotes School, à Farnborough, en Angleterre.

Le cours qu'il y suivit impliquait une connaissance complète de 80 à 90 types d'avions.

En mai 1960, on l'envoya à la U. S. Aerospace Test Pilotes School. C'est à ce moment qu'il se joignit à un groupe de pilotes d'essai réunissant sept pays, à la Edwards Air Force Base ,en Californie, et qu'il y entreprit des vols d'essai sur les Starfighters.

Ayres est l'un des quelques pilotes d'essai experts de l'Aviation royale canadienne En dépit des risques inhérents à son métier, il n'a jamais été forcé d'abandonner un avion.

Le fils de Bob Ayres, qui doit entrer à l'automne à l'Ontario School of Mining, a hérité de la passion de son père pour l'aviation.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroides

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroides et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroides, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notoire des hémorroides.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Acheteurs de voitures neuves, voici une occasion unique ce printemps!

L'ÉCONOMISEZ SUR LES PONTIAC PENDANT LA VENTE DU POSTE D'ÉCHANGE

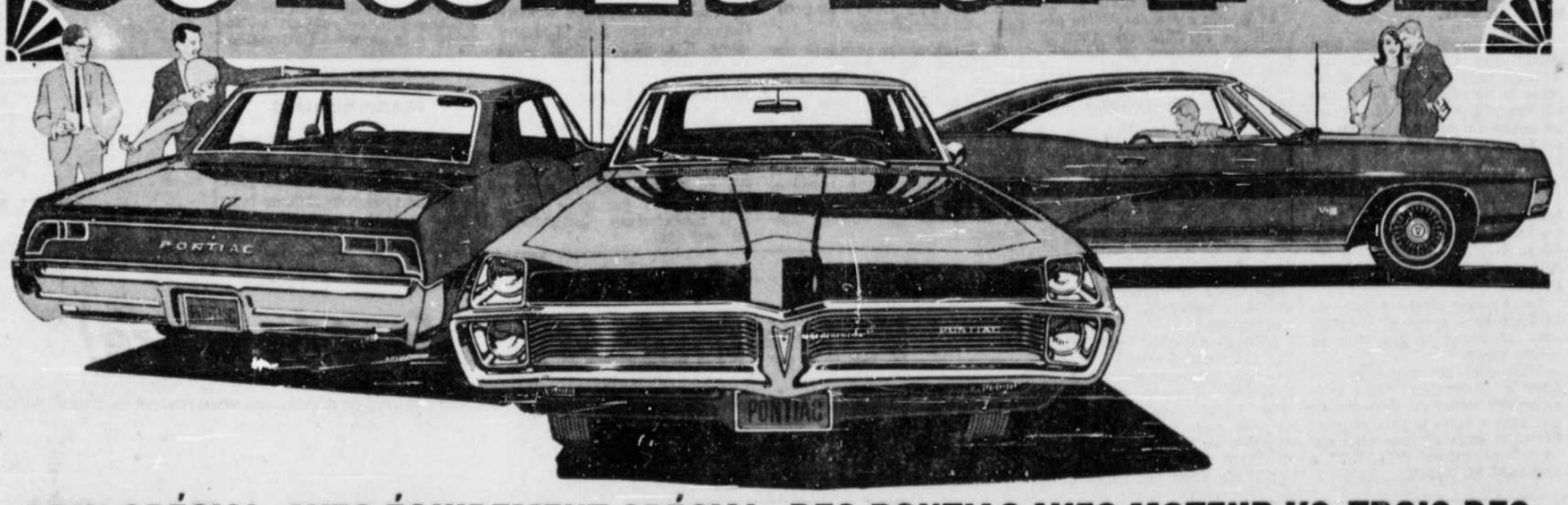

PRIX SPÉCIAL, AVEC ÉQUIPEMENT SPÉCIAL: DES PONTIAC AVEC MOTEUR V8. TROIS DES MODÈLES LES PLUS DEMANDÉS. TOUTES LES COULEURS.

Faites des économies substantielles sur les nouvelles Pontiac. Voici une vraie vente, une VENTE PONTIAC. Forte valeur de reprise pour votre voiture actuelle. Plus vite vous passerez chez le concessionnaire Pontiac, plus vite vous roulerez au volant de votre Pontiac neuve. Renseignez-vous auprès du concessionnaire Pontiac.

Echangez votre voiture et faites une économie comme vous n'en avez jamais fait. Au choix: trois des modèles les plus demandés de Pontiac. Ils sont en stock pour livraison rapide. Ils sont spécialement équipés pour votre agrément et votre fierté: gros moteur V8 de 283 po. cu., pare-brise teinté, radio à boutons-poussoirs, haut-parleur arrière, enjoliveurs de roues et pneus à flanc blanc. Sur demande, vous pouvez équiper votre Pontiac d'ensembles d'équipements à prix spéciaux également: moteur de 327 po. cu. avec transmission automatique Powerglide, ou servo-direction et servo-freins. Voici une vente qui vous permet d'économiser là où cela compte. Et le concessionnaire Pontiac ne s'arrête pas là: il offre des conditions spéciales sur les Buick, Beaumont, Acadian . . . et aussi sur les magnifiques Firebird.

PRIX SPÉCIAUX DE LA VENTE

COUPÉ SPORT
PARISIENNE
La voiture vraiment à la page. Ligne fastback racée. Le luxe Pontiac . . . à un prix spécial Pontiac.

SEDAN 4 PORTES
LAURENTIAN
Tout l'agrément de la Pontiac à un prix spécial qui vous étonnera. Vous ferez l'affaire de l'année.

SEDAN 4 PORTES
STRATO-CHIEF
Economisez, mais profitez de l'élégance, du confort et des perfectionnements nouveaux, comme l'ensemble de sécurité GM.

VOTRE NOUVELLE VOITURE SE TROUVE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC, À UN PRIX VRAIMENT SPÉCIAL

VENEZ! ÉCONOMISEZ! EN CE MOMENT: PRIX SPÉCIAUX DE LA VENTE DU POSTE D'ÉCHANGE

Voyez votre concessionnaire Pontiac

PX-1267BF

Concessionnaires autorisés de Pontiac pour la ville de Québec

AUTOMOBILES INC.
1240 ouest, Boul. Charest, Québec, P.Q. – Tél.: 681-0671

GIGUÈRE AUTOMOBILE (1964) INC.
375, Boulevard Hamel, Québec, P.Q. Tél.: 529-1351

Ne manquez pas de regarder "le Kentucky Derby" à la télévision anglaise de Radio-Canada le 6 mai. Consultez votre indicateur local pour l'heure et le canal.

Les dirigeants de l'Expo 67 s'emploient à remédier aux petites anicroches survenues depuis l'ouverture

(Par Dave MacDonald de la Presse Canadienne)

MONTREAL. — Un dirigeant de l'Exposition universelle a annoncé hier qu'une série de mesures seraient prises pour remédier aux premières anicroches survenues au cours des premiers jours d'ouverture de l'Expo.

Dans une conférence de presse, M. Michel Dibben, directeur des relations publiques pour la presse écrite et parlée, a déclaré: "Nous découvrons nos problèmes en des réunions quotidiennes de la direction et nous agissons le plus rapidement possible pour les régler".

Ces problèmes survenus depuis l'ouverture des terrains au grand public, le 28 avril, ont été d'abord une panne dans le Gyrotron, manège construit au coût de $2 millions sur le terrain d'amusements de La Ronde. Ce sont également les difficultés pour les visiteurs à trouver les salles de toilettes, les lieux où manger, les distributrices de cigarettes.

Parmi ses autres maux de tête, la direction de l'Expo mentionne: une panne dans le dispositif de compilation des entrées aux guichets; des dérèglements du réseau d'égout; les prix exorbitants dans certains restaurants et bars; le défaut de certains établissements d'afficher leurs listes de prix; la sursaturation des foules aux bouches du Métro; les nuages de poussière qui affectent certains mécanismes; la cohue dans les transports en commun de l'Expo; le nombre insuffisant de sentiers pour piétons; les tonnes de détritus qui submergent les services de nettoyage.

350,000 REPAS

M. Dibben a déclaré que l'ensemble des restaurants du terrain peut accommoder environ 20,000 personnes à la fois et que ces mêmes restaurants peuvent servir quelque 257,000 repas en une journée. Ce chiffre passera à 350,000 quand seront ouverts sept autres restaurants de pavillons et deux établissements de concessionnaires.

Les heures de fermeture de ces restaurants dépendront de l'importance des foules affamées, a indiqué M. Dibben. "Nous vérifions également la façon de réapprovisionner les restaurants qui manquent de nourriture, à la suite de la situation encourue cette dernière fin de semaine".

Le gouvernement provincial a fait parvenir hier un télégramme aux différents établissements du terrain de l'Expo, les enjoignants de se soumettre au règlement de l'Expo qui veut que tous les prix soient affichés à la porte pour que les visiteurs ne soient pas pris par surprise à la suite du repas ou de la consommation.

Selon le télégramme, ces établissements ont jusqu'à demain pour satisfaire à l'ordonnance, mais on ne faisait pas état des peines que pouvaient encourir les contrevenants.

Rappelant certaines plaintes relatives aux prix exorbitants exigés pour de la bière importée dans un restaurant — environ $3.25, y compris la taxe et le pourboire, pour un bock de 32 onces — M. Dibben a révélé que les prix de la bière importée étaient fixés par la Régie des alcools du Québec. L'Expo retire 12 pour cent sur tous les articles vendus dans les restaurants et bars.

JUPE ET PANTALON

On a entamé des pourparlers avec les directeurs des restaurants pour tâcher de s'assurer qu'il n'y ait pas d'excès dans la facturation.

On étudie également la possibilité d'indiquer de façon plus compréhensible pour certains l'emplacement des salles de toilettes. Actuellement, les salles pour hommes et celles pour femmes sont indiquées en dessins noirs représentant les unes un homme en pantalon, les autres une femme en jupe. Mais durant le weekend, aux portes de salles de toilette de La Ronde, des farceurs ont interverti les enseignes, et certaines dames se sont retrouvées, avec une confusion furieuse, dans des salles pleines d'hommes.

M. Dibben a indiqué qu'on n'avait pas l'intention pour le moment d'ajouter des salles de toilette, même si d'aucuns se sont plaints de leur rareté.

Le monstre désamorcé

Un ingénieur est venu samedi de Grande-Bretagne par avion pour vérifier le dispositif du Gyrotron, manège spectaculaire de 215 pieds de hauteur qui s'est détraqué vendredi et ne fonctionne toujours pas. On ne pouvait dire hier quand le monstre vertigineux serait de nouveau prêt à entraîner des passagers dans une course effarante dans un volcan et au centre de la terre.

Le dispositif de l'Expo pour le relevé des entrées de visiteurs, qu'on avait annoncé à grand renfort de publicité avant l'ouverture de l'Exposition, s'est complètement détraqué en fin de semaine et M. Dibben a admis que "nous ne saurons probablement jamais exactement combien de visiteurs sont venus au cours de ce weekend". Le trouble est venu d'une mauvaise connection des tourniquets aux calculatrices.

"Nous espérons réparer ce dispositif très bientôt", a ajouté M. Dibben. "Il se peut que nous puissions également améliorer l'état de confusion qui règne à la station de Métro de l'île Ste-Hélène en ajoutant une autre rangée de tourniquets d'un côté de la station. Le colonel Edward Churchill, directeur des installations, étudiera cette possibilité avec les autorités de la Commission de Transport de Montréal aujourd'hui et demain".

Le problème est venu du fait que la plupart des visiteurs ont utilisé le Métro au lieu d'emprunter l'entrée principale de la Place d'Accueil.

"La Place d'Accueil peut faire entrer 250,000 personnes par jour, mais seulement 100,000 y sont passées dimanche, tandis que 450,000 empruntaient le Métro.

"Du fait que le dispositif de comptage s'est détraqué, nous avons dû compter les gens qui sortaient plutôt que ceux qui entraient et, pour ce faire poster des hommes aux 200 tourniquets disséminés sur le terrain pour relever les chiffres et les communiquer au bureau de statistique".

Les bouches d'égout de l'Expo ont été bloquées 27 fois durant la fin de semaine, à cause d'un usage intempestif, mais on ne prévoyait aucun bris d'importance au réseau.

On continuait à asphalter les allées pour réduire les nuages de poussière qui, soulevés par des milliers de pieds, encrassaient les rouages de plusieurs manèges sur La Ronde.

On doit également augmenter le nombre d'allées pour permettre aux visiteurs de circuler dans des secteurs complètement couverts de gazon. On songeait aussi à ajouter des poubelles et augmenter les effectifs attachés à la cueillette des déchets et à l'arrosage des zones poussiéreuses.

On étudie également la possibilité de forcer les usagers de l'Expo-express à attendre à la file au pied des stations plutôt que de monter s'entasser le long des lignes et risquer ainsi des accidents graves.

Quant aux minirails, très populaires, on ne peut trouver de moyen d'y réduire l'affluence. "Il manque de distributrices de cigarettes sur le terrain et on ne peut en ajouter parce que les sorties d'électricité sont en nombre insuffisant, mais cela sera réglé incessamment.

"Nous aimerions surtout demander aux visiteurs de ne pas emporter des bouteilles de verre sur le terrain parce que les éclats de verre ont causé de nombreux accidents durant ces premiers jours d'ouverture".

● Le pavillon de l'industrie canadienne de l'acier à l'Expo 67 fut officiellement ouvert le 27 avril par Rosalie Kirkness, une jeune indienne de la tribu des Cris, de God's Lake Narrows, Manitoba. Le voyage de Rosalie, qui comprend des arrêts à Winnipeg, Toronto, Hamilton et Sault Ste-Marie, est commandité par quatre grands producteurs d'acier du Canada-Algoma, Dofasco, Dosco et Stelco. Des dirigeants de ces établissements assistaient à la cérémonie d'inauguration.

G. Lemay demande de retarder son procès

MONTREAL (P.C.) — Georges Lemay, qui s'était plaint si amèrement la dernière fois de ce que son procès pour cambriolage eût été remis à plus tard, a vu l'affaire reportée de nouveau hier, mais cette fois-ci, à sa propre demande.

Lemay, âgé de 40 ans, est accusé de conspiration et du cambriolage de $633,600 des voûtes d'une succursale du centre-ville de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Il a été amené en Cour du [illegible] pour l'ouverture des assises de mai.

Par l'entremise de ses avocats, il a demandé au juge Peter V. Shorteno que son procès soit renvoyé à la session d'automne des assises, en septembre.

La requête a été agréée et Lemay demeurera derrière les barreaux en attendant son procès.

Le cambriolage a été commis durant la fin de semaine de congé du Dominion en 1961.

Quand Lemay fut amené en Cour, hier, escorté de quatre policiers, ses avocats n'étaient pas arrivés. Quand on le présenta une deuxième fois, le procureur de la Couronne, Me Rhéal Brunet, informa le juge qu'il était prêt à procéder en cette affaire n'importe quand en mai ou juin.

Là-dessus, Me Guy Guérin, l'un des procureurs de Lemay, dit qu'il lui était "physiquement impossible" de procéder parce qu'il était occupé à une affaire en Cour.

M. Spaak espère que l'Ouest continuera de se servir de l'OTAN comme un instrument de paix

MONTREAL (P.C.) — L'homme d'Etat belge Paul-Henri Spaak a lancé hier un appel passionné pour que l'Ouest continue de conserver l'Organisation du traité de l'Atlantique-nord (OTAN) comme un instrument de paix.

"Nous l'avons mise sur pied parce que l'Organisation des Nations unies n'était pas assez forte et ne répondait pas à nos espoirs", a déclaré M. Spaak au cours de la première des 28 conférences Noranda prévues à l'Expo '67.

M. Spaak s'est dit d'avis que l'OTAN a assumé la responsabilité du maintien de la paix en Europe ces dernières 20 années. Détruire l'organisme serait un désastre qu'il faut empêcher.

La France s'est retirée de l'OTAN récemment et d'autres pays semblent tendre vers ce même geste.

"Pourquoi devrions-nous risquer la destruction d'une telle alliance? Pourquoi détruire ce qui nous a apporté paix et prospérité si nous n'avons rien qui puisse remplacer l'OTAN?" a demandé M. Spaak.

La dissolution de l'OTAN pourrait résulter en des "blocs" de différents pays dans un "désordre" qui ne pourrait rien produire de bon.

"Je suis convaincu que nous n'avons pas eu tort de nous rassembler en un groupe important en 1949", a-t-il commenté.

Destin de l'ONU

M. Spaak a été secrétaire général de l'OTAN de 1957 à 1961, et président de l'Assemblée générale des Nations unies en 1946 et 1947. Il devait se retirer de la vie publique l'an dernier.

Parlant des Nations unies, l'ancien homme d'Etat a expliqué que l'homme est sur la bonne voie, mais qu'il en est encore à l'échelon de l'expérience. Le genre humain pourra mieux faire progresser la cause de la paix quand il aura su créer un organisme similaire à l'ONU mais sans le droit de véto qu'ont actuellement les grandes puissances.

"De nombreuses résolutions ont été déclarées nulles et non avenues même quand la majorité de l'assemblée les favorisait. Je suis sûr que le droit de véto a été la principale obstruction au bon fonctionnement de l'ONU."

S'il n'y avait pas eu ce droit de véto, l'ONU aurait, selon M. Spaak, fait de grands pas vers la paix.

"La règle de l'unanimité est absurde. Essayez d'imaginer votre propre système politique tâchant de fonctionner selon cette règle. Un tel système n'a jamais été proposé pour la vie intérieure d'un pays; il ne pourrait pas fonctionner."

M. Spaak a été présenté par le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, qui a déclaré que la série de conférences Noranda à l'Expo est destinée "à montrer comment l'homme doit adopter de nouvelles idées, de nouveaux concepts, pour suivre et développer la personnalité humaine en un monde qui change rapidement".

LE PROCES DE VALLIERES ET GAGNON FIXE AU 12 JUIN

Montréal (PC) — Le procès de Pierre Vallières et Charles Gagnon, inculpés sous plusieurs chefs d'accusation, dont celui du meurtre non qualifié d'une citoyenne âgée de 64 ans, a été fixé hier au 12 juin.

Vallières, ancien journaliste agé de 27 ans, et Gagnon, ex-professeur de sociologie âgé de 26 ans, sont accusés du meurtre de Thérèse Morin, victime d'une bombe qui avait éclaté à la manufacture LaGrenade, en mai 1966.

Six autres personnes ont déjà plaidé coupable à un nombre d'accusations en rapport à l'attentat à la bombe à LaGrenade.

Modernisation

Les ramoneurs de cheminées de la ville de Basel, en Suisse, portent encore le chapeau haut de forme traditionnel dans leur métier mais ils se servent maintenant d'aspirateurs électriques.

Le juge Mitchell ordonne l'audience d'une pétition présentée par les Apôtres de l'Amour infini

MONTREAL. — (P. C.) — Un mandat doit être émis ordonnant l'audience d'une pétition qui demande le renversement d'un jugement rendu contre la secte des Apôtres de l'amour infini pour leur ordonner de remettre à la garde des autorités du bien-être social des enfants qu'elle gardait en son monastère de Saint-Jovite, dans les Laurentides, au nord de Montréal. C'est ce qu'a révélé hier Me André Fauteux, aviseur légal de la cour de bien-être.

Me Fauteux a déclaré que le juge James E. Mitchell, de la Cour supérieure, a ordonné l'émission du mandat après avoir étudié la pétition présentée par la secte. La pétition demandait l'annulation d'un jugement rendu par le juge Léandre Prévost, le 16 février dernier.

Le juge Prévost, dans une cause-type impliquant une fillette de quatre ans qui vivait au monastère de la secte, a décidé que la fillette ainsi que 81 autres enfants étaient dans des conditions de "danger moral et physique" et il a ordonné que tous soient remis à la garde de la cour de bien-être.

De ce nombre, les cas de 21 enfants ont été réglés à la satisfaction de la cour, 16 sont demeurés sous la tutelle de la cour du bien-être et 45 manquaient encore.

ENFANTS PERDUS

On avait allégué, en février dernier, que les conditions de vie au monastère de Saint-Jovite ne convenaient pas à des enfants et que les Apôtres avaient emmené les enfants du monastère pour les cacher dans des domiciles privés plutôt que d'obtempérer aux ordres de cour les enjoignant de remettre à la garde des autorités du bien-être social.

Me Fauteux a déclaré hier qu'il ne manque maintenant que 22 enfants et que leur recherche a été ralentie en attendant la décision de la Cour supérieure relativement à la pétition des Apôtres de l'amour infini.

Il a ajouté que le juge Mitchell devait aussi rendre sa décision sur un autre pétition présentée par la secte. Cette dernière était une défense de statuer pour empêcher le juge Raymond d'entendre une cause contre Louis Douzeich, "prêtre" de la secte, accusé d'avoir laissé son jeune fils en "danger moral et physique".

C. ROBITAILLE inc.

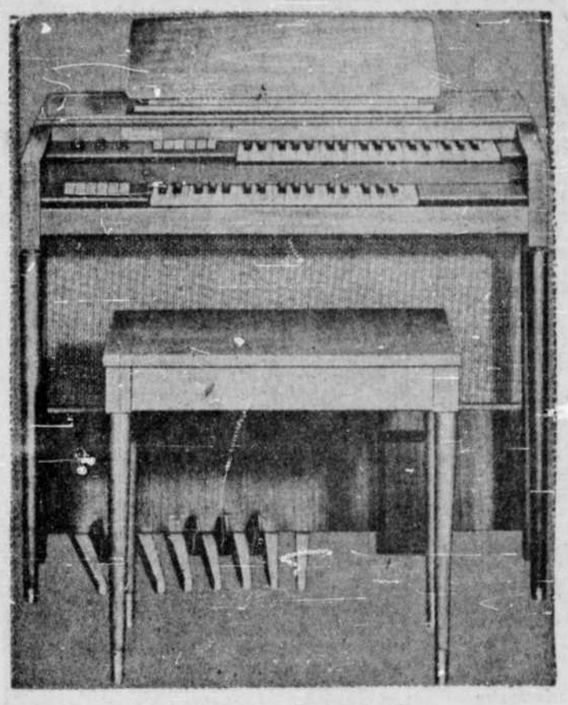

Pour une semaine seulement

Thomas

L'ORGUE SI FACILE A JOUER

- 11 véritables jeux d'orgue
- 2 claviers manuels superposés
- Pédalier exclusif de 13 notes
- "Color-glow" exclusif à Thomas - les touches du clavier s'illuminent pour indiquer aux débutants les notes à jouer.

$699.

AVEC BANC

200 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 529-2141 — FACILITES DE PAIEMENT

Votre intérêt...c'est le nôtre!

La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes

Comptes de chèques: 3%

Vos fonds vous donnent 3% d'intérêt, versé tous les 6 mois et calculé sur le solde minimum trimestriel. Vous pouvez faire des chèques pour payer vos factures.

Dépôts avec assurance-vie: 3½%

Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 3½% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: $2,500.

Dépôts d'épargne: 4%

L'intérêt de 4% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.

Dépôts à terme: jusqu'à 5%

Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que *vous* avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: $2,000. Terme minimum: 30 jours.

Notre intérêt...c'est le vôtre!

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Le ministère de la Santé veut en arriver à une politique régionale d'achat pour les hôpitaux

"Je crois que de plus en plus des efforts devraient être faits dans le but de grouper les achats de plusieurs hôpitaux situés dans une même région. C'est l'orientation que veut doner la ministère et cela cadre bien avec notre politique de régionalisation.

C'est là une des recommandations qu'a faites M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, alors qu'il s'adressait à l'Association des administrateurs d'hôpiaux de la province de Québec. M. Cloutier traitait de quelques points sur lesquels selon lui, une attention particulière devrait être apportée afin que soit atteints tous les objectifs que s'est fixé le gouvernement en matière de services hospitaliers.

Parlant des études qui devront être faites pour en arriver à une politique d'achats régionale. M. Cloutier a dit que ces études pourraient porter sur l'établissement d'une procédure standard qui pourrait s'appliquer à certaines catégories spécifiques de marchandises, telles que médicaments, fournitures médicales et chirurgicales et aliments.

"A la lumière des constatations faites par le Service de l'assurance-hospitalisation et du résultat de certaines études spéciales, il semble que des avantages multiples pourraient découler d'une telle procédure".

UNIFORMISATION

D'autre part, le ministre a attiré l'attention des administrateurs d'hôpitaux sur l'uniformisation des procédures de travail.

"Des efforts de plus en plus prononcés devraient être faits en vue d'uniformiser nos méthodes de travail, nos procédures administratives et nos méthodes de compilation de données statistiques de toutes sortes".

UTILISATION DES EFFECTIFS

"Un autre point qui doit également retenir notre attention, a dit M. Cloutier, est l'utilisation judicieuse et efficace du personnel".

"Les statistiques nationales pour 1965 en ce qui concerne les heures de personnel par jour-patient indiquent que les hôpitaux de notre province disposaient de 15.9 heures tandis que la moyenne pour le Canada était de 13.9 heures et de 13.8 pour l'Ontario".

"Je crois, a ajouté le ministre que ceci devrait nous inciter davantage à mettre de l'avant les moyens qui nous permettront de stabiliser au plus tôt cette tendance".

"En regard de l'utilisation du personnel, on ne peut s'empêcher de penser à l'utilisation efficace et rationnelle des aménagements hospitaliers mis à la disposition de la population".

"Notre objectif premier, a dit M. Cloutier, doit être de faciliter l'accès des services hospitaliers au plus grand nombre de malades possible, de continuer à éviter les admissions plus ou moins justifiées, à limiter la durée de séjour à la longueur requise".

Reconnaissant que dans certains cas particuliers, la mise en vigueur de nouveaux règlements peut créer certaines difficultés, le ministre de la Santé a conclu en disant qu'à son avis, "pour atteindre les objectifs que nous nous fixons, il est de la plus haute importance de s'assurer d'une utilisation maximale des effectifs disponibles, d'établir un contrôle interne efficace, de créer une politique d'achat comportant un grand pouvoir de négociation et d'utiliser les ressources nouvelles de l'informatique".

● BANQUET DE L'UCC — De gauche à droite, M. Albert Alain, vice-président général de l'UCC; le ministre Claude-G. Gosselin et le président M. Richard Paradis.

● UN COURRIER VOLUMINEUX — Le bureau de poste du parlement connait, cette semaine, la période la plus occupée de l'année. C'est par milliers que parviennent au ministère du Revenu les rapports d'impôt sur le revenu, qui permettent de renflouer les coffres de la province. De plus, les employés des postes du parlement expédient cette semaine des lettres invitant les mères de famille à se prévaloir de la nouvelle loi des allocations familiales en remplissant une formule à cet effet. (Photo : "l'Action", par Marcel Laforce).

Chaque mère de famille recevra une formule de demande d'allocation familiale

(J.D.) — Le ministre de la Famille et du Bien-être social du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, a fait savoir, hier, que chaque mère de famille de la province, pouvant bénéficier du nouveau régime d'allocations familiales institué par le gouvernement du Québec, recevra par la poste sous peu un texte explicatif de la nouvelle loi en même temps qu'une formule de demande d'allocation.

Le ministre a ajouté que chaque demande officielle devra être remplie et retournée au ministère, avant le 31 août prochain. Il est à noter que le premier versement est prévu pour le 1er juillet 1967, couvrant les mois d'avril et mai. Le second versement doit être effectué le 1er décembre de la même année.

Selon le nouveau régime d'allocations, en vigueur depuis le 1er avril dernier, les enfants qu'ils soient légitimes, naturels ou adoptés légalement ou de fait, donnent également droit à ces allocations.

Certaines conditions se posent toutefois. Ces enfants doivent en effet être âgés de moins de 16 ans, être à la charge de la personne à qui est attribuée l'allocation et fréquenter assidûment l'école, à moins d'y être empêché par suite d'une infirmité physique ou mentale. Quant aux enfants nés hors du Canada, il est nécessaire de présenter un certificat de naissance.

Suivant les modalités du régime, la mère ou toute autre personne qui remplit les mêmes conditions, recevra, le 1er juillet prochain, $5 pour le premier enfant, $10.83 pour deux enfants, $17.50 pour trois, $25.83 pour quatre, $35.83 pour cinq et $47.50 si elle en a six.

Le 1er décembre 1967, elle touchera $15 pour un enfant, $32.50 pour deux, $52.50 pour trois, $77.50 pour quatre, $107.50 pour cinq, et $142.50 pour six.

D'autre part, si le nombre d'enfants excède six, une somme de $11.67 par enfant s'ajoutera au versement consenti en juillet, tandis qu'une autre de $35 sera versée le 1er décembre. Ces montants sont également augmentés de $5 pour chaque enfant de douze ans ou plus.

M. Cloutier a tenu à préciser enfin que chacune des premières demandes d'allocation familiale doit être faite au moins deux mois avant l'une des deux dates prévues pour les versements.

Dans le cas de la naissance d'un enfant qui donne droit à une allocation familiale, la demande doit parvenir au ministère dans les deux mois qui suivent cette naissance.

Dégrèvement d'impôt : directives à l'intention des employeurs

(J.D.) — Dans un petit feuillet rédigé à l'intention des employeurs du Québec, la direction générale des impôts au ministère du Revenu de la province, rappelle à ces derniers trois préceptes à suivre quant au dégrèvement d'impôt de certains travailleurs, quant au remboursement de la moitié des contributions au régime de rentes du Québec et concernant l'abolition de quelques exemptions. Toutes ces mesures découlant du dernier discours du budget, présenté le 16 mars par M. Paul Dozois.

En premier lieu, l'employeur devra continuer d'effectuer les déductions d'impôt sur les salaires de ses employés, comme c'est le cas actuellement, même dans le cas de ceux qui, selon ses prévisions, ne gagneront pas $2,000 ou $4,000 durant l'année. Le discours du budget annonçait en effet que les contribuables célibataires touchant $2,000 par an et les gens mariés $4,000 annuellement seront remboursés de l'impôt provincial sur le revenu déduit à la source ou payé par versements trimestriels.

L'employeur ne sera pas concerné pour ce qui est du remboursement de la moitié des contributions au régime de rentes, vu que cette disposition ne s'applique pas aux travailleurs salariés, mais uniquement aux travailleurs autonomes ou à leur compte. Ce qui ne change rien aux déductions que doit faire l'employeur pour les contributions de ses employés au régime de rentes.

En dernier lieu, au sujet de l'abolition de certaines exemptions, à compter du 1er juillet 1967, les déductions à effectuer pour fins d'impôt seront modifiés pour les employés ayant des enfants entièrement à charge et admissibles aux allocations familiales, car leurs exemptions personnelles changeront.

Dans ce cas, le discours du budget proposait l'abolition, dès le 1er juillet, de l'exemption de $300 accordée en vertu de la loi de l'impôt provincial sur le revenu pour chaque enfant entièrement à charge et admissible aux allocations familiales du Québec.

L'équipe des motocyclistes des Forces armées

QUEBEC, Qué. — L'équipe acrobatique des motocyclistes des Forces Armées, qui se produira à Québec le 1er août, prendra la route au début du mois de mai pour exécuter ses numéros dans 112 localités du Canada entier.

Cette équipe est composée de 51 motocyclistes du Corps Royal Canadien des Transmissions, de Kingston, en Ontario, et constitue l'une des six grandes manifestations militaires du Centenaire. Les autres sont le Carrousel militaire, l'escadrille de voltige aérienne des Paladins du Centenaire, les revues navales et les visites de navires dans les ports canadiens — et trois camps de cadres, à Kingston, à Saint-Jean et à Farnham, au Québec.

Les motocyclistes seront divisés en deux groupes. Un groupe d'une vingtaine d'hommes accompagnera le Carrousel et les 31 autres composent l'équipe acrobatique.

Sous la direction du capitaine John Burnam, l'équipe commença son entraînement en mai 1966. Parmi les 51 motards choisis, seulement une douzaine avaient conduit une moto auparavant et un seul avait fait partie d'une équipe acrobatique.

La durée des numéros peut varier de 15 à 45 minutes selon les circonstances et les installations. Chaque représentation commence par une démonstration de sécurité. Les motards présentent ensuite des sauts au tremplin, des passages en formation et des évolutions de précision terminée par un plongeon à travers un cercle enflammé. On voit aussi le taxi, une grappe humaine de 17 hommes sur une seule moto et une pyramide de 15 hommes sur cinq motos. Il y a aussi des actes comiques sur de petits scooters.

Problèmes de formation technique des travailleurs forestiers

L'Etat, l'industrie et les syndicats devront collaborer pour résoudre les nombreux problèmes qui surgiront

— Claude-G. Gosselin

Par Jacques DALLAIRE

Prenant la parole, hier soir, devant les membres du service forestier de l'Union catholique des cultivateurs réunis à Québec, le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Claude G. Gosselin, a dicté ce que l'on peut appeler une ligne de conduite à l'endroit de l'UCC.

"Le travailleur en forêt, a déclaré le ministre doit être prêt à faire la transition, c'est-à-dire à passer du rôle d'entrepreneur isolé à celui d'ouvrier spécialisé, solidaire à tous les autres ouvriers engagés dans une action commune, et parfaitement disposé à accepter les conditions du travail d'équipe".

Signalant en particulier que le travailleur forestier doit être considéré comme tous les autres ouvriers du secteur industriel, M. Gosselin a dit que, de ce fait, il importe que le travail en forêt franchisse avec réalisme la période de transition qu'il traverse actuellement.

Et cela suppose, de l'avis du ministre, une adaptation nouvelle tant de la part des secteurs de l'économie voués à un rôle d'exploitation des forêts que de la part du travailleur lui-même qui doit être prêt à faire face à ces transitions qui s'intensifieront au cours des prochaines années.

Il faut considérer cependant que, par tradition, l'ouvrier en forêt fut d'abord un travailleur autonome et indépendant, par conséquent isolé. Mais M. Gosselin, considérant la transition radicale qui s'effectue dans le domaine de l'exploitation forestière et l'amélioration inévitable du statut du travailleur forestier, croit donc que toutes ces transformations que la technique moderne entraîne s'avéreront inutiles et au désavantage de l'ouvrier lui-même, si l'un ne va pas sans l'autre.

Le ministère des Terres et Forêts devra par contre assumer certaines responsabilités. Comme le soulignait hier soir, M. Gosselin, l'Etat est tout disposé à encourager les exploitations forestières à longueur d'année et en même temps, grâce au régime des forêts domaniales, à jouer un rôle actif et déterminant dans le domaine des exploitations forestières.

"De façon générale, a dit le ministre, nous pouvons affirmer que l'Etat, l'industrie forestière et le mouvement syndical devront collaborer, afin de résoudre les nombreux problèmes qui vont se poser au niveau de la formation technique du travailleur forestier de demain".

Quant à l'ouvrier, il devra, selon M. Gosselin, accepter les conditions d'un ouvrier qui travaille en équipe et, s'il choisit le travail en forêt, considérer cette occupation comme permanente et non pas comme un pis-aller temporaire.

"En retour, a dit en terminant le ministre, cela suppose de la part de l'Etat, de l'industrie forestière et du mouvement syndical, un effort collectif en vue d'aider le travailleur forestier à passer de l'ère artisanale à l'ère industrielle".

Au Parlement

On estime à près de 300,000 le nombre de personnes qui se rendront visiter l'Aquarium de Québec, à l'occasion de l'Expo '67.

A cette fin, la direction de l'Aquarium vient d'annoncer qu'un nouvel horaire entrera en vigueur immédiatement, prenant fin le 30 septembre prochain. L'Aquarium sera ouvert au public, tous les jours de 9hres à 21 hres.

En plus d'admirer quelque 1,000 spécimens, représentant une centaine d'espèces, les visiteurs pourront également voir, dans les jardins entourant l'Aquarium et le centre de biologie créé pour la recherche, une magnifique sculpture de 18 pieds de hauteur désignée sous le nom de "totem du saumon", symbole sacré de la zoolâtrie primitive.

Application du règlement no 1

Le ministère de l'Education a tenu à rectifier une erreur qu'il a lui-même commise, dans un communiqué émis récemment, à l'effet que l'article no 1 du règlement no 1, fixant à six ans révolus au 1er octobre l'âge minimum d'admission au cours élémentaire, entrerait en vigueur dès le mois de septembre 1967. L'article en question, a-t-on fait savoir hier, ne s'appliquera qu'en septembre 1968.

Cours d'hôtellerie

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, tient à rappeler aux propriétaires ou gérants d'hôtels, de motels et de restaurants, ainsi qu'aux cuisiniers et à toute personne travaillant dans l'industrie hôtelière, que les prochains cours du service de l'hôtellerie auront lieu du 21 mai au 2 juin à l'auberge Fort-Prével, en Gaspésie.

Ces cours sont les derniers de la saison 1966-67. Le service de l'hôtellerie, en collaboration avec le service des parcs, assume l'entière responsabilité de la préparation et de la direction des cours qui ont trait à tous les sujets d'importance comme la gestion des entreprises et l'observance des lois qui les régissent, le service de la table et des chambres, l'hygiène, la sécurité, l'entretien, la décoration et l'accueil.

CONFERENCIER

DR. G. TREMBLAY

Le docteur Gaston Tremblay, maire de Beauport et député de Montmorency à l'Assemblée Législative, sera le conférencier invité, le 3 mai au Club Renaissance à 6h.30 P.M.

VOYAGES à expo67
COMMENCENT LE 29 AVRIL
1 JOUR : $15.00
par transport économique $10.00
2 JOURS : $25.00
Comprend: transport, miniait, guides, passeports, chambre, cartes de l'Expo, documentation, etc.
(Prix spéciaux pour groupes)
Il est urgent de réserver à :
VOYAGES FRANCISCAINS,
801, 4e rue, Québec 3
Tél. : 523-0031

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363, de la Couronne au carré Jacques-Cartier
TEL. : 524-2413
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471

FUTURES MARIEES
l'Action
vous offre un excellent choix de

Signalez : 522-4771
demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain).
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

COURS A CAP-ROUGE
— Télévision en circuit fermé
15 mai — 2 juin
3 — 21 juillet
21 août — 1er septembre
— Lecture rapide
8 mai — 9 juin
2 fois par semaine (quelques places disponibles)
— Enseignement programmé
31 juillet — 4 août
20 AUTRES COURS
S'adresser à :
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT
"Ecole Normale Notre-Dame-de-Foy"
Cap-Rouge
Tél.: 656-6775

Le plan d'AMAIGRISSEMENT Santé Beauté
● EN QUELQUES SEANCES VOUS VERREZ DISPARAITRE LES BOURRELETS SUPERFLUS
● LE PLAN D'AMAIGRISSEMENT SANTE ET BEAUTE A DONNE DES RESULTATS MAGNIFIQUES TELS QUE :
● BAISSE DE POIDS DE 10-25 ET MEME JUSQU'A 60 LBS
● AMINCISSEMENT A LA TAILLE JUSQU'A 7 A 8 POUCES
● CUISSES DE 6 A 7 POUCES
● UN PLAN MERVEILLEUX POUR LA FEMME MODERNE
Ouvert de 11 h. a.m. à 10 h. p.m.
Dames demoiselles seulement
STUDIO, SANTE, BEAUTE
873 St-Jean, Québec Tél.: 529-1787
Stationnement à l'arrière de nos studios

LA CROIX-ROUGE VOUS AIDE À CHAQUE PAS

Rue St-Jean
MARCHANDS PROFESSIONNELS
et propriétaires d'édifices commerciaux de la rue St-Jean
—
ASSEMBLEE D'INFORMATIONS
concernant la circulation et le stationnement sur la rue St-Jean, mercredi le 3 mai à 8.30 heures p.m. magasin Kresge, 820, rue St-Jean.
TOUS SONT INVITES
—
Association des Marchands & Professionnels de la rue St-Jean

CHEZ BARDOU

VOUS TROUVEREZ TOUS LES FROMAGES
Tous les fromages sont bons, il leur faut cependant une manipulation soignée. Chez Bardou, vous trouverez toujours le fromage de votre goût à point :
Camembert de Normandie, Brie de Meaux, Carré de l'Est, Pont Levêque, Port Salut, Reblochon, Boursault, Capricet, Gourmandise, Tome de Savoie, Bresse Bleu, Maroilles, Bleu des Causes, Roquefort, Gorgonzola, Bleu Danois, Bauon, Chèvre, Coulommier, Munster, Rodin, Canadien doux et fort, Oka, St-Benoit, Stilton anglais, Parmesan italien, Belpease, Gruyère et Emmental à la livre, etc.
Livraison gratuite — Satisfaction garantie.
Bardou & Fils Ltée
1040, ave. Cartier 48½, rue Couillard
Tél. : 525-8135 Tél. : 522-7094

CINÉ BULLETIN

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tirent pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Sujet court à 7.30. Paris brûle-t-il ? (AA) à 8.10.

CANADIEN. — Le casino royal (—) à 1.15, 3.45, 6.15, 8.45. Sujet court à 1.60, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Fantômas (AA) à 12.40, 3.40, 6.30, 9.30. Les rats du trottoir (AR) à 2.20, 5.20, 8.15. Continu de 12.40 à 11.20 hres. (3e semaine).

CAPITOL. — Continu de 1.10 à 11.55. Lord Jim (AA) à 1.15, 5.15, 9.25. Les camionneurs de la soif (A) à 3.50, 7.55. Dernier spectacle complet à 7.55.

CARTIER. — Nouvelles à 1.00, 4.23, 7.46. Le lit conjugal (D) à 1.07, 4.30, 7.53. Films à venir à 2.37, 6.00, 9.23. Mariage à l'italienne (AR) à 2.43, 6.06, 9.29. Fin à 11.09 hres.

EMPIRE. — Les plus belles escroqueries du monde (AR) à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Le chemin de l'or (AA) à 12.45, 4.20, 7.55. Les Drakkards (D) à 2.11, 5.46, 9.21. Sujet court à 4.16, 7.51. Fin à 11.26 hres.

LAIRET. — Nouvelles à 1.00, 4.23, 7.46. Le lit conjugal (D) à 1.07, 4.30, 7.53. Films à venir à 2.37, 6.00, 9.23. Mariage à l'italienne (AR) à 2.43, 6.06, 9.29. Fin à 11.09 hres.

LE BIJOU. — Blindfold (A) à 6.10, 9.40. Le beau geste (AA) à 8.00. Fin à 11.30 hres.

LEVIS. — Le secret de l'épervier noir (A) à 7.30. Une ravissante idiote (A) à 9.15 hres.

LIDO. — Du rififi à Paname (D) à 7.30. Notre homme Flint (AR) à 9.25 hres.

PARIS. — Actualités à 12.30, 2.40, 8.15. Carnaval (D) à 12.40, 3.45, 6.40, 10.00. La griffe du coyote (AA) à 2.00, 5.05 et 8.20 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.45, 4.20, 7.55. Sujet court à 12.55, 4.30, 8.05. My Fair Lady (AA) à 1.20, 4.55, 8.20. Fin à 11.20 hres. (2e semaine).

PRINCESSE. — Bande à part (AR) à 1.00, 6.04. Sujet court à 2.34, 7.38. Un si bel été (AR) à 2.40, 7.44. Bunny Lake a disparu (A) à 4.18, 9.22. Fin à 11.08 hres.

RIALTO. — Le diable dans la chair (AR) à 1.00, 3.56, 6.52, 9.48. Nouvelles à 2.20, 5.16, 8.12. La diablesse aux cheveux roux (D) à 2.30, 5.26, 8.22. Annonces à 3.50, 6.46 et 9.42 hres.

SILLERY. — Tuer n'est pas jouer (A) à 7.30. Chambre à part (AA) à 9.05. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Alouette). — A Man for All Seasons (AA) à 2.15 et 8.15 hres (6e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) — Les camionneurs de la soif (A) à 7.20. Films à venir à 8.40. Lord Jim (AA) à 8.45. Fin à 11.10. MERCREDI : Lord Jim à 1.10, 4.55, 8.45. Les camionneurs de la soif (A) à 3.30, 7.20. Films à venir à 4.50, 8.40. Fin à 11.10.

ST-ROMUALD. — Les titans (AA) à 7.30. Goldfinger (AR) à 9.30.

STUDIO 9. — Gertrud (AR) à 7.30 et 9.45 hres. (2e semaine).

VICTORIA. — Le vaisseau spatial sur Venus (AA) à 12.45, 3.45, 6.35, 9.45. L'homme de la vallée maudite (AA) à 2.26, 5.10, 8.10. Fin à 11.15 hres.

Réservations : 872-2424 ou 872-1424

la fenière

CE SOIR — 9h.

"OEUVRE LITTERAIRE NE DESIRERAS..."

Comédie 3 actes de Carolyn Green

Salle climatisée continuellement gratuite

Cinéma CANARDIERE

Centre d'Achats Canardière — 661-8575

3ième SEM.

1 h., 3 h. 30, 6 h., 8 h. 30

24, de la Fabrique — 524-2880

Cinéma Empire

GAGNANT DE 6 OSCARS

incluant

LE MEILLEUR FILM

LE MEILLEUR ACTEUR (Paul Scofield)

COLUMBIA PICTURES presents FRED ZINNEMANN'S film of

A MAN FOR ALL SEASONS

From the play by ROBERT BOLT · TECHNICOLOR

MATINEE Mercredi - Samedi - Dimanche

CINEMA Ste-FOY SALLE ALOUETTE 656-0592

ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE

Mat. Mercredi-Samedi .... 2h.15... $1.50

Mat. Dimanche..... 2h.15... $2.00

Tous les soirs..... 8h.15... $2.00

Pour groupes, contacter le Gérant 656-0592

● PITTSBURGH — M. Van Cliburn, pianiste réputé, reçoit ici des mains du professeur Gerald Keenan, doyen de l'école de musique de l'Université Duquesne, un doctorat honoraire. Nous pouvons également voir M. Menry McAnulty, président de l'école. (Téléphoto UPI)

A l'Institut Canadien

Récital de Henri Brassard

Par JEAN ROYER

Quand on n'a que seize ou dix-sept ans, et beaucoup de talent, qu'on étudie la musique à l'école Vincent-d'Indy, qu'on donne un récital devant public — comme le ferait un musicien professionnel — il peut arriver que cela donne confiance, au public, à ses professeurs et à soi, en son talent et en ses possibilités.

Et c'est sans doute la meilleure conclusion à tirer après le récital que donnait hier soir le jeune Henri Brassard devant les membres de l'Institut Canadien.

Le jeune Brassard a démontré qu'il était un élève de talent, un bon musicien pour son âge, et qu'il pourrait peut-être un jour faire une intéressante carrière, s'il sait allier le travail à son talent.

Bien qu'il ne maîtrisât pas toujours les partitions et l'instrument, bien que ses interprétations d'un Mozart et d'un Schumann aient manqué de profondeur et d'unité, on a quand même senti, chez le jeune artiste, des qualités certaines de musicalité, on a pu noter aussi une bonne technique et une honnêteté d'exécution.

Le jeune pianiste a par ailleurs obtenu le plus souvent une belle sonorité, dans ses interprétations. Et le style d'Henri Brassard, à défaut d'atteindre à une émotion soutenue (ce que l'âge explique), est cependant marqué par une belle sobriété.

Le choix de la Sonate op. 28, no 3", de Prokofieff, était particulièrement heureux. Le jeune pianiste en a donné une interprétation de belle musicalité, y démontrant son sens de la musique pianistique et ses qualités d'exécutant, dans une interprétation enlevante et précise.

En somme, un jeune pianiste de talent a donné un récital de qualité et digne d'intérêt, hier soir. Que le public a vivement apprécié.

LES FILMS ● LES FILMS

Lord Jim

Ce film britannique fut tourné en panavision et technicolor en 1964 et est d'une durée de 141 minutes. Ce film d'aventures fut écrit et réalisé par Richard Brooks avec Peter O'Toole, Paul Lukas et Dahlia Lavi d'après le roman de Joseph Conrad.

Dégradé à la suite d'un nacte de lâcheté, un jeune officier de marine, Jim, végète dans les ports de l'Asie méridionale. Il croit découvrir un jour, dans l'offre que lui fait un commerçant, l'occasion de se réhabiliter. Il s'agit de transporter des explosifs dans la jungle de Patusan pour aider à la libération des indigènes réduits à l'esclavage.

Jim accepte, mais à peine arrivé, il est fait prisonnier et torturé. Il s'évade cependant et organise la résistance. Après bien des difficultés, il parvient à remplir sa mission. Il mourra au service de ses protégés.

De l'analyse psychologique d'un personnage arrachant et complexe telle que présentée dans le roman de Conrad, Richard Brooks a tiré un film d'action haut en couleur dans lequel abondent les morceaux de bravoure. Sur ce plan, l'ensemble est assez réussi. On reste toutefois sur sa faim par suite du manque de profondeur du héros. La distribution est de classe, mais le jeu de Peter O'Toole est plutôt monocorde.

Appréciation morale : Le film met en relief la volonté du héros de se réhabiliter. Adultes et adolescents.

● LONG BEACH — Mirta Teresita Massa, 19 ans, de Buenos Aires, Argentine, au seuil de l'exercice de ses fonctions de Miss Beauté Universelle, est rayonnante de joie. Elle s'est méritée le titre lors d'un concours tenu à Long Beach, en Californie. (Téléphoto UPI)

Festival mondial de l'Expo

Montréal a accueilli très chaleureusement l'Orchestre philarmonique de Los Angeles

Par Thérèse BERNIER

MONTREAL. (P.C.) — Un public de mélomanes a réservé un chaleureux accueil à l'Orchestre Philharmonique de Los Angeles et à son chef Zubin Mehta qui dirigeait lundi soir, dans un cadre qui lui est familier, la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Ce concert, inscrit au programme du Festival Mondial de l'Expo 67, a débuté par l'interprétation d'une oeuvre du compositeur américain Samuel Barber, "Méditation et danse de vengeance de Médée", s'inspirant de ce personnage légendaire.

L'oeuvre, d'abord composée pour un ballet créé en 1946, a été présenté dans une nouvelle version qui date de 1955, constituant un seul mouvement. La première partie mélodieuse et douce précède le rythme emporté, explosif, évocateur de la vengeance de Médée.

L'exécution du Concerto No 1 en ré mineur, de Brahms, avec le concours du jeune pianiste américain Van Cliburn, a donné lieu à des applaudissements prolongés. Ce morceau exige du pianiste une grande virtuosité technique.

Van Cliburn est maintenant très connu du grand public depuis son succès triomphal au Concours de Piano à Moscou, en 1958, et aux Etats-Unis, où le place au rang de héros national.

Les instrumentistes, sous la magistrale direction de Mehta, ont su apporter le lyrisme qui caractérise l'oeuvre de Brahms.

En seconde partie du programme, l'orchestre a exécuté la Symphonie Héroïque de Beethoven, passant du brillant Allegro aux accords émouvants de la Marche funèbre, pour retomber dans la légèreté du Scherzo avant la grande Finale.

Répondant à l'ovation du public, Zubin Mehta a dirigé en rappel, une Danse Slave, de Dvorak, dans le style fougeux du compositeur tchèque.

M. Mehta, seul chef d'orchestre indien a connaître une renommée mondiale, a été également le seul chef en Amérique du Nord ayant assumé à la fois la responsabilité de deux ensembles, l'Orchestre de Los Angeles et l'Orchestre Symphonique de Montréal.

L'Orchestre de Los Angeles, fondé en 1897, donne des concerts à deux endroits dans cette ville de Californie : le nouveau Centre musical pour les arts d'interprétation, et le Hollywood Bowl où ont lieu les concerts sous les étoiles.

Les camionneurs de la soif

Ce film argentin fut tourné en 1963 et est d'une durée de 90 minutes. Ce drame de guerre fut réalisé par Lucas Demare avec Francisco Rabal, Olga Zubarry et Carlos Estrada.

Le Paraguay et la Bolivie se disputent le territoire du Grand Chaco. Les soldats d'un bataillon paraguayen isolé dans un désert risquent de mourir de soif. Le caporal Cristobal Gara est envoyé à leur secours avec un camion citerne chargé d'eau. Une ancienne prostituée devenue infirmière l'accompagne contre son gré. Le camion se joint d'abord à un convoi qui subit une attaque de l'aviation ennemie. Puis il poursuit seul sa route au milieu de nombreuses difficultés. Gara finit par atteindre le bataillon perdu, mais il n'y a plus qu'un survivant.

Chargé d'un symbolisme forcé, ce film est l'oeuvre d'un vétéran du cinéma argentin porté à l'emphase. L'histoire se suit assez bien, mais les effets de la violence et de tension sont appuyés et les caractères des personnages sont simplifiés à outrance. Quelques scènes sont passablement impressionnantes. A travers tout cela Francisco Rabal réussit à rester sobre.

Appréciation morale : Ce film qui se déroule dans un climat dur et pénible, met en valeur le courage héroïque d'un soldat et le rachat d'une prostituée. Adultes.

Riches bibliothèques

L'Université McGill possède 50 bibliothèques où travaillent 250 bibliothécaires et qui contiennent plus de 1,000,000 de volumes.

Espaces verts

Les planificateurs russes espèrent planter environ 800,000 arbres à Moscou au cours de cette année.

Tourisme

Le tourisme compte pour l'une des trois principales industries au plan des revenus dans 37 Etats des U.S.A.

Mercredi, jeudi, vendredi 24 - 25 - 26 mai au

COLISEE DE QUEBEC

LE CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE

SES DANSEURS ET MUSICIENS

ENSEMBLE DE 180!

● Dans un enlevant programme de 2 heures.

● Le plus puissant ensemble choral de l'Univers.

● Une inoubliable soirée

BILLETS EN VENTE ACTUELLEMENT au Colisée et dans les dépôts réguliers

Loges: $5., $4.; parterre: $5., $4.; Mezzanine: $4., $3.50; Balcon: $2.; taxe et charge de service incl. Commandes postales acceptées: adresser à: Colisée de Québec, Parc de l'Exposition, Québec 3. Inclure un MANDAT POSTE à l'ordre de l'Exposition Provinciale, et inclure une ENVELOPPE RETOUR adressée et affranchie.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Sainte-Foy

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES

le jour et le soir sur rendez-vous

Tél. : 656-9415

Dr Jacques M. DeSerres optométriste

1313, Rte de l'Eglise

AUJOURD'HUI

MARDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
5—Music
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
11—Musique
9.45
4—TV-Bingo
10.00
5—Canadian Schools "Julius Caesar"
10.15
4—Ciné-Matinée — "Les conquérants de l'Orient" — Adultes — Film d'aventures, avec Rik Battaglia et Irène Tunc. Apprenant qu'il est l'héritier d'un trône, un jeune homme soulève une révolte contre l'usurpateur.
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
11—La souris verte
10.45
11—Film du matin — "Manège enchanté"
11.00
11—Histoires vraies "Incroyable mission"
11.30
11—Long métrage — "La police en alerte" — Adultes, avec réserves — Film policier, avec Fosco Giachetti et Doris Duranti.
11.45
4—Palmarès
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "La petite voiture" — Adultes — Drame de moeurs, avec José Isbert et Pedro Porcel. Un vieillard rêve de posséder une voiture d'infirme. Excellents interprètes.
2.15
4—La Sieste — "Les évadés" — Adultes — Film de guerre, avec Pierre Fresnay et François Périer. Trois prisonniers de guerre s'évadent et passent de pénibles heures dans un train.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge Of Night
3.45
4—Mouchette
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)

CANAL

4.30
5—Mad Movies
11—La boîte à surprises
5.00
4—Rin-Tin-Tin
5—Cartoons
11—Cadets de la forêt — (*)
5.30
4—Les héros du jour
5—Music Hop — (*)
11—La vie qui bat — (*)
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Rond-Point
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Big Bands
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Ciné 4 — "La taverne des révoltés" — Adultes — Western, avec Randolph Scott et Patrice Wymore. Envoyé dans l'Ouest pour y découvrir des révoltés, un officier se fait passer pour instituteur. Brutalité et meurtres.
5—Mode '67
7.30
11—Match sur roulettes
8.00
5—NHL Final — (*) Montreal at Toronto
11—Eliminatoires du hockey —(*) Montréal à Toronto
8.30
4—Cré Basile
9.00
5—Découverte 67
9.30
4—Le Saint — (*)
10.15
5—Sports Profile
10.30
4—Rencontre
5—News Magazine
11—Rue des Pignons — (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure exquise — "Mains criminelles" — A déconseiller — Drame, avec Arturo de Cordova et Carmen Montejo. Un homme fait chanter une femme qui a assassiné son mari. Personnages vils. Fatalisme, Suicide.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—Sign Off
11.36
11—Ciné-Club — "Chronique des pauvres amants" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Antonella Lualdi et Marcello Mastroianni. En 1925, la réaction des Florentins devant la montée du fascisme. Climat déprimant.
1.00 A.M.
4—Fin des émissions
1.15
11—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

MERCREDI

CANAL

7.30 A.M.
4—Musique
7.45
4—Dessins animés
8.00
4—Programme St-Georges Côté
8.30
4—36 - 24 - 36
8.45
4—Toast et café — (*)
9.00
5—Music
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec Schools
11—Musique
9.45
4—TV-Bingo
10.00
5—Canadian Schools
10.15
4—Ciné-Matinée — "Les filles du Rhône" — Adultes — Drame, avec Annie Ducaux et D. Lecourtois.
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
5—Friendly Giant
11—La souris verte
10.45
5—Chez Helene
11—Film du matin — "Saut à pic"
11.00
5—Mr. Dressup
11—Un, deux, trois, rideau — "La femme de ma vie"
11.25
5—The Bonnie Prudden Snow
11.30
11—Long métrage — "Les pirates du rail" — Adultes et adolescents — Film d'aventures, avec Charles Vanel, Suzy Prim et Eric von Stroheim. Ce film raconte l'énergie et le courage d'un mécanicien dont le train est souvent attaqué par des pirates.
11.45
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Horaire commenté
12.20
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.05
11—Téléjournal
1.10
4—Qui suis-je ?
1.15
11—Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30
4—Féminité
11—Long métrage — "Zone frontière" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Alexandre Rigault et Pierrette Souplex. Un sale individu tente de séduire la femme puis la fille d'un contrebandier qui fait de la prison.
2.15
4—La Sieste — "Gaspard de Besse" Adultes, avec réserves — Drame, avec Raimu et Berval.
2.30
5—Music
2.55
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
5—Edge Of Night
3.45
4—Mouchette
4.00
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme
5—Communicate
11—Bobino — (*)

CANAL

4.30
5—Long John Silver — (*)
11—La boîte à surprises
5.00
4—Epée de Florence
5—Cartoons
11—Monsieur Pipo
5.30
4—Les sentinelles de l'air — (*)
5—Music Hop
11—Richard Coeur de Lion
6.00
4—Où ?
5—Provincial Affairs
11—Rond-Point
6.05
4—Télé-Québec
6.15
5—News and Sports
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Lost In Space — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Banque-Boni
7.30
4—Echec et Mat
5—Bewitched — (*)
11—L'envers des hommes
8.00
5—Expo This Week
11—Septième Nord — (*)
8.30
4—A la catalogne
5—The Canadian Game
11—Cinéma du mercredi — "Le désert de la peur" — Adultes et adolescents — Etude psychologique avec John Mills et Sylvia Syms.
9.00
4—Réal Giguère Illimité — (*)
9.30
5—Festival — Things I Cannot Change
10.00
4—Devinez juste
10.15
11—Tirez au clair
10.30
4—Histoire vécue
5—Festival — Contre Bass
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise — "Gentleman Boxeur" — Adultes et adolescents — Mélodrame, avec Douglas Fairbanks et Elissa Landi.
11—Nouvelles sportives
11.31
5—The Golden Era — "Easy Living"
11—Cinéma — "La croix pour l'ombre" — A déconseiller — Drame psychologique, avec Annie Girardot et Daniel Gélin. Une jeune femme souffre de sa dépendance envers son mari et prend un amant.
12.59 A.M.
11—Fin des émissions
5—Sign Off
1.00
1.07
4—Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

Le Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec

Québec doit se donner un régime d'assurance-santé universel, complet et étatique financé par un impôt sur le revenu

Par Lucien Bouchard

Le Québec doit se donner un régime d'assurance-santé universel, complet, étatique et financé au moyen d'un impôt spécifique sur le revenu des particuliers. C'est là l'essence du mémoire que le Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec (COBEQ) a présenté ce matin à la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social.

"L'assurance-santé, dit le mémoire, doit dépasser le rôle plus restreint dévolu à l'assurance-maladie et englober à la fois la prévention, les soins curatifs et la réhabilitation nécessaires à une oeuvre de santé totale." C'est pourquoi le COBEQ recommande d'y inclure en plus des soins curatifs proprement dits, les services de prévention, de réhabilitation, les différents services paramédicaux essentiels, de même que les médicaments prescrits, les soins dentaires, oculaires et auditifs.

Commission gouvernementale

Ce régime, pour être complet, devrait s'adresser à tous les citoyens et cela de façon obligatoire. Il ne peut donc pas être abandonné à l'entreprise privée et doit être régi, directement ou indirectement, par l'Etat. Le Conseil des oeuvres suggère que son administration soit confiée à une commission apolitique rattachée directement au ministère de la Santé.

Le COBEQ croit qu'une prime défrayée par un impôt spécifique sur une tranche du revenu serait la méthode la plus efficace pour financer cette assurance-santé. Elle a l'avantage de correspondre à la capacité de payer du citoyen, d'être progressive et ne nécessite pas les enquêtes fastidieuses de la formule classique de la prime payée par l'Etat pour les économiquement faibles, "qui crée une division entre des classes de citoyens selon leur état de fortune. Elle est d'administration plus simple et permet en outre d'éviter la fausse conception de gratuité complète des soins de santé".

Accessibilité géographique

Un tel régime d'assurance-santé universel pose avec acuité le problème de la juste répartition des effectifs médicaux. Pour être efficace dans la vie concrète des individus, le programme doit être facilement accessible sur le plan géographique. Cela suppose une répartition fonctionnelle des effectifs médicaux, des centres de dépistage, de diagnostique, de soins et de réadaptation.

Le mémoire a invoqué plusieurs facteurs qui peuvent expliquer la répartition inadéquate des effectifs médicaux à travers la province. Il y a d'abord le phénomène de l'urbanisation et de l'attrait de la ville. "L'isolement professionnel et culturel, les heures de travail très longues, les congés peu fréquents, le manque de temps et d'occasions de loisirs qui caractérisent la pratique générale en milieu rural incitent les médecins à s'établir de préférence dans les centres urbains."

Centres médicaux régionaux

Le mémoire recommande que ce problème soit envisagé au niveau gouvernemental, communautaire et universitaire en vue d'une solution efficace et durable. Selon COBEQ, dans l'optique de l'existence de bureaux régionaux dans les dix régions économiques de la province, le ministère de la Santé doit être représenté, afin de favoriser la connaissance des besoins médicaux de ces régions et des sous-régions et des conditions de la pratique médicale dans les divers milieux.

Ceci devrait conduire à l'établissement de critères valables pour l'installation de centres médicaux, depuis la clinique de diagnostiques jusqu'à l'hôpital régional. Ces critères ne devraient pas être uniquement économiques mais aussi tenir compte des nombreux facteurs sociaux et culturels qui ont leur importance dans une organisation rationnelle des services de santé. Une telle décentralisation implique une action directive assez forte que seul l'Etat peut exercer efficacement.

Pour pallier à la pénurie de médecins dans certaines régions rurales, COBEQ recommande d'étudier la possibilité d'encourager d'une façon spéciale l'installation de cabinets de groupe dans ces milieux. Comme mesure complémentaire, le gouvernement pourrait songer à l'octroi de bourses d'études conditionnelles.

Enfin le mémoire insiste sur le rôle que doivent jouer sur ce plan les municipalités et les organismes socio-économiques d'un territoire.

Quant à l'université, en tant que milieu de formation, elle a un rôle à jouer pour motiver des étudiants à la pratique dans les milieux ruraux dépourvus et les centres éloignés. Pour exercer pleinement ce rôle, le corps professoral médical doit faire ressortir dans son enseignement l'aspect humain et social de la profession.

Choix du médecin

"Un régime d'assurance-santé publique, complet et universel, est-il mentionné dans ce mémoire, nécessite le libre choix du médecin par le patient et du patient par le médecin."

"La médecine sociale" parce qu'elle s'intéresse à tout l'homme, requiert un contact direct du médecin et du patient et conséquemment leur confiance réciproque. "Le libre choix, dit le Conseil des oeuvres, est la condition de cette confiance qui devrait se manifester par une fidélité du patient au médecin qu'il a librement choisi.

Assurance-groupe: La Croix Bleue suggère le maintien des méthodes facultatives actuelles

Par Lucie PLANTE

L'Association d'Hospitalisation du Québec, (La Croix-Bleue), dans un mémoire présenté hier soir au Palais de Justice de Québec, à la Commission d'enquête sur la Santé et le bien-être social, suggère le maintien des méthodes facultatives actuelles dans le domaine de l'assurance-groupe contre les frais médicaux.

La Croix-Bleue propose également l'instauration d'un régime facultatif en vertu duquel chaque citoyen du Québec pourrait obtenir à prix raisonnable la protection contre les frais médicaux. Par ce régime, les citoyens à revenu modeste recevaient une aide financière qui leur permettrait d'obtenir cette protection gratuitement ou à coût peu élevé.

L'Association est de plus convaincue qu'un régime facultatif de protection contre les frais médicaux est absolument nécessaire aux citoyens du Québec. C'est un système par lequel la façon de rémunérer le médecin, soit au moyen de l'assurance ou en acquittant directement ses honoraires, ne nuit aucunement aux relations entre le médecin et son patient, et permet aux riches comme aux pauvres de profiter des meilleurs soins médicaux. Elle croit aussi qu'il revient à l'Etat de procurer des soins médicaux aux personnes dont les moyens sont insuffisants. Il est permis de douter, cependant que le gouvernement doive endosser la responsabilité de pourvoir aux besoins des citoyens qui ont des moyens suffisants, s'il doit en résulter un accroissement d'impôts.

Dans son mémoire, l'Association s'est surtout attachée à définir un système financier et administratif visant à assurer aux citoyens du Québec le maximum de protection. "Déjà, la demande pour les soins médicaux s'avère très élevée, et il est inévitable qu'elle ne fera que s'accroitre à la suite de l'instauration d'un régime d'assurance - santé régi par l'Etat, à un point tel qu'il en pourrait résulter une baisse de la qualité des services médicaux. Les frais de plus en plus élevés du Service de l'Assurance-hospitalisation laissent facilement entrevoir ce que nous réserve l'avenir dans le domaine des soins médicaux."

Ayant souligné la nécessité de contrôler le gaspillage de fonds qui découle de l'abus dans la demande de services et dans la quantité des soins prodigués, le mémoire recommande également que l'administration d'un régime d'assurance contre les frais d'hospitalisation diffère considérablement d'un régime de protection contre les frais médicaux, et que par conséquent, d'autres techniques devraient être employées.

Et, sachant que le gouvernement du Québec désire assurer à chaque citoyen les meilleurs soins médicaux, sans tenir compte de l'état actuel de santé, l'âge, du sexe ou de la situation financière, l'Association d'hospitalisation du Québec prétend que cet objectif peut-être atteint par un régime facultatif, à l'aide de plusieurs méthodes. Elle en recommande trois, tenant compte que d'autres domaines tels que l'éducation, le bien-être et le développement des richesses naturelles grèvent fortement le trésor public.

A son avis, il est essentiel de conserver les dispositions actuellement en vigueur pour assurer la protection contre les frais médicaux aux différents groupes d'employés. "Si les dispositions déjà existantes concernant les régimes de protection contre les frais médicaux pour les groupes sont sérieusement bouleversés, la contribution de l'employeur qui représente un montant substantiel pourrait bien cesser d'exister."

En vertu du régime facultatif de protection contre les frais médicaux considéré par l'Association, chaque employé pourrait, à son choix, continuer à faire partie de son groupe ou opter pour le régime de protection individuelle et profiter d'une subvention du gouvernement selon le niveau de son revenu. Ou bien encore selon le régime facultatif, un individu a le privilège de choisir, s'il le désire, le régime de protection contre les frais médicaux de son choix: obtenir, au moyen de paiements anticipés, une protection complète contre les frais médicaux ou bien seulement une protection partielle.

XXX

L'Association d'Hospitalisation du Québec, mieux connue sous le nom de "Croix Bleue" consiste en une corporation sans but lucratif et en un administrateur important de régime de protection contre les frais médicaux visant les citoyens du Québec.

Incorporée depuis 1942, elle compte maintenant 904,000 personnes qui sont assurées d'une protection contre les frais médicaux, chirurgicaux et diagnostiques.

Développer l'hygiène publique et instaurer un programme d'éducation en sécurité routière

(L.B.) — "Un programme d'assurance-santé qui se veut complet et efficace doit s'attaquer aux causes de mortalité générale". C'est en se basant sur ce principe que le Conseil des Oeuvres et du Bien-Etre de Québec a recommandé ce matin à la Commission Cantonguay qui enquête sur la Santé et le Bien-Etre social, l'application d'un programme d'éducation de sécurité routière et le développement de l'hygiène publique par des effectifs médicaux nombreux et spécialisés.

Au chapitre de la prévention des accidents de la route, le mémoire de COBEQ préconise que le gouvernement rende obligatoire un examen médical complet incluant un examen ophtalmologique et de toute pour tous les chauffeurs de véhicules de responsabilité publique.

Il suggère également l'établissement simultané à Québec et à Montréal, et graduellement dans un nombre limité de régions, de centres médicaux spécialisés extra-hospitaliers de sécurité routière.

Carnet de santé

Le Conseil des Oeuvres souhaite aussi l'instauration d'un carnet de santé obligatoire pour tous les enfants du Québec dès leur naissance et le développement rationel des services d'hygiène publique.

Inclure les frais des médicaments

(L.B.) — Les médicaments sont d'un coût tellement élevé présentement que beaucoup de gens se voient dans l'impossibilité de remplir les prescriptions médicales, ce qui entraine les répercussions suivantes: hospitalisation superflue, services spéciaux, baisse de productivité, chômage et instabilité familiale.

Voilà ce qu'affirme dans son mémoire soumis à la Commission d'enquête Tanguay, ce matin, le Conseil des Oeuvres et du Bien-Etre de Québec qui ajoute que les dépenses pour les médicaments sont de telles natures, qu'elles présentent un problème matériel à de très larges couches de la population.

D'après les statistiques, les médicaments représentent environ la moitié des frais totaux de santé, soit 43% exactement, selon une étude sur les conditions de vie, les besoins et les aspirations des familles salariées canadiennes-françaises par MM. Marc-Adélard Tremblay et Gérald Fortin, du Centre de Recherches sociales de l'Université Laval.

Le mémoire suggère donc d'inclure les frais des médicaments dans le programme d'assurance-santé. Mais en attendant afin de venir au secours de ceux qui sont dans un besoin pressant, il recommande que soient aidés immédiatement pour l'achat de médicaments, les bénéficiaires d'une allocation gouvernementale, les personnes souffrant d'une maladie chronique et ceux qui sont considérés comme économiquement faibles.

Une aide immédiate, dit le mémoire, doit être apportée à toute personne reconnue "indigente médicale", soit toute personne qui a besoin de soins continus et coûteux et qui ne peut faire face aux déboursés ordinaires ou extraordinaires des produits pharmaceutiques pour un temps limité ou continu.

Donnez à vos pièces la Fraîcheur du Printemps

- Le printemps se reflète dans des centaines de couleurs Ciltone Satin—des nuances d'un charme merveilleux qui conservent leur fraîcheur grâce à l'exclusive *fixité des coloris*.
- Ce fini résiste à l'usure et au ternissement—et le lavage n'atténuera jamais sa fraîcheur.
- Cette peinture s'applique d'une façon lisse et sèche également en 20 minutes, sans odeur de peinture. Rouleau ou pinceau se lave dans l'eau ordinaire.

NETTOYONS
PEINTURONS
EMBELLISSONS
PROFITEZ DE NOS NOMBREUX
SPÉCIAUX

aubaine du printemps
PEINTURE "FRAIS"
FINI LATEX SEMI GLOSS
le gallon $5.95
la pinte $1.95
Peut facilement se colorer avec des tubes

SOLDE DE LIGNES
En paquets de 4 et 5 rouleaux doubles.
LE PAQUET, à partir de $2.00

PAPIER-TENTURE "SUNWORTHY" "LAVABLE"

VENEZ PROFITER DE NOS AUTRES SPECIAUX

272 EST, RUE ST-JOSEPH · GAUTHIER · TEL.: 524-4625

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE PROPRE TERRAIN

UN NOUVEAU Deltanet

NETTOYAGE PROFESSIONNEL A PRIX RÉDUIT
chez Deltanet

1345 chemin Ste-Foy (face à l'église St-Sacrement)

SPÉCIAL: 5 chemises pour 99c

Deltanet NETTOYEURS 494 Richelieu angle d'Abraham

LES CANADIENS VONT-ILS RETARDER LE DENOUEMENT?

Par Jacques REVELIN

Les partisans des Canadiens vont se croiser les doigts

Tous les "experts" ayant prédit la victoire des Canadiens sur les Rangers et les Leafs vont-ils bénéficier d'un ultime sursis ou devront-ils capituler comme leurs favoris, ce soir ?

Parier sur les chances de l'équipe montréalaise constitue depuis samedi un grand risque mais les partisans des Leafs sont-ils réellement plus confiants que semble l'être Punch Imlach, quand il déclare ne pas avoir jugé nécessaire de prendre les dispositions en vue d'un éventuel retour dans la métropole ? Gouailleur comme toujours, le pilote des Torontois se plait à réchauffer la guerre des nerfs entre les deux clubs, en espérant bien sûr accentuer la tension des Montréalais. Cette désinvolture peut toutefois produire un effet contraire en fouettant l'orgueil de joueurs hypersensibles dont les réactions sont fulgurantes, quand on les pique au vif.

Puisque nous sommes l'un de ceux ayant ouvertement pris parti pour les Canadiens, c'est avec anxiété que nous attendrons l'issue de cette joute pouvant être fatidique. Tout dépendra évidemment du pointage à la mi-temps. Mais, comme il est fortement douteux qu'un écart infranchissable se creuse rapidement, attendons-nous à une soirée sous pression.

Lorne Worsley sera sans aucun doute devant les filets du Tricolore. Il n'a pas si mal paru au terme de la cinquième rencontre et Toe Blake jouera probablement cette carte d'atout maintenue en réserve grâce à l'endurance de Rogatien Vachon que nous aurions toutefois aimé voir lutter jusqu'au bout, comme il était en mesure de le faire avec distinction. L'entrée en scène de Worsley peut certes provoquer une favorable réaction au sein du Tricolore, sauf si l'on s'imagine que ce vétéran sera plus sûr que la recrue. Le "cerbère junior B" a commis si peu d'erreurs depuis son élévation au premier plan du hockey professionnel qu'il ne peut souffrir de la moindre comparaison.

Rogatien Vachon n'est pas un cerbère "impressionnant"

Si Vachon ne réapparait plus, il vaut mieux formuler les compliments qu'il mérite avant de louanger le gardien qui sera du bon côté, quand prendra fin la série. Quoiqu'il arrive maintenant, le cerbère-recrue des Canadiens s'est suffisamment mis en évidence pour que soit maintenu intact le large crédit qui lui revient. Il a été sensationnel, surtout à cause de son expérience sur laquelle il y en a qui s'acharnent pour déprécier sa réelle valeur.

Ce qui manque uniquement à Rogatien Vachon est une qualité superflue, celle de dramatiser ses arrêts pour les rendre plus spectaculaires et apparemment plus difficiles. Roger Crozier et Lorne Worsley appartiennent à cette catégorie de cerbère "impressionnants", comme Jacques Plante autrefois.

A l'exemple de Bower et de Glenn Hall, Rogatien Vachon se contente d'exécuter des mouvements précis pour intervenir devant les filets, sans gesticuler afin d'exagérer les effets. Cette façon de garder les buts n'est évidemment pas théâtrale mais nous semble tout autant (sinon plus) efficace que certains styles illusionnants. Il a du cran, des réflexes très aiguisés, un don d'anticipation que tout bon cerbère doit posséder et il manifeste surtout une forte assurance en lui, ce qui n'est sûrement pas de l'orgueil mal placé pour tenir un poste exigeant le maximum de confiance en soi.

Au risque de nous contredire, son remplacement par Worsley n'est pas si regrettable car Vachon aura joué un grand rôle tout en se maintenant à l'abri d'un effondrement. Rares sont les cerbères qui sont parvenus à en faire autant, au seuil de leur plus ou moins longue carrière dans la LNH. Quand s'amorça la série finale, nous avions émis des craintes sur la résistance de Vachon, comme de nombreux autres partisans des Canadiens redoutèrent également une soudaine déconfiture du jeune cerbère. Au grand étonnement de tous (même d'Imlach), il a tenu le coup, ce qui maintiendra intacte sa haute considération rapidement acquise et combien justifiée.

En souplesse...

● C'est sans doute en Abitibi que les passions étaient les plus divisées au cours de la série finale de la coupe Stanley qui s'achèvera ou non ce soir. Jacques Laperrière, Rogatien Vachon et Dave Keon sont en effet trois "produits" du Nord-Ouest québécois. Si Jean-Maurice Bailly le réalisait, ses commentaires seraient peut-être plus "balancés"...

● Les Canadiens juniors de Thetford-Mines en avaient pleins les bras... et les jambes quand ils ont entamé la finale de l'Est de la coupe Memorial contre les Marlboros de Toronto, la semaine passée. Le nombre de leurs joutes disputées jusqu'alors s'élevait à 84 et ils avaient pris part en plus à 150 séances d'entrainement. Ce débordement d'activités vraiment excessif pour des joueurs juniors était inévitable, à cause des détails successifs qu'ils durent disputer pour s'acheminer vers la coupe Memorial. Les Canadiens de Thetford ont tour à tour éliminé Shawinigan, Trois-Rivières, Verdun, Halifax et Cornwall. On a déjà vu pire. Saint Pollock a déjà forcé les Canadiens Juniors à disputer 95 parties dans un seul hiver...

● C'est notre tour. La Galerie Sportive de Québec a changé de président hier, après deux termes concluants remplis par Frank Fontaine, du poste CKMI-TV. Nous tâcherons d'être dignes de nos prédécesseurs...

● A mi-chemin entre Québec et l'Expo se déroulera un duel au sommet opposant les deux clubs survivants des éliminatoires de la coupe Allan. Après les Castors de Sherbrooke, ce sont les Aigles de Drummondville qui se sont hissés à la portée de ce trophée national et, comme l'ultime série se disputera entièrement sur leur glace, on peut logiquement miser sur leurs chances de succès avec l'espoir qu'ils ne terrasseront pas trop vigoureusement les porte-couleurs de l'Ouest...

● Comme la dépêche soulignant son arrivée au Canada n'en fait pas mention, on peut supposer (et regretter) l'absence d'un grand champion olympique dans la suite de l'empereur Hailé Sélassié qui sera le premier grand visiteur étranger de l'Expo Universelle de Montréal, Abebe Bikila qui a remporté les deux derniers marathons des J.O. (Rome et Tokyo) ne fait peut-être plus partie de la garde impériale du Négus...

Punch Imlach ne veut pas retourner à Montréal

TORONTO (PC) — Un porte-couleurs des Canadiens a trouvé la formule magique sensée arrêter les Maple Leafs de Toronto pour la joute de ce soir et si ça réussi... pour celle de jeudi. Dick Duff, rapide ailier gauche du Tricolore, déclarait hier aux journalistes qu'il s'agissait seulement de sortir la rondelle le plus vite possible de sa zone et ainsi empêcher les avants des Leafs de se replier en temps pour prêter main forte aux défenseurs. C'est peut-être plus facile à dire qu'à faire, mais le vétéran de 12 saisons dans la ligue Nationale de hockey croit que c'est le meilleur moyen de déjouer les Leafs.

La sixième partie de la série finale sera jouée ce soir au Gardens et si une septième rencontre devient nécessaire, elle sera présentée à Montréal jeudi.

Duff précise qu'après avoir sorti la rondelle le plus rapidement de sa zone, le mieux à faire est de lancer dans le territoire adversaire ou de contourner les défenseurs ,notant que pour ce faire, il fallait que les ailiers des Leafs soient encore derrière, car autrement, a-t-il fait remarquer", les défenseurs n'auront qu'à ramasser le disque et à le passer à un des avants.

Duff a commenté que ceux-ci n'avaient pas l'habitude d'aller loin dans la zone adversaire et qu'il était alors difficile pour l'autre équipe de les distancer.

Pour sa part, l'instructeur Punch Imlach, des Maple Leafs, ne semblait pas s'en faire avec ces théories." Nous terminerons la série ici," a-t-il déclaré à l'issue de l'exercice d'une heure des siens.

"Nous n'avons même pas réservé de billets pour un voyage à Montréal et nous ne projetons pas de le faire," a ajouté Imlach. Il n'a pas voulu prolonger la conversation en rapport à d'autres sujets.

VACHON OU WORSLEY

Pour sa part, l'instructeur des Canadiens, Toe Blake, n'a pas encore fait savoir qui sera devant le filet pour la joute de ce soir et il déclarait samedi qu'il attendrait seulement quelques minutes avant le début de la partie pour faire son choix.

Il a déclaré par ailleurs que ses joueurs seraient prêts pour cet important match... et celui de jeudi au Forum.

Blake a fait les éloges du défenseur Ted Harris, qui, à son avis, a connu de belles parties durant les séries.

Au cours de l'exercice d'hier le jeune Rogatien Vachon, qui a cédé sa place au vétéran Lorne Worsley, durant la troisième période de la joute de samedi, a été frappé au cou par un lancer de Gary Peters, hier au Forum, mais a continué devant son filet.

BOWER ABSENT

Par ailleurs, Johnny Bower n'a pas pris part à la pratique d'hier et Imlach a déclaré être surpris de son absence. Bower souffre d'une blessure à la cuisse, subie durant l'exercice d'avant-joute de jeudi et n'a pas chaussé les patins depuis.

Entre-temps, les preneurs au livre ont établi les Leafs favoris par 9-5 pour remporter la joute de ce soir et la série, mais il faut préciser que les "experts" se sont trompés pour quatre des cinq joutes disputées jusqu'ici dans la finale.

La partie est prévue pour 8h. p.m. et sera télévisée en entier sur le réseau de Radio-Canada.

HIER

Coupe Memorial
Finale Est 3 de 5
Thetford 2, Marlboros 5
(Toronto gagne 3-1)

AUJOURD'HUI

Coupe Stanley
Finale 4 de 7
Montréal à Toronto
(Toronto mène 3-2)

● Si les Canadiens capitulent ce soir devant les Leafs, reverra-t-on Toe Blake derrière le banc du club montréalais la saison prochaine ? L'instructeur a plusieurs fois exprimé le désir de prendre sa retraite mais ne parvenait pas à se résigner. L'amertume d'un échec pourrait finalement le détourner du hockey...

Les Canadiens de Thetford vont pouvoir reprendre leur souffle

TORONTO PC — Les Canadiens de Thetford Mines ont subi l'élimination hier à l'issue d'un revers de 5-2 aux mains des Marlboros de Toronto qui ont remporté la série finale 3 de 5 de l'Est du Canada par 3-1.

Ils passeront en finale canadienne contre les Marrs de Port Arthur ou les Royals de New Westminster.

Doug Acomb a dirigé l'offensive des Marlboros avec deux buts, tandis que Frank Hamill, Cam Crosby et Tom Martin comptaient les autres.

Normand Sarabournet et André Gaudette ont enfilé ceux des Canadiens.

Toronto a débuté la partie en lion et a ouvert le score après 4:14 minutes de jeu. Sarabournet égalait le compte à 17:13, mais Toronto reprenait l'avance 10 secondes plus tard.

Pierre Chagnon a effectué 44 arrêts devant le filet des Canadiens, tandis que Bob Whidden en réussissait 23 pour les vainqueurs.

Thetford a écopé de six des 12 punitions décernées au cours de la rencontre et Mike Byers, des Marlboros, a écopé de la seule mauvaise conduite, à la deuxième période.

Seulement 2,370 spectateurs ont assisté au match, soit l'une des plus petites assistances pour une partie Jr, cette saison.

SOMMAIRE

Première période

1—Toronto, Hamill (Acomb, Bayes) ... 4.14
2—Thetford Mines, Sarabournet (Rousseau, Lajeunesse) ... 17.13
3—Toronto, Crosby (Wright, King) ... 17.23
Punitions : Acomb 14.07, Gratton, Evans 17.56.

Deuxième période

4—Toronto, Acomb (Bayes Pelyk) ... 1.59
5—Thetford Mines, Gaudette (Roy) ... 10.45
Punitions : Wright 6.13, Lacombe 12.17, Byers mineure et mauvaise conduite 16.17.

Troisième période

6—Toronto, Acomb (Evans, Bayes) ... 11.11
7—Toronto, Martin (Meehan, Glennie) ... 16.28
Punitions : Jacques 6.09, Roy, Meehan 8.38, Gaudette 11.02, Lacombe 17.31.

Un projet sportif colossal en vue des Jeux Olympiques

NEW YORK (A.F.P.) — Les Etats-Unis, pour obtenir l'organisation des Jeux olympiques d'été, ceux de 1976, pour la première fois depuis 1932 à Los Angeles, présenteront une candidature de poids en la ville The Village of Champ, près de Saint-Louis où sera construit un gigantesque complexe sportif d'avant-garde dont le coût, selon les premières estimations, excédera les $300 millions.

Impressionné par l'ambitieux projet des représentants du Missouri, le comité exécutif olympique des Etats-Unis, au cours de sa séance de travail terminée, hier, à New York, a autorisé The Village of Champ à poser sa candidature pour l'organisation des Jeux panaméricains de 1971 à l'occasion desquels cette colossale construction, entièrement équipée d'appareillages électroniques, serait inaugurée.

La ville organisatrice des Jeux panaméricains de 1971 sera désignée, le 19 juillet à Winnipeg, juste avant l'ouverture des Jeux panaméricains de cette année et seule, jusqu'à présent, la ville de Cali en Colombie a fait parvenir sa candidature pour organiser les Jeux de 1971.

Los Angeles, Saint-Louis The Village of Champ, New York, Chicago, Philadelphie, Baltimore, Detroit, ont déjà fait savoir au comité olympique américain leur désir de recevoir les Jeux olympiques d'été de 1976, date du 200e anniversaire de l'indépendance américaine.

Une seule ville sera choisie, le 1er février 1968, par l'USOC pour poser sa candidature et, en construisant un vaste complexe qui marquera certainement le début d'une ère nouvelle en matière d'installations sportives, The Village of Champ semble avoir d'ores et déjà éliminé toutes ses rivales.

Clou de la semaine

Nous l'avons recueilli vendredi soir dernier lors de la présentation des membres des deux équipes en lice pour la grande finale de basketball junior inter-patros. Grâce à l'annonceur de la maison, nous avons pu nouer connaissance avec MM. Jean-Marie et Jean-Marc Portelance (Jacques, de son vrai nom), Gérard Fournier (Guy), François Proulx (Robert), et autres personnages dont les noms ne nous étaient pas particulièrement familiers, bien que nous connaissions intimement tous les membres de l'équipe à "gilets bleus et or" (en faisant partie nous-même). De plus, les deux équipes présentes et les spectateurs ont pu entendre 3 ou 4 hymnes nationaux dont nous n'avons pu reconnaitre l'origine, avant le traditionnel "O Canada!" qui fut respecté, néanmoins, fort religieusement. Sans rancune, M. Cournoyer !

A la prochaine !

Compteurs Stanley

	B	A	Pts
Pappin, Tor	6	8	14
Stemkowski, Tor	5	6	11
Béliveau, Mtl	6	5	11
Mahovlich, Tor	3	7	10
Richard, Mtl	4	6	10
Pulford, Tor	1	8	9
Rousseau, Mtl	1	7	8
Horton, Tor	3	5	8
Keon, Tor	3	5	8
Walton, Tor	4	3	7
Backstrom, Mtl	5	2	7
Larose, Mtl	1	5	6
J.-C. Tremblay, Mtl	2	4	6
Pilote, Chi	2	4	6
B. Hull, Chi	4	2	6
Ferguson, Mtl	4	2	6

Les Rangers vont changer de camp

KITCHENER (PC) — Les Rangers de New York, de la ligue Nationale de hockey, s'entraîneront ici cet automne au lieu de Kingston, Ont.

Le camp d'entrainement s'ouvrira le 11 septembre et durera un mois. Un porte-parole de l'aréna de l'endroit a déclaré hier que les Rangers essaieraient de jouer au moins une joute hors-concours ici contre une autre équipe de la LNH.

Les Rangers étaient venus s'entraîner ici pour la dernière fois il y a six ans, ayant dû céder la place à un spectacle de chevaux.

New York tentent aussi d'amener avec lui ses filiales de Baltimore, dans la ligue Américaine et Omaha, dans la ligue Centrale professionnelle.

SKI

GENEVE (AFP) — Sept villes, pour les disciplines alpines, et quatre, pour les disciplines nordiques, ont posé leur candidature pour l'organisation des championnats du monde de ski 1970, dont l'attribution sera à l'ordre du jour du prochain congrès de la FIS du 18 au 21 mai à Beyrouth.

Les villes candidates sont :

Pour les épreuves alpines, Banff, Canada, Davos, Suisse, Garmich — Partenkirchen, Allemagne, Jackson Hole, Etats-Unis, Kitbuehel, Autriche, Naeba, Japon et Val Gardena, Italie.

Pour les épreuves nordiques : Banff, Falun, Suède, GarmischPartenkirchen et Vysoke Tatry, Tchécoslovaquie.

Tableau des séries

SERIES STANLEY	1	2	3	4	5	6	7	PG	PP	PP	PC
Montréal	6	3	3	2				4	0	14	8
New York	4	1	2	1				0	4	8	14
Chicago	5	1	1	4	2	1		2	4	14	18
Toronto	2	3	3	3	4	3		4	2	18	14
Montréal	6	0	2	6	1			2	3	15	14
Toronto	2	3	3	2	4			3	2	14	15
SERIES CALDER											
Québec	1	8	7	3	4			2	3	23	18
Baltimore	4	1	4	4	5			3	2	18	23
Pittsburgh	4	3	3	1	4			4	1	15	9
Hershey	2	2	2	3	0			1	4	9	15
Rochester	1	1	3	2	3			3	2	10	11
Cleveland	4	4	2	0	1			2	3	11	10
Rochester	4	3	4	7				3	1	18	13
Baltimore	3	5	0	5				1	3	13	18
Pittsburgh	7	2	5	4				4	0	18	6
Rochester	1	1	1	3				0	4	6	18

Série décisive à Drummondville

CALGARY PC — La valeur n'attend pas le nombre des années, comme le dit le proverbe, lorsque l'on prend comme exemple les Spurs de Calgary qui affronteront les Aigles de Drummondville dans la finale pour l'obtention de la coupe Allan, emblème de la suprématie du hockey senior au Canada.

Il y a trois ans, les Spurs n'étaient qu'un projet, mais six mois plus tard, portant des uniformes empruntés, l'équipe commençait une saison de joutes hors-concours.

En 1965-66, les Spurs se sont joints à la Ligue senior de hockey de l'Ouest du Canada et terminaient au premier rang Ils étaient toutefois éliminés par les Miners de Drumheller dans les éliminatoires pour la coupe Allan.

Mais cette année, ils sont revenus à la charge et remportaient à nouveau le championnat de la ligue et ont facilement défait leurs adversaires dans les éliminatoires pour la coupe Allan.

Mais le plus difficile n'est pas encore fait, car les Aigles forment une équipe redoutable et comptent une pléiade de vedettes. De plus, aucune équipe de l'Ouest a remporté la coupe Allan dans l'Est, depuis l'exploit réalisé par les Smoke Eaters de Trail, en 1938, vainqueur du Kirkland Lake, Ont.

La première joute de la série 4 de 7 sera présentée demain et les deux équipes joueront un match à tous les deux jours par la suite.

Toutes les parties seront disputées à Drummondville.

● Comme tous les ans à pareille époque, les membres de la Galerie Sportive de Québec tiennent une assemblée générale produisant occasionnellement certains changements au sein du comité exécutif de cette association. Tel fut le cas hier quand Frank Fontaine, directeur de l'information sportive des postes Télé-4 et Télé-5, a passé la relève à Jacques Revelin, le directeur de l'information sportive de l'Action. Sur cette photo prise peu après son entrée en fonction, il est entouré de ceux qui le seconderont dans sa tâche. Ce sont, dans l'ordre habituel : M. J.-Emile Dion, administrateur; Maurice Descarreaux (CHRC) vice-président et Léonce Jacques (le Soleil), directeur. La Galerie Sportive groupe tous les journalistes se préoccupant surtout de l'information sportive dans la région québécoise. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

● Avec les Mets, attendez-vous à tout et ne vous surprenez de rien. Sandy Alomar semble jouer à saute-mouton avec le coureur Vada Pinson, des Reds, dans la 2e joute du double de dimanche. Pinson fut retiré. (Téléphoto UPI)

Un Cubain offre ses services aux Indiens

Par Réal Labbé

Les camps d'entraînement sont sur le point de débuter, si ce n'est déjà fait pour quelques-uns des clubs de la ligue Provinciale de baseball. Les Mets de Lachine dont la plupart des joueurs viennent de Montréal ont commencé hier soir. Quant aux autres, le camp s'ouvrira en fin de semaine prochaine, comme c'est le cas pour les Indiens de Québec.

Une vingtaine de joueurs locaux sont attendus pour les pratiques qui débuteront samedi à une heure au Stade Municipal. On y reverra René Ouzilleau, Raynald Bélanger, Claude Bolduc, Michel Beaupré, Marcel Sanschagrin, et d'autres qui tenteront de se mériter un poste avec le club local. Claude Denis-Fortier demeure toujours un mystère. Il se joindra au camp d'entraînement des Indiens mais, quant à savoir s'il évoluera dans la Ligue Nationale Junior ou dans la Ligue Provinciale, il faudra attendre la fin des négociations entre les dirigeants de l'équipe et Fortier. Le propriétaire, Hugue Beaudoin, aimerait le voir jouer pour son équipe car c'est un joueur de fort calibre.

De plus, il est probable que le gérant Ed Lyons envoie des joueurs américains dès le début du camp d'entraînement. Une réponse définitive sera donnée plus tard au cours de la semaine. En ce qui concerne les joueurs américains qui évoluaient pour les Indiens la saison dernière, il est assuré que Bil Born et Fred Hill ne revêtiront pas l'uniforme local cette année; le cas de Bob Woolfarth est douteux, car à cause de son statut de professeur, il doit se rapporter en retard à chaque saison; quant à l'arrêt-court Dan Waraksa, la direction lui a envoyé un contrat et il n'a qu'à le signer pour que son cas soit définitivement réglé.

Il est également possible que deux joueurs de couleur intègrent les rangs des Indiens. L'un d'eux est Ian Hamilton, joueur de premier-but, qui est à Québec depuis quelque temps déjà. L'autre serait un Cubain, Julio Montero, qui évolue au deuxième coussin.

L'ancien lanceur des ligues majeures, Georges Maranda, dirigera le camp d'entraînement des Indiens durant la première quinzaine. Ensuite Ed Lyons viendra terminer la session avec l'aide de Maranda.

En jetant un regard sur les autres équipes du circuit, Beaudoin a dit que le calibre serait plus fort. "Toutes les équipes essaient de se renforcir, a-t-il ajouté, sauf les Cardinaux de Granby, qui étaient déjà très forts; quant aux Braves de Plessisville, s'ils continuent de cette manière, ils termineront dans la cave du classement."

HIER

Ligue Nationale
Pittsburgh 5, St-Louis 5

Ligue Américaine
Baltimore 8, Cleveland 7
New York à Minnesota (froid)
Boston 4, Californie 0

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
San Francisco à New York (s)
Houston à Philadelphie (s)
Los Angeles à Pittsburgh (s)
Cincinnati à St-Louis (s)
Chicago à Atlanta (s)

Ligue Américaine
Washington à Kansas City (2, s)
Baltimore à Cleveland (s)
New York à Minnesota (s)
Détroit à Chicago (s)
Boston à Californie (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	15	5	.750	—
Pittsburgh	5	5	.625	3½
Chicago	8	6	.571	4
St-Louis	9	7	.563	4
Atlanta	9	7	.563	4
Philadelphie	8	6	.500	5
San Francisco	7	9	.438	6
Los Angeles	6	10	.375	7
New York	6	11	.353	7½
Houston	5	13	.278	9

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Détroit	10	6	.625	—
New York	9	6	.600	½
Boston	9	6	.600	½
Chicago	9	7	.563	1
Baltimore	9	8	.529	1½
Washington	7	8	.467	2½
Californie	7	10	.444	3
Cleveland	7	9	.438	3
Kansas City	6	9	.400	3½
Minnesota	5	10	.333	4½

LANCEURS PROBABLES

LIGUE AMERICAINE

Boston, Fischer 1-1 à Californie, Lopez 0-2, soir.
New York, Peterson 0-1 à Minnesota, Chance 2-1, soir;
Washington, Richert 0-3 et Hannan 0-0 à Kansas City, Krausse 0-1 et Hunter 2-1;
Détroit, McLain 3-2 à Chicago, Peters 1-1, soir;
Baltimore, McNally 1-0 à Cleveland, Tiant 5-1, soir;

LIGUE NATIONALE

San Francisco, Perry 1-2 à New York, Fisher 1-2, soir;
Houston, Cuellar 1-2 à Philadelphie, L. Jackson 2-0, soir;
Los Angeles, Osteen 3-1 à Pittsburgh, Law 0-2, soir;
Chicago, Jenkins 3-0 à Atlanta, Lemaster 1-1, soir;
Cincinnati, Maloney 1-0 à St-Louis, Gibson 3-1, soir.

Ce que j'en pense

par Jean Pouliot

LE QUEBEC A L'HONNEUR

Il fut un temps où une défaite du Canadien était considérée comme un désastre national. Cette mentalité a encore cours dans quelques régions peu évoluées, mais depuis l'avènement de la télévision, les vrais amateurs de hockey ont appris à apprécier un joueur pour sa valeur, non pour la couleur de l'uniforme qu'il porte. Les Bobby Hull et Gordie Howe ont autant de supporteurs qu'un Jean Béliveau ou un Maurice Richard et un John Ferguson est aussi détestable qu'un Reggie Fleming.

Avant le début de la finale Stanley, nous souhaitions la victoire du Canadien, parce que Toronto a toujours eu la réputation de gagner ses joutes en accrochant et en enlevant toute couleur au hockey par un style trop défensif.

Mais après avoir vu les cinq premières joutes de la finale, nous sommes assuré qu'on couronnera un grand champion, quelle que soit l'équipe qui l'emporte. Les Leafs ont joué du hockey de toute beauté, au point de faire pâlir occasionnellement l'étoile des réputés rapides et fins Canadiens.

Comme le trophée Connie Smythe ne se partage pas entre deux joueurs, comme le trophée Vézina, nous ne croyons pas que ce soit un gardien de buts qui l'emporte. Car Sawchuk et Bower ont brillé chacun leur tour pour les Leafs, et Vachon n'aura apparemment pas la chance de racheter sa performance de samedi. Si le Canadien l'emporte, on ne pourra pas donner la vedette à Worsley, quelque brillant qu'il puisse être dans les deux dernières joutes.

Des six candidats qui se disputeront le trophée, cinq sont de la province de Québec. Nous voulons parler de Dave Keon et Marcel Pronovost, des Leafs, Jean Béliveau, Henri Richard et J.C. Tremblay du Canadien. Nous ne voyons que Tim Horton pour briser ce monopole, avec Ralph Backstrom comme 4e choix pour le Canadien. A moins que les quatre gouverneurs américains décident tout simplement de le donner au premier compteur, Jim Pappin.

Quant à l'instructeur de l'équipe gagnante, il aura sûrement une longue tradition québecoise derrière lui. Toe Blake a fait son apprentissage à Valleyfield et Punch Imlach a perfectionné sa psychologie pendant sept saisons à Québec. Quel que soit le résultat de la partie de ce soir, il n'y a donc pas lieu de croire à une nouvelle défaite des Plaines d'Abraham. Que la coupe Stanley soit dans le pavillon du Québec ou dans celui de l'Ontario à l'Expo '67, elle sera bien à sa place au milieu du St-Laurent.

BASTIEN MERITAIT CA

Il faut avoir suivi Bazz Bastien aux débuts de la reconstruction des Hornets de Pittsburgh pour réaliser combien il mérite la coupe Calder que ses protégés ont remportée dimanche soir.

Il y a de quoi faire sourire en repassant la liste des joueurs qu'il a alignés durant les deux premières saisons sous le vaste igloo. Mais il a eu la main heureuse en signant une entente avec les Red Wings de Détroit et, dès sa 3e saison, il remportait le titre de l'Ouest avant de s'incliner devant les As dans le duel fratricide des deux champions de section.

Bastien en a probablement voulu intérieurement aux Red Wings d'avoir rappelé Roger Crozier durant les éliminatoires, mais cette année, le sort a voulu que Détroit puisse lui rendre la politesse. Pratiquement sûr de ne pas participer aux séries Stanley, Sid Abel a eu une bonne pensée pour Bastien et lui a donné pour le détail Calder un alignement puissant et balancé.

Quand nous nous rappelons les plaintes de certains joueurs des As, il y a une couple de saisons, nous ne pouvons nous empêcher de penser que la finale Calder s'est terminée le 30 avril et que personne n'a été obligé de se chercher un nouveau loyer le 1er mai. Et chaque joueur des Hornets qui a consenti à jouer jusqu'au bout a hérité de $1,700.

Et si nous possédions un club de l'expansion, nous repêcherions sûrement un athlète qui a montré qu'il pouvait résister à la pression des éliminatoires avant un autre qui a récolté une belle fiche de saison grâce à quelques pique-niques contre des clubs faibles.

LE CLUB DES 500

L'un des groupes les plus exclusifs du baseball est celui des frappeurs qui ont réussi 500 coups de circuit et plus durant leur carrière. Cinq cogneurs en font partie, mais un seul est encore actif. Il s'agit de Willie Mays qui a un total de 542 carrousels, bien loin derrière les 714 de l'immortel Babe Ruth.

Suivent trois joueurs qui ont accroché leur crampons depuis plus ou moins longtemps: Jimmy Foxx, 534; Ted Williams, 521; Mel Ott 511. Deux autres joueurs devraient se joindre à ce groupe sélect d'ici quelques semaines. Le premier est Mickey Mantle qui a frappé dimanche le 498e coup de quatre-buts de sa carrière, son deuxième de la saison. L'autre est Ed Mathews qui, malgré les inconvénients de l'Astrodome de Houston, devrait frapper au moins sept circuits pour atteindre le plateau des 500.

Voici d'ailleurs la liste des dix joueurs actifs qui ont le plus de circuits après Mays (ces chiffres indiquent le nombre de quatre-buts avant de commencer la présente saison):

Mickey Mantle, 496; Ed Mathews, 493; Hank Aaaron, 442; Ernie Banks, 419; Frank Robinson, 373; Rocky Colavito, 358; Harmon Killebrew, 336; Al Kaline, 279; Ken Boyer, 269; Roger Maris, 261.

L'ANECDOTE DU JOUR

Le retour de Jack Nicklaus et de ses conseils de golf dans l'Action nous rappelle l'anecdote du pro prodigant le conseil suivant à un golfeur qui labourait le terrain avec ses fers:

"Si tu veux devenir riche, va jouer en Alberta; tu vas frapper de l'huile que ça ne sera pas long".

Ici et là.

Félicitations à Jacques Revelin pour son élection à la présidence de la Galerie Sportive et remerciements à Frank Fontaine pour ses deux années de dévouement envers la confrérie. — Les Mets de New York ont acheté Jack Lamabe des White Sox de Chicago. — Il ne faudrait pas se surprendre de voir la 2e équipe nationale de hockey, celle d'Ottawa, s'inscrire dans la ligue senior provinciale.

Les Indiens de Cleveland ont cédé le lanceur de relève Dick Radatz aux Cubs de Chicago.

Subventions accordées à deux événements sportifs

Dans le cadre des fêtes du Centenaire de la Confédération, le Club de natation du Saguenay Inc. organise des compétitions sur l'eau d'une durée de trois jours, sous le thème "Fêtons la Confédération".

Le 1er juillet, se tiendra la course internationale de canots, que l'on a appelée "course de la Confédération". Une trentaine d'équipes doivent participer à cette course de 35 milles.

Le 2 juillet aura lieu une épreuve de 5 milles à la nage, sanctionnée par l'Association de nage amateur de longue distance du Québec. Cette course se tiendra sur le Saguenay.

Le 22 juillet, ce sera la course des maîtres-nageurs à laquelle sont invités les gagnants de la course en piscine de Trois-Rivières, des 24 heures de La Tuque, du 10 milles de Québec, de la Traversée internationale du lac St-Jean, de la course en circuit fermé d'Hamilton, de la course d'Argentine, d'Alexandrie, de Capri-Naples et du Saguenay.

Cette compétition de très haut calibre suscite beaucoup d'intérêt; les responsables ont déjà reçu des nombreuses demandes de renseignements et plusieurs champions nageurs ont fait parvenir leur adhésion.

M. Yves Gabias, secrétaire de la province et ministre responsable du Service du Centenaire du Québec, après étude du mémoire et d'une demande de subvention, annonce l'octroi d'un montant de $1,000, afin de permettre la présentation de ces compétitions sportives.

Par ailleurs, grâce à l'initiative d'Yvon Guillou, promoteur de cet événement annuel, le comté de Portneuf aura son Tour cycliste. Cette fois, c'est dans le cadre des célébrations du Centenaire de la Confédération canadienne que cette compétition sportive sera présentée.

En effet, M. Yves Gabias, secrétaire de la province et ministre responsable au Service du Centenaire du Québec, annonce l'octroi d'un montant de $3,000 afin de permettre la réalisation de ce projet.

2 grands combats en "spécial" à La Tour

Même Oedipe, s'il vivait encore, ne pourrait deviner l'énigme qui entoure les résultats des combats qui seront présentés mercredi soir à la Tour, alors que des lutteurs de toutes catégories démontreront leur savoir-faire. En effet, la variation sera de mise ce soir là, quand on connaît l'animosité qui règne en souveraine entre ces mastodontes, il y a lieu de croire que les amateurs en verront de toutes les couleurs. Les personnes qui assistent régulièrement aux programmes de lutte, quittent l'amphithéâtre de la Tour satisfaits et c'est tellement vrai, qu'à chaque semaine le nombre augmente. La cause de cela, c'est que les participants se surpassent et donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Cette semaine encore, le promoteur Mitchell a réussi à mettre la main sur la crème de ceux qui savent distraire une population qui mérite et qui désire passer d'agréables soirées. Au cours de cette séance de lutte, il y aura de la science; de la rudesse et tout ce qu'on peut imaginer, comme le programme l'indique.

Ouverture — 30 Minutes
Mat Gilmore vs Maurice Lapointe.
Préliminaire — 30 Minutes
Hans Schmidt vs Le Baron Gattoni.
1ère Finale — 2 de 3 à finir
Nature Boy Rogers vs Edouard Carpentier.
2e Finale — 2 de 3 à finir
COMBAT PAR EQUIPES
Sweet Daddy Siki et The Beast vs Larry Moquin et Jean Rougeau.

Contrairement aux semaines antérieures, il n'y aura que quatre combats cette semaine, mais par contre, il y aura deux finales de 2 de 3 à finir. Au cours de la première finale, les amateurs pourront constater que l'idole des foules Edouard Carpentier prouvera que ses jambes sont tout aussi solides que celles de Rogers et que la fameuse clé de ce dernier n'obtiendra pas les succès espérés.

D'après les dires de Moquin et Rougeau, le Noir Siki et l'opulent Beast recevront la pire raclée qu'ils n'ont jamais reçue. Il sera donc intéressant de voir à l'oeuvre des gars bien déterminer à régler un compte dont se souviendront les détestables Siki et Beast.

Jack Nicklaus ET LE GOLF

PREVENIR LE RETARD

Lorsque commence votre élan (B), le bras gauche, les mains et le bâton doivent former un tout.

Le retard du bâton (D) vient d'habitude de ce que vous avez placé vos mains trop loin derrière la balle au moment de l'adresse (C).

Le bras gauche et le bâton doivent former une ligne droite depuis l'épaule gauche jusqu'à la balle (A). C'est ce qui permet d'effectuer le mouvement d'un seul bloc, sans casser les poignets, cause principale du retard.

Les Pirates se hissent au 2e rang de la Nationale

ST-LOUIS (PA) — Manny Mota a fait compter trois points et Roberto Clemente en a fait compter deux lundi soir alors que les Pirates de Pittsburgh ont vaincu 8-5 les Cardinals de St-Louis remportant ainsi leur cinquième victoire d'affilée.

St-Louis a maintenant subi quatre défaites d'affilée après avoir remporté neuf victoires en 12 joutes.

Pittsburgh 004 030 001-8 13 0
St-Louis 100 000 022-5 9 1

O'Dell, Mikkelsen 8 Face 9 et May; Jackson, Willis 3 Hughes 4 Cosman 6 Hoerner 9 et Romano. G—O'Dell 2-0. P—Jackson 2-2. Cir: Pgh-Clemente 2 Alley 2; St-L-Johnson 1.

HELD REVIENT HANTER CLEVELAND

CLEVELAND (PA) — Un circuit bon pour trois points du frappeur d'urgence Woody Held a permis aux Orioles de Baltimore de triompher des Indians de l'endroit au score de 8-7 hier dans une partie régulière de la Ligue américaine de baseball.

Max Alvis a fait compter trois points pour les Indians, dont un circuit bon pour deux points qui a commencé un ralliement de cinq points à la manche initiale. Il a réussi trois coups sûrs au cours de la partie.

Baltimore 030 001 130-8 12 1
Cleveland 510 001 00-7 9 1

Phoebus, Dillman 1 J. Miller 2 Drabowsky 6 Fisher 7 et Etchebarren, Haney 8; McDowell, Bailey 2 Culver 7 Allen 8 Tiant 9 et Sims. G—Fisher 1-1, P—Allen 0-2. Cir: Bal-Held 1; Cle-Alvis 2.

Palmer continue à empiler les $$$

PALM BEACH GARDENS (PA) — Arnold Palmer est toujours en tête, avec une avance de $5,000, des gagnants de bourses dans les tournois sanctionnés par l'Association professionnelle de golf.

Palmer a récolté $73,273 dans les tournois de l'APG et un grand total de $81,285, comptant ses gains dans d'autres tournois.

Gay Brewer vient au deuxième rang avec des gains totalisant $67,597 et un grand total de $68,605, suivi de Doug Sanders, $61,091 et $76,214, Julius Boros, $57,350 et $59,141 et George Archer, $44,264 et $49,367.

Baseball junior

La fièvre du baseball s'emparera des équipes de la ligue Métropolitaine Junior lorsque débutera le camp d'entraînement de chacune des équipes cette semaine. La 4e saison du circuit s'ouvrira dimanche le 21 mai. Les instructeurs essayeront alors de dénicher les meilleurs équipes disponibles de la région.

Bruno Auclair et René Garneau, du St-Emile, communiquent qu'une trentaine de joueurs se présenteront sur le losange mercredi, pour le premier exercice.

Bruno Auclair a la ferme intention de bâtir un solide club qui ne fera pas honte à la municipalité de St-Emile. Quant à Roland Beaupré, il pourra compter sur une bonne pléiade d'athlètes pour former l'édition du Parc Marchand. L'entraînement commencera mercredi soir.

La responsabilité de l'équipe a été confiée à Yves Déchênes et Claude St-Pierre. Les autres équipes se mettront à l'oeuvre samedi le 6 mai. La barque du patro Roc-Amadour a été confiée à un gars connaissant en la personne de Gaston Paquet. Il sera secondé du frère Morin. Le patro de la première Avenue en sera à sa troisième campagne. Apparemment, Paquet alignera un club assez puissant et une vingtaine de joueurs ont suivi des exercices à l'intérieur. Le patro de Charlesbourg est une belle acquisition pour la ligue puisqu'il s'agit d'un groupement sérieux et doté d'un terrain excellent et avec un système luminaire disponible sous peu.

Raymond Boissonnault agira comme instructeur. Il aura recours aux joueurs de la ligue interne du patro pour choisir son clan. Hugues Beaudoin annonce que les Athlétiques seront dirigés par Richard Côté, le fondateur de la ligue. Côté lance un appel à tous les joueurs intéressés à joindre le club de bien vouloir se rapporter samedi le 6 mai à 9h.30 a.m. au stade municipal.

Les Athlétiques sont les champions de l'an passé. Pour la 4e année consécutive, la Rive-Sud sera représentée dignement dans la ligue Métropolitaine-Junior.

Comme l'an dernier, l'équipe sera sous la gouverne des Loisirs de Bienville Inc., et l'instructeur désigné est Jean-Yves Guay. L'on se souviendra que les joueurs de la Rive-Sud ont connu une saison exceptionnelle l'an dernier, se classant deuxième. L'équipe évoluera sur le terrain de l'école St-Dominique de Bienville. Les joueurs sont priés de se rapporter pour 1h. samedi.

Lou Johnson a été opéré

LOS ANGELES — PA — Le voltigeur Lou Johnson, des Dodgers de Los Angeles, qui s'est fracturé la cheville gauche jeudi soir, a subi une intervention chirurgicale et le médecin de l'équipe a dit qu'il devrait être de retour au jeu dans 10 semaines.

On remplacera son plâtre par un plus léger dans deux semaines, si bien qu'il pourra accompagner l'équipe en voyage, selon le désir du vice-président Buzzy Bavasi.

"Le bâton et le gant de Lou sont certes importants, a dit Bavasi, mais c'est son esprit d'équipe qui compte, car il a le don de dire ce qu'il faut au bon moment. Nous avons besoin de lui lors des voyages."

D'AUTRES GAGNANTS DE MAGOTS ET DE MUSTANG AU JEU FINA

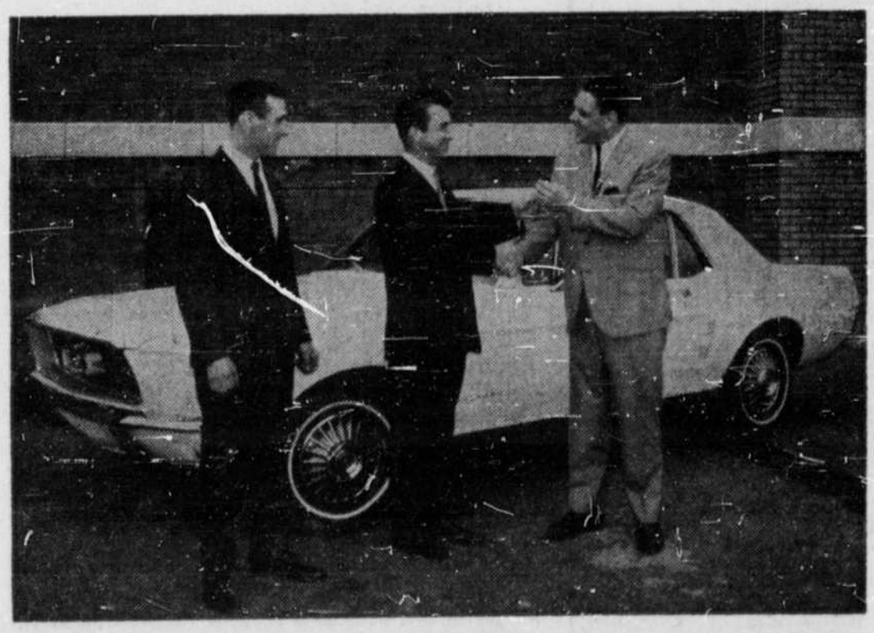

M. A. Gélinas, de Shawinigan, au centre, qui vient de gagner une Mustang au Jeu "Panorama 67" de FINA, prend possession de sa nouvelle voiture. M. R. Taschereau, à droite, Gérant des Ventes Finacentres — Québec, lui en remet les clés en présence de M. Roberge, Détaillant Fina, à gauche.

13 Mustang ont déjà été gagnées. Il y en aura d'autres

PLUS DE 23,000 GAGNANTS DEPUIS LE 1er MARS
67,000 PRIX EN TOUT

Voici quelques gagnants de la province de Québec :

gagnants de Mustang.
Jean-Joseph Gagné, Chicoutimi.
Marcel Lavallée, St-Michel.
Jean-Paul Gingras, Ancienne-Lorette.
Yves Charbonneau, Laval.
André Gélinas, Shawinigan.
Kenneth Penhorwood, LaSalle.

gagnants de $1000.
Charles-Hector Tremblay Chicoutimi-Nord.
Jean-Marie Barette, Montréal.

gagnants de $100.
Keith Dugal, Dorval.
Gérard Mbeite, La Tuque.
Marcel Duranceau, Malartic.
Jacques Bibeau, Rouyn.
Jacob Toth, Coomedey.
Claude Charbonneau, St-Jérôme.
Louis-Joseph Martel, St-Bruno.
Robert Gratton, St-Léonard.
Jean-Marie Vaillancourt, Victoriaville.
Mme L. D'aoust, Ville St-Pierre.
Charles-Eugène Ritchot, Amos.
Ernest Charron, Hull.
Mme L.-R. Bergeron, Iberville.
Herman Davidson, Montréal.
Pierre-Paul Hodon, St-André.
Auguste Souey, Ste-Adélaïde de Pabos.
Alfred Chartrand, Aylmer Est.

et des milliers d'autres

JOUEZ AU "PANORAMA" DÈS AUJOURD'HUI. ET GAGNEZ!

SUR VOTRE ROUTE **FINA EST LÀ** FINA

ESSENCES, LUBRIFIANTS, SERVICE

A Richelieu

COURSE NO 1
AMBLE Bourse $1,000.
No 4 Southern Belle (M Dostie) 6.50 3.80 2.80 — No 6 Uhuru (G Baillargeon) 5.30 3.90 — No 2 Diamond Way (R Sauvé) 4.10.
Ont aussi couru : Tarro End Play, Armbro George, Northwood Combat, Cindys Dream, Brave Tzg.
TEMPS : .31.4, 1.03.4, 1.35.4, 2.07.1.

COURSE NO 2
AMBLE Bourse $1,000.
No 1 Strength Talk (L Pelletier) 35.30 7.80 4.80 — No 3 Adio Phyllis (Y Plouffe) 5.10 2.10 — No 6 Hellion Pick (A Hanna) 3.70.
Ont aussi couru : In Chorus, Sirgamo, Vera Hill, Willow Creed, Irish Mist.
TEMPS : .32.1, 1.05.2, 1.38.1, 2.10.1.
PARI-DOUBLE — 4 et 1 : $126.90.

COURSE NO 3
TROT Bourse $4,510.
No 4 Riddell Bronze (B Côté) 12.80 2.80 2.30 — No 3 Jill Fedor (G Lachance) 2.10 2.10 — No 9 Darnleys Raider (K Pritchard) 3.60.
Ont aussi couru : Folly Ann, Pappas Hanover, Avalon Jo Jo, Demon Gallon, Lils Adios, Lively Kid, Lynden Candy.
TEMPS : .31.3, 1.04.2, 1.36.3, 2.07.4.

COURSE NO 4
AMBLE Bourse $1,000.
No 4 Santaley (C Pelletier) 8.80 4.00 2.70 — No 5 Byrd Killean (C Bélanger) 2.90 2.30 — No 3 Lina M Vonian (J J Martineau) 3.10.
Ont aussi couru : Majors Fairy, Northwood Edward, Sweet Song Wonderful Girl, Van Brewer.
Le No 5, Byrd Killean a fini 1er et a été placé 2e.
TEMPS : .31.2, 1.03.1, 1.35, 2.07.4.
QUINELLA — 4 et 5 : $9.00.

COURSE NO 5
TROT Bourse $4,510.
No 10 Daddy Bill (D MacTavish) 7.30 4.40 2.60 — No 6 Veracity (M Hebert) 4.70 3.00 — No 1 Lill Song (R Grandmaison) 2.60.
Ont aussi couru : Bridget Quinn, Kawartha Butch, Ivanhoe Hanover, Spee Du, Elby Dream, Crystal Frost, Lone Shark.
TEMPS : .31.2, 1.04, 1.36.2, 2.07.2.

COURSE NO 6
TROT Bourse $4,510.
No 3 Active Steve (A Hanna) 6.70 4.20 3.80 — No 10 Fred Scott Junior (J Lahate) 13.2) 5.20 — No 2 Verina Hanover, (R Craig) 6.20.
Ont aussi couru : Kawartha Betty, Jackpot Lobell, Merry Piper, Lynn Crfystal, Hzlen Song, Mimzy Frost, Le Guy.
TEMPS : .31.3, 1.04.4, 1.37, 2.09.3.

COURSE NO 7
AMBLE Bourse $1,000.
No 5 Page Mar Mic (G Filion) 8.90 3.50 2.90 — No 4 Stars Lo (G Lachance) 2.50 2.50 — No 1 Freedom Pal (L Bourgon) 4.40.
Ont aussi couru : Senator Pete, Mountain Way, Warpritus, Amiable, Lincoln Clipper.
TEMPS : .31.3, 1.04.1, 1.37.2, 2.08.3.
QUINELLA — 4 et 5 : $9.20.

COURSE NO 8
TROT Bourse $4,510.
No 3 Nifty Speed (C St-Jacques) 2.80 2.40 2.20 — No 7 Star Ibaf (N Bardier) 6.80 3.60 — No 4 Rushing Brook (M Brosseau) 2.70.
Ont aussi couru : Head Light, Diller Harbor, Peggy Sharp, Simcoe, Russ Darts, De Da.
TEMPS : .32, 1.03.4, 1.35.4, 2.07.1.

COURSE NO 9
AMBLE Bourse $1,500.
No 1 Sargeant Dares (D MacTavish) 5.20 3.50 2.50 — No 6 Tars Blackstone (P Robillard) 4.60 3.30 — No 4 Belle Wilson (C Poulin) 3.90.
Ont aussi couru : Elegant Wick, Dream Pilot, Odios, Dream Worker, Coppersmith.
TEMPS : .31, 1.02.4, 1.35.2, 2.06.4.

COURSE NO 10
AMBLE Bourse $1,000.
No 8 Touskege (Jodin) 9.40 5.20 3.40 — No 3 Borderview Earl (M Lefebvre) 10.50 42.0 — No 1 Queens Realman (J G Lareau) 2.20.
Ont aussi couru : Tournevite, Ima Johnston, Lee Croft, Northwood Diplomat, Scotts Top Cat.
TEMPS : .31.1, 1.03.2, 1.36, 2.07.
EXACTA — 8 et 3 : $100.50.
x x x
Assistance : 5,990.
Pari mutuel : $369,347.

— CE SOIR —

COURSE NO 1 — AMBLE
Bourse $1,100.
1—Jack of Trumps (M Turcotte) 3—1
4—Debbie Bond (H Filion) 7—2
6—Virgne's Jimmie (R Bérard) 4—1
3—Titan Galophone (D MacTavish) 9—2
7—Lucknow's Prince (J Jodoin) 6—1
2—Palm Queen (V Bourgon) 8—1
8—Protector (M Bouvrette) 10—1
Aussi éligibles : Joppa's Surprise (R. Bouthillier); Kathleen A (K. Pritchard).

COURSE NO 2 — AMBLE
Conditions Bourse $1,200.
3—Labrador Hanover (R White) 3—1
1—Meadow Henry (B Côté) 7—2
6—Scotch Blend (H Story) 4—1
7—Ida Grace (R Caldwell) 9—2
4—Pacer (C Poulin) 6—1
5—Pride's Tina (J J Martineau) 8—1
8—Cloverland Okay (D MacTavish) 8—1
2—Battle D Adios (D Gillis) 10—1

COURSE NO 3 — AMBLE
Conditions Bourse $1,200.
3—Buby Blackstone (R Barrieau) 3—1
8—Mr. Eton (G Lachance) 7—2
6—Phantom Hanover (R Ponton) 4—1
4—Dean Leo (J G Brosseau) 9—2
2—F. W. Adios (G Bardier) 6—1
1—High Darneau (J Weiner) 8—1
7—Jane C Adios (B Côté) 8—1
5—Dorothy Solicitor (A Bédard) 10—1

COURSE NO 4 — AMBLE
A Réclamer ($2,500) Bourse $1,000.
2—Galant One (G Lachance) 3—1
5—Paco Byrd (L Turcotte) 7—2
1—Good Girl Mir (R Savignac) 4—1
6—Yankee's Pride (G Hess) 9—2
7—Arawama Scott (B Côté) 6—1
3—Willow's Boy C. (K Carmichael) 8—1
4—Battle Royal 8—1
8—Envy (H Filion) 10—1
Aussi éligible: First Down (A Hanna)

COURSE NO 5 — AMBLE
A Réclamer ($2,500) Bourse $1,000.
3—Red Cax (H Filion) 3—1
4—Borderview Sally (S Grise) 7—2
3—Show Boy (G Lachance) 6—1
8—Missileman (M Bergeron) 9—2
7—Tommy Attorney D. (P Robillard) 6—1
1—Mrs J. B. (D Gillis) 8—1
5—Gary Johnston (G Baillargeon) 8—1
6—Express Belle (G Derosiers) 10—1
Aussi éligible : Misty D. (A Deguise)

COURSE NO 6 — AMBLE
A Réclamer ($3,500) Bourse $1,200.
5—Fiddler's Green (C Bélanger) 3—1
1—Argyle Alfie (W Bourgon) 7—2
3—Lonaire (A Hanna) 4—1
7—Valian Pick (G Filion) 9—2
6—Dosie Adios (G Lachance) 6—1
3—Hearthy Dares (C Dupont) 8—1
4—Gard Scott (H Filion) 8—1
8—Ida Purdue (A Bédard) 10—1
Aussi éligibles : Honey Reed (F. Leboeuf); Stoney C. (D MacTavish)

COURSE NO 7 — TROT
Conditions Bourse $1,400.
3—Kilter (A Hanna) 3—1
1—Famous Sun (M Turcotte) 7—2
8—Clever Who (H Filion) 4—1
6—Jeb Wynwood (P S Guay) 9—2
5—Kingston (N Bardier) 6—1
2—Rodney Frost (G Baillargeon) 8—1
7—Faber Mar Mic (R Ponton) 8—1
4—Ptolemee (J G Lareau) 10—1

COURSE NO 8 — AMBLE
Hand. à réclamer Bourse $1,400.
1—Cloverland Gordon (D MacTavish) 3—1
5—Easy Abe (P Caldwell) 7—2
2—Mr. Soudtricker (J G Lareau) 4—1
4—Senor Adios (G Baillargeon) 9—2
6—Bowser Scott (B Côté) 6—1
3—Honorable (H Filion) 8—1
8—Scotch Newport (R Caldwell) 8—1
7—Gem Direct (M Lefebvre) 10—1
Aussi éligibles : Hobo Lem (Y Plouffe); So Long's Prince (G Filion).

COURSE NO 9 — AMBLE
Conditions Bourse $1,600.
3—Direct M Adios 3—1
2—Georgia Red (H Story) 7—2
4—Lincon Adios (J G Brosseau) 4—1
7—Success Brock (G Bardier) 9—2
1—Shadydale Chant (G Lachance) 6—1
6—Fatherland (H Filion) 8—1
5—Miss Baker Adios (M Lefebvre) 8—1
7—Starbound (J G Lareau) 10—1
Aussi éligibles : Invoke (C St-Jacques); Willie's Adios (R Barrieau)

COURSE NO 10 — AMBLE
A Réclamer ($3,000) Bourse $1,100.
1—Belle C Adios (T Horton) 3—1
3—Just Joe (M Gingras) 7—2
5—Atlantic Stone (J Blouin) 4—1
6—John's Joy (D MacTavish) 7—2
7—Milton Hanover (R Bardier) 6—1
4—Torrid Freight (L Pelletier) 8—1
8—Bucky North (R Bédard) 8—1
2—Hickory Meadow (L Bergeron) 10—1
Aussi éligibles : Barbary C. (G Lachance); Grand Dudley.

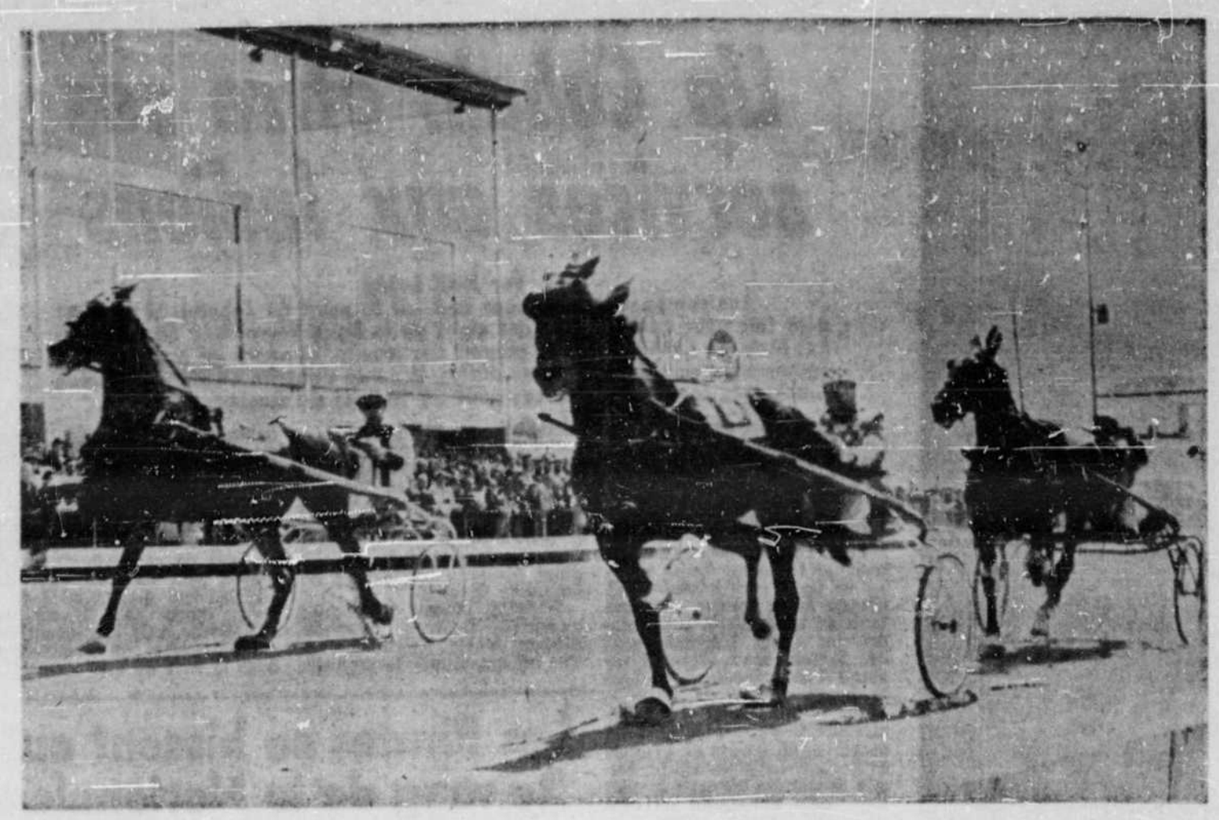

Première soirée sous les réflecteurs

Le premier programme présenté un mardi à la Piste de Courses de Québec permettra d'honorer plus particulièrement les dames et demoiselles puisque la Piste de Courses de Québec continue l'habitude établie l'an dernier en acceptant ces dernières gratuitement aux tourniquets d'entrée, pour chacun des programmes qualifiés de soirée des dames.

A la suite de la compétition extrêmement serrée du programme inaugural de dimanche dernier, le secrétaire Guy Cloutier a voulu continuer dans la même veine pour les 10 classes à l'affiche ce soir, dont la course principale pour trotteurs dotée d'une bourse de $750.00.

7 trotteurs dont 4 ayant déjà des performances inscrites à leur fiche tenteront de remporter la grosse part d'argent pour leur propriétaire. Eddie White, qu'on verra pour la première fois cette saison, part de la sixième position avec Mr. Media et il est l'un de ceux qui a déjà l'expérience des courses cette année sur le tracé de Blue Bonnets. L'handicappeur, Reynald Toupin l'a établi comme favori à 3 pour 1 et il lui donne comme meilleur concurrents J.N.U. à Laurier Hamelin, avec une cote de 7 pour 2.

Les autres partants sont Scotch Vanity à Marcel Breton, Dandy Averil à P. Grenier, Landracer à F. Jodoin, Dusty Dean à R. Grand'Maison et Guy Tag à Michel Giguère.

Denis Larochelle et Jean-Guy Lareau qui se sont affirmés dimanche comme de sérieux candidats au titre de meilleurs conducteurs, continueront leur rivalité sans avoir le privilège de s'affronter dans une même course. Denis Larochelle a inscrit Nova Richelieu dans la troisième, Beatle Mir dans la septième et Tar Way dans la huitième. Jean-Guy Lareau conduira pour sa part Lovely Sue dans la quatrième, et Casoma dans la dixième.

Les 10 classes offrent un grand total de $5,850.00 en bourses, sans oublier l'opportunité pour les amateurs de rencontrer des nouveaux venus, conducteurs et coursiers qui en seront à leurs premières armes sur le tracé de Québec cette saison.

Le premier départ est prévu pour 8:00 P.M.

Nos FAVORIS

PROGRAMME POUR MARDI, — 2 MAI

COURSE NO 1 — Les courses de dimanche après-midi ont démontré clairement que les chevaux ayant couru cette saison étaient prêts : CHAPMAN HANOVER est un de ceux-là et il devrait vaincre THE MOOR qui pourrait lui donner beaucoup de mal.

COURSE NO 2 — Pour les mêmes raisons, GAY PURDUE et MR. DUGAN nous semblent les choix les plus logiques pour compléter le pari-double.

COURSE NO 3 — GOLD STUDENT sera probablement le favori des parieurs pour remporter la victoire, mais il n'en sera qu'à sa 1ère course cette saison. Il faudra surveiller attentivement TWO MOUNTAINS VANE qui nous arrive de Blue Bonnets.

COURSE NO 4 — Ayant tiré la première position de départ, SIR ROYAL PRIDE devrait réussir à parader dans le cercle des vainqueurs. Toutefois, Jean-Guy Lareau a bien fait dimanche et pourrait être dans la photo avec LOVELY SUE. Prenez 1-6-5 pour votre roulette.

COURSE NO 5 — A première vue, cette course à réclamer de $1,000.00 nous semble très bien balancée. DAWN'S EARLY LIGHT serait un choix logique, surtout dans la boue. WINGED FREIGHT a une bonne position.

COURSE NO 6 — CAROL MAR MIC n'a pas remporté les succès attendus au cours de la saison 1966 et pourrait dès ce soir s'amender en triomphant de ROAD RUNNER qui sera conduit par Guy Robichaud un Sherbrookois.

COURSE NO 7 — Marcel Mineault a bien entraîné ses chevaux ce printemps et a remporté une victoire dès dimanche. Il le fera de nouveau ce soir en battant QUEBEC BRI, un 3 ans qui en surprendra plusieurs. Pour la quinella, essayez 1-6-3.

COURSE NO 8 — Denis Larochelle a fait un beau retour dans la vieille capitale dimanche et TAR WAY devrait remporter une autre victoire pour lui. ALLANDALE VOLO, un nouveau venu à Québec, est à surveiller.

COURSE NO 9 — Nous choisissons MR MEDIA pour gagner car il a très bien fait à ses derniers départs à Blue Bonnets au cours du mois d'avril. Marcel Breton a bien confiance dans SCOTCH VANITY et fournira un effort de tous les instants.

COURSE NO 10 — Il est toujours très difficile de trouver la clef de l'exacta mais ce soir, BORDERVIEW ESTER semble avoir un léger avantage sur CASOMA qui a déjà participé à quelques courses à Montréal. Ne prenez pas de risques et renversez 3-4, 4-3 pour l'exacta.

● Les porte-couleurs de l'Action (gilets blancs) viennent de marquer un but grâce aux efforts de Gilles Cantin (à gauche) et de Charles-Henri Roy (à droite) qui a fait la passe. L'Action a dû s'incliner devant les représentants de la Tabagie Auclair, qui devaient par la suite remporter le tournoi de ballon-balai disputé sur les glaces du Cambrai Curling Club. Les Ecureuils ont remporté le titre féminin; le championnat amateur "B" est allé à l'équipe de Ville Bélair.

Il n'a pas eu la patience d'attendre les Olympiques

DUNDAS, Ont. PC — Donald Knight, trois fois champion canadien de patinage artistique et champion nord-américain cette année, laisse les rangs amateurs et se joindre à la troupe artistique des Ice Capades.

Le Canadien, âgé de 19 ans, a quitté Dundas hier pour Los Angeles où il signera un contrat de trois ans, "que je ne pouvais refuser," a-t-il déclaré.

"J'y ai beaucoup songé", a déclaré Knight au cours d'une interview, et j'en suis venu à la conclusion qu'après cinq ans de compétitions il me fallait penser à l'avenir et j'avais là une excellente opportunité à l'issue de mes victoires, cette année."

"Nous avons communiqué avec le président des Ice Capades, M. George Eby et son offre m'a plu," a précisé l'athlète classé quatrième au championnat mondial de patinage artistique, à Vienne, cet hiver.

Knight, considéré comme l'un des meilleurs patineurs dans les épreuves obligatoires, excelle tout autant dans le patinage libre qui lui valait le titre nord-américain à Montréal, plus tôt cette année.

SES RAISONS

Knight a expliqué qu'il avait opté de se joindre à la troupe professionnelle parce qu'il en était venu à la conclusion qu'après 10 mois de pratique il gagnerait peut-être son quatrième championnat canadien.

"J'aurais aimé représenter le Canada aux Jeux olympiques l'hiver prochain, mais je ne suis pas sûr que ces Jeux me dise grand chose à moins de gagner une médaille d'or. Par ailleurs, vous savez que le champion actuel, "l'Autrichien Emmerich Danzer", sera très difficile à détrôner," a fait remarquer Knight.

Il se joindra à une troupe de renommée internationale qui donne des spectacles annuellement dans presque toutes les grandes villes canadiennes.

Avec le départ de Knight, Valerie Jones de Toronto devient la meilleure canadienne sur notre équipe nationale de patinage artistique et le successeur du champion canadien sera vraisemblablement Jay Humphries.

Plus de limite à Indianapolis

INDIANAPOLIS (AFP) La vitesse limite de 150 MPH n'est plus imposée depuis hier sur le circuit d'Indianapolis où les essais d'entrainement, en vue des épreuves de qualification aux 500 milles, ont débuté samedi.

Trois conducteurs ont d'ailleurs excédé les 160 MPH. Il s'agit de l'Américain Dan Gurney sur Wagner-Eagle qui dépassa 163.874 MPH, l'Ecossais Jim Clark, sur Lotus-Ford-STP spéciale qui frôla 162.162 MPH et l'Américain Joe Leonard sur Sheraton Thompson Spéciale" qui excéda 160.2 MPH.

Deux pilotes qui disputent habituellement des courses en formule 1 et prototypes, le Mexicain Pedro Rodriguez et l'Américain Richie Ginther, ont fait leurs débuts sur la célèbre piste, fermée au milieu de l'après-midi en raison de la pluie.

Quatre-vingt-dix bolides ont été inscrits pour disputer les essais dont la première séance aura lieu la semaine prochaine.

BOXE

MEXICO — Rafael Gutierrez, 159, de Mexico, a arrêté Raymundo Battling Torres, 159, de Mexico, en un round.

NASSAU — Ayama Bahama, 168, de Bimini, a gagné par décision sur Herman Dixon, 163, de Miami, en 10 rounds.

Remue-ménage dans les poids-lourds

SYLVANIA, Ohio (AFP) — Pour des raisons différentes, Cassius Clay, Ernie Terrell et Zora Folley ne figurent plus dans les classements mensuels de la "World Boxing Association" publiés dimanche à Sylvania.

Clay a été déchu de son titre par cette organisation qui l'a d'autre part suspendu pour une durée indéterminée pour avoir refusé d'être incorporé dans l'armée, alors que Terrell et Folley ont perdu toute considération par leur défaite face à Mohamed Ali.

Selon la WBA, Terrell et Folley ont à prouver qu'ils ont conservé tous leurs moyens en affrontant, dès que possible, l'un des 10 boxeurs classés par elle ce mois-ci.

Pour sa part, Cassius Clay a affirmé dimanche soir qu'il pourrait battre en un soir tous les prétendants au titre dont l'ont déchu la WBA et la commission de boxe de l'Etat de New York.

La WBA projette d'organiser des tournois éliminatoires pour désigner un successeur au champion dont le refus de servir sous les drapeaux de son pays ont entraîné la déchéance.

Clay, a commencé dimanche soir, dans la capitale fédérale, une série de visites aux mosquées des musulmans noirs; c'est en effet sur ses convictions religieuses qu'il a fondé son refus de répondre à l'appel.

D'autre part, en raison de sa défaite face à l'Italien Nino Benvenuti, qui lui ravit le titre mondial des poids moyens, Emile Griffith a été relégué à la deuxième place, derrière Don Fullmer.

CLASSEMENTS

LOURDS
Titre vacant.
1. Karl Mildenberger (Allemagne).
2. Joe Frazier.
3. Ascar Bonavena (Argentine).
4. Floyd Patterson.
5. George Chuvalo (Canada).

MI-LOURDS
Champion — Dick Tiger (Nigéria).
1. Roger Rouse.
2. Bov Foster.
3. Jose Torre (Porto-Rico).
4. Eddie Cotton.
5. Piero Del Papa (Italie).

MOYENS
Champion — Nino Benvenuti (Italie).
1. Don Fullmer.
2. Emile Griffith.
3. Joey Archer.
4. Ferd Hernandez.
5. Gomeo Brennan (Bahamas).

MOYENS JUNIORS
Champion — Ki Soo Kim (Corée).
1. Freddie Little.
2. Luis Rodriguez (Cuba).
3. Sandro Mazzinghi (Italie).
4. Stan Harrington.
5. Luis Folledo (Espagne).

WELTERS
Champion — Curtis Cokes.
1. Charlie Shipes.
2. Gypsy Joe Harris.
3. Willie Ludick (Afrique du Sud).
4. Jean Josselin (France).
5. Pete Toro.

WELTERS JUNIORS
Champion — Paul Fudji.
1. Willie Quartuor (Allemagne).
2. Sandro Lopopolo (Italie).
3. Carlos Hernandez (Venezuela).
4. Jose Napoles (Cuba).
5. Eddie Perkins.

LEGERS
Champion — Carlos Ortiz (Porto Rico).
1. Ismael Laguna (Panama).
2. Carlos Cruz (Rép. Dominicaine).
3. Frankie Narvaez (Porto Rico).
4. Sugar Ramos (Mexique).
5. Akishisa Someya (Japon).

LEGERS JUNIORS
Champion — Flash Elorde (Philippines).
1. Hiroshi Kobayashi (Japon).
2. Raul Rojas.
3. Jose Legra (Cuba).
4. Antonio Amaya (Panama).
5. Pedro Gomez (Venezuela).

COQ
Champion— Fishting Harado (Japon).
1. Jesus Pimental (Mexique).
2. Alan Rudkin (G.-B.).
3. Bernardo Carraballo (Colombie).
4. Takao Sakurai (Japon).
5. Yoshio Nakane (Japon).

MOUCHE
Champion — Horacio Accavallo (Argentine).
1. Chartchai Chioni (Thaïlande).
2. Koyoshi Takayama (Japon).
4. Hiroyaki Ebihara (Japon).
5. Punto Keasuriga (Thaïlande).

Coquetel sportif

NEW YORK (AFP) — Dick Tiger, champion des poids mi-lourds, s'est déclaré inquiet dimanche soir du silence de sa famille qu'il a laissée en Nigeria pour venir s'entraîner à New York en vue de son combat, titre en jeu, le 16 mai contre Jose Torres.

La femme de Tiger, qui attend un bébé, et ses six enfants sont à Aba. Il n'a aucune nouvelle d'eux depuis son départ bien qu'il écrive tous les jours.

Si Tiger bat de nouveau Torres, il est convenu qu'il devra rencontrer dans les 90 jours le prétendant numéro un, l'Américain Roger Rouse.

OLYMPIQUES

TEHERAN (AFP) — Les comités nationaux olympiques ont décidé, par 34 voix contre 26 et une abstention, de soumettre au CIC une résolution proposant le renvoi à Mexico de la décision sur la création d'une association des comités nationaux olympiques.

La proposition s'accompagne de la création d'une commission d'étude présidée par un membre du CIO et qui soumettra son rapport à Mexico.

Plus tôt dans la journée, la Grèce avait proposé la création d'un "jour olympique" qui, dans tous les pays du monde serait consacré au sport.

Elle a proposé la date du 6 avril, mais celle-ci ne semblant pas convenir à de nombreux pays, aucune décision n'a pu être prise lors de la réunion plénière.

AUTOMOBILE

LIMA (AFP) — Quatre morts, 24 blessés dont 10 grièvement, tel est le bilan d'un accident survenu hier sur la route entre Lima et Trujillo au cours du rallye automobile" du président de la République.

Si les deux pilotes et leurs co-pilotes sont indemnes, on devait dénombrer quatre morts et 24 blessés parmi les spectateurs.

BASEBALL

NEW YORK (PA) — L'artilleur gaucher Jack Kralick a été cédé par les Indians de Cleveland au Jacksonville, de la Ligue internationale de baseball, filiale des Mets de New York, pour une somme d'argent d'environ $20,000.

Agé de 31 ans, le vétéran de huit saisons avec les Senators de Washington, les Twins du Minnesota et Cleveland, a lancé seulement deux manches depuis le début de la saison.

Il est venu en relève dans les deux joutes d'un programme double et fut défait de la défaite à chaque occasion.

Kralick a une fiche à vie dans les majeures de 63-60 et une moyenne de points mérités de 3.55. On s'attend à ce qu'il soit rappelé par les Mets, d'ici une semaine.

● Le dernier tournoi de curling s'est terminé en fin de semaine dernière au Quebec Curling Club où le rink du club Cambrai dirigé par E. Rainville a remporté le trophée "Omega". L'équipe victorieuse était complétée par Mlle A. Lapointe, Fernand Lessard et Carmen McCann que l'on aperçoit sur cette photo en compagnie du président du Quebec Curling Club, le docteur Clarence Rosenhek et M. Ted Hatch représentant la compagnie Omega. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES par George Wunder

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Moly	4500	25	23	24
Anall	11000	8	7½	7½
Cdn Kesty	2000	7	7	7
C Lencourt	9000	17½	16	17½
C Mines	85450	34	31	31½
C Malart	1500	11	11	11
Cdn Nisto	375	17½	17½	17½
Candor	51180	26	24	24½
Cartre	6500	17	16½	16½
Captain	3000	19	18½	19
Cassiar	570	16⅝	16⅝	16⅝
Cent Pat	200	155	155	155
Chestv	73400	28	23½	25⅛
Chib Kay	3000	12	12	12
Clib M	1000	48	48	48
Chimo	3900	67	66	67
Chrom	10	156	156	156
Coch Will	4100	174	170	174
Comb Met	7000	18	17	17
Coniagas	2533	51	50	50
Coniaur	1000	24½	24½	24½
Conigo	15000	22	21½	21½
Con-Key	47375	13½	13	13½
C Bellek	3000	7	7	7
C Cati	18500	15	14½	14½
C Hall	10400	48½	46	46
C Marben	1000	265	250	250
C Mogul	2800	330	315	315
C Mrsn	16865	580	540	550
C Neg	231136	33	29	31½
Con Nichol	1000	15	15	15
C Rambler	2000	150	145	145
C Red Pop	37000	23½	22	23½
Conwest	605	605	590	590
Cpcorp	22100	66	60	64
Cop Fields	1050	123	120	120
Cop Man	32000	25	24	24
Coulee	1000	44	44	44
Cowich	2200	34	34	34
Craignt	875	12⅛	11⅞	11⅞
CatlanC	1800	31	30½	30½
Daering	1000	12	12	12
D'Aragon	3700	18	17	17
Deer Horn	500	19	19	19
D'Eldona	44600	153	146	148
Delhi Pac	1000	15	15	15
Denison	3188	68	67½	67⅞
Dickson	100	355	355	355
Discovry	760	118	117	118
Dome	1750	43⅝	43	43⅝
Donalda	5000	15½	15	15⅛
Dunrai	16167	75	72	73
East Gulf	500	550	550	550
Endako	1225	11	10⅝	10⅝
F West	32500	15	12	12½
F Mar	1970	186	165	165
F Orenada	1250	25	25	25
Frobex	12569	515	495	500
Gnt Masct	6800	140	130	130
Giant Yk	328	800	750	750
Glenn Exp	27760	20	19	19½
Goldray	2566	80	80	80
Goldrim	4500	34	33½	34
Gradore	4000	23	21	23
Grandroy	3505	41	38	38
Granduc	1850	440	435	435
Granisle	4457	605	585	590
Green Put	2000	27	26	27
Gulch	32750	37	34½	35
Gulf L	5000	6½	6½	6½
Gunnar	2770	145	143	145
H Bck	10000	6	6	6
Hastings	2800	153	146	153
Headway	6000	20	19½	20
Heath	13000	7½	7	7½
High-Bl	300	10¼	10¼	10¼
Hollinger	800	25	24½	25
Huds Bay	2675	65½	64¼	64¾
Hu-Pam	2000	9½	9½	9½
Int Bibis T	2700	55	54	54
Irish Cop	6000	16	16	16
Iron E T	20500	315	305	305
Iso	900	140	137	137
Jaye Exp	2000	16½	16½	16½
Jelex	10000	22½	22½	22½
Jollet	3000	30	28½	29
Jonsmith	4000	17	16½	17
Joutel	520	81	81	81
Jowsey	3900	79	[illegible]	[illegible]
Kam Kotia	1800	330	330	330
Kerr Add	7797	12⅞	12⅝	12⅝
K Anacon	9645	102	99	99
Kid Coper	41450	70	65	67
Kirk Min	7083	12½	12½	12½
Kirk Twns	1500	14	14	14
Kopan	2085	6	6	6
Lab Min	270	29¼	29¼	29¼
L Dufault	1176	12⅝	12½	12⅝
Lakehead	1000	25	24½	24½
La Luz	195	14⅝	14⅝	14⅝
Langis	200	33	33	33
Leitch	1300	685	665	685
Liberian	100	10	10	10
LL Lac	420	165	160	165
Lorado	2500	98	90	90
Louvicrt	3000	20	20	20
Macassa	100	160	160	160
MacLeod	300	60	56	56
Malartic	1100	58	58	58
Man Bar	5420	21	21	21
Marchant	1700	144	140	142
Martin	1500	25	25	25
Match	1000	11	11	11
Mattagmi	1525	13⅞	13	13½
Maybrun	2500	10	9	10
Mc Adam	8200	46½	44	44
Mc Intyre	693	93	91	92½
Merrill	300	75	75	75
Meta	1000	10	10	10
Metal Min	1100	125	120	120
Midrim	7000	42½	40½	42
Min-Ore	48500	13	12	13
Mt Wright	1000	26	26	26
Multi-M	2150	130	128	130
Nat Expl	4000	12½	12½	12½
Nealon	1600	6	6	6
New Bid	3500	4½	4	4½
New Cal	9000	27	24½	27
Newconx	1125	530	515	515
N Goldvue	500	5	5	5
N Harri	18000	15½	14	14
N Hosco	3300	245	240	243
N Impri	54520	320	299	315
New Jason	2000	4½	4½	4½
N Kelore	2500	8	7½	7½
Newlund	2000	16	15½	16
N Mylama	1500	17½	17½	17½
Newnor	3000	8	8	8
N Que Ragl	1700	420	415	415
N Sen	68020	45	43½	44½
Ne Taku	1000	29	29	29
Norbaska	7100	62	60	60
Norlex	13000	17	16½	17
Normetal	655	405	400	400
Norpax	2000	9½	7½	9½
N Bordu	1000	9	9	9
Northcal	9000	34	31	34
N Coldstm	5500	74	73	73
North Exp	1500	27	27	27
Northgat	7750	515	510	515
N Rock	2040	31½	31	31½
North Can	700	120	117	117
Obaska	1500	9	8½	9
Opemska	4350	10½	10⅛	10⅜
Orchan	3625	235	230	230
Ostsko	8100	71	68	68
Paramaq	6500	10	9	10
Patino	1608	905	900	900
Pato	100	340	340	340
Pax Int	3000	13	12	12
Pce Expl	40402	80	78	79
Peerless	4000	8½	8	8
Pine Point	1433	51	51	51
Placer	1123	35⅛	35¼	35⅜
Porc Pay	5000	10¼	10½	10½
Pow Rou	1500	48	47	47
Preston	2465	18⅝	18⅛	18⅛
Probe M	2287	11	10½	11
Purdex	1000	7	7	7
Pyramid	200	355	355	355
QMI	1840	252	252	252
Que Chib	2000	14	14	14
Que Man	6500	27½	24	26
Q Matta	18562	95	88	89
Que Sturg	200	24	24	24
Quemont	300	820	815	815
Radiore	5700	58	56	56
Rayrock	900	133	132	133
Rio Algom	3797	31⅝	31	31⅛
Rio Pr	25	103	103	103
Rio Alg	875	16	15¼	15⅝
Roman	16670	19½	18	19⅛
Rowan	12300	7	6½	7
Ryanor	2000	10½	10	10½
San Antoni	1000	20	20	20
Sarmco	5000	13	12	13
Satel	10000	27	25	26½
Sherritt	8796	400	[illegible]	390
Sil Eureka	500	94	94	94
Silverfields	1000	320	310	320
Sil Miller	1996	12	12	12
Silvmq	5100	24	24	24
Sil [illegible]	1500	100	100	100
Siscoe	6150	515	505	505
Sinrck	17450	350	315	340
Steep R	4475	585	575	580
Sullivan	400	370	365	365
Teck Corp	900	490	485	490
Texmont	7000	71	68	68
Texore	5100	24	24	24
Tex-Hoj	1500	21	20	20
Thors L	1000	52	52	52
Tombill	5000	115	110	115
Tormont	1000	7	7	7
Tribag	4200	121	119	120
Trin Chib	4000	11	10	10
U Asb	13825	365	350	350
U Buffadn	6100	35½	35	35½
Un Cmstk	5500	10½	10½	10½
Un Keno	900	420	405	410
Utd Porc	150	9½	9½	9½
Urban Q	1833	13½	13	13
vespar	1000	37½	37½	37½
Wasmac	200	76	76	76
West Mine	1740	415	405	415
White Star	4500	30	29	29
Wilco	7000	41	39	40
Willroy	3100	108	104	108
Windfall	1700	17½	17	17½
Win-Eld	2000	16½	16½	16½
Yk Bear	2300	195	189	192
Yukon C	6500	103	100	103
zenmac	4500	26	24½	25
zulapa	8000	18	16½	18

PETROLES ET GAS

Alminex	700	440	430	435
Am Leduc	6575	15½	15	15½
Anchor	2350	8	8	8
Asamera	2266	425	415	420
Banff	2950	13	12⅝	12⅞
Calvert	3000	26	26	26
CS Pete	1600	196	195	196
C Dehi	347	223	210	210
C Ex Gas	3200	355	350	355
C Gridoil	960	660	645	660
C Homestd	400	200	200	200
Cdn Sup O	750	34½	34¼	34¼
Cdn Tricnt	3700	10¼	845	10¼
Cent Del	3550	12⅛	11¾	12
Charter O	200	270	270	270
Chieftan D	350	620	615	615
C West P	265	150	145	150
Dyuam	20950	114	102	114
Fargo	1200	370	350	360
French Pt	1250	440	435	435
Gr Plains	675	11⅞	11½	11½
Gt Cdlads	5450	15	14⅝	14½
Int Helium	6210	335	330	330
Midcon	540	51	51	51
Mill C	25685	120	103	118
Nat Pete	1500	280	280	280
N Cont	1500	34	34	34
Northld	3000	7	7	7
Numac	18120	365	350	355
Numc	13600	85	76	85
Okalta	200	14	14	14
Permo	4080	21	20½	21
Peruv	200	400	390	400
Petrol	1000	59	59	59
Place G	12300	243	231	232
Prairie Oil	1100	410	410	410
Provo Gas	9324	595	580	585
Ranger	3200	233	228	230
Scurry Rn	49	22	21⅝	21½
Spooner	4800	62	61	61
Triad Oil	101	194	194	194
U Can	15982	284	272	272
vantoo	2000	10	6	10
Wespac	1200	18½	18½	18½
W Decalta	1520	250	245	250
Wilshire	1400	670	575	645

MARCHE ETRANGER

Abitibi	100	11	11	11
Moore Co	25	110	110	110
Argus C	300	11⅝	11⅝	11⅝
Cons Neg	13000	41	34	34
Place Gas	1600	275	265	275
Provo Gas	200	600	600	600
Spooner	2000	72	70	70
Cdn Gridoil	4000	750	725	725
Agnico	100	125	125	125
Discovery	300	130	130	130
First Mar	100	225	225	225
Lake Duf	200	14	13½	14
Leitch	300	740	740	740
Gunnar	100	160	160	160
Multi Min	200	145	145	145
Siscoe	100	505	505	505
Sullivan	200	385	385	385
Utd Keno	400	470	435	470
Yellowknife	100	200	200	200
Yukon Cons	300	115	105	105
Steep R	300	600	600	600

TITRES LES PLUS ACTIFS

de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	term.	chang.
C G R 30660	46	44	45	—	2
Shl In 19464	10⅝	995	10¼	+17½	
Angl 13025	20½	20	20	—	¼
Ind W 11535	7⅝	7¼	7½	+	⅜
Cns Gs 9579	16⅝	16½	16½		

MINES

Cn N 231136	33	29	31½	+	2
C Mn 85450	34	31	31½	—	1
Chts 73400	28	25½	25½	+	½
N Sn 68020	45	43½	44¼		
N Imr 54520	320	299	315		

PETROLES

Mt Ct 25685	120	103	118	+15	
Dync 20950	114	102	114	+11	
Nmc 18120	365	350	355	+ 5	
U Can 15962	284	272	272	— 3	
N Wt 13300	85	76	85	+13	

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE — 2 Cw 90¾; Ex 3 Cw, 3 Cw et Ex 1 fourragère 87¾; 1 fourragère 87; 2 fourragères 84; 3 fourragères 81; fourragère mélangée 45.

ORGE — 1 et 2 Cw 6-rang et 1 Cw 2-rang 1.27⅞; 2 Cw 2-rang et 3 Cw 6-rang 1.25⅝; 3 Cw 2-rang et 1 fourragère 1.23⅝; 2 fourragères 1.21⅞; 3 fourragères 1.18⅞.

SEIGLE — 1 et 2 Cw 1.34¾; 3 Cw 1.27¾; 4 Cw 1.14¾; ergotée 1.08¾; rail 1.32¾.

LIN — 1 Cw 2.99⅞; 2 Cw 2.97⅞; 3 Cw 2.69⅞; rail 2.99⅞.

GRAINE DE COLZA — No 1 Cdn 2.76¼; No 2 Cdn 2.61¼.

FONDS MUTUELS

LUNDI — 1er MAI

Andrea Equity	3.54	3.86
All Cdn Com	7.74	8.48
All Cdn Div	9.70	10.63
American Growth	6.44	7.04
Associate Investors	5.49	5.54
Canada Growth	6.78	7.45
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	11.37	12.46
Cdn Sec Growth	6.92	7.58
Cdn Scudder Fund	17.28	17.28
Cdn Trusteed	4.74	5.18
Canafund	55.77	58.56
Collective Mutual	6.41	6.97
Commonwealth Intl	10.87	11.91
Commonwealth Intl Lev	10.91	11.96
Corporate Investors	5.96	6.54
x-Dividend Shares	3.75	4.11
Diversified Income A	1.50	1.65
Diversified Income B	5.37	5.90
x-Dreyfus	14.74	16.09
European Growth	6.29	6.87
Entarea Investment	5.38	5.43
Gis Compound	8.66	9.47
Gis Income	4.01	4.39
Growth Equity	5.87	6.42
Guardian Growth	6.44	7.04
Harvard	9.72	10.57
x-Keystone Cust S-1	23.64	25.13
x-Keystone Cust S-4	7.71	7.83
x-Keystone Cust K-2	7.20	7.86
Molson M Fund	3.65	3.72
Mutual Accumulating	5.50	6.01
Mutual Bond	8.71	9.10
Mutual Growth	5.78	6.32
Mutual Income	6.36	6.95
Natrusco	11.86	12.36
Natural Resources	6.42	7.02
x-One William Street	16.63	16.63
Pension Mutual	11.32	12.37
Putnam Growth	14.59	15.95
Regent Fund	9.25	10.11
x-Research Investing	16.23	17.74
Royfund	5.06	5.21
Savings Investment	7.45	8.14
x-Tv Electronics	10.71	11.67
Timed Investment Fund	6.70	6.73
United Accumulative	10.27	11.22
Universal Svgs Equity	5.48	5.99
York Fund of Canada	3.66	3.98

x — Fonds américains

— FONDS MUTUELS —

VENDREDI — 28 AVRIL

Adanac	2.55	2.78
Beaubran	40.35	43.83
Champion Mutual	7.32	7.896
Dominion Compound	4.41	4.79
Executive Fund of Cda	7.53	7.91
Fonds Collectif A	7.22	7.84
Fonds Collectif B	5.28	5.45
Fonds Collectif C	8.51	9.25
Fonds Desjardins A	4.92	
Fonds Desjardins B	4.76	
Fraser	[illegible]	[illegible]
Growth Oil and Gas	15.61	
Harvard	9.66	10.51
Keystone Canada	8.33	9.15
Le Fonds P.E.P.	4.26	4.63
Prêt et Revenue Mutual	7.44	8.13
Radisson	4.55	5.00

— FONDS AMERICAINS —

Affil Fund	8.96	9.69
American Bus Shares	3.81	4.12
Boston Fund	9.31	10.17
Mass Inv Growth	12.82	14.01
Wellington Fund	14.07	15.29

Mines hors liste

LUNDI — 1er MAI

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la bourse Canadienne

Aconic	2	3
Amer Chib	4	7
Bald Mtn	2	4
Beauchemin		30
Beauport	14	17
Boma	10	20
Bracemac	15	18
Brosman	3	6
Chesbar	20	25
Cuvier	2	4
Dasson	10	13
Gaspet	40	50
Gibson	6	9
Gold Star	6	9
GT Lakes Nickel	380	400
Hucamp	35	36
Kewagama	4	6
Lun Echo	37	42
Malc Oka	10	15
Martin Bird	1	3
Madex	50	57
Naganta	20	29
Nat. Malartic	40	45
Nemrod	8	12
New Associated	3½	6
New Insco	17	21
New Lorie	9	11
New Miller	6	10
Nipiron	30	40
New Baska	14	18
Olympia	5	10
Rand Malartic	3	5
Ste-Hélène	5	10
Tamara		5
Timrod	30	40
Titanium		5
Thun Bay	156	165
Vercheres		30
Watson Lake	5	7
Young Davidson	16	18

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Industriels	896.38	896.38	892.16	892.76
Ch. de fer	232.36	232.38	231.49	231.94

Le dollar

MONTREAL PC — Le dollar américain a fléchi de 1-32 hier et cotait à $1.08 3-16 en fonds canadiens.

La livre sterling a accusé un recul de 1-16 et cotait à $3.02 7-8.

Change

Australie (schilling)	$0.042147
Belgique (franc)	$0.021867
Angleterre (livre)	$3.02½
Bulgarie (lev)	$0.9285
Tchécoslovaquie (couronne)	$0.1522
Danemark (couronne)	$0.1573
France (franc)	$0.2203
Allemagne (mark)	$0.2732
Hollande (florin)	$0.3012
Hongrie (forient)	$0.03327
Italie (lire)	$0.001744
Mexique (peso)	$0.086271
Norvège (couronne)	$0.1521
Pologne (zloty)	$0.2716
Roumanie (leu)	$0.1810
Espagne (pesetos)	$0.018159
Suède (couronne)	$0.2107
Suisse (franc)	$0.2513
Etats-Unis (dollar)	$1.08⅛
Yougoslavie (dinar)	$0.0869
Vénézuéla (bolivar libre)	$0.2422

Cotations en dollars canadiens.

Les grains

WINNIPEG

MARCHES ETRANGERS

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
LIN				
Mai	2.96½	3.00⅝	2.98½	2.99⅞
Juillet	3.03¼	3.05	3.03	3.04¼
Oct.	3.09¾	3.11¼	3.09⅝	3.10¾
Déc.	3.07¾	3.09	3.07⅝	3.08½
GRAINE DE COLZA				
Mai	2.75	2.77¾	2.75	2.76¼
Juillet	2.73¼	2.76	2.73⅛	2.74¾
Nov.	2.68⅝	2.69¼	2.68	2.68½
Janvier	—	—	—	2.68
AVOINE				
Mai	90⅛	90⅝	89¾	90¾
Juillet	90¼	90½	90¼	90½
Oct.	91⅝	91⅝	91½	91⅝
Déc.	—	—	—	90⅝
ORGE				
Mai	1.27	1.27⅝	1.27	1.27⅝
Juillet	1.27	1.27⅝	1.27	1.27⅝
Oct.	1.28⅞	1.29	1.28⅞	1.29
Déc.	—	—	—	1.27⅝
SEIGLE				
Mai	1.31⅝	1.32¾	1.31⅝	1.32¾
Juillet	1.31⅝	1.32½	1.31⅝	1.32⅝
Oct.	1.34⅝	1.35⅝	1.34⅝	1.35¼
Déc.	—	—	—	1.34⅞

Marché des bestiaux

MONTREAL PC — Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient généralement stables hier à la fermeture des marchés de Montréal. La demande était bonne et les transactions nombreuses.

Les arrivages comptaient 420 bovins, 616 veaux, 7 porcs, deux moutons et agneaux.

Les bouvillons de meilleure qualité se vendaient de $27 à $28.75; les bons de $26 à $27.75; les moyens de $24.25 à $26, et les communs de $22.25 à $24.50.

Les bonnes taures rapportaient de $22 à $23.75, les moyennes de $21.50 à $21.75, et les communes $17.50.

Les bonnes vaches se vendaient de $21.50 à $22.50; les moyennes de $19.25 à $20.75, les communes de $17.50 à $19 et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de $15.75 à $17.75.

Les bons taureaux rapportaient de $23.50 à $24.50, les moyens $22.50, et les communs $20.50.

Les bons veaux de lait rapportaient de $33 à $35.50, les moyens de $25 à $32, et les communs de $22 à $27.

On ne signalait aucune vente de porcs, de moutons ou d'agneaux.

DIVIDENDES

Par la Presse CANADIENNE

Canadian Canners Ltd., 18 3-4 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription le 2 juin.

Canadian Western Natural Gas, 22 1-2 cents l'action ordinaire, 30 mai, inscription le 16 mai.

Oygnus Corp. Ltd., 10 cents l'action de série A; 27 1-2 cents l'action privilégiée à 5 1-2 pour cent, 1er juillet, inscription le 2 juin.

Dominion Electrohome Industries Ltd., 20 cents l'action, 31 mai, inscription le 15 mai.

Dominion Foundries and Steel Ltd., 15 cents l'action ordinaire, 1er juillet, inscription le 8 juin; $1.19 l'action de série A, 1er août, inscription le 13 juillet.

Home Oil, 17 1-2 cents l'action de série A, 17 1-2 cents l'action de série B, 1er juillet, inscription le 2 juin.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd., 85 cents l'action, 1er juillet, inscription le 12 juin.

L'McBrine Co. Ltd., 50 cents l'action privilégiée, 1er juillet, inscription le 9 juin.

Mobil Oil Corp., 45 cents l'action ordinaire, 12 juin, inscription le 8 mai.

North American Oils, $1.38 l'action privilégiée à 5 1-2 pour cent, 1er juin, inscription le 12 mai.

Intérêt de 4½% à la Banque de Commerce

La Banque Canadienne Impériale de Commerce payera un intérêt de 4½ sur ses comptes d'épargne sans privilège de chèques, a dit M. L.G. Greenwood, Directeur général principal.

L'intérêt sera payé semestriellement et sera calculé sur le solde mensuel minimum.

M. Greenwood a dit que cette mesure, entrant en vigueur le 1er mai, donne considération aux développements qui se produisent sur le plan du taux d'intérêt, comme résultat des révisions faites dans la Loi sur les Banques.

Au début de ce mois-ci, La Banque a annoncé qu'elle allait hausser de 3 à 3½% le taux de l'intérêt qu'elle paye sur les comptes d'épargne réguliers. Ce taux haussé, qui entre également en vigueur le 1er mai, sera calculé sur le solde semestriel bénéficiant entièrement du privilège d'émission de chèques.

Fruits et légumes

MONTREAL PC— Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture de la Colonization 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, $2.25 McIntosh $3.50 à $3.75, Russet $4.50 à $5, Cortland $2.25 à $2.50, délicieuses $4.50 la boîte à verger, McIntosh, AC $3.75 la boîte.

Carottes: $2.60 à $2.00 les 50 livres, $2 à $2.25 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Laitue: frisée, de serre, $2 la douzaine.

Navets: $1.60 à $1.75 le sac de 50 livres, $2 à $2.25 le boisseau; le spécial, $2.75 à $3.

Oignons: jaunes, sacs de 50 livres, $2.75 à $3; type espagnol, $3.75 à $4, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, $4.

Pommes de terre: .70 à .80 les 50 livres.

Sirop d'érable: $6 à $6.50 le gallon.

Les céréales

CHICAGO PA — C'est le blé qui a été en vedette, hier au marché à termes, avec des gains atteignant jusqu'à 3 1-2 cents.

De même le maïs, l'avoine et le seigle ont réalisé des gains.

Le soya a pour sa part terminé la séance très irrégulier.

WINNIPEG PC — La plupart des prix ont consolidé leur position hier au marché à terme.

Les prix du blé de toutes catégories ont cependant accusé un recul de 1-8.

Le lin, la graine de colza et l'orge ont tous été à la hausse.

L'avoine a été irrégulière.

Bénéfices nets

Par la Presse CANADIENNE

Bathurst Paper Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars 1967: $394,000 soit l'équivalent de 6 cents l'action au regard de $491,000 et 16 cents l'action en 1966.

Cie de Téléphone Bell du Canada, pour les trois mois terminés le 31 mars 1967: $24,463,283 soit l'équivalent de 72 cents l'action au regard de $21,508,587 et 72 cents en 1966.

Donohue Bros. Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars 1967: $369,060 au regard de $266,345 en 1966.

Du Pont of Canada Ltd. pour les trois mois terminés le 31 mars 1967: $2,308,000 soit l'équivalent de 29 cents l'action au regard de $2,654,000 et 33 cents l'action en 1966.

Gunnar Mining Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1966: une perte nette de $3,863,685 au regard d'une perte nette de $13,293,455 en 1965.

Monarch Fine Foods Ltd., pour les 36 semaines terminées le 11 mars 1967: $564,721 soit l'équivalent de 54.8 cents l'action au regard de $458,486 et 44.7 cents en 1966.

Pint Point Mines Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars 1967: $9,319,000 soit l'équivalent de $2.06 l'action au regard de $9,932 et $2.49 en 1966.

Rapid Grip and Batten Ltd., pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 décembre 1966: $267,011 soit l'équivalent de 99 cents l'action au regard de $224,679 et 74 cents en 1965.

Steer Co. of Canada Ltd., pour les trois mois terminés le 31 mars 1967: $10,781,551 soit l'équivalent de 45 cents l'action au regard de $11,087,421 et 46 cents en 1966.

Cours des denrées

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 .62, 93 .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: .63.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 45, coloré 45 1-4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs: 19 1-4 à 20; autre catégorie pour nourrissage 16 1-2 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 1-2 à 16; poudre de lait 5 à 5 1-2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, .75 à .80 les 50 livres; N.B., .78 à .80 les 50 livres; .23 à .24 les 10 livres, I.P.E., $1.65 à $1.75 les 75 livres; $1.20 à $1.25 les 50 livres .31 à .33 les 10 livres: Californie, $6.75 à $7 les 100 livres; $3.50 les 50 livres.

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: A-extra-gros 49.7, A-gros 45.5, A-moyens 41.6, A-petits 33.3.

CITE DE SAINTE-FOY

A TOUS LES ELECTEURS

PROPRIETAIRES DES ZONES R-D 11, 12 ET R-B 32

AVIS public vous est par les présentes donné, que vous êtes convoqués à voter sur le règlement 1145 amendant les articles 9 et 36 du règlement de zonage V-267 afin d'annuler une partie

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Appartements meublés à louer

LUXUEUX, 3 pièces et 1½ pièces, tapis mur à mur, près Cité Universitaire et Centre d'achats Ste-Foy. Pour informations: Tél.: 656-9045 ou 653-4369.
67793 13-4 (1 ms) 13-B

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
68176 1-5 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ par ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655 Hélène Boulé, Québec 6, Tél.: 683-2731.
68054 27-4 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
68168 1-5 (1 ms) 15

1er, 2e HYPOTHEQUE

NOTAIRE Duval a clients, 1er, 2e hypothèque, service rapide. 329-3909.
67953 21-4 (1 ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.

MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 283 est St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0508.
67531 10-4 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir. Estimé gratuit. Desrochers et Frères. — TEL.: 527-9200.
67780 15-4 (1 ms) 18A

A vendre — Divers

POELE DE CUISINE blanc, à l'huile, accessoires, 4 cruches, 2 drums, etc., en parfait ordre. Pour informations, TEL.: 663-7703.
68019 22-4 (12 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 527-[illegible]
67877 29-4 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique, à partir de $20, garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385 13e Rue; Tél.: 523-7953.
67438 10-4 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
68171 1-5 (1 ms) 21

LE MEILLEUR SYSTEME de Lavage. Equipement pour opération $0.25, équipement automatique, modèle Cabinet complet, modèle de service. Pour informations; S'adresser à: AUTO NET INTERNATIONAL, C.P. 181, Lévis; Tél.: 656-0697.
67798 13-4 (1 ms) 21 j.n.o.

FIANCES, chances pour vous. Ménage complet, 3 appartements, 22 morceaux, TV inclus, pour balance qui reste à payer. Voir M. Corriveau ou M. A. Morin, 144 St-Vallier Ouest; Tél.: 529-9648.
67665 10-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
67701 13-4 (1 ms) 21

FIANCES AMEUBLEMENTS, meublez-vous bien, à peu de frais. Ensemble pour 3 pièces, 21 morceaux. Ensemble No 1 pour $888.00, No 2 pour $888.00, No 3 pour $1,088.00. Ouvert tous les soirs. Foyer du Meuble Inc., 144 ouest St-Vallier, 529-9640. Voir M. Corriveau ou A. Morin, Québec.
67697 11-4 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194 rue St-Jean, Québec 4.
67641 7-4 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5 rue Harmine, Québec; Tél.: 523-9804.
17-4 (1 ms) 21

MENAGE à voir, encore entrepose, $2,000, pour $1,000, contrat transférable ou mise de côté, livraison immédiate si désiré, aucun frais, Mme Tremblay, 523-9126.
67830 17-4 (1 ms) 21

15 POLISSEUSES, 20 Balayeuses, $10.00 et $12.00, stock de finance. Pour informations; Tél.: 524-3198.
67897 19-4 (12 fs) 21

MARCHE aux livres d'occasions, romans rares, livres antiques, photo-romans, achats, ventes, échanges. S'adresser à: 621, 5ième Rue, Québec.
67622 20-4 (12 fs., 21

POELE de cuisine, blanc à l'huile, accessoires; 2 cruches, en bon état. Pour informations; TEL.: 663-6184 ou 837-6885.
68188 29-4 (4fs) 21

MACHINERIE complète pour cordonnerie, prix très modique. Pour informations; TEL.: 524-6571.
68186 29-4 (3fs) 21

BALANCE Toledo, calculatrice, récent modèle, garanti, $125.00. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec; Tél.: 522-4315.
68129 27-4 (mar. j. s. au 23-5) 21

A vendre — Divers

TRES GRANDE AUBAINE

CAFETIERE électrique, automatique, Général Electric; Bouilloire électrique, automatique, General Electric, marque Silex. Pulvérisateur électrique, marque Aster, légumes et fruits; grille-pain électrique, automatique, General Electric; fer à repasser électrique, automatique, vapeur et sec. Broyeur à glace, automatique, électrique, marque Rival. Le tout n'ayant jamais servi, aussi autres articles. Pour informations; Tél.: 651-4416.
68247 5-5 (2 fs) 21

LAVEUSE LANDROMATE "Westinghouse" automatique, mobilier Junior gris Rexatone, lit, commode; miroir, 3 tiroirs, 6 chaises contours plastique turquoise, pattes chromées, bicycles garçon 20". Pour informations; TEL.: 842-5040.
29-4 (3fs) 21

BON FOIN à vendre. S'adresser à TEL.: 837-6823.
68187 29-4 (3fs) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrait ameublement complet, encore entposé, neuf, cause rupture pour conditions. Pour informations: M. Grégoire; Tél.: 626-1102.
68031 25-4 (1 ms) 21

HENRI TURCOTTE LTEE VENTE MEUBLES NEUFS

Meilleur choix, meilleur service meilleur prix sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, mobiliers de cuisine et de dinette, davenport, chesterfields, matelas à ressorts, lits pliants, lits superposés, lits continentaux, cuisinières électriques, refrigérateur, lessiveuses, sécheuses, fournaises à l'huile, pousse-pousse. Paiement facile si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. Téléphone: 529-3365.
68190 29-4 (6fs) 21

Bicyclettes

BICYCLES à vendre ou à échanger, réparation de tous genres. Pour informations: s'adresser à: GIRARD BICYCLES, 176 Chabot, Ville Vanier; Tél.: 683-9719.
67518 4-4 (1 ms) 28 j.n.o.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi disitributeur des brûleurs Lynn, Kemac, Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
67713 17-4 (1 ms) 35-A

Bureaux à louer

BUREAU pour professionnels, 3 pièces, très bon poste. S'adresser [illegible] St-Vallier Ouest; Tel.: 522-2605.
67761 12-4 (1 ms 6 fs) 37

Camping

TENTE canadienne, 8 x 10, moustiquaire 8 x 10, fusil 12, automatique, carabine 30-30, chaufferette de camp, chaises pliantes. Le tout n'ayant jamais servi. Pour informations; Tél.: 651-4416.
68246 2-5 (2 fs) 43-A.

Chambres à louer

AVENUE ROLLAND, grande chambre, meublée, confortable, accomodation, cuisinette, refrigérateur, téléphone, libre le 1er Mai. Pour informations; Tél.: 527-9924.
67982 29-4 (12 fs) 44

GRANDE chambre ensoleillée, en avant, permis de cuisine et accès au téléphone. Boulevard St-Cyrille. Pour informations; Tél.: 522-5888.
68155 28-4 (12 fs) 44

GRANDE CHAMBRE - BOUDOIR, meublée, permis de cuisine, entrée privée. Dame ou demoiselle distinguées, face à l'Hopital Laval. Pour informations; Tél.: 653-9143.
68159 28-4 (1 ms 6 fs) 44

FOYER AVE MARIA, chambre confortable, lavabo, prix raisonnable. Pour informations; S'adresser à: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec 4, P.Q.
68243 2-5 (12 fs) 44

expo67

Réservations

PERSONNES, GROUPES, familles, réservez dès maintenant votre appartement meublé. Choix 1 à 6 pièces, cuisinette. Réservez à l'avance, prix $3.00 à $7.00 par jour par pièce. Centre Montréal, près Métro, Berry, Sherbrooke, 5 minutes de l'Expo. APPARTEMENT ST-ANDRE, 3756 St-André, Montréal; Tél.: 525-4272.
67951 20-4 (1 ms) Expo 44-A.

PLUSIEURS chambres de 2 à 14 personnes, maison neuve, douche, bain, déjeuner, près Métro. Réservation à: 415 Boulevard St-Martin, Cité Laval, P.Q.
68173 29-4 (6fs) 44-A EXPO 67

Chambres et pension

CHAMBRE et pension si désiré, 2 soeurs ou 2 amies ou encore Dame ou Demoiselle avec pension si désiré. Acceptée dans vie familiale, bon chez soi, prix modique. Pour informations; TEL.: 527-8575.
68178 29-4 (12fs) 46

REPRISES DE FINANCE

offertes pour balance de compte

Payables $10.00 par mois

AVEC GARANTIE TRANSFERABLE

21 mobiliers de chambre
38 " de salon
42 " de cuisine
20 poêles, 38 réfrigérateurs
12 machines à écrire
18 machines à coudre
31 stéréos
22 téléviseurs

Ameublements complets 3 pièces pour $618.00 payables $5.00 par semaine

Nous irons vous chercher et vous reconduire gratuitement

Tél.: 661-8434

67554 (4-6-8-18-20-22-4, 2-4-6-16-18-20-30-5) 21

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Un cadeau de son mari

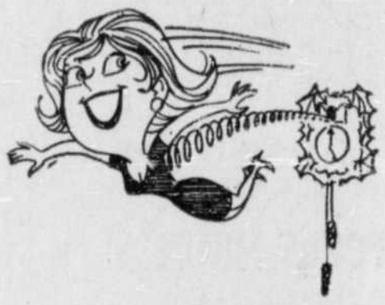

Il y a bien d'autres suggestions de cadeaux dans les pages d'annonces classées de l'Action.

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

Chalets à louer ou vendre

ST-LAMBERT, chalet à louer ou à vendre, meublé, grand terrain, bord rivière. Pour informations; Tél.: 832-8882.
68057 25-4 (12 fs) 48

Chalets à louer

CAP ROUGE, situé sur le bord du fleuve, 3 pièces, plus salle de bain. S'adresser sur les lieux à: 3 rue St-Félix, Cap Rouge; Tél.: 653-3393.
68128 27-4 (12 fs) 50

LAC SEPT-ILES, grand chalet, bord de l'eau, plage privée, toute commodité. Saison ou à la semaine. Pour informations; Tél.: 837-1554.
68132 27-4 (6 fs) 50

LAC ST-AUGUSTIN Sud, s'adresser sur les lieux à: Tél.: 872-7189, Mme Beaupré.
68236 2-5 12 fs) 50

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, été Kamouraska, 5 pièces, meublé, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU; Tél.: 856-2368.
68199 2-5 (1 ms) 50 j.n.o.

Chalets à vendre

ST-AUGUSTIN, chalet 8 pièces, chauffé, 2 garages, habitable à l'année, comptant requis $2000. Pour informations, s'adresser à : Raymond Bélanger, notaire. TEL.: 523-5352 ou 529-2643.
67[illegible] 4-4 (1 ms) 51

Clavigraphes

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
68172 1-5 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
67532 10-4 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
67875 20-4 (1 ms) 60

Commerce à vendre

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé, ou local à louer. S'adresser a: 321 Caron, Québec.
67849 17-4 (1 ms) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
67711 17-4 (1 ms) 66 j.n.o.

CHAMPIGNY, épicerie, boucherie, licenciée, gros vendeur de bière, chiffre d'affaires $180,000.00, aussi 2 logements privés, grand stationnement. Pour informations; Tél.: 872-7984.
67814 14-4 (1 ms 6 fs) 66

GARAGE LEVIS, débossage, peinture, équipé, bâtisses, grand terrain, aubaine, acheteur sérieux, vente cause: maladie. Idéal pour toute sorte d'atelier, commerces. ROULEAU COURTIER, St-Hilaire; 653-9107.
68003 21-4 (12 fs., 66

CO. LOTBINIERE, épicerie moderne, grosse clientèle, accepterais échange, maison logement. Pour informations; Ecrire CASIER: 3011, L'ACTION, Québec.
68103 26-4 (12 fs) 66

SACRIFIER, aubaine, épicerie licenciée, St-Sauveur, gros profit. Affaires $150,000.00. Vente cause: Mortalité. Equipement inventaire. Prix coûtant, bâtiment. Etablissement de marchand, ROULEAU COURTIER, St-Hilaire; 653-9107.
68006 21-4 (12 fs) 66

Commerce à vendre

ORSAINVILLE, propriété à vendre, pour commerce, 37 x 55, 2 étages, plus sous-sol, chambre froide, ayant servi d'épicerie, bâtisse neuve, en parfait état, libre, 3020 Boulevard du Jardin, 1ère Avenue; Tél.: 623-1248, de 9 heures a.m. à 5.30 heures p.m., le samedi 626-0808.
68078 25-4 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
67529 7-4 (1 ms) 66-A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3, Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
68049 27-4 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT THOMAS INSTITUTE, Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL. TEL.: 522-7496.
68045 25-4 (1 ms) 51

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse, 530, St-Jean, 524-8220. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
68164 29-4 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
67523 7-4 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
67703 13-4 (1 ms) 81

STENOTYPIE

Cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec : 175, rue St-Jean; TEL.: 524-7649.
67878 20-4 (3 ms) 81

Enseignement

MAITRISEZ la langue anglaise, cours par correspondance. Spécial pour débutants à un prix incroyablement bas. Pour informations; par écrit seulement: PROFESSEUR A.M. DUCHARME, 405 Bayard, ou Casier Postal 202, St-Sauveur, Québec.
67724 11-4 (1 ms) 83-B

PAR CORRESPONDANCE. Comptable Général Professionnel, Comptabilité Administrative, Formation Générale Aux Affaires. Initiation au Monde des Affaires: Teneur de Livres; Secrétaire; Professionnelle, Médicale, Juridique; Dactylographie; Sténographie; Travail Général de Bureau; Anglais: Conversation avec disques ou 3 niveaux; Personnalité; Littérature; Cours Secondaire: 6e à 12e Scientifique ou Commercial; "Diplôme Officiel du Ministère de l'Education. "Matières séparées si désiré. Pour informations; Ecrire: ACADEMIE COMMERCIALE ET SCIENTIFIQUE, Case Postale: 2478 Québec.
67845 15-4 (1ms) 83-B

Extermination vermine

MATHIEU Extermination Enr., Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris. 882 Rue, Québec; 522-1661.
67954 20-4 (1 ms) 89-A.

Entrepôts à louer

ENTREPOT à louer, 45 x 50, sans colonne. Pour informations; Tél.: 623-5677 ou 623-4232.
68084 26-4 (12 fs) 86

CAP ROUGE, 20,000 pieds carrés de plancher, utilisable comme manufacture. Pour informations; Tél.: 656-6911.
68157 28-4 (1 ms 6 fs) 86

Femmes, filles demand.

3 DAMES disposant d'une vingtaine d'heures par semaine dans la vente de services professionnels, expérience non nécessaire. Des cours d'entraînement débuteront le 8 mai et les revenus sont immédiats. Pour entrevue confidentielle : 681-6397, M. Larochelle.
68162 29-4 (4 fs) 90

FILLES demandées, travail général, $35.00 à $45.00 par semaine, expérience et références demandées. Pour informations; Ecrire à: 2420 Chemin Ste-Foy; Tél.: 683-0986.
2-5 (3 fs) 90

FOYER AVE MARIA, filles demandées, bonne santé, bon salaire, références exigées. S'adresser à: Foyer Ave Maria, 511 rue St-Jean, Québec 4, P.Q.
68242 2-5 (12 fs) 90

Hommes demandés

CARRIERE lucrative s'offre à 3 hommes voulant gagner un revenu supérieur à la moyenne. Des cours d'entraînement débuteront le 8 mai et les revenus sont immédiats. Pour entrevue confidentielle : 681-6397, M. Larochelle.
681-29-4 (4 fs) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec La Directrice du Service Social aux parents non mariés, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V.; Tél.: 529-1751.
68201 2-5 (mar. j. s. au 27-5) 106-B.

Instituteurs-Institutrices

PROFESSEURS demandés pour mai et juin, mathématique en 11ième année. S'adresser à : DIRECTEUR GENERAL Commission Scolaire Régionale Jean-Talon, Charlesbourg. TEL.: 626-3113.
68166 29-4 (6 fs) 113

Instruments de musique

FRED TREMBLAY

Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.

448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
[illegible] 13-4 (mar. j. s. au 9-5) 115

Logements à louer

ST-SAUVEUR, 3 pièces, pas de bain. Pour informations; Tél.: 681-1966.
68082 26-4 (6 fs) 118

ST-SAUVEUR, rue Hermine, 3 pièces. Pour informations; Tél.: 626-6046.
68134 28-4 (6 fs) 118

PINTENDRE, village, logement neuf, 4 pièces, plus chambre de bain, demi sous-sol, thermostat individuel, entrée laveuse et sécheuse. S'adresser à: Tél.: 837-6915.
68198 2-5 (8 fs) 118

CHARLESBOURG, logement de 3 pièces, plus salle de bain, entrée "220", $53.00 par mois. Pour informations; Tél.: 626-5[illegible]
68244 2-5 (6 fs) 118

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations, TEL.: 525-5427.
67983 22-4 (1 ms, 6 fs) 119-A

1447 3e AVENUE, commercial, pour bureau, salle d'échantillons, barbier. S'adresser à: M. Roméo Falardeau Enr.; Tél.: 524-1374.
68104 26-4 (12 fs) 119-A.

LOCAL A LOUER, 25 x 3, plancher ciment, Haute-Ville, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. 165 Chemin Ste-Foy; Tél.: 523-4402.
68105 27-4 (12 fs) 119-A.

Maisons à louer

MAISON NEUVE, 5½ pièces, chauffé, libre 1er Mai. Parc Horizon, Ste-Foy, $160.00 par mois. Pour informations; Tél.: 653-8404.
68107 26-4 (12 fs) 126

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
68169 1-5 (1 ms) 127

VILLENEUVE, 1 an, 5½ pièces, plus salle de bain, offre raisonnable, prix en considération. Pour informations; Tél.: 663-3464.
67948 20-4 (12 fs) 127

MAISON DE 5 PIECES, 4 ans, moderne, garage, plus petit chalet $6,000.00. Comptant à discuter. 13, 34e Rue, Val St-Michel. Pour informations; Tél.: 842-6030.
67997 21-4 (12 fs) 127

VILLE LES SAULES, Directement du propriétaire, construction 2 ans, 5 grandes pièces, près église, école. Comptant minime à discuter. Pour informations; Tél.: soir: 683-7400.
68062 25-4 (12 fs) 127

MAISON de bonne construction, 10 pièces, très bien située. S'adresser à: C.P. 201, Isle Verte, Co. Rivière du Loup.
68111 27-4 (12 fs) 127

CHARLESBOURG, cause mortalité, plain-pied, avec grand terrain, situé sur coin de rue, avec garage et sous-sol fini, situé à 8550 Place Duberger, Charlesbourg. Pour informations; Tél.: 663-0947, après 5 heures.
68116 28-4 (4 fs) 127

BEAUFORT, 1½ étage, 7 pièces, terrain fini. Prix: $16,000.00, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 661-4252.
68151 28-4 (8 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux 2, 6, 12 logements, ville et banlieue, Immeubles Belvédère Ltée, courtiers; Tél.: 681-6358.
67481 4-4 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, ROUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
67521 6-4 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de charpage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209 route Nationale, Charlesbourg; Tél.: 872-9520 ou 872-2435.
67706 14-4 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles. 509 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
68050 27-4 (1 ms) 138

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
67700 15-4 (1 ms) Mdses sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock du printemps et d'été au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
67526 7-4 (1 ms) Mdses sèches

Médecins

Dr CHS. RINFRET. Voie urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
67876 20-4 (1 ms) 140

Pensions pour enfants

QUARTIER LIMOILOU, prendrais enfants en pension, avec soins attentifs. Pour informations; Tél.: 523-3529.
68148 28-4 (12 fs) 160-A.

Pianos à vendre

VOUS CHERCHEZ pianos usagés. Au Centre "Occasion", Louis Carrier, Pintendre Lévis, vous en offre, reconditionnés, accordés, vendus livrés. Informations: 837-0816. Aussi meubles neufs et usagés.
67957 20-4 (12 fs) 165

Propriétés à vendre

RARE AUBAINE pour investisseurs. Groupe de 7 propriétés, 31 logements dans Québec. Acompte $7,000.00, balance se paie par les revenus. Placement rapporte cent pour cent. ROULEAU COURTIER, A. St-Hilaire; Tél.: 653-9107.
68004 21-4 (12 fs) 178

PROPRIETE SEULE à vendre, carré 32 x 42, chauffage à eau chaude, ainsi que garage chauffé, offre raisonnable acceptée, direct du propriétaire. Pour informations; Tél.: 661-4290.
28-4 (6 fs) 178

Propriétés demandées

POUR TOUTES transactions immobilières, soit acheter ou vendre. Service rapide, client satisfait. Consulter votre maison de confiance. CHARLES-E. ROULEAU COURTIER, demandez A. St-Hilaire; Tél.: 653-9107.
68003 21-4 (12 fs) 173-A.

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
67524 7-4 (1 ms) 179

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 142, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
67880 21-4 (1 ms) 188-A.

BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix
Pièces pour toutes marques.

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue,
Québec — 529-8479

67351 30-3 (mar. j. s. au 27-5) 188-A.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
67702 13-4 (1 ms) 189

Réparation de fourrures

REPARATION de fourrures, évaluation à domicile, entreposage. Mme Maurice Camilucie, 1595 rue St-Léandre, Les Saules, Québec. Tél.: 681-8824.
67513 3-4 (1 ms) réparation fourrure

Roulottes

ROULOTTE 8 x 42 avec terrain, meublée, chauffage, Lac John. Pour informations; TEL.: 663-4037.
68035 22-4 (12fs) 192A

Servantes demandées

PERSONNE sérieuse demandée, pour adultes, cuisinière, entretien du logement, pas de lavage, chambre seule avec télévision. S'adresser à: 171 Aberdeen, Québec.
67938 21-4 (12 fs) 198

PERSONNE à tout faire, d'âge mûr, pour presbytère de petite ville des Cantons de l'Est. Ecrire à: CASIER 3012, L'ACTION, Québec.
68136 28-4 (6 fs) 198

OCCASION pour une ou deux jeunes filles de gagner de l'argent, tout en apprenant l'anglais. Aides ménagères désirées, pour travaux légers et garder 2 enfants (enfants d'âge scolaire), pour 6 mois ou plus. Maison privée dans Banlieue Toronto. Chambre, pension et $15.00 par semaine. Pour informations: Ecrire à: Madame B. Freedman, 5 Renook Drive, Willowdale, Ont.
68197 2-5 (3 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT

EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité maladies de la peau et de cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec; Tél.: 522-1003.
67350 30-3 (mar. j. s. au 27-5) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95 RENE ST-JEAN, 204, de la Couronne, Québec.
67221 28-3 (mar.j.s. au 25-5) 204

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Accessoires d'autos

les radios d'autos on connaît ça !
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. 529-0301

66997 9-3 (1 j. s. au 6-5) A.A.

Autos à vendre

TURMEL AUTOMOBILES

1966 Chevrolet sedan, 1966 Volvo, 1965 Ford Fairlane sedan, 1964 Ford Galaxie, 1963 Chevrolet sedan, 1963 Pontiac convertible, 1962 Ford sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Volkswagen, 1961 Rambler Classic, Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec Tél.: 522-2793. Rond-Point Lévis: 837-2647.
68046 25-4 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS ENR.

1966 Météor, 1966 Pontiac Parisienne, 1966 Chevrolet, 1965 Pontiac, 1965 Chevelle station wagon, 1964 Epic, 1964 Chevrolet station wagon, 1964 Chevrolet décapotable, 1964 Météor, 1964 Pontiac, 1963 Anglia, 1963 Pontiac C. Sport, 1963 Renault station wagon, 1963 Galaxie, 1962 Pontiac, 1962 Pontiac station wagon, 1962 Rambler décapotable, 1962 Rambler, 1962 Corvair, 1961 Volkswagen Van., 1961 Ford, 1961 Renault, 1960 Météor, 1959 Chevrolet, 1959 Rambler, 1957 Station Wagon Chevrolet, aussi plusieurs autres. 1400, DORCHESTER NORD, COIN DE L'ESPINAY, QUEBEC: Tél.: 525-4769.
67872 18-4 (1 ms) A.V.

VOLKSWAGEN '62, de luxe, d'un particulier, très bonne condition et très propre. Pour informations, TEL jour : 631-4192; soir : 683-3247.
68022 22-4 (12 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1967 Camaro décapotable, 1966 Chevrolet hard top, 2 portes, 1966 Pontiac, 1964 Chevrolet, 1963 Ford Fairlane station, 1962 Volkswagen; 210 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
68020 25-4 (1 ms) A.V.

RAMBLER Ambassadeur, 8 cylindres, 1958, moteur en parfaite condition, 8,000 milles. Pour informations; Tél.: 683-0677.
2-5 (3 fs) A.V.

CHEVROLET 1962, moteur et transmission, 6 cylindres, bas millage, 40,000 milles. Directement du propriétaire; Tél.: A.P. 522-8191. Demandez M. Normand L'ABBE.
68245 2-5 (6 fs) A.V.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4703.
67522 6-4 (1 ms) A.D.

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR. Achetons, vendons, échangeons. 105, Boul. Hamel. Tél.: 681-6281.
67698 11-4 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
67879 21-4 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
67527 7-4 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions. — Différentiels, transmissions, radiateurs,

Décès de M. Joseph Gagnon

M. Joseph Gagnon, époux de feu dame Albertine Mercier, est décédé le 30 avril 1967 à l'âge de 70 ans. M. Gagnon demeurait au 293 rue Latourelle, Québec.

M. Gagnon laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: M. et Mme André Frenette (Madeleine), M. et Mme Ronald Dion (Luce), Mlle Thérèse Gagnon.

M. Gagnon repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 120 rue St-Jean. Les funérailles auront lieu mercredi le 3 mai 1967 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de Mme Félix Rochette

Mme Félix Rochette, née Alvine Gauvin, épouse de feu Félix Rochette, est décédée le 29 avril, à Québec, à l'âge de 93 ans et 3 mois. Elle demeurait à 12 rue Provencher, Cap-Rouge.

Elle laisse dans le deuil: Mme Henri Picard (Florida Rochette), Mme Emile Métivier (Alma Rochette), Mme Rodolphe Turcotte (Jeanne Rochette), Mlle Laurette Rochette; sa soeur: Mme Alfred Soucy dit Therrien.

La dépouille mortelle était exposée au salon Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à 10 h. a.m. en l'église de Cap-Rouge et l'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier.

Pour la Défense

Il en coûte à chaque homme, femme et enfant du Canada $78 par année pour maintenir les forces armées du pays.

A l'américaine

C'est l'Allemagne de l'Ouest qui compte le plus d'épiceries "self-service" dans le monde, après les Etats-Unis évidemment.

Budget familial

La famille canadienne utilise en moyenne 16 semaines de salaire par année pour sa nourriture alors qu'elle devait en utiliser 20 en 1949.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES GPE-67-10134

pour 10 h. 30 a.m. heure de Montréal le mardi 16 mai 1967 Poste St-Sulpice Comté de l'Assomption

FOURNITURE ET MONTAGE DE CHARPENTES D'ACIER GALVANISE POUR L'APPAREILLAGE A 120 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau n° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE-W. E. JOHNSON
Montréal, le 27 avril 1967

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AMR-67-10168

pour 10 h. 30 a.m. h.a.e. le mardi 16 mai 1967 Région Laurentides et Matapédia

FOURNITURE DE DIVERS CAMIONS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h. 30 a.m. à 4 h. 45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau n° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de sept mille dollars ($7,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE-W. E. JOHNSON
Montréal, le 27 avril 1967

● EN VOYAGE D'ETUDES — Un groupe de 25 membres du Centre de la Jeunesse de Chicago s'est envolé dernièrement de l'aéroport O'Hare pour Berlin en Allemagne où les étudiants demeureront pendant deux semaines dans des familles allemandes pour se renseigner sur la culture européenne. Le gouvernement allemand a organisé ce voyage par l'intermédiaire du consulat allemand à Chicago. (Téléphoto UPI)

● L'EQUIPAGE DU PHOENIX — Des citoyens américains ont défié le mois dernier les autorités des Etats-Unis en transportant au Vietnam du Nord des produits médicaux et accessoires pour une valeur de $10,000. à bord du yacht "Phoenix" de 55 pieds de tonnage. Les membres de l'équipage ont tenu une conférence de presse à Washington après avoir entrepris des démarches auprès de la Maison Blanche et des dirigeants du département d'Etat dans le but de conserver leurs passeports. De gauche à droite, Phillip Drath de San Rafael, Californie; Larry Scott, du groupe d'activités des Quakers de Philadelphie, Pennsylvanie qui n'est pas membre d'équipage; Betty Boardman de Madison, Wisconsin et Carl Zietlow de Chicago, Illinois. (Téléphoto UPI)

Nouvelles brèves

OTTAWA (PC) Un accord a été signé entre le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois portant sur des levés aéromagnétiques qui seront effectuées au Québec, au coût de $898,240, a annoncé hier M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources.

Ces levés aéromagnétiques, à être effectuées sur une période de trois ans, sont destinées à fournir des renseignements qui compléteront les données recueillies sur le terrain afin d'indiquer les régions favorables à l'exportation minérale et pétrolière.

x x x

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait savoir que le Canada enverra en Italie, pendant la présente semaine de mai, 860 vaches laitières Holstein-Friesan, valant quelque $550,000, pour remplacer celles qui ont été noyées ou abattues après les inondations qui ont ravagé un tiers de ce pays l'automne dernier.

L'Italie a perdu 150,000 têtes de bétail dans ce désastre, le pire de son histoire en temps de paix.

x x x

OTTAWA (PC) — Le premier ministre et Mme Pearson se rendront à New-York le 5 mai pour assister au bal du centenaire canadien, a-t-on appris, jeudi.

Le bureau du premier ministre a fait savoir qu'il s'agit strictement d'une visite mondaine et que le premier ministre n'a inscrit aucun autre événement officiel à son agenda durant ce court voyage.

Le bal a été décrit comme une "danse organisée par les Canadiens" à l'hôtel Waldorf-Astoria.

x x x

TORONTO (PC) — Les sept enfants de M. Gilbert Blais, machiniste de 33 ans originaire de Timmins, Ont., qui ont été expulsés de leur maison de la rue Shuter à Toronto, jeudi, ont été recueillis par des familles charitables de Toronto.

M. Blais, qui a dû quitter sa maison à cause d'un arrérage de loyer de trois semaines, ne peut pas emménager dans la maison de secours d'urgence de la Commission du logement de Toronto parce qu'elle est occupée par 12 personnes qui ont été jetées sur le pavé à la suite d'un incendie.

Madrid (AFP) — Trois drapeaux américains et des photographies du président Johnson ont été brûlés par des étudiants de l'Université de Madrid, réunis dans la matinée en assemblée libre pour condamner la politique des Etats-Unis au Vietnam.

l'Action

3, Place Jean Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.

L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35¢ par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25

Etats-Unis et pays étrangers:
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

Horoscope

MERCREDI 3 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'hésitez pas à vous libérer de certaines obligations qui vous pèsent sur les épaules. Rendez vos ordres agréables à exécuter.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous recevrez de l'aide sans avoir à en solliciter. Il est important de garder le contrôle de vos affaires et d'éviter toute ingérence.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Le manque de "cérémonies" et l'absence de galanterie sont à éviter. Vous aurez une conversation intéressante avec une personne dynamique.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous conclurez un accord satisfaisant pour tous les intéressés. Un mot de reconnaissance et une attention délicate vous seront d'un grand réconfort.

24 juillet au 23 aout (Lion) — Des personnes plus bavardes que réfléchies vous tiendront des propos curieux. Vigilance et pondération sont à l'ordre du jour.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous apprendrez des nouvelles intéressantes. Les maladresses de langage sont à éviter. Une promenade aura un effet salutaire sur votre santé.

24 septembre au 23 octobre (Balance) Une alternance de situations aura un effet salutaire sur plusieurs natifs de ce signe. Epargnez les chocs inutiles à votre système nerveux.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Gardez votre souplesse d'esprit pour aborder tous les problèmes. Vous recevrez une invitation que vous n'attendiez pas.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Consacrez-vous entièrement à l'accomplissement de votre devoir d'état. Bos compagnons de travail seront d'une amabilité peu commune.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — N'oubliez pas de vous divertir après une session de travail fatiguant. Aspects planétaires favorables à votre santé.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Des éléments de contradiction vous obligeront à "faire contre mauvaise fortune, bon coeur". Défiez-vous d'un régime de vie trop sédentaire.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous plairez à des personnes qui vous sont indifférentes. Vous obtiendrez des résultats qui dépasseront vos calculs. Période sous le signe de la joie.

SI VOUS ETES NE UN 3 MAI

Les couleurs : vert, indigo, brun riche, bleu pâle, blanc et violet pour lesquelles vous avez une préférence marquée sont autant de moyens d'exprimer votre personnalité. Bien que très nuancé dans vos jugements et vos sentiments, faites preuve d'une détermination sans appel dans certaines circonstances.

SERVICES SPÉCIAUX

ENTREPOSAGE DE FOURRURES
VOUTE MODERNE

LOCATION DE FOURRURES

Fourrures EMOND enr.
185 est, rue St-Joseph
525-6741
67539 4-4 (1 ms) S.S.

Faites **ENTREPOSER** vos **FOURRURES** *dès maintenant*
JOS. ROBITAILLE Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
68081 1-5 (12 fs) S.S.

Fleurs José
Coin Henri-Bourassa Canardière
523-6901
623-2950
FLEURISTE
67552 2-5 (24 fs) S.S.

REPARATIONS
MONTRES - HORLOGES
CHRONOMETRES-BIJOUX etc.

SERVICE PAR LA POSTE ACCEPTE

BIJOUTIER DIAMANTAIRE — HORLOGER IMPORTATEUR
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
Coin Mrg Gauvreau - Tél.: 524-1372
18-4 (mar. au 16-5) S.S.

Boxe

Le poids règlementaire des gants de boxe en Ontario est passé de cinq à huit onces chez les professionnels.

Heures de vol

Les 19 astronautes américains utilisés jusqu'à maintenant dans les programmes Mercury et Gemini ont accumulé au total environ 2,000 heures de vol dans l'espace.

Osgoode Hall coutumier de l'inhabituel bizarre

par John LEBLANC

TORONTO (PC) — On raconte qu'un gardien d'Osgoode Hall au moment d'entrer dans ses nouvelles fonctions et effectuant une tournée de reconnaissance, se trouva tout-à-coup en face d'une famille en train de déjeuner dans un coin retiré de l'immeuble. Osgoode compte une centaine de pièces, quelques-uns disent même 150. La famille en question était celle d'un fonctionnaire qui avait quitté son emploi quelques années auparavant et s'était apparemment installé dans l'un des innombrables recoins de la vieille maison. Personne n'y avait fait attention.

De toute façon, Osgoode Hall est coutumier de l'inhabituel, du bizarre. Il a été utilisé comme caserne militaire. Les édifices qui le composent, de styles différents, s'étendent sur un terrain entouré d'une clôture de fer qui porte encore des contreportes destinées à éloigner les vaches errantes pendant les années 1800.

Osgoode Hall est également le siège de la Société légale d'Upper Canada, qui dirige les 6,000 avocats de l'Ontario, ainsi que de l'école de droit, qui l'a occupé depuis 94 ans.

L'école doit d'ailleurs quitter ces lieux historiques devenus trop étroits.

Nouvel immeuble

Le corps étudiant, qui est maintenant au nombre de 559, emménagera à l'automne de 1968 dans un nouveau centre légal de $7,000,000, situé sur le campus de l'université York, dans la banlieue de North York.

Le cours obligatoire à l'admission au barreau continuera à être donné à Osgoode Hall.

La nouvelle école de droit, qui sera l'une des plus belles du continent américain, n'aura cependant pas le cachet de la vieille bâtisse, qui a vu défiler des générations d'étudiants, depuis l'époque où un futur avocat s'en tirait en donnant une interprétation brillante d'un discours de Cicéron.

On se demande encore avec un certain étonnement ce qui a pu pousser les fondateurs de l'illustre maison à perpétuer le nom de William Osgoode, premier juge-en-chef du Haut-Canada d'abord, puis du Bas-Canada, où il se fit détester des Canadiens français par le favoritisme dont il faisait preuve à l'égard des colons de langue anglaise.

L'édifice le plus ancien, qui avait coûté 3,350 livres sterling, constitue maintenant l'aile est des édifices qui y ont été ajoutés avec les années, et dont le dernier date de 1958.

Les cours supérieures occupent les parties ouest et nord, et les bureaux des juges sont disséminés dans l'immeuble. La société de droit et la faculté occupent la section est.

La partie centrale a été construite avec de la pierre importée de Caen, en France. Elle possède une vaste bibliothèque de près de 100,000 livres et textes légaux. C'est sans aucun doute la pièce la plus somptueuse de l'immeuble.

Un corridor mène de la bibliothèque à une partie de la cave qui était autrefois un donjon où l'on enfermait les prisonniers de la Cour du Banc du Roi.

Toute la partie située à l'ouest de la construction originale appartient au gouvernement; le barreau possède la partie est, plus l'usage à perpétuité de la bibliothèque. Les titres de propriété de la vénérable maison et du terrain qui l'entoure suivent un tracé mystérieux, même pour les initiés.

Un autre mystère est constitué par deux peintures accrochées aux murs de l'édifice, représentant cinq juges assis autour d'un pupitre. Les deux tableaux sont identiques, sauf dans le cas d'un juge. Jusqu'à ce jour, les recherches ont été vaines pour expliquer la raison de cette substitution de personnage.

Les âges dangereux chez les enfants

Les âges les plus dangereux, chez les enfants, sont deux et trois ans, respectivement. Les heures les plus dangereuses sont tard l'après-midi et tôt dans la veillée.

Ces renseignements nous parviennent de la Ligue canadienne de la sécurité qui, de concert avec le Conseil canadien de la sécurité routière, patronnera le dimanche 7 mai, la campagne nationale de la Journée de la sécurité de l'enfant. Le clergé, les gouvernements et les groupements de sécurité au pays aideront à promouvoir la campagne.

"La journée de la sécurité de l'enfant, a dit M. C. E. Carson, président de la Ligue, a pour but de signaler le grand besoin qui s'impose d'apprendre à l'enfant à se protéger. Cet entrainement doit commencer très tôt et se poursuivre sans arrêt si nous voulons en arriver à diminuer le terrible bilan qui pèse sur nos enfants." M. Carson a signalé que les enfants s'empoisonnaient au rythme de un à toutes les quinze minutes; et qu'il s'en blessait un à toutes les cinq minutes.

"Presque toutes ces tragédies peuvent être évitées, a-t-il ajouté. Il appartient à nous tous qui avons à coeur la garde de nos enfants de mettre un frein à ce massacre des innocents."

Potasse

Au temps où les Canadiens se servaient de leur bois pour obtenir de la potasse, il fallait brûler le bois franc contenu dans un acre de forêt pour obtenir 250 livres de ce produit chimique.

avis de décès

CLOUTIER. — A Baie-Comeau, le 29 avril 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Imelda Bouchard, épouse de M. Henri Cloutier, autrefois de St-Raymond.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 3 mai, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire Roland-G. Cantin, 101, rue St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 1-5 (2 fs)

DAIGLE. — Au Foyer St-Sacrement, Québec, le 30 avril 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Gédéon Daigle, époux de dame Odiana Bédard, demeurant à St-Antoine de Tilly.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de sa résidence à 9 heures 30, pour l'église de St-Antoine de Tilly et de là au cimetière paroissial. 1-5 (2 fs)

DION. — A l'hôpital St-Ambroise de Loretteville, le 1er mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Joseph Dion, époux de dame Alice Savard, demeurant à 91, Ste-Genevieve, Neufchâtel.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau & Fils, 30, St-Joseph, à 2 heures 45, pour la chapelle paroissiale et de là au cimetière paroissial. 1-5 (2 fs)

FORTIN. — A La Tuque, le 29 avril 1967, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Roméo Fortin, ex-président fondateur de Frontenac Ready-Mix, époux de dame Jean Anderson, demeurant à 2845, Mont-Royal, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 15.

Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière du Cap-de-la-Madeleine. 1-5 (2 fs)

GAGNON. — A Québec, le 30 avril 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph Gagnon, époux de feu dame Albertine Mercier, demeurant à 293, Latourelle.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 1-5 (2 fs)

Nouveau doyen

SHERBROOKE — L'Université de Sherbrooke annonce la nomination d'un nouveau doyen à sa faculté des Arts et le renouvellement du mandat de ses doyens des facultés de Droit et de Médecine. Aux Arts, M. Jean Houpet, jusqu'à l'année dernière directeur de l'Extension de l'Enseignement à l'Université de Montréal, devient doyen en médecine, le Dr Gérald LaSalle entreprend son second terme de doyen, de même que Me Richard Crépeau, à la faculté de Droit.

Sciences naturelles

Les savants naturalistes ont décrit dans leurs ouvrages plus de 350,000 plantes différentes et environ un million de spécimens d'animaux.

A travers un continent

Les eaux du lac Yellowstone dans l'Etat du Wyoming, E.-U., s'écoulent directement jusque dans l'océan Atlantique.

Amateurs de café

Les Suédois sont les plus grands consommateurs de café au monde, chaque citoyen en buvant en moyenne plus de 1,000 tasses annuellement.

Caractère animal

Les lions, les pingouins et les gorilles ont un trait commun, ils sont d'une extrême curiosité.

MARCOUX. — A Québec, le 29 avril 1967, à l'âge de 58 ans et 11 mois, est décédée dame Alberta Belley, épouse de M. Arthur Marcoux, ex-employé du C.N.R., demeurant à 582, 3e Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 1-5 (2 fs)

MARQUIS. — A Charlesbourg, le 29 avril 1967, à l'âge de 72 ans et 1 mois, est décédée dame Bernadette Alain, épouse de feu M. J.-Adjutor Marquis, demeurant à 8270, avenue du Plateau, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 1-5 (2 fs)

NOLET. — A Québec, le 30 avril 1967, à l'âge de 83 ans et 11 mois, est décédée dame Laura Martin, épouse de feu M. Joseph Nolet, demeurant à 367, Marie-Louise.

Les obsèques auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ des salons funéraires Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 2 heures 40, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 1-5 (3 fs)

PELLETIER. — A Ste-Perpétue, le 29 avril 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé accidentellement Jacques Pelletier, fils de M. Edouard Pelletier et de dame Alma Gagnon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ du salon funéraire Claudius Lavoie, de Ste-Perpétue, à 9 heures 50, pour l'église de Ste-Perpétue et de là au cimetière paroissial. 1-5 (2 fs)

VERREAULT. — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 30 avril 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée dame Eva Trudel, épouse de feu M. Donat Verreault, demeurant à 8168, avenue Royale, Château-Richer.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.

Départ des salons mortuaires de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 3 heures 45, pour l'église de Château-Richer et de là au cimetière paroissial. 1-5 (2 fs)

VIGNEAULT. — A l'hôpital St-Paul de Ste-Foy, le 1er mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Fleurette Lemaire, épouse de M. Arthur Vigneault, mère de Lilianne (Mme Gérard Mercier), soeur de la Rév. Soeur Marie-Stella, Lorenzo, Antonio, Alpha, Ernestine (Mme Henri Desmarais), Antoinette (Mme Denis Allard), Cécile, Gaston, Charles-Edouard. Elle demeurait à 548, 10ème Rue, Charny.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 821, 10ème Rue, Charny, à 3 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 1-5 (2 fs)

ST-GERMAIN. — A l'hôpital Général, le 29 avril 1967, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédé M. Ovila St-Germain, ingénieur au C.N.R., époux de dame Gabrielle Lebel, demeurant à 409, 67ième Rue ouest, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires P.-H. Tremblay, 698, 5ième Rue, à 9 heures 15, pour l'église Maria-Goretti et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le trajet se fera en automobile.

Tradition

Les bardes celtes tiennent encore chaque année une réunion à Cornouailles. Dans la langue celtique, cette assemblée s'appelle Gorsedd.

● VOLTE-FACE — William E. Thoreson III a été arrêté dernièrement sous l'accusation de possession d'un énorme arsenal privé. Suivant une photographie, tirée des filières, et prise l'année dernière, Thoreson était un invité des forces spéciales de l'Armée américaine à Fort Bragg, Caroline du Nord. A cette occasion, le 15 août 1966, il avait donné un buste du président J. F. Kennedy. Suivant la légende, l'officier en compagnie de Thoreson était le colonel Albert E. Milloy, maintenant brigadier général et officier commandant du centre des forces spéciales. (Téléphoto UPI)

Le sud du Minnesota se remet lentement de la tornade qui l'a dévasté

WASECA, Minn. (P.A.)— La Garde nationale, baïonnette au canon, a patrouillé hier les régions sinistrées de Waseca et de Albert Lea, après que de furieuses tornades eurent provoqué la dévastation dans le sud du Minnesota et coûté la vie à 12 personnes.

Les troupes de la Garde nationale devaient aider au nettoyage et prévenir tout acte de pillage.

La tornade a frappé, tôt dimanche matin, dans un corridor d'une largeur de 50 milles et a été sans pitié autant pour les fermes isolées que pour les villes.

A Waseca, où 5 des 12 pertes de vie ont été enregistrées, les résidants ont déclaré n'avoir pas été avertis par des sirènes de la venue du péril. Deux des victimes étaient âgées de 81 ans: MM. John Ripple et George Willock. Pour ce qui est de M. Art Rux, 68 ans, et de sa femme Lidia, 59 ans, l'auto dans laquelle ils se trouvaient au moment de l'arrivée de la tornade, a tout simplement été soulevée et projetée dans le lac Cear.

Deux autres personnes ont été tuées à Albert Lea, deux également à Owatonna, une chacune à Alden, Clarks Grove et Freeborn.

A Waseca, ville de 6,100 habitants, plus de 60 personnes ont reçu des traitements après avoir subi des blessures, et 17 d'entre elles ont dû être transportées à l'hôpital.

A Albert Lea, les autorités ont déclaré que plus de 100 maisons avaient été détruites ou gravement endommagées.

Trois frères dont l'âge varie entre 17 et 18 ans se sont noyés à Duluth après s'être aventurés sur un radeau au large du lac Supérieur. Un garde-côte s'est également noyé en tentant désespérément de venir en aide aux trois jeunes hommes.

Les dommages à la propriété se chiffrent dans les millions.

Huit morts en Grèce

ATHENES (A.F.P.) — Un séisme qui a ravagé, lundi matin, la région d'Arta-Jannina, dans le nord-ouest de la Grèce, a fait huit morts et trente-six blessés, dont cinq gravement atteints, selon les dernières nouvelles de source officielle.

La liste des victimes risque toutefois de s'allonger, les communications étant interrompues à la suite de la catastrophe.

Le total des maisons inhabitables se monte à plus de 1,550. Elles sont situées presque toutes dans le département d'Arta, le plus touché par le séisme.

Six villages sont presque complètement détruits. En outre, deux villages le sont à 90 pour cent dans le département de Trikkala (Grèce centrale), deux autres à 30 pour cent et 40 pour cent dans le département de Karditsa, et cinq autres enfin à plus de 50 pour cent dans le département de Jannina.

Les secours affluent de toutes les régions de la Grèce.

Augmentation sensible des réserves d'or américaines

WASHINGTON — (A.F.P.) — Les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de 23 millions de dollars en mars, atteignant à la fin de ce mois 13,184 millions de dollars contre 13,161 millions à la fin février, annonce le Conseil de la réserve fédérale.

Cette augmentation, la première depuis septembre dernier, limite à 51 millions de dollars les pertes d'or américaines pendant le premier trimestre 1967. Elle fait suite à des sorties de 41 millions en février et de 33 millions en janvier. L'an dernier, la moyenne trimestrielle des pertes d'or avait dépassé 140 millions de dollars.

Origine inconnue

Le Conseil de la réserve fédérale ne révèle pas l'origine de l'accroissement du stock d'or des Etats-Unis en mars mais, dans les milieux officiels, on indique que les ventes à l'industrie se sont chiffrées à environ 12 millions de dollars et que les Etats-Unis ont donc acquis 25 millions de dollars d'or à l'étranger en mars.

Dans les milieux économiques, on estime que les rentrées d'or résultent probablement du fait que le pool de l'or, géré par la Banque d'Angleterre et auquel les Etats-Unis participent pour 30 pour cent, a dû acheter des quantités substantielles de métal précieux en mars, mois pendant lequel le marché de l'or a été calme. Il est possible que ce mouvement se soit renversé en avril, ajoute-t-on, le marché ayant été plus nerveux en raison des spéculations sur un éventuel abandon par les Etats-Unis de la convertibilité du dollar en or. Malgré cela, dit-on, une nouvelle augmentation des réserves américaines pourrait avoir été enregistrées en avril, les Etats-Unis ayant acheté pour 50 millions de dollars d'or canadien le mois dernier.

Balance déficitaire

On observe en outre dans ces milieux que le ralentissement des pertes d'or des Etats-Unis pendant le premier trimestre 1967 s'est produit alors que le déficit de la balance des paiements américaine, sur la base des transactions officielles, semble s'être fortement accru. Mais, la Banque d'Angleterre et la Banque fédérale d'Allemagne paraissent avoir été les principaux bénéficiaires des sorties de dollars des Etats-Unis. Or, en principe, ni l'Allemagne occidentale, ni la Grande-Bretagne ne convertissent leurs dollars excédentaires en or.

Entrevue de M. Wilson avec la reine Elisabeth

Le problème du Marché commun serait en cause

LONDRES (A F P) — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, a demandé une audience extraordinaire à la reine Elizabeth apprend-on de source autorisée.

Dans les milieux politiques, on considère que cette entrevue est destinée à informer la souveraine de la décision du gouvernement de présenter la candidature britannique au Marché commun. Cette interprétation n'est cependant pas confirmée dans les milieux officiels où l'on se retranche derrière le secret protocolaire.

La reine, qui a passé quelques jours au château de Windsor, est revenue au palais de Buckingham voir son premier ministre.

La décision gouvernementale de présenter la candidature britannique a été prise en fait dimanche, au cours de la réunion ministérielle des Chequers. Elle doit être officiellement enterinée mardi matin, pense-t-on, dans un conseil de cabinet au 10 Downing Street.

Selon un sénateur américain

Le Canada devrait faire partie de l'Organisation des Etats américains

NEW YORK (P.C.) — Le genre de diplomatie déployé aujourd'hui par le premier ministre du Canada, M. Lester Jearson, a été à la fois critiqué et défendu hier, d'un côté par un savant canadien en matière politique, et de l'autre par un sénateur américain.

Selon le professeur James Eayrs, de l'Université de Toronto, les principes désuets de diplomatie pratiqués par le premier ministre sont en train de rendre inefficace la politique étrangère du Canada. "Son genre de diplomatie tranquille, semble-t-il, n'est pas du tout conforme aux exigences de l'heure."

Par contre, le sénateur républicain de New York, M. Jacob Javits, s'est dit d'avis que cette "diplomatie tranquille" est celle que désirent la plupart des Canadiens.

"Je suis pratiquement certain que le gouvernement des Etats-Unis ne se laissera pas influencer par une diplomatie acharnée," a déclare M. Javits, qui figure parmi les personnes les plus en vue au sein du parti de l'opposition au Congrès, et que l'on mentionne souvent comme candidat possible à la vice-présidence en 1968.

'Je ne crois pas non plus que les Américains se laisseront influencer par une diplomatie tranquille, mais celle-ci ne crée pas d'ennemis."

MM. Eayrs et Javits participaient à un colloque organisé conjointement, à l'occasion de la Semaine du Canada, par l'Université de New York et l'institut canadien des affaires internationales.

DEUX PRINCIPES

M. Eayrs a déclaré que certains éléments canadiens veulent mettre en valeur une diplomatie à caractère énergique, alors que ce sont les diplomates tranquilles, ainsi MM. Pearson et Paul Martin, ministre des Affaires extérieures ,qui mènent le bal.

Un autre membre du colloque, M. John Holmes, directeur de l'institut canadien des affaires internationales, a soutenu qu'une diplomatie tranquille ne répond pas aux exigences d'un public démocratique, "et les gouvernements doivent s'en rendre compte."

"Le Canada doit jouer le double jeu, soit une diplomatie à la fois tranquille et énergique," a-t-il dit. "M. Pearson sait déjà comment jouer le jeu tranquille."

LE CANADA ET L'OEA

Le sénateur américain a fortement recommandé au Canada d'adhérer à l'Organisation des Etats américains. "Nous avons besoin de l'aide du Canada : Celui-ci a toujours évité toute intervention dans les affaires d'Amérique du Sud et j'estime qu'il pourrait être très utile dans cette région," a ajouté M. Javits.

Le professeur Annette Baker Fox, de l'université Columbia, a mentionné que l'on n'avait jamais déterminé l'attitude que prendraient les pays d'Amérique latine à l'égard d'un Canada membre de l'OEA.

Selon M. Javits, ces pays sanctionneraient d'emblée une telle fusion; à quoi M. Holmes a répondu que les Canadiens ne croient pas au principe américain selon lequel "cet hémisphère soit une unité naturelle."

Pour une victoire au Vietnam

WASHINGTON (A F P) — M. Mendel Rivers, démocrate-Caroline du Sud, président de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, a déclaré dimanche qu'il faudrait des renforts d'au moins 50,000 hommes sinon 80.000 ou 100,000 pour remporter une victoire militaire au Vietnam et il a laissé entendre que de tels renforts pourraient bien être envoyés. Il y a actuellement 440,000 hommes au Vietnam et il y en aura 470,000 à la fin de l'année.

M. Mendel Rivers, qui était interviewé à l'émission télévisée "Meet the Press", a préconisé d'autre part une utilisation massive de la marine et de l'aviation, la neutralisation du port d'Haipong et la destruction de toutes les bases aériennes nord-vietnamiennes.

Relation possible avec l'audacieux vol :

La police fluviale anglaise a arraisonné un bateau hollandais

Londres (AFP) — La police fluviale britannique a arraisonné hier soir, à la demande de Scotland Yard, le Thea, un bateau qui serait hollandais, près de Southend dans l'estuaire de la Tamise, a confirmé un porte-parole de Scotland Yard.

Il a précisé que cette intervention revêtait un caractère de routine.

Toutefois, croit-on savoir, l'arraisonnement du Thea serait en relation avec l'audacieux hold-up au cours duquel 140 lingots d'or, valant près de $3.5 millions ont été volés hier matin dans un fourgon blindé, au nord de Londres. La police avait aussitôt ordonné une gigantesque chasse aux gangsters dans toute la capitale.

Chasse à l'homme

La chasse a été lancée dans les rues de Londres, les aéroports et les gares, pour tenter de retrouver les quatre bandits masqués et armés qui avaient attaqué, au nord de la capitale, puis tout bonnement enlevé un fourgon blindé chargé de 140 lingots d'or appartenant à la Banque Rothschild et Fils de Londres.

Toute la banlieue nord de Londres a été bouclée par plusieurs centaines de policiers et des barrages ont été installés.

Scotland Yard a lancé un appel demandant à toute personne susceptible d'apporter un témoignage de se présenter à la police.

Une récompense de 50,000 livres a été offerte par une compagnie d'assurance pour toute indication qui permettra de retrouver l'or.

L'attaque

Selon les premières indications fournies par l'un des deux convoyeurs du fourgon, M. Chandler, 40 ans, à son arrivée à l'hôpital où il a été transporté pour blessures aux yeux et à la tête, l'attaque s'est déroulée dans une petite rue de Finsbury, au nord de la capitale.

"Nous roulions tranquillement ,a-t-il dit, quand, soudain, plusieurs hommes masqués et armés, qui semblaient venir de partout à la fois, se sont précipités vers nous. Puis ils nous ont lancé un liquide dans les yeux, probablement de l'ammoniaque. Ils nous ont ensuite roué de coups et projeté tous trois, l'autre convoyeur le conducteur et moi, à l'arrière du fourgon.

"Tout ce que je me rappelle ensuite, c'est que nous avons fait une course folle à travers les rues de la ville, pendant près d'une heure, puis que nous nous sommes retrouvés seuls, sans or, enfermés à l'arrière du fourgon. Nous avons frappé contre les parois du véhicule et quatre dames âgées, qui passaient à proximité, nous ont entendus et ont alerté la police".

Le convoyeur n'a toutefois pas pu expliquer où et à quel moment les bandits avaient déchargé leur précieuse cargaison, quelque 2 tonnes d'or en lingots.

L'attaque du fourgon blindé constitue le plus important hold - up jamais commis en Grande-Bretagne depuis le fameux vol du train postal, en août 1963, qui avait rapporté à ses auteurs environ 2.5 millions de livres.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Mort de l'épouse du président du Conseil soviétique

MOSCOU (AFP) — Mme Klavdia Kossyguine, épouse du président du Conseil soviétique, est décédée hier matin après une longue maladie.

Mme Kossyguine, qui était âgée d'une cinquantaine d'années, était connue notamment pour son élégance, son charme et sa gentillesse. Elle avait particulièrement impressionné les journalistes qui avaient suivi le voyage du général de Gaulle à Moscou en juin dernier. "Guide bénévole" de Mme de Gaulle, elle était tout aussi à l'aise dans les pouponnières que lorsqu'elle faisait visiter les merveilles de l'art religieux russe.

Parlant couramment le français et l'anglais, Mme Kossyguine était très appréciée des femmes du corps diplomatique pour son esprit et sa culture.

Pour une véritable éducation sexuelle

Beaucoup de parents estiment que moins on en dit aux enfants à cet égard mieux cela vaut et qu'en éludant le problème on le supprime. Depuis quelques années, cependant, une minorité de parents soutiennent la théorie contraire: plus on en dit mieux cela vaut. Que faire alors devant cette question? Lisez Sélection du Reader's Digest de mai, et voyez comment il faut à la fois éviter d'en dire trop ou pas assez. Un article qui intéressera tous les parents!

VILLE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

ENLÈVEMENT des ORDURES

Les citoyens sont priés de se conformer aux dispositions de l'article 14 du règlement municipal no 1320, concernant le service d'enlèvement des ordures, tel qu'amendé par le règlement no 1415. Une surveillance particulière sera désormais exercée pour l'observance de cet article.

En résumé, cet article exige :

1— Que chaque maître de maison fournisse, à ses frais, toutes les poubelles métalliques ou en plastique, ou les sacs de polyéthylène qu'il lui faut chaque fois pour la quantité d'ordures dont il a à disposer.

2— Sauf dans les cas de services spéciaux, que ces réceptacles soient placés vis-à-vis de son domicile, sur le trottoir ou aussi près que possible de la ligne de rue (ou sur la ruelle l'été), ou à tout autre endroit approuvé par le chef du service.

3— Que ces réceptacles ne soient pas ainsi placés plus tôt que le soir de la veille des jours de l'enlèvement des ordures et pas plus tard que le matin de ces jours, avant le passage du camion sanitaire.

4— Qu'une fois vidés de leur contenu, les réceptacles soient ramenés promptement en arrière, à un endroit où ils ne seront pas visibles de la rue.

Quiconque contreviendra au dit règlement sera passible, sur conviction sommaire devant la Cour municipale, d'une amende n'excédant pas $40.00 plus les frais et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

L'ingénieur en chef.

Achetez au PRIX du GROS votre BAGUE de FIANCAILLES
CADEAUX de NOCES
Montres — Verre taillé — Verre soufflé — Pierres de naissance — Briquets — Ensembles de toilette — Boutons de manchettes — Bases de marbre — etc... Une maison de plus de 20 ans de service.
IMPORTATEUR-DIAMANTAIRE
credico
RENE MARCOUX
365, DE LA COURONNE TEL. : 522-6861
REPARATIONS DE MONTRES — TRAVAIL GARANTI

Vente chez H. Thivierge LE COSTUMIER
Réductions de 33 1/3% à 50% sur tout notre superbe assortiment de COSTUMES et MANTEAUX
Nous vous invitons à profiter de notre vente du printemps pour vous procurer à prix d'aubaine un manteau ou un costume de qualité.
QUELQUES-UNS DE NOS SPECIAUX :
VALEURS : 99.50 à 115.00 POUR 59.50
VALEURS : 79.50 et 89.50 POUR 49.50
VALEURS : 59.50 et 69.50 POUR 39.50
VALEURS : 39.50 et 49.50 POUR 25.00
Réduction de 33 1/3% sur tous nos AUTRES MANTEAUX ET COSTUMES
25% sur nos MANTEAUX DE PLUIE
★ LE NOUVEAU rejoint toujours L'ELEGANCE chez :
MEMBRE CENTRE ST-ROCH 2 heures de stationnement gratuit avec achat de $5.00
H. Thivierge
461 EST, RUE ST-JOSEPH
TEL. : 525-9461
LE COSTUMIER
Nous honorons la carte credico